



HAL
open science

Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve -XVIe siècles) : du Rhône à la Durance

Benjamin Oury, Laurent d'Agostino, Loïc Benoit, David Billoin, Annick Clavier, Jean-Pierre Moyne, Jean-Michel Poisson, Alain Kersuzan, Michèle Bois, Evelyne Chauvin-Desfleurs

► To cite this version:

Benjamin Oury, Laurent d'Agostino, Loïc Benoit, David Billoin, Annick Clavier, et al.. Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve -XVIe siècles) : du Rhône à la Durance : Projet Collectif de Recherches, rapport final de synthèse 2020-2022. Lyon, Ciham UMR 5648. 2023. hal-04198675

HAL Id: hal-04198675

<https://inrap.hal.science/hal-04198675>

Submitted on 7 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Projet Collectif de Recherche

Rapport final d'opération

2020-2022



Région :

Auvergne-Rhône-Alpes
(code Patriarche : 2213765)
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
(code Patriarche : 13680)

Départements :

Ain (01),
Drôme (26),
Isère (38),
Savoie (73),
Haute-Savoie (74),
Hautes-Alpes (05)

Janvier 2023

Volume 1 / 3

Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècles) : du Rhône à la Durance

SYNTHÈSE

Par : Benjamin OURY (Dir.), Laurent D'AGOSTINO, Loïc BENOIT, David BILLOIN,
Michèle BOIS, Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS, Annick CLAVIER, Alain KERSUZAN,
Jean-Pierre MOYNE, Jean-Michel POISSON

Avec la collaboration de : Sylvie BOCQUET, Emilien BOUTICOURT, Marie
CAILLET, Auriane LORPHELIN, Agata POIROT, Adrien TOURASSE



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



LE DÉPARTEMENT



Illustrations de couverture (de gauche à droite et de haut en bas) : *Vue zénithale de la tour maîtresse du château de La Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes, P. Garcin) ; Tour Sarrazine (Conflens, Savoie, J. Laidebeur) ; vue aérienne du château de Miolans (Savoie, J. Laidebeur) ; Le château de Bonneville (Haute-Savoie, L. Benoit) ; La Tour Saint-Denis (Saint-Denis-en-Bugey, Ain, E. Chauvin-Desfleurs) ; Le château de Buffavent (Lully, Haute-Savoie, Marie Caillet).*

PAO : Benjamin Oury

SECTION 1
Données Administratives,
techniques et scientifiques

Sommaire

SECTION 1 Données Administratives, techniques et scientifiques.....	1
Fiche signalétique du PCR.....	8
Notice scientifique (Bulletin Scientifique Régional – 2023).....	10
Fiche générique.....	13
Documentation administrative.....	15
Remerciements :.....	25
SECTION 2 Rapport scientifique d'activité.....	27
1 Présentation de l'opération.....	29
1.1 Description et objectifs du PCR.....	29
1.2 Spécificité du sujet et importance scientifique.....	30
1.3 Problématique de la recherche.....	31
1.4 Méthodologie générale.....	32
2 Bilan général d'activité 2019-2022.....	33
2.1 Réunions trimestrielles.....	33
2.2 Mise en place de la base de données.....	33
2.2.1 <i>Élaboration de la base de données.....</i>	<i>34</i>
2.2.2 <i>Constitution de l'architecture et analyse de base.....</i>	<i>34</i>
2.2.3 <i>Formulaires de saisie.....</i>	<i>35</i>
2.2.4 <i>Méthodologie d'utilisation des formulaires de saisie de la base de données.....</i>	<i>36</i>
2.2.4.1 <i>Logiciel et configuration requise :.....</i>	<i>36</i>
2.2.4.2 <i>Présentation des fichiers et recommandations préliminaires :.....</i>	<i>37</i>
2.2.4.3 <i>Informations à la saisie dans les formulaires.....</i>	<i>38</i>
2.2.4.4 <i>Description des formulaires.....</i>	<i>39</i>
2.2.4.4.1 <i>Fichier _01_Sites.ods.....</i>	<i>39</i>
2.2.4.4.2 <i>Fichier _02_Espaces.ods.....</i>	<i>40</i>
2.2.4.4.3 <i>Fichier _03_Echafaudage_datation.ods.....</i>	<i>41</i>
2.2.4.4.4 <i>Fichier _04_Sources_bibliographie.ods.....</i>	<i>41</i>
2.2.4.4.5 <i>Fichier _05_Photo_plan_icono.ods.....</i>	<i>43</i>
2.2.5 <i>Solution d'hébergement de la base de données.....</i>	<i>43</i>
2.3 Valorisation et publication des résultats des recherches.....	44
2.3.1 <i>Organisation de journées d'études.....</i>	<i>44</i>
2.3.1.1 <i>Journée d'étude Bastida (Grenoble, 4 décembre).....</i>	<i>44</i>
2.3.1.2 <i>Journée d'étude de fin de programme triennal (Lyon, 20-21 octobre).....</i>	<i>48</i>
2.3.2 <i>Publications des résultats.....</i>	<i>52</i>
2.4 Réalisation d'opérations nécessitées par l'urgence.....	53
2.4.1 <i>Prospection nécessitée par l'urgence au château de La Roche-des-Arnauds (05).....</i>	<i>53</i>

2.4.1.1	<i>Présentation de l'opération</i>	53
2.4.1.1.1	Contexte géographique et géologique.....	53
2.4.1.1.2	Contexte historique et archéologique.....	54
2.4.1.2	<i>Description générale du site</i>	55
2.4.1.3	<i>Description détaillée des éléments archéologiques</i>	56
2.4.1.3.1	Profil topographique et fossé.....	56
2.4.1.3.2	La salle voûtée.....	56
2.4.1.3.3	La cour extérieure et rempart sud.....	57
2.4.1.3.4	Salle attenante à la pièce voûtée.....	57
2.4.1.3.5	La tour maîtresse.....	58
2.4.1.4	<i>Perspectives d'études</i>	58
2.4.1.5	<i>Sources et bibliographie</i>	59
3	Bilan des Axes de recherche 2019-2022	60
3.1	Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace entre Rhône, Alpes et Durance	60
3.1.1	<i>Historiographie des établissements perchés et fortifiés</i>	60
3.1.2	<i>Le renouveau des études sur les sites de hauteur</i>	61
3.1.3	<i>Les premiers « châteaux » dans le programme de recherche</i>	62
3.1.4	<i>Le recensement des établissements de hauteur tardo-antiques et alto-médiévaux : méthodologie</i>	63
3.1.5	<i>Synthèses départementales</i>	67
3.1.5.1	<i>Sites de l'Ain (01)</i>	67
3.1.5.2	<i>Sites de l'Isère (38)</i>	67
3.1.5.3	<i>Sites de la Drôme (26)</i>	77
3.1.5.4	<i>Sites de Savoie (73) et Haute-Savoie (74)</i>	79
3.1.5.5	<i>Sites des Hautes-Alpes (05)</i>	84
3.1.6	<i>Notices de sites antérieurs à 1032</i>	85
3.1.6.1	<i>Salavre (Ain, France), Le Châtelard</i>	86
3.1.6.1.1	Le mobilier et la chronologie.....	86
3.1.6.1.2	Le peuplement environnant.....	87
3.1.6.1.3	Synthèse.....	87
3.1.6.1.4	Bibliographie.....	87
3.1.6.2	<i>Matafelon-Grange (Ain, France), Château de Thoire</i>	87
3.1.6.2.1	Le château de Thoire.....	88
3.1.6.2.2	Le peuplement environnant.....	88
3.1.6.2.3	Les prospections.....	88
3.1.6.2.4	Les monnaies.....	88
3.1.6.2.5	Synthèse.....	89
3.1.6.2.6	Bibliographie.....	89
3.1.6.3	<i>Contrevoz (Ain, France), Les Camps des Portes</i>	89
3.1.6.3.1	Les vestiges.....	89
3.1.6.3.2	Le mobilier et la chronologie.....	90
3.1.6.3.3	L'environnement archéologique.....	90
3.1.6.3.4	Synthèse.....	90
3.1.6.3.5	Bibliographie.....	91
3.1.6.4	<i>Rossillon (Ain, France) Château de Rossillon</i>	91
3.1.6.4.1	Le château.....	91

3.1.6.4.2	Le mobilier.....	92
3.1.6.4.3	Synthèse.....	92
3.1.6.4.4	Bibliographie.....	92
3.1.6.5	<i>Monnetier-Mornex (Haute-Savoie, France), Camp des Allobroges.....</i>	92
3.1.6.5.1	Le peuplement environnant.....	93
3.1.6.5.2	Synthèse.....	93
3.1.6.5.3	Bibliographie.....	93
3.1.6.6	<i>Chevrier (Haute-Savoie, France) Sainte-Victoire.....</i>	94
3.1.6.6.1	Historique.....	94
3.1.6.6.2	Les vestiges.....	94
3.1.6.6.3	Le matériel archéologique.....	95
3.1.6.6.4	La légende de Sainte-Victoire.....	95
3.1.6.6.5	Le peuplement du Vuache.....	96
3.1.6.6.6	Synthèse.....	97
3.1.6.6.7	Bibliographie.....	97
3.1.6.7	<i>Allonzier-la-Caille (Haute-Savoie, France) Le Châtelard.....</i>	98
3.1.6.7.1	Le peuplement environnant.....	98
3.1.6.7.2	Synthèse.....	99
3.1.6.7.3	Bibliographie.....	99
3.1.6.8	<i>Saou (Drôme, France) : Six-sac.....</i>	99
3.1.6.9	<i>Montélimar (Drôme, France) : Montélimar et ses châteaux.....</i>	101
3.1.6.9.1	Montélimar, une (re)création médiévale ?.....	101
3.1.6.9.2	À l'origine de Montélimar, un château à motte.....	101
3.1.6.9.3	La chapelle Saint-Pierre, le plus ancien monument de Montélimar.....	102
3.1.6.9.4	Un palais du XIIe siècle.....	102
3.1.6.9.5	La croisade contre les Albigeois entraîne une partition de Montélimar.....	102
3.1.6.9.6	Une citadelle bastionnée aux dépens des constructions médiévales.....	103
3.1.6.9.7	Bibliographie.....	104
3.1.6.10	<i>Fontanil-Cornillon (Isère, France) : Le Rocher de Cornillon.....</i>	104
3.1.6.10.1	Description.....	104
3.1.6.10.2	Site.....	104
3.1.6.10.3	Défenses et terrassements.....	105
3.1.6.10.4	Description des bâtiments.....	105
3.1.6.10.5	Résumé historique.....	105
3.1.6.10.6	Datation et conclusion.....	108
3.1.6.11	<i>Le Gua (Isère, France) : Château delphinal du Gua.....</i>	108
3.1.6.11.1	Description.....	108
3.1.6.11.2	Site.....	108
3.1.6.11.3	Défenses et terrassements.....	109
3.1.6.11.4	Description des bâtiments.....	109
3.1.6.11.5	Plan au sol.....	109
3.1.6.11.6	Appareil et matériaux.....	110
3.1.6.11.7	Résumé historique.....	111
3.1.6.11.8	Données de l'enquête de 1339.....	112
3.1.6.11.9	Datation et conclusion.....	113
3.1.6.12	<i>Saint-Chef (Isère, France) : Tour du Poulet.....</i>	113
3.1.6.12.1	Description.....	113
3.1.6.12.2	Site.....	114
3.1.6.12.3	Défenses et terrassements.....	114
3.1.6.12.4	Description des bâtiments : la tour.....	114

3.1.6.12.5	Résumé historique.....	115
3.1.6.12.6	Datation et conclusion.....	115
3.1.6.13	<i>Seyssinet-Pariset (Isère, France) : Château de Pariset dit la Tour Sans Venin.....</i>	116
3.1.6.13.1	Description.....	116
3.1.6.13.2	Site.....	116
3.1.6.13.3	Défenses et terrassements.....	116
3.1.6.13.4	Description des bâtiments.....	117
3.1.6.13.5	Contexte archéologique.....	117
3.1.6.13.6	Résumé historique.....	118
3.1.6.13.7	Données de l'enquête de 1339.....	119
3.1.6.13.8	Les fortifications du mandement de Pariset.....	120
3.1.6.13.9	Datation et conclusion.....	120
3.1.6.14	<i>Vienne (Isère, France) : Le château de Pipet (bilan des connaissances)</i>	121
3.1.6.14.1	Le château de Pipet dans la topographie de la ville de Vienne.....	121
3.1.6.14.2	Evolution et chronologie d'occupation du château de Pipet d'après les textes.....	121
3.1.6.14.3	Recherche de l'aspect du château de Pipet d'après l'iconographie et les plans....	123
3.1.6.14.4	État des lieux du site actuel.....	124
3.2	Axe 2 : Caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés dans les principautés de Savoie et de Dauphiné.....	125
3.2.1	<i>Les bâties : récapitulatif des données connues et publiées avant 2019</i>	125
3.2.2	<i>Approche morphologique des bâties de la guerre delphino-savoyarde (Ain, Savoie, Haute-Savoie).....</i>	128
3.2.2.1	<i>Problématique et méthodologie.....</i>	128
3.2.2.2	<i>Méthodologie.....</i>	129
3.2.2.3	<i>Bibliographie sommaire.....</i>	131
3.2.3	<i>Château des Allymes (Ambérieu-en-Bugey, Ain) Topographie et géophysique.....</i>	132
3.2.3.1	<i>Localisation.....</i>	132
3.2.3.2	<i>Fossés et plateformes dans la partie nord du site.....</i>	133
3.2.3.3	<i>Prospection géoradar.....</i>	134
3.2.3.3.1	<i>Méthodologie et configuration mise en place.....</i>	134
3.2.3.3.2	<i>Résultats de la campagne de prospection géoradar.....</i>	135
3.2.3.4	<i>Conclusions.....</i>	137
3.2.3.5	<i>Bibliographie.....</i>	138
3.2.4	<i>Le phénomène des bâties dans le département de la Drôme.....</i>	139
3.2.4.1	<i>Les Bâties dans la Drôme, première approche toponymique.....</i>	139
3.2.4.2	<i>Une bâtie à Aurel, dans le Diois, à la fin du XIIe siècle.....</i>	140
3.2.4.3	<i>La haute vallée de l'Ennuye.....</i>	142
3.2.4.4	<i>Une Bâtie, dans la chanson de la Croisade.....</i>	143
3.2.4.5	<i>Perspective de recherche.....</i>	143
3.2.4.6	<i>Bibliographie indicative.....</i>	144
3.2.5	<i>Les bâties dans le département de l'Isère.....</i>	144

3.2.6 Les bâties des bailliages du Gapençais, Embrunais et Briançonnais (Hautes-Alpes).....	144
3.2.7 Les bâties en Haute-Savoie – bilan à l'issue d'une première phase de prospections :	145
3.2.7.1 <i>Un premier corpus de sites avérés.....</i>	148
3.2.7.1.1 L'implantation géographique et le rôle de contrôle.....	148
3.2.7.1.2 L'organisation topographique et les vestiges.....	150
3.2.7.2 <i>Les sites non avérés.....</i>	151
3.2.7.3 <i>Conclusion et perspectives de recherches.....</i>	153
3.2.7.4 <i>Bibliographie.....</i>	154
3.2.8 Les bâties : synthèse générale des recherches.....	156
3.2.9 Réflexion sur les maisons fortes.....	162
3.2.10 Étude sur la maison forte de Loche (Magland, Haute-Savoie).....	163
3.2.10.1 <i>Objectifs et méthodologie.....</i>	163
3.2.10.1.1 Problématique et stratégie.....	163
3.2.10.1.2 Méthodologie.....	163
3.2.10.1.2.1 Les relevés.....	163
3.2.10.1.2.2 Le système d'enregistrement.....	164
3.2.10.2 <i>Localisation.....</i>	164
3.2.10.3 <i>Bref état des connaissances.....</i>	164
3.2.10.3.1 Situation.....	164
3.2.10.3.2 Historiographie.....	165
3.2.10.3.3 Jalons historiques.....	166
3.2.10.3.4 Bibliographie.....	167
3.2.10.4 <i>Approche archéologique.....</i>	168
3.2.10.4.1 Contraintes et objectifs.....	168
3.2.10.4.2 Description des unités murales.....	169
3.2.10.4.3 L'esquisse d'une chronologie relative.....	170
3.2.10.4.3.1 Premier état : XVe siècle ?.....	171
3.2.10.4.3.2 Deuxième état : XVe siècle – 1 ^{ère} moitié du XVIe siècle ?.....	174
<i>L'état 2a.....</i>	174
<i>L'état 2b.....</i>	175
3.2.10.4.3.3 Troisième état : 2 ^{ème} moitié du XVIe siècle ?.....	176
3.2.10.4.3.4 Quatrième état : XVIe siècle ?.....	177
3.2.10.4.3.5 Cinquième état : XVIIIe – XIXe siècle.....	178
3.2.10.4.3.6 Des interventions indéterminées.....	179
3.2.10.5 <i>Synthèse.....</i>	180
3.3 Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des ensembles castraux en milieu montagnard.....	183
3.3.1 Résumé des résultats des recherches menées dans le cadre de l'axe 3	183
<u>4 Conclusions du programme triennal 2020-2022.....</u>	<u>187</u>
<u>5 Perspectives pour un prochain triennal (2023-2025).....</u>	<u>189</u>
<u>Sources.....</u>	<u>191</u>
<u>Bibliographie.....</u>	<u>192</u>
<u>Table des tableaux.....</u>	<u>198</u>

SECTION 3 Inventaires.....	199
<u>Inventaire des photographies de la prospection des bâties de Haute-Savoie 2020-2021.....</u>	<u>201</u>
<u>Inventaire des Unités Murales – Maison forte de Loche (Magland, 74).....</u>	<u>209</u>
<u>Inventaire des Unités Construites – Maison forte de Loche (Magland, 74).....</u>	<u>210</u>
<u>Diagramme stratigraphique – Maison forte de Loche (Magland, 74).....</u>	<u>218</u>
<u>Inventaire des minutes – Maison forte de Loche (Magland, 74).....</u>	<u>219</u>
<u>Inventaire des photographies – Maison forte de Loche (Magland, 74).....</u>	<u>220</u>
<u>Inventaire des minutes – Axe 3, Savoie (ville de Conflans, château de Miolans) et Haute-Savoie (château d'Annecy).....</u>	<u>222</u>

Fiche signalétique du PCR

Identité de l'opération

Régions :

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Départements :

- Auvergne-Rhône-Alpes : AIN (01), DRÔME (26), ISÈRE (38), SAVOIE (73) et HAUTE-SAVOIE (74).
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur : HAUTES-ALPES (05).

Intitulé du PCR : Fortifier les Alpes au Moyen Age (Ve-XVIe siècles) : du Rhône à la Durance.

Programme de rattachement : Axe 11, Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

L'opération
archéologique

Autorisation n° : 2020/501 (Auvergne-Rhône-Alpes)

2020/187 (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Valable du 26 mai 2020 au 31 décembre 2022 (Auvergne-Rhône-Alpes)

Valable du 12 juin 2020 au 15 décembre 2021 (Provence-Alpes-Côtes-d'Azur)

Codes d'opération Patriarche : 2213765 (Auvergne-Rhône-Alpes)

13680 (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Titulaire : Benjamin Oury

Organisme de rattachement :

Laboratoire Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans
médiévaux (CIHAM - UMR 5648)

Inrap, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre de Clermont-Ferrand

Le document final
de synthèse

Nombre de volumes : 3

Nombre de pages : 224+724+597+

Nombres de planches hors texte : 0

Nombre de photos : 798 (vol. 2 : 273 ; vol. 3 : 525)

Nombre de figures : 816 (vol. 2 : 340 ; vol. 3 : 476)

Nombre de cartes : 60 (vol. 2 : 51 ; vol. 3 : 9)

Nombre de plans : 201 (vol. 2 : 77 ; vol. 3 : 124)

Nombre de tableaux : 28 (vol. 2 : 25 ; vol. 3 : 3)

Sujets et thèmes

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique | <input type="checkbox"/> Age du Fer |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur | <input type="checkbox"/> Hallstatt ou premier âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique moyen | <input type="checkbox"/> La Tène ou deuxième âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur | |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (Gallo-romain) |
| | <input type="checkbox"/> République romaine |
| <input type="checkbox"/> Néolithique | <input type="checkbox"/> Empire romain |
| <input type="checkbox"/> Néolithique ancien | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> Néolithique moyen | <input checked="" type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> Néolithique récent | |
| <input type="checkbox"/> Néolithique/Chalcolithique | <input checked="" type="checkbox"/> Époque médiévale |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Haut Moyen Age |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire | <input checked="" type="checkbox"/> Moyen Age |
| <input type="checkbox"/> Age du Bronze | <input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Age |
| <input type="checkbox"/> Bronze ancien | |
| <input type="checkbox"/> Bronze moyen | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes |
| <input type="checkbox"/> Bronze récent | <input type="checkbox"/> Ère industrielle |
| | <input type="checkbox"/> Époque contemporaine |

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public | <input type="checkbox"/> Urbanisme | <input type="checkbox"/> Foyer |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux | <input type="checkbox"/> Maison | <input type="checkbox"/> Fosse |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Structure urbaine | <input type="checkbox"/> Sépulture |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial | | <input type="checkbox"/> Grotte |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire | | <input type="checkbox"/> Abri |
| <input type="checkbox"/> Voirie | | <input type="checkbox"/> Mégalithe |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | | <input type="checkbox"/> Argile : atelier |
| <input type="checkbox"/> Villa | | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire | | <input type="checkbox"/> Autre |
| | <input type="checkbox"/> Mosaïque | Études annexes |
| <input type="checkbox"/> Mobilier | <input type="checkbox"/> Peinture | <input type="checkbox"/> Géologie/pédologie |
| <input type="checkbox"/> Industrie lithique | <input type="checkbox"/> Sculpture | <input type="checkbox"/> Datation |
| <input type="checkbox"/> Industrie osseuse | <input type="checkbox"/> Inscription | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> Restes végétaux | | <input type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Faune | | <input type="checkbox"/> Botanique |
| <input type="checkbox"/> Flore | | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Objet métallique | | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> Arme | | <input type="checkbox"/> Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Outil | | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Parure | | <input type="checkbox"/> Acquisition des données |
| <input type="checkbox"/> Habillement | | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Trésor | | <input type="checkbox"/> Conservation/restauration |
| <input type="checkbox"/> Monnaie | | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Verre | | |

Notice scientifique (Bulletin Scientifique Régional – 2023)

Auteur : Benjamin Oury¹

Numéro d'OA : 2020/501 (*Auvergne-Rhône-Alpes*), 2020/187 (*Provence-Alpes-Côte-d'Azur*)

Responsable d'opération : Benjamin Oury (UMR 5648, CIHAM)

Nature de l'opération : Projet Collectif de Recherche (PCR).

Couverture géographique : départements de l'Ain (01), de la Drôme (26), de l'Isère (38), de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes département des Hautes-Alpes (05) en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Mots-clés du thésaurus : château, fortification, montagne, inventaire, cartographie, SIG, architecture castrale.

Chronologie : Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Moyen Âge central, bas Moyen Âge, Époque Moderne (XVIe s.).

Key words : castle, fortification, mountain, inventory, cartography, GIS, castral architecture.

Titre : Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe siècles)

Sous titre : Du Rhône à la Durance

Résumé : Le PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge, auquel participent une dizaine de chercheurs (Jeunes docteurs, archéologues, universitaires) poursuit son cours, après une année probatoire débutée en 2019, pour une programmation triennale (2020-2022). Après ces trois années supplémentaires, il est l'heure du bilan de ces activités et de la mise en évidence des perspectives pour les années à venir.

Dans le cadre des axes de recherche définis lors de l'année probatoire, les investigations ont considérablement progressé sous différents aspects.

- **Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace alpin.** Après un premier inventaire de sites connus par les sources ou par des données archéologiques assez restreint, avec beaucoup de sites attestés sur la fin du haut Moyen Âge et très peu sur le début de cette période, les recherches se sont portées sur le recensement de sites probablement occupés à une période antérieure à 1032. Par l'application d'une méthodologie croisant observations topographiques et toponymiques, étude de la carte archéologique et visites de terrain pour contrôler nos hypothèses, la liste de sites s'est considérablement agrandie. Sous la direction de David Billoin, les inventaires concernant les départements de l'Ain et de l'Isère sont achevés, donnant lieu à une représentation cartographique précieuse qui permet d'observer l'implantation de ces sites (17 pour l'Ain et 20 pour l'Isère). Toutefois, avant de réaliser toute synthèse et d'arriver à des conclusions, le travail doit nécessairement se poursuivre pour les autres départements concernés par le projet (Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Hautes-Alpes) et des vérifications plus poussées doivent être

¹ Responsable de Recherches Archéologiques, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, Centre de Clermont-Ferrand / Chercheur associé Ciham - UMR 5648, MSH Lyon-Saint-Etienne, 14 avenue Berthelot, F-69363 LYON Cedex 07.

menées sur bon nombre de sites détectés. Cependant, les efforts réalisés durant ce plan triennal ont permis d'esquisser les modalités d'implantation des « premiers châteaux » en milieu alpin, aperçu qui ne demande qu'à être développé et affiné.

- **Axe 2 : Terminologie et forme des édifices fortifiés.** Dans cet axe de recherches, nos interrogations se sont d'abord orientées vers un type d'édifice très particulier rencontré en Dauphiné et en Savoie médiévales : la bâtie ou bastide. Elle n'a rien à voir avec les fondations nouvelles observées dans le Sud-Ouest à partir du XIIIe siècle, et, avant de nous plonger dans ce processus de définition, nous pensions que l'édification de ces bâties était liée au conflit delphino-savoyard (fin XIIIe – milieu XIVe s.) car mieux connues et étudiées tant par les sources historiques qu'archéologiques. Or, la mise en commun des données de chacun sur tout le territoire de recherche de PCR a mis en lumière une implantation assez ancienne à la fin du XIIe siècle dans les territoires méridionaux (Baronnies, Gapençais, Embrunais) sans rapport avec un quelconque conflit. Ce constat a donné lieu à l'organisation d'une journée d'étude pour discuter de la définition de ces édifices au travers de monographies de site ou de synthèses sur des territoires qui débouchera sur une publication en 2023 dans la collection « Espaces médiévaux » du Ciham.

En parallèle à ces questionnements, les recherches sur les maisons fortes ont également débuté par quelques études de cas intéressants dont l'étude était possible par la conjoncture (travaux réalisés par les propriétaires). Ce sujet sera l'objet de nos recherches dans les années à venir pour parvenir à une classification ou du moins une définition plus fine de ce phénomène.

- **Axe 3 : Morphologie et évolution des ensembles castraux.** Le projet de catalogue chrono-typologique des éléments architecturaux des châteaux de la fin du Moyen Âge, témoignant de leur évolution, a été mis en place dès le commencement du PCR avec pour objectif une publication détaillée accompagnée d'une synthèse. Sous la direction de Laurent D'Agostino et mobilisant un bon nombre de chercheurs d'horizons différents, cet axe de recherche a progressé petit à petit, rassemblant site après site des informations et permettant la création de notices détaillées et inédites. Au bout de ces trois années, un aperçu déjà conséquent peut être présenté et presque publiable en l'état. Le travail de synthèse n'est cependant pas commencé car il manque encore plusieurs notices de sites, et surtout une répartition plus homogène de ces observations sur tout le territoire du PCR, pour permettre de vérifier des hypothèses ou de tirer des conclusions générales. Ce travail, très encourageant au vu des résultats, et à poursuivre dans les années futures et donnera lieu à une publication dont les modalités sont encore à débattre.

En parallèle, une base de données rassemblant tous les sites entrant dans notre corpus a été mise en place ayant pour finalité une publication de ces données en ligne sous la forme d'un SIG accessible à tous. Les trois années qui viennent de s'écouler ont été consacrées à créer l'architecture théorique de la base de données, de vérifier sa cohérence et son bon fonctionnement et de trouver les solutions techniques pour sa mise en œuvre, notamment son hébergement. Si des solutions satisfaisantes ont pour le moment été trouvées, la base n'est cependant pas encore opérationnelle en l'état et nécessite encore quelques ajustements qui auront lieu prochainement. Les formulaires de

saisie des différentes données, site par site, sont néanmoins opérationnels et permettent d'ores et déjà de rassembler les données sous un format commun avant importation dans la base.

Fiche générique

Responsable Scientifique :

Les travaux sont coordonnés par **Benjamin Oury**, docteur en Archéologie Médiévale, Archéologue médiéviste (Inrap) et chercheur associé Ciham – UMR 5648.

Équipe de recherches et d'intervention sur le terrain :

Laurent D'Agostino, archéologue libéral, Atelier d'Archéologie Alpine (AAA), docteur en histoire et archéologie médiévales, Ciham – UMR 5648 (Lyon).

Loïc Benoit, archéologue, Service Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Pôle Culture Patrimoine, docteur en histoire et archéologie médiévales, Ciham – UMR 5648 (Lyon).

Michèle Bois, docteure en archéologie médiévale, Association Archéo Drôme (Bollène), chercheuse associée Ciham - -UMR 5648 (Lyon).

Évelyne Chauvin-Desfleurs, archéologue libérale spécialiste de l'étude du bâti, Atelier d'Archéologie Alpine (AAA).

Annick Clavier, archéologue, Conservatrice du Patrimoine, Direction de la Culture et du Patrimoine, Service du Patrimoine Culturel, Département de l'Isère (Grenoble).

Alain Kersuzan, docteur en Histoire médiévale, spécialiste des sources écrites du comté de Savoie, Ciham – UMR 5648 (Lyon).

Jean-Pierre Moyne, docteur en Histoire médiévale, Service du Patrimoine Culturel du département de l'Isère.

Jean-Michel Poisson, Maître de Conférences honoraire (EHESS – Lyon), Ciham – UMR 5648 (Lyon).

David Billoin, Responsable de Recherche Archéologiques à l'Inrap (Bourgogne-Franche-Comté), coordination méthodologique et pratique pour les questions relevant de l'Axe 1

Collaborateurs et consultants :

Chantal Mazard, Service du Patrimoine Culturel, Département de l'Isère (Grenoble).

Clément Mani, Archéologue adjoint au chef de service, Conservation départementale du patrimoine, Département de la Savoie (Chambéry).

Sylvie Bocquet, archéologue du bâti médiéval (Inrap).

Émilien Bouticourt, archéologue médiéviste, directeur de projets bâtis, spécialiste des charpentes (Archeodunum).

Marie Caillet, archéologue du bâti médiéval (Hadès).

Auriane Lorphelin, Archéologue du Bâti médiéval (Archeodunum).

Agata Poirot, archéologue médiéviste (Archeodunum).

Adrien Tourasse, doctorant en archéologie médiévale (Université Lyon 2).

Partenaires Financiers :

Le financement de ces campagnes 2020-2022 a été assuré par le Ministère de la Culture dans le cadre des opérations programmées 2020/501, code opération Patriarche 2213765, les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie et le CNRS dans le cadre des activités scientifiques du Laboratoire du Ciham – UMR 5648.

Financiers	Financement 2022
Ministère de la Culture	9 000 €
CD Ain	5 000 €
CD Isère	5 000 €
CD Savoie	5 000 €
CD Haute-Savoie	5 000 €
CNRS Ciham	1 000 €
TOTAL	30 000 €

La gestion financière est assurée par les organismes suivants :

- Le CNRS par l'intermédiaire du Laboratoire du Ciham – UMR 5648 : 14, avenue Berthelot, F-69363 Lyon Cedex 07, pour les financements CNRS.
- L'ALPARA (Association de Liaison pour le Patrimoine et l'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne) : 25 rue Roger Radisson 69005 Lyon, pour les financements du ministère de la Culture (État), du département de l'Ain et de la subvention 2020 du département de l'Isère.
- L'ADRAS (Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie) : maison des associations, Boîte n4, 67 rue Saint François de Sales, 73000 Chambéry, pour les financements du département de la Savoie.
- L'ESPAHS (Étude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie) : 19 avenue de la Plaine 74000 Annecy, pour les financements du département de la Savoie.

Contact des membres du PCR et acteurs du projet en 2019-2022 :

- benjamin.oury@wanadoo.fr
- laurent.dagostino74@gmail.com
- loic.benoit@hautesavoie.fr
- michele.bois@gmail.com

- e.chauvindesfleurs@gmail.com
- annick.clavier@isere.fr
- akersuzan@sfr.fr
- jean-pierre.moynedbmail.com
- poisson.jean-michel@orange.fr
- robertchantal.mazard@orange.fr
- clement.mani@savoie.fr
- david.billoin@inrap.fr

Documentation administrative



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2020/501 du **26 MAI 2020**
portant autorisation de projet collectif de recherches.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur ;
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-39 du 6 février 2020, portant délégation de signature à Monsieur François MARIE, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2020-03 du 2 mars 2020, du Directeur Régional des Affaires Culturelles par interim de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842020000095, de demande d'opération archéologique arrivé le 9 décembre 2019 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 10 mars 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Benjamin OURY est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de projet collectif de recherches à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- DEPARTEMENT : AIN
- DEPARTEMENT : DROME
- DEPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE
- DEPARTEMENT : ISERE
- DEPARTEMENT : SAVOIE

Intitulé de l'opération : Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : entre Rhône et Durance.

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

Code de l'opération : **2213765**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - le Directeur régional des affaires culturelles par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Benjamin OURY.

Fait à Lyon, le

26 MAI 2020

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles par intérim
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

COPIES A :

[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)]

[] Mairie(s) []

Gendarmerie

[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Dossier . Acte 2020-187

Patriarche 13680

N° 2 2 1 8



PREFET DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique ;

Après avis de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique sud-est,
en date du 10-11 mars 2020

ARRETE

Article 1^{er} :

Monsieur Benjamin OURY est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de Projet Collectif de Recherche pluriannuel à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 15 décembre 2021

Concernant la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Fortifier les Alpes au Moyen Age du Rhône à la Durance

Département : 05

Commune : GAP - BRIANCON

Cadastre :

Lieu-dit :

Numéro(s) de site(s) :

Coordonnées Lambert 93 : x = y =

Axe : 10

Organisme de rattachement : AUTR

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie à la fin de chaque année, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire numérique (cd-rom ou DVD), un rapport sur les recherches effectuées indiquant les zones fouillées, la durée des travaux, les moyens mis en œuvre et l'inventaire du mobilier recueilli, les résultats scientifiques et les découvertes de caractère exceptionnel faites au cours de la campagne, l'état d'exécution du programme prévu et les éventuelles orientations nouvelles envisagées. A la fin de la dernière année, un rapport de synthèse devra fournir un exposé détaillé des résultats scientifiques obtenus durant l'ensemble des campagnes. Ce rapport sera accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Article 5 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 JUIN 2020

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par délégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

COPIES A :

- | | | | |
|--|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du (des) départements(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du (des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) | | |



DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

République Française

MAIRIE DE MAGLAND

AUTORISATION DE PROPRIÉTAIRE POUR LA RÉALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Je soussigné, Monsieur Johann RAVAILLER, agissant en qualité de Maire de Magland, tél. : 04.57.44.81.14,

autorise les archéologues du groupe de recherche *Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V^e-XVI^e siècles) : Du Rhône à la Durance*,

à procéder à une observation archéologique des façades de la maison forte de Loche à Magland 74300.

Cette autorisation, valable pour l'année 2020, concerne les parcelles n° A 1014, 1015 et 1017, du cadastre de la commune de Magland.

A Magland, le 15/06/2020

Le Maire,

Johann RAVAILLER

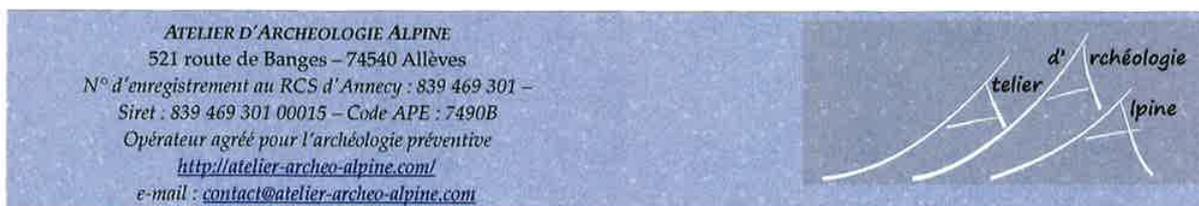
Copies :

- Madame Alexia MERCHEZ-BASTARD, Adjointe Grands projets
- DGS



B.P. 14 - 1021, Rue Nationale - 74308 MAGLAND
☎ 04 50 89 48 10 - Fax 04 50 89 48 19 - Email : mairie@magland.fr





Autorisation d'étude archéologique

M. le Maire d'Ambérieu-en-Bugey
Hôtel de Ville. Place Robert Marcelpoil. 01500 Ambérieu-en-Bugey

Propriétaire des parcelles cadastrales suivantes faisant partie du château des Allymes
- cadastre d'Ambérieu-en-Bugey, Section C, parcelles 712, 714, 715, 716

Autorise

M. Laurent D'AGOSTINO, en sa qualité d'archéologue,
Président de la **SAS Atelier d'Archéologie Alpine. Adresse : 521 route de Banges. 74540 Allèves**
Immatriculée au RCS d'Annecy : 839 469 301
Tél. : 06.24.24.22.13 Courriel : laurent.dagostino74@gmail.com

à mettre en œuvre sur le site du château des Allymes une étude archéologique dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècle), du Rhône à la Durance », projet autorisé par le Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (autorisation préfectorale n° 2020/501).

Les recherches archéologiques spécifiques au château des Allymes seront menées en complément de la fouille archéologique préventive dirigée par M. Laurent D'Agostino entre 2017 et 2020 dans le cadre des travaux de restauration du château. Les recherches complémentaires porteront sur :

- l'architecture intérieure des salles du château ; les dispositifs défensifs ; le site fossoyé au nord du château

Pour ce faire, les techniques mises en œuvre seront les suivantes :

- relevé topographique. Ces relevés n'auront aucune incidence sur la conservation des maçonneries et ne porteront aucune atteinte aux sols.
- photographie des organes défensifs et architecturaux.
- description des vestiges.

Dans le cadre de cette étude archéologique complémentaire, une prospection géophysique sera réalisée sur le site des Allymes. Elle sera mise en œuvre par :

M. Quentin VITALE

EVEHA. 31 rue de Soyouz. 87068 Limoges cedex. Siren n° 529 179 715

La prospection géophysique consistera en une cartographie du sous-sol dans la cour centrale du château, sur l'esplanade d'entrée et dans la cour nord. Cette méthode utilisera un géoradar qui n'aura aucun impact sur le sous-sol ni sur la conservation des vestiges. La cartographie aura pour but de repérer et de localiser sur des plans les éventuels vestiges enfouis (maisons ou constructions agricoles dans la cour nord, corps de logis du château dans la cour centrale, barbacane défensive sur l'esplanade.

La mise en œuvre de cette prospection sera coordonnée par Laurent D'Agostino, dans le respect de la vie privée des habitants des abords du château et de la sécurité des visiteurs.

Le propriétaire autorise la diffusion des données produites dans le cadre de cette étude (relevés, plans, photographies) à des fins scientifiques, quel qu'en soit le support de diffusion (article dans une revue scientifique, livre, actes de colloque...). Le propriétaire sera destinataire du rapport annuel dans lequel seront consignés les résultats de l'étude des Allymes en version numérique. En cas de publication des résultats, il recevra également un tiré à part papier ou numérique de la publication.

Fait en deux exemplaires à Ambérieu-en-Bugey,

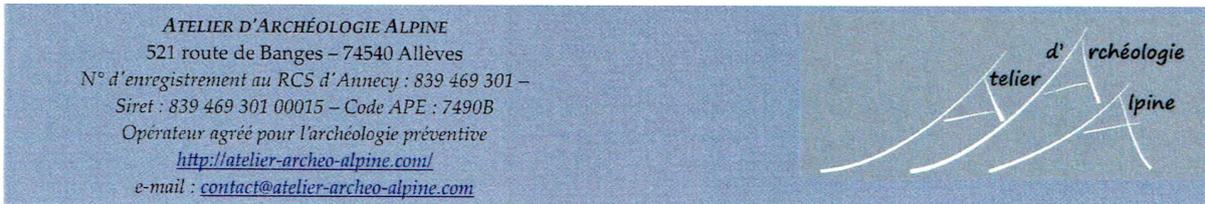
Le propriétaire
Daniel FABRE, Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Pour la SAS Atelier d'Archéologie Alpine

Atelier d'Archéologie Alpine
521 route de Banges
74540 ALLEVES
RCS d'Annecy 839 469 301

Laurent D'Agostino



Autorisation d'étude archéologique

La ville d'Albertville

Propriétaire des parcelles cadastrales suivantes faisant partie des édifices médiévaux de Conflans

- parcelle AM 176 (maison rouge)
- parcelle AM 83 (château rouge)
- parcelle AL 132 (château de Manuel de Locatel)

et des voies de communication dans lesquelles sont aménagées les portes Tarine, de Savoie et la poterne du château rouge

Autorise

Mme Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS, en sa qualité d'archéologue,
Directrice de la SAS Atelier d'Archéologie Alpine. Adresse : 521 route de Banges. 74540 Allèves
Immatriculée au RCS d'Annecy : 839 469 301

à mettre en œuvre sur les édifices médiévaux de Conflans une étude archéologique du bâti dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVe siècle), du Rhône à la Durance », projet autorisé par le Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (autorisation préfectorale n° 2020/501). L'autorisation du propriétaire est accordée jusqu'au 31/12/2022 et fera éventuellement l'objet d'un renouvellement.

Les recherches archéologiques spécifiques aux édifices de Conflans porteront sur :

- l'analyse archéologique et architecturale des fortifications et des accès (portes et poternes) ;
- les dispositifs défensifs et particulièrement les ouvertures de tir.

Pour ce faire, les techniques mises en œuvre seront les suivantes :

- relevé de certaines élévations, par technique de photogrammétrie et/ou de relevé manuel. Ces relevés n'auront aucune incidence sur la conservation des maçonneries et ne porteront aucune atteinte aux sols.
- relevé topographique.
- photographie des organes défensifs et architecturaux.
- description des vestiges.

Le propriétaire autorise la diffusion des données produites dans le cadre de cette étude (relevés, plans, photographies) à des fins scientifiques, quel qu'en soit le support de diffusion (article dans une revue scientifique, livre, actes de colloque...).

Le propriétaire sera destinataire du rapport annuel dans lequel seront consignés les résultats de l'étude de certains éléments de Conflans en version numérique. En cas de publication des résultats, il recevra également un tiré à part papier ou numérique de la publication.

Fait en deux exemplaires à Albertville,

Le propriétaire (date et signature)

le 20.10.21

Pour la SAS Atelier d'Archéologie Alpine

Atelier d'Archéologie Alpine
521 route de Banges
74540 ALLEVES
RCS d'Annecy 839 469 301

Evelyne Chauvin-Desfleurs

ATELIER D'ARCHÉOLOGIE ALPINE
521 route de Banges – 74540 Allèves
N° d'enregistrement au RCS d'Annecy : 839 469 301 –
Siret : 839 469 301 00015 – Code APE : 7490B
Opérateur agréé pour l'archéologie préventive
<http://atelier-archeo-alpine.com/>
e-mail : contact@atelier-archeo-alpine.com



Autorisation d'étude archéologique

M. Stéphan DOR

Propriétaire des parcelles cadastrales suivantes faisant partie du château de Miolans
- parcelle BI 157 (haute cour du château)

Autorise

M. Laurent D'AGOSTINO, en sa qualité d'archéologue,
Président de la SAS Atelier d'Archéologie Alpine. Adresse : 521 route de Banges. 74540 Allèves
Immatriculée au RCS d'Annecy : 839 469 301

à mettre en œuvre sur le site du château de Miolans une étude archéologique du bâti dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècle), du Rhône à la Durance », projet autorisé par le Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (autorisation préfectorale n° 2020/501).

Les recherches archéologiques spécifiques au château de Miolans porteront sur :

- l'étude archéologique et architecturale du site ;
- les dispositifs défensifs et particulièrement les ouvertures de tir.

Pour ce faire, les techniques mises en œuvre seront les suivantes :

- relevé de certaines élévations du château, par technique de photogrammétrie et/ou de relevé manuel. Ces relevés n'auront aucune incidence sur la conservation des maçonneries et ne porteront aucune atteinte aux sols.
- relevé topographique.
- photographie des organes défensifs et architecturaux.
- description des vestiges.

Ponctuellement, le relevé photogrammétrique des élévations mettra en œuvre un drone radiocommandé piloté par un photographe professionnel expérimenté dont l'activité est autorisée par la Direction générale de l'Aviation Civile :

M. Jocelyn Laidebeur – Buttermilk

15 square Alfred Boucher. 73100 Aix-les-Bains

Siret n° 453 336 554 00028

La mise en œuvre du vol sera coordonnée par Laurent D'Agostino, dans le respect de la vie privée des habitants des abords du château et de la sécurité des visiteurs.

Le propriétaire autorise la diffusion des données produites dans le cadre de cette étude (relevés, plans, photographies) à des fins scientifiques, quel qu'en soit le support de diffusion (article dans une revue scientifique, livre, actes de colloque...).

Le propriétaire sera destinataire du rapport annuel dans lequel seront consignés les résultats de l'étude de Miolans en version numérique. En cas de publication des résultats, il recevra également un tiré à part papier ou numérique de la publication.

Fait en deux exemplaires à Saint-Pierre-d'Albigny,

Le propriétaire (date et signature)

Le 16. 05. 2020
Stéphan Dor

Pour la SAS Atelier d'Archéologie Alpine

Atelier d'Archéologie Alpine
521 route de Banges
74540 ALLEVES
RCS d'Annecy 839 469 301



Laurent D'Agostino



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE SAINT DENIS EN BUGEY**

N°51/2020

ARRETE TEMPORAIRE

**PORTANT AUTORISATION D'EFFECTUER
DES RELEVES ARCHEOLOGIQUES**

Nous, Pascal COLLIGNON, Maire de la Commune de Saint Denis en Bugey (Ain)

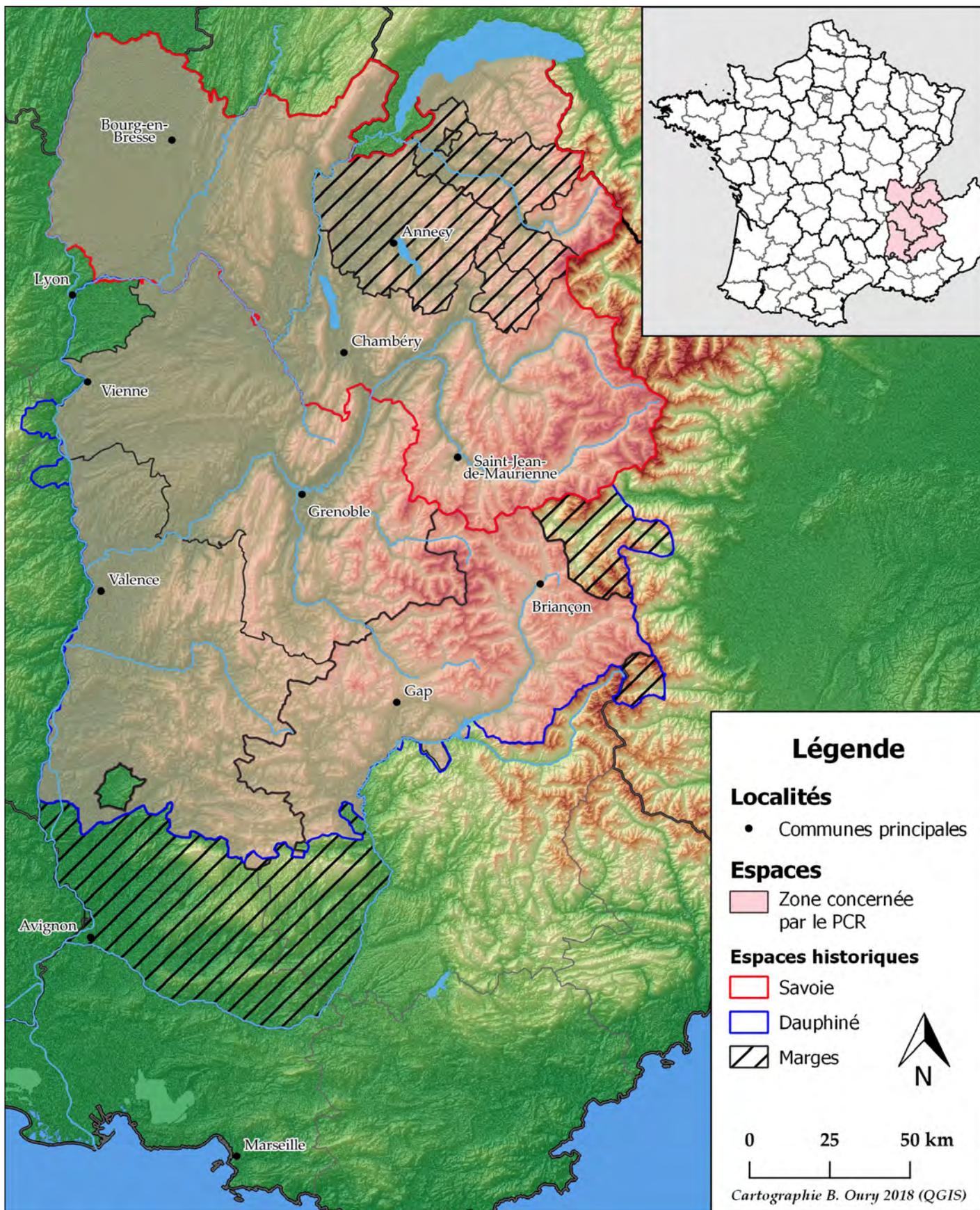
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code pénal, notamment son article R.610-5 ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu la demande en date du 10 juin 2020, faite par Evelyne CHAUVIN-DEFLEURS, archéologue sollicitant l'autorisation d'effectuer une session de relevés archéologiques ;
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des usagers de la route et des visiteurs du Site de la Tour ;

ARRETONS

- Article 1 :** Le demandeur est autorisé à pratiquer des relevés archéologiques (plan des structures et de la topographie, relevé photogrammétrique des élévations de la tour) au niveau de la parcelle cadastrée sous le n°AH 99.
- Article 2 :** Le permissionnaire ou un mandataire du demandeur est autorisé à utiliser un drone, uniquement dans le cadre des relevés. L'utilisation de ce dispositif sera subordonnée au strict respect des lois et règlements régissant cette activité.
- Article 3 :** Le demandeur est autorisé à pénétrer dans l'édifice de la Tour de Saint Denis en Bugey, uniquement accompagné par un élu ou un employé communal.
- Article 4 :** Tout manquement à une obligation de prudence, de sécurité ou réglementaire entraînera l'annulation de la présente autorisation.
- Article 5 :** La présente autorisation est consentie pour la période du :
MERCREDI 01 JUILLET 2020 AU LUNDI 31 AOUT 2020
- Article 6 :** Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage ou de notification.
- Article 7 :** Monsieur le Maire de Saint Denis en Bugey, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ambérieu en Bugey, la Police Municipale de Saint Denis en Bugey, le demandeur, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Faits à Saint Denis en Bugey, le 30 juin 2020
Le Maire
Pascal COLLIGNON





Territoires couverts par les investigations du PCR « Fortifier les Alpes au Moyen Âge ».

Remerciements :

Ce rapport d'activité s'inscrit dans la suite logique des recherches en castellologie initiées depuis les années 70 et reste tributaire des résultats produits des différents programmes antérieurs. Le Présent PCR entend rassembler toute la documentation produite sur les châteaux en milieu alpin afin de tenter d'en élaborer une synthèse et une base de données facilement accessible aux chercheurs et agents du patrimoine.

Durant ces quatre années de projet, les investigations commencées en 2019 sur les thèmes prédéfinis ont pu se poursuivre. Chacun a pu, durant les réunions trimestrielles, suivies tant bien que mal malgré un contexte très défavorable aux rassemblements, discuter de l'organisation et du sens donner au récolement des données afin de constituer la base de données dont la conception est en cours.

Toute l'équipe du PCR, adressons tous nos remerciements au Service Régional de l'Archéologie Auvergne-Rhône-Alpes incarné par M. le Conservateur Karim Gernigon ainsi qu'au Service Régional de l'Archéologie Provence-Alpes-Côte-d'Azur, incarné par M. le Conservateur Xavier Delestre pour le soutien scientifique comme financier et la confiance accordés pour la mise en place de ce projet pour l'année 2019. Nous remercions aussi tout spécialement Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, Laure Devillard, Jean-Pierre Legendre, Bernard Gely, Christophe Gilabert, Robert Royet, Emmanuelle Boissard, Marie-Pierre Feuillet, Laurence Olivier, Jules Ramona, Julian Castelbou ainsi que Federica Sacchetti pour leur aide et leur soutien dans l'élaboration et le suivi de notre PCR.

Nous adressons aussi notre reconnaissance aux Conseils départementaux de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi qu'à la Délégation Régionale du CNRS et au Laboratoire du Ciham pour le soutien financier important qu'ils ont accordé à notre projet.

Nous remercions également tous ceux qui ont acceptés de nous accompagner en portant financièrement notre projet : le CNRS qui par le biais du Laboratoire du CIHAM – UMR 5648, en les personnes de Pierre Dimoyat, Anne-Marie Helle et Elsa Capdevielle, gère les subventions du Ministère de la Culture et du département de l'Isère ; les associations ADRAS, ALPARA et ESPAHS qui gèrent respectivement les subventions du département de la Savoie, de l'Ain, de l'Isère et de la Haute-Savoie. Notre gratitude est particulièrement dirigées vers Pierre-Jérôme Rey, Sébastien Nieloud-Muler, Colette Laroche, Vincente Voisin, Joël Serralongue, Marie-Christine Lebascle et Michèle Chevrier.

J'exprime particulièrement tous mes remerciements à tous les membres du PCR qui, impliqués dans ces recherches et investigations, font preuve d'un dynamisme et œuvrent à l'élaboration de nouveaux outils d'analyses et de collecte des données archéologiques et historiques liées au fait castral dans les Alpes.

A tous un immense merci !

SECTION 2

Rapport scientifique d'activité

1 Présentation de l'opération

Débuté en 2019 par une année probatoire, le Projet Collectif de Recherches « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe siècles) : du Rhône à la Durance » a obtenu une autorisation pour un programme triennal jusqu'en 2022. Fédérant plusieurs chercheurs rhône-alpins d'horizons différents autour de la thématique de l'occupation castrale dans les anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné, il permet d'organiser les initiatives de recherches ainsi que de poursuivre des chantiers ouverts avec les débuts de l'archéologie médiévale et de proposer des synthèses à niveau d'échelle varié.

1.1 Description et objectifs du PCR

Le Projet Collectif de Recherche s'intéresse à un sujet qui n'est pas neuf mais qui nécessite de se réactualiser à l'aune des nouvelles découvertes et grâce aux possibilités offertes par les nouvelles techniques d'investigation et les nouvelles technologies. Le constat par plusieurs chercheurs, en particulier de jeunes docteurs, d'une convergence d'intérêt autour des questions castrales, sur l'origine et l'évolution des sites fortifiés dans le quart sud-est de la France, et plus particulièrement en zone montagneuse, nous a encouragé à proposer un projet de Programme Collectif de Recherche concernant ces thématiques. Il permettrait de rassembler les chercheurs autour de thématiques et de dynamiser la recherche en castellologie alpine, laissée quelque peu à l'abandon ces dernières décennies. L'aire géographique concernée par le PCR, située entre le Rhône et la Durance, comporte les départements actuels de l'Ain (01), des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes (05), de la Drôme (26), de l'Isère (38), de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74), qui correspondent globalement aux territoires médiévaux du Dauphiné et de la Savoie, y compris leurs marges (Faucigny, Genevois, Valentinois, Marquisat de Provence, Dauphiné transalpin).

Le projet regroupe des personnes d'horizons divers, entre jeunes chercheurs au Ciham UMR 5648 (L. Benoit, L. d'Agostino, B. Oury), chercheurs plus expérimentés autant archéologues qu'historiens (J.-M. Poisson, A. Kersuzan, M. Bois), acteurs de la conservation du patrimoine (A. Clavier, J.-P. Moyne) et archéologues en préventif (E. Chauvin-Desfleurs, L. d'Agostino, D. Billoin, B. Oury). Le groupe a été régulièrement augmenté d'autres personnes qui ont participé activement aux recherches ou ont proposé des contributions plus ponctuelles (notices, études de site, etc.).

Les perspectives de recherches s'insèrent en premier lieu dans un cadre global de rassemblement des données, tant archéologiques qu'historiques, sur les sites fortifiés de l'aire géographique étudiée au sein d'une base de données à laquelle sera associé un référentiel des datations scientifiques (C14, dendrochronologie, etc.) connues sur le milieu castral de notre aire d'étude. Il s'agit de rassembler et de mettre à disposition les résultats de recherches anciennes, ayant bénéficié de programmes de recherche entre 1980 et 2000 autant que ceux de travaux récents. La finalité de la constitution de cette base de données est une publication en ligne via un SIG. Cet outil sera utile à la fois aux chercheurs, puisqu'il rendra disponible des données souvent éparpillées voire inaccessibles, à la carte archéologique nationale, aux acteurs de la mise en valeur et de la conservation du patrimoine, mais également au tout public qui pourra se rendre compte de la diversité, de la complexité et de l'intérêt du patrimoine médiéval fortifié des Alpes. C'est dans ce

contexte, pour opérer le lien entre les études plus anciennes et les nouvelles données acquises et à acquérir que le projet est mis en place avec pour élément central le château montagnard. Son élaboration, en prenant en compte les spécificités et l'importance culturelle d'un tel sujet, répond à un questionnement spécifique et une méthodologie propre est à mettre en place. D'un point de vue pratique, nous distinguerons la méthodologie générale du PCR, déjà mise en œuvre en 2019, de celle suivie année après année, s'adaptant au contexte et aux opportunités qui nous sont données.

1.2 Spécificité du sujet et importance scientifique

Les sites castraux entrant dans le corpus d'étude sont nombreux et prennent des aspects divers tant au niveau de leur architecture (mottes, enceintes, tours, maisons fortes, bâties, etc.) que de leur nature juridique. Les caractéristiques les rapprochant sont la présence de structures fortifiées quelles qu'elles soient – de la simple levée de terre au rempart flanqué de tours et d'ouvrages défensifs – et la topographie de type montagnarde, avec un relief plus ou moins marqué suivant les sites. Les sites de l'Ain, en particulier ceux du Bugey sont, par exemple intégrés dans le corpus, car malgré le fait qu'ils soient situés sur un massif jurassien, ils présentent des caractéristiques topographiques similaires aux sites alpins et sont situés à la frontière des deux principautés étudiées. Ils sont notamment le théâtre des guerres delphino-savoyardes du XIIIe au XIVe siècle².

La chronologie sur laquelle s'étend les recherches du PCR est relativement large puisqu'elle débute au commencement du Moyen Âge (Ve siècle) et s'achève onze siècles plus tard au moment de l'apparition des techniques de fortification modernes à la fin du XVIe siècle. Ces dernières bouleversent définitivement l'aspect des châteaux dont certains sont abandonnés et d'autres modifiés pour devenir des Forts ou des Citadelles. Cette chronologie large nous permet d'aborder à la fois la genèse de l'architecture castrale privée des alentours de l'an mille, ainsi que ses fondements avec les forteresses publiques des époques tardo-antiques et du haut Moyen Âge, mais aussi la fin de leur mise en place à cause des nouvelles techniques de sièges qui entraînent des modifications architecturales d'adaptation et bouleversent complètement l'aspect et l'emploi des châteaux.

Scientifiquement, envisager les sites castraux alpins de manière globale nous permet d'observer les différentes politiques d'occupation du territoire alpin sur un temps long et d'essayer de percevoir et de mettre en lumière des tendances comme l'adaptation au milieu montagnard ou au contraire les tentatives d'annuler artificiellement les contraintes environnementales et topographiques. Le rassemblement en un même lieu de toute la documentation scientifique connue pour chaque site poursuit un double objectif.

D'abord la constitution d'une base de données contenant à la fois des données informatives (localisation, état, description, etc.) et des données documentaires (iconographie, plans, rapports, analyses, datations, topographie, etc.) donnera des possibilités d'interrogations sur l'ensemble du corpus. Le temps auparavant alloué à collecter ces données éparpillées pourra servir à l'analyse des données et donc aboutir à des résultats de qualités. D'autre part, cela donnera la possibilité de réaliser certaines études sur un corpus conséquent pour lesquels, en temps normal, les données n'étaient pas accessibles ou noyées dans la masse.

2 Kersuzan 2005.

Ensuite, la publication de cette documentation par une solution numérique (SIG en ligne) favorisera la circulation des données entre chercheurs, mais aussi auprès des professionnels de l'archéologie ou de la conservation du Patrimoine. Le grand public est aussi visé par cette publication qui rendra compte de la diversité, de la complexité et de l'intérêt du patrimoine médiéval fortifié des Alpes, mais il reste encore à définir le cadre plus restreint à lui appliquer afin que la base de données ne serve pas, par exemple, de référence pour les détectoristes. Un accès plus restreint à la base de données du SIG est une solution envisagée (par exemple restreindre l'accès en mode public aux seules données informatives).

1.3 Problématique de la recherche

Au-delà du rassemblement des données et de la mise en place d'une base de données, le PCR sera orienté selon trois axes de recherches qui tentent d'observer le phénomène de fortification de l'espace montagnard alpin sous divers aspects.

1 /Directement inspiré des sous-axes 1 et 2 de l'axe 11 de la programmation nationale et des résultats obtenus sur les sites jurassiens, le premier thème souhaite reprendre le dossier des fortifications sur lesquelles une occupation ancienne est attestée (tardo-antique, mérovingienne, carolingienne). Elles sont a priori peu nombreuses et l'échelle large du PCR permettra une confrontation des données indispensable à la compréhension de cette période. Il semble également judicieux d'associer à ce thème la question des forteresses publiques et de leur changement de statut.

2 /À l'inverse, s'appuyant sur un nombre de sites conséquent, issu des inventaires menés jusqu'à présent, des différents travaux de recherches de terrain et des éditions de textes, le deuxième thème envisage un traitement neuf des données afin de progresser sur les questions de définition. Cette problématique pourrait prendre plusieurs angles d'attaque :

- Les premiers châteaux et leur morphologie avec notamment la reprise du dossier des mottes castrales : motte castrale versus rocca, motte double, motte ou maison forte.

- Les bâties (ou bastides) : en s'appuyant sur les travaux récents en archéologie préventive et en abordant une approche comparée des sources textuelles notamment entre Dauphiné et Savoie, on espère affiner la compréhension de ce type de site et dépasser le schéma d'interprétation qui en fait une fortification temporaire, née dans le contexte du conflit delphino-savoyard, évoluant vers une forme pérenne.

- Les maisons fortes et les résidences des élites rurales et urbaines : relecture de l'abondant corpus déjà constitué pour affiner l'interprétation de ces édifices. On s'intéressera plus spécifiquement à la question du statut (maison/maison forte/forteresse/château) et à son évolution dans le temps en associant cette approche à celle de la place sociale de ses détenteurs. La question des maisons fortes dans les villes et les bourgs ne sera pas oubliée (sous-axes 3 et 4 du programme 11).

3 /Un dernier thème envisage de se pencher sur la question de la morphologie des ensembles castraux et notamment sur l'organisation des enclos (*recet*, *receptum* dans les textes) et sur leurs fonctions. En confrontant les nombreux plans déjà réalisés aux mentions dans les textes, en s'appuyant sur les sites étudiés de manière approfondie, on tentera de mieux comprendre l'usage de

ces différents espaces, leurs relations et les circulations entre eux, la manière dont ils pouvaient être défendus en cas d'attaque. Des liens avec l'aspect typo-chronologique et en particulier l'adaptation aux techniques de l'artillerie sont à prévoir, associés à une interrogation sur l'impact de la politique du royaume de France dans ces évolutions (guerre de Cent Ans, routiers, guerres d'Italie).

1.4 Méthodologie générale

La méthodologie générale du PCR consiste à rassembler toutes les données disponibles pour chacun des sites du corpus afin de les intégrer à une base de données. Plusieurs étapes sont à respecter pour mener efficacement cette tâche.

Dans un premier temps, le travail se concentrera sur la localisation des données qui sont de nature et de supports divers (rapports, mémoire, analyse, articles, etc.) ainsi que sur leur rassemblement de manière cohérente (numérisation, copie, lien bibliographique, etc.). Des visites de terrain sont à prévoir pour combler les lacunes de données manquantes (relevé photographique général ou de structures particulières, etc.) ou actualiser l'état des lieux. Des analyses C14 ou dendrochronologiques pourront également être réalisées pour étoffer les datations de certains sites. Une recherche systématique dans les sources historiques, pour pouvoir les croiser avec les sources archéologiques sera mise en place, en particulier la rubrique des *opera castris* dans les comptes de châtelainie ou bien encore les visites et contre-visites des maîtres d'œuvres ou les prix-faits de réparation des châteaux.

Ensuite vient la mise en forme des données qui est conditionnée par l'architecture de la base de données. Cet aspect est à prendre en compte dès le départ pour obtenir des entrées homogènes dans leur contenu, car très chronophage. L'architecture de la base de données étant créée, la mise en place des premiers enregistrements et versements pourra bientôt débuter.

En parallèle au rassemblement des données et à leur mise en forme et intégration dans la base de données, des recherches fondées sur cette documentation seront menées selon les axes définis. Elles apporteront des éclairages nouveaux et aideront à répondre aux problématiques posées dans ce cadre. Ces études reposent sur le comparatisme à grande échelle permis par l'élaboration de la base de données, mais aussi de la synthèse des connaissances acquises. Elles donneront lieu à des publications de nature diverses (colloques, Table ronde, Journée d'étude, expositions, publications dans une revue).

Enfin, la dernière étape est la publication des données de la base constituée sous la forme d'un SIG en ligne accessible. Les modalités de mise en œuvre du SIG assez complexes pour assurer sa pérennité sur le long terme seront définies lors de l'année probatoire. Le résultat cartographique facilitera également l'étude en fournissant de nouvelles données topographiques et géographiques et permettra de replacer tous les sites dans leur contexte environnemental tout en assurant une vision globale ou zonale des châteaux alpins. L'affichage SIG participera à la création de nouvelles données jusqu'alors difficile à mettre en œuvre (par exemple l'inter visibilité des sites) et permettra de proposer de nouvelles approches des problématiques castrales.

Dans ce rapport final d'opération, il s'agira de faire le bilan de ce premier programme triennal courant des années 2020 à 2022 en établissant les synthèses des résultats des recherches en cours ou achevées mises en œuvre.

2 Bilan général d'activité 2019-2022

L'activité du PCR se décompose en deux temps distincts : les réunions trimestrielles et entre ces réunions. Le premier temps sert tout d'abord à planifier et coordonner les actions de chacun et organiser les actions du PCR, mais c'est aussi un espace de discussion et de confrontation des données acquises. Le second temps est alloué à la réalisation des actions de recherche, de rassemblement de la documentation et la création de solutions logistiques concernant la base de données.

2.1 Réunions trimestrielles

Tout au long de ces trois années de recherche qui étaient propices au relâchement compte tenu de la situation sanitaire du pays entre 2020 et 2022 ainsi que des périodes de confinement qui n'ont pas facilité la mise en œuvre des recherches, la cohésion du groupe de chercheurs au sein du PCR n'a pas diminué. Pour maintenir le lien entre chacun et organiser, programmer, planifier nos différentes actions des réunions ont été organisées approximativement tous les trimestres selon les disponibilités de chacun, en visio comme en présentiel. Ces réunions ont permis de fixer nos objectifs et de s'en rapprocher le plus possible tout en considérant les éléments pouvant les faire évoluer. La contribution et l'assiduité de chacun des membres y a été remarquée et le bon fonctionnement du PCR tient en partie à cette motivation de créer un projet en commun et de discuter régulièrement de son avancée et évolution.

De nombreux lieux ont accueilli ces réunions (Lyon, Grenoble, Vienne, Duingt, Clermont-en-Genevois) qui ont été un vecteur de rencontre et de partage de connaissances et de données entre chercheurs. Des visites sur site ont pu être organisées à ces occasions pour voir l'état de certains vestiges ou observer le résultat de fouilles en cours.

2.2 Mise en place de la base de données

Benjamin Oury

Le projet de mettre en place une base de données rassemblant toutes les informations connues et collectées sur chacun des sites fortifiés de la zone de recherche est présent dès le commencement du PCR. En effet, pour collecter et agencer efficacement nos données et de manière uniforme, il fallait nécessairement avoir une grille préalablement conçue. Celle-ci a été établie au fil des discussions et des partages d'expérience des uns et des autres. Il a fallu d'abord arrêter un modèle conceptuel (quel langage informatique utiliser, quels logiciels employer, etc.) puis construire l'architecture théorique de cette base afin qu'elle remplisse nos objectifs. Enfin, il a fallu concevoir des outils de saisie (formulaires) pour faciliter l'enregistrement des données par tous les membres du PCR, quel que soit son niveau en informatique.

2.2.1 Élaboration de la base de données

Notre travail de réflexion sur la mise en place de notre base de données a débuté par une présentation détaillée de la base de données rassemblant les châteaux de Haute-Savoie réalisée dans le cadre du projet AVER³ « Des montagnes de châteaux » par Laurent D'Agostino qui a participé activement à son élaboration. Nous voulions nous servir de l'expérience de ce projet car très proche de ce que nous voulons réaliser.

Après discussions et retours d'expérience des membres du PCR, l'emploi du logiciel File Maker, pourtant très utilisé en archéologie et notamment par le projet AVER, a été écarté car cela limite les moyens de diffusions et d'accès et empêche tout projet de transversalité avec d'autres disciplines n'utilisant pas ce logiciel. Il a été finalement choisi de créer une base de données interrogeable en langage SQL (Structured Query Language) via des formulaires au format .csv, ce qui permettra une grande flexibilité quant à l'utilisation et la publication des données (site web, logiciel de SIG par des imports WMS). La base de données sera gérée par un SGBD (Système de Gestion de Base de Données) gérant le SQL et s'intégrant bien dans les interfaces SIG, comme PostgreSQL ou SQLite, ce qui a l'avantage de ne pas utiliser de logiciels avec des licences propriétaires et payantes (comme Access ou File Maker).

2.2.2 Constitution de l'architecture et analyse de base

L'architecture de notre base de données pour qu'elle soit valide et pérenne devait répondre à nos besoins immédiats (inventaire des sites fortifiés, des sources, de la bibliographie, etc.) mais aussi à des exigences futures auxquelles nous ne pensons pas forcément dans l'immédiat. Un long travail de projection a été entrepris pour envisager tous les cas de figure avant de choisir de s'appuyer sur les expériences passées, notamment de la constitution de la base AVER qui est relativement exhaustive et complète dans les aspects abordés (taille des matériaux, éléments architecturaux remarquables, etc.). Le but était aussi d'adapter notre base afin de pouvoir réutiliser les données de la base de Haute-Savoie pour alimenter la notre, avec l'accord de leurs auteurs.

L'architecture créée selon ce cahier des charges présente donc pas moins de 37 tables afin de fractionner au maximum l'information et de garantir une fluidité dans les réponses aux requêtes formulées lors de l'utilisation de la base. Certaines tables comme celles recensant les sites seront les premières à être alimentées alors que certaines ne seront pas utilisées dans un premier temps pour la majorité de notre corpus dans l'attente de recherches et de documentation plus poussées à leurs sujets. Seuls les sites de Haute-Savoie déjà bien renseignés durant le projet AVER – Des montagnes de châteaux pourront être entrés de manière quasi complète. Ce fonctionnement permet à la base de s'enrichir à l'aune des résultats des recherches entreprises, ce qui donne la possibilité de l'alimenter même après la fin du PCR⁴, mais aussi de prendre en compte les nouvelles découvertes sur des sites déjà intégrés dans la base de longue date ou d'en réviser les informations.

Pour tester l'intégrité et le bon fonctionnement de cette base, nous avons réalisé une analyse de base selon la méthode Merise à l'aide du logiciel libre AnalyseSI fonctionnant sous Java⁵ (**fig. 1**).

3 AVER, Anciens Vestiges en Ruine – des montagnes de châteaux Projet n° 107 financé dans le cadre du Programme de coopération transfrontalière 2007-2013 Italie-France (Alcotra). Pour plus de précisions voir notamment D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012.

4 Une possibilité étant à terme, de permettre à tous les chercheurs travaillant sur cette thématique de pouvoir alimenter la base avec les résultats de leurs recherches de manière collaborative.

5 <http://www.launchpad.net/analyses>. Logiciel créé par Loïc Dreux.

Ce logiciel permet de modéliser la base en représentant toutes les connexions entre les tables et de symboliser les liens de cardinalités qui existent entre elles. Concrètement, cela permet de savoir rapidement si les différentes informations présentes dans les tables peuvent être mises en lien rapidement ou non et d'appliquer les modifications nécessaires. Cela permet aussi de savoir quel type de table doit être créé pour faire le lien entre deux autres tables selon leurs liens de cardinalité.

Le logiciel permet la vérification des connexions entre les tables et la validation du dictionnaire d'attribut, c'est à dire que chacun des champs de la base de données soit bien encodé selon son type (Nombre entier, Réel, texte, date, etc.). En plus de créer le modèle conceptuel de données (MCD – **fig. 2**), AnalyseSI permet de le transposer en modèle physique de données (MPD – **fig. 3**), en modèle logique (MLDR – **fig. 4**), qui indiquent les liens entre les tables et sur quels champs ils peuvent porter, et en langage SQL pour PostgreSQL facilitant sa création (**fig. 5**).

La base de données finalisée se composera donc de 37 tables de différentes natures. Les premières à être renseignées seront celles qui ont trait à la description administrative des sites (localisation, statut, description générale, etc.). Certaines tables regroupent les informations liées à la description architecturale des édifices à différents niveaux (du général au plus précis), d'autres sont liées à la documentation graphique des sites (photographies, plans, iconographie) et enfin la dernière grande catégorie de tables concerne la documentation connue et disponible généralement produite par la recherche (bibliographie, sources, éléments de datation, etc.). Ces différentes tables seront alimentées par l'importation de formulaires de saisie au format CSV directement dans la base PostgreSQL.

Les tables contenant des données géographiques (localisation des sites, localisation des communes, départements et régions, espaces dans lesquels ils sont insérés, etc.) sont traitées différemment car les informations de géolocalisations ne sont pas gérées de la même manière que les données non spatiales par PostgreSQL. Ces tables seront importées dans la base de données via le logiciel QGIS qui peut se connecter à une base PostgreSQL via l'extension PostGIS qui gère les données géoréférencées pour PostgreSQL.

Enfin, des tables contenant des données génériques en liste closes ou peu évolutives, comme la liste des communes de notre espace de recherche ou celle des outils dont nous pouvons potentiellement déceler la trace sur les matériaux de construction, ont été créées afin de faciliter l'accès à cette information qui peut être liée à plusieurs tables de données.

2.2.3 Formulaires de saisie

Pour faciliter le travail collaboratif dans la saisie des différentes données disponibles pour chacun des sites de notre corpus une série de formulaires ont été mis en place avec le logiciel de calcul de la suite LibreOffice, Calc qui est un logiciel libre. Ceci a l'avantage de ne dépendre d'aucun format propriétaire qui ralentit ou bloque souvent le travail collaboratif si tous les participants ne possèdent pas la licence du logiciel en question. Chacun peut télécharger le logiciel librement, sans contrainte car il s'adapte à tous les systèmes d'exploitation et permet une inter-compatibilité des fichiers.

Le choix d'un tel logiciel offre plusieurs avantages pour ce genre de saisie. D'abord c'est un outil de travail que les chercheurs connaissent un minimum et qui est facile de prise en main. Ensuite grâce aux liens qui peuvent être créés entre les cellules d'un même document, mais aussi entre les feuilles de calcul d'un même document voire de plusieurs, il est possible de recréer

virtuellement le fonctionnement de la base de données et donc de générer, au moyen de formules plus ou moins complexes, les clés primaires et étrangères qui sont primordiales pour le bon fonctionnement de la base. Enfin, pour éviter les erreurs de saisie (caractéristiques sensibles à la casse, fautes de frappe, etc.) des tests de validité ou des listes de valeurs autorisées peuvent être appliqués à certaines colonnes. De la même manière, les parties du formulaire qui s'auto-alimentent en fonction des données insérées dans les champs de saisie peuvent être verrouillées pour éviter toute mauvaise manipulation.

Au total, six formulaires différents ont été créés, selon les catégories de données (administratives, géographiques, documentaires, descriptives, iconographiques). Chaque formulaire se compose de sous formulaires (feuilles de calculs) représentant chacun une table de la base de données (**fig. 6**). Les données saisies seront régulièrement importées dans la base de données SQL en les convertissant en fichier CSV que gère très bien PostgreSQL et des sauvegardes seront périodiquement exécutées, notamment avant et après chaque importation. Cela permettra d'éviter la perte de données lors de cette manipulation et donnera la possibilité de tout retourner en arrière en cas de mauvaise manipulation.

2.2.4 Méthodologie d'utilisation des formulaires de saisie de la base de données

La base de données du PCR Fortifier les Alpes fonctionne en langage SQL pour des raisons de facilité de stockage et de la multiplicité des usages que l'on peut en faire. Cependant, ce type de langage n'est pas facile à maîtriser et demande une formation spécifique pour pouvoir programmer avec. Afin que tous les participants du PCR puissent enrichir cette base de données de la manière la plus simple possible, il a été décidé de créer des formulaires de saisie sous tableur qui seront implémentés régulièrement dans la base de données. Ces tableurs sont d'une manipulation simple et accessibles à tous, mais les fonctionnalités impératives à la mise en place de la base de données nécessitent certaines configurations, manipulations et informations préalables. C'est ce que nous allons aborder ici, comme dans un manuel d'utilisation.

2.2.4.1 Logiciel et configuration requise :

Dans le but de rendre la participation possible à un maximum de personnes, les logiciels propriétaires du type Microsoft Excel, bien que très performants, ont été proscrits. Pour réaliser ces formulaires et les utiliser, il faut disposer de la dernière version de la suite bureautique LibreOffice (téléchargeable ici : <https://fr.libreoffice.org/download/telecharger-libreoffice/>). Cette suite bureautique est disponible en open source pour tous les OS (Windows, Linux et Mac)⁶ et très régulièrement mise à jour par une communauté importante, si bien qu'elle n'a que peu de choses à envier à d'autres suites.



⁶ Une utilisation avec Windows est toutefois vivement recommandée. Une utilisation optimale sur Mac ou Linux n'est pas garantie car les formulaires n'ont pas été testés avec ces OS.

2.2.4.2 Présentation des fichiers et recommandations préliminaires :

Les formulaires se présentent sous forme de feuilles de tableurs rassemblé dans cinq fichiers différents (**fig. 7**) qui sont liés entre eux et auxquels pourra s'ajouter d'autres formulaires selon étoffement de la base. À chaque feuille correspond une table de la base de données et sont présentées dans l'ordre de saisie (d'abord la première feuille du premier fichier, puis la seconde, et ainsi de suite).

-  **Ne jamais renommer les fichiers et veillez bien à ce qu'ils soient toujours placés dans le même dossier.** Si par mégarde, les fichiers sont renommés ou séparés, cela a pour conséquence de briser les liens qui les relient et donc de casser la dynamique des formulaires.

Pour s'éviter des manipulations superflues il est préférable de créer un dossier directement sur le bureau et d'y placer les cinq fichiers et de ne plus changer leur emplacement.

-  **Une fois la suite LibreOffice installée, il faut paramétrer les fichiers pour que leur ouverture se fasse bien avec LibreOffice Calc et non un autre logiciel de tableur déjà installé sur l'ordinateur.** Pour ce faire, effectuer un clic droit sur le premier fichier de la liste et sélectionner « Propriétés » dans le menu déroulant qui apparaît (**fig. 8**).

Dans la boîte de dialogue qui s'affiche, dans l'onglet « Général », sélectionner « Modifier » en regard de l'entrée « S'ouvre avec » (**fig. 9**).

Dans la fenêtre qui s'ouvre ensuite, sélectionner le logiciel LibreOffice Calc, reconnaissable avec sa petite icône représentant une feuille de calculs verte. Si elle n'apparaît pas directement dans la liste proposée, cliquer sur « Plus d'application ». Et enfin, validez votre choix en pressant le bouton « Ok » (**fig. 10**).

Puis, de retour dans la fenêtre précédente, sélectionner le bouton « Appliquer » pour appliquer ce changement à tous les fichiers de même type (donc à tous les autres fichiers .ods du dossier), puis cliquer sur « Ok » pour valider définitivement ce choix (**fig. 11**).

-  Lors de l'ouverture des fichiers dans LibreOffice Calc (ce qui peut mettre un peu de temps) un message d'attention est systématiquement rappelé dans les fichiers qui contiennent des liens vers d'autres fichiers (à partir du fichiers 2) : **Toujours autoriser ces mises à jour automatiques** qui permettent de prendre en compte les modifications réalisées sur le fichier lié.



La mise à jour automatique des liens externes a été désactivée.



Autoriser la mise à jour



En suivant ces trois étapes de configuration nécessaires, les fichiers et le logiciel sont configurés pour une utilisation optimale.

2.2.4.3 Informations à la saisie dans les formulaires

Chaque formulaire présente un code couleur en en-tête afin de renseigner au mieux l'utilisateur des actions qui lui sont demandées.

La première ligne en rouge clair  mentionne les champs des tables de la base de données. Elle n'est pas modifiable car elle n'est utile qu'à celui qui importera les formulaires dans la base de données (les champs vides de cette ligne ne sont pas importés dans la base, mais sont important pour ceux qui remplissent les formulaire pour minimiser le risque d'erreur de saisie).

La seconde ligne précise plus clairement les informations attendues dans ces champs. Les cases marquées d'un petit carré rouge en haut à droite indiquent que des informations complémentaires sont disponibles dans une infobulle qui apparaît lorsque le curseur de la souris survole la case (**fig. 12**).

Cette seconde ligne présente trois couleurs différentes :

- **Les cases (et colonnes) marquées de orange**  se remplissent automatiquement selon les critères saisis dans les autres cases. Elles sont verrouillées à la saisie et contiennent généralement les numéros identifiant des différents éléments mis en relation dans la table.
- **Les cases marquées de bleu**  indiquent que l'utilisateur devra choisir une valeur parmi celles proposées dans une liste déroulante. Pour la faire apparaître, il suffit de sélectionner la case à remplir et de cliquer sur la petite flèche qui est apparue sur la droite de la case (**fig. 13**). Attention, certaines listes déroulantes sont vides si certains champs ne sont pas remplis. *Par exemple le champ « Code INSEE » contient une liste vide tant que le champ « Commune » n'est pas rempli.*
- **Les cases marquées de vert**  peuvent être remplies librement. Toutefois, veillez à bien respecter les consignes de formulation ou de format qui sont parfois renseignées dans une infobulle (*comme pour les dates par exemple*).



Il est possible de compléter les données des lignes et colonnes en réalisant un « copier-coller » depuis une autre source de données (autre document tableur, texte). Pour ne pas écraser le formatage des cases il faut réaliser un **collage spécial** qui ne colle que les valeurs copiées et non le style qui leur est attribué.

Pour cela, réaliser un clic droit dans la zone à coller et sélectionner « Collage spécial » puis encore « Collage spécial... » dans le menu qui s'ouvre (raccourci : Ctrl+Maj+V, **fig. 14**).

Ensuite sélectionner « **Valeurs uniquement** » dans la boîte de dialogue qui s'est ouverte (**fig. 15**).

2.2.4.4 Description des formulaires

Chaque fichier Calc s'organise en feuilles représentant chacune une table de la base de données qu'il convient de détailler. Pour la majorité des sites, les données disponibles ne permettent pas forcément de remplir toutes les feuilles. Pour plus de clarté, voir tableau récapitulatif ci-dessous à corréliser avec le Modèle Conceptuel de Données (MCD) de la base de donnée en annexes.

2.2.4.4.1 Fichier _01_Sites.ods

– « Sites »

La première feuille nommée « Sites » (onglet en bas de la fenêtre de Calc, **fig. 16**) est la première qui doit être complétée pour enregistrer un site, puisqu'elle lui permet d'exister dans la base de données en lui attribuant un numéro unique. Pour éviter tout doublon et afin que le numéro soit parlant, celui-ci est constitué du code INSEE de la commune où il se trouve auquel on incrémente une unité à chaque site supplémentaire enregistré présent sur cette commune. Il permet donc, rien que par l'identifiant, de savoir dans quel département et dans quelle commune se trouve le site.

Par exemple la bâtie de Gironville aura comme numéro d'identifiant le **010071** s'il n'y a eu aucun site d'enregistré sur la commune d'Ambronay auparavant. Si deux sites avaient déjà été ajoutés à la base, le numéro associé à la bâtie de Gironville aurait été le **010073**.

– « Coordonnees »

La feuille « Sites » est liée à la suivante nommée « Coordonnées » car pour chaque site enregistré dans la première feuille, une ligne rappelant son identifiant est automatiquement créée dans la feuille « Coordonnées ». Cette dernière doit être complétée avec les coordonnées de chaque site en Lambert 93 (les décimales ne sont pas nécessaires, la précision au mètre est largement suffisante pour localiser un site). Ces coordonnées sont trouvables sur le site Géoportail en affichant la zone où se situe le site et en sélectionnant l'onglet « Outils cartographiques » dans la barre latérale de droite et le menu « Afficher des coordonnées » (bien paramétrer en sélectionnant Lambert 93 comme système de référence). Pour l'altitude (en NGF) la valeur données par les cartes IGN et par Géoportail est suffisante, mais si l'on dispose d'une mesure plus précise il faut la renseigner.

– « Lignee »

La feuille « Lignee » regroupe tous les lignages qui possèdent un site fortifié dans notre espace. Le formulaire est assez explicite quant aux informations à mentionner (nom du lignage, titre, date d'apparition du lignage, origine géographique, descriptif des armoiries). Chaque lignage ne doit être renseigné qu'une seule fois, il est inutile de refaire une entrée du lignage pour chacun des sites possédés par un lignage, ces informations sont enregistrées dans la feuille suivante.

– « *Lien_lignee_site* »

Dans cette feuille doivent être inscrites les sites possédés à un moment où à un autre par une ou plusieurs lignées. Chacune des lignes permet de rattacher un site à un lignage durant une période qui conviendra de préciser (bornes chronologiques) Chaque site peut avoir plusieurs lignées différentes à l'avoir possédé (cas de coseigneuries, ventes, donation, etc.) et une lignée peut posséder plusieurs sites.

2.2.4.4.2 *Fichier _02_Espaces.ods*

– « *Espaces* »

Dans cette feuille sont consignées toutes les caractéristiques de chacun des espaces associés à un site. Ce peut être une pièce (cuisine, écurie, *aula*, etc.) ou un ensemble (Tour maîtresse, basse-cour, etc.). Des précisions de mesures peuvent être données si elles sont connues.

– « *Phases* »

La feuille « Phase » détaille les différentes phases de construction observées à l'échelle d'un site. Chaque phase est associée à une borne chronologique basse et une borne chronologique haute pour la situer dans le temps et par rapport aux autres.

Par exemple, une phase de réparation située entre la fin du XIIIe siècle et le début du XIVE sera notée « XIIIe » en borne chronologique basse et « XIVE » en borne chronologique haute.

Pour chaque site, chaque phase ne doit apparaître qu'une seule fois dans cette feuille.

– « *Lien_Phases_espace* »

C'est dans cette feuille que chaque phase est rattachée à l'espace qu'elle concerne. Un espace peut comporter plusieurs phases et dans ce cas il faut créer une ligne pour chacune des phases observées dans cet espace. Il est important de compléter d'abord toutes les phases de construction à l'échelle du site dans la feuille précédente afin qu'elle soient disponibles dans la liste déroulante sur cette feuille.

– « *Type_phase* »

La feuille « Type_phase » permet de caractériser chacune des phases de construction à l'échelle d'un espace. Elle permet de décrire les techniques de mise en œuvre employées ainsi que les parties de l'architecture qui sont concernées par cette phase (parements, ouvertures, charpente, etc.). Une phase peut concerner plusieurs parties de l'architecture à la fois ; dans ce cas là, créer une ligne par type architectural concerné rattaché à la même phase de construction.

– « *Matériaux* »

Il est possible, dans cette feuille, de préciser les matériaux utilisés pour chacun des types de phases listés précédemment. Cela permet de déceler si des phases de construction utilisent

globalement les mêmes techniques et matériaux partout ou si les techniques et matériaux sont adaptées en fonction de l'espace ou du type architectural concernés. Si une partie architecturale comporte plusieurs matériaux (*par exemple dans le cas d'un parement refait à la fois avec des assises de briques et des assises de calcaire*), créer une ligne par matériaux.

– « *Trace_outil* »

Il en va de même pour la feuille « *Trace_outil* » qui permet de lister les traces de taille observées sur les matériaux mis en œuvre. Si aucune trace n'est décelée, ne pas créer de ligne.

2.2.4.4.3 *Fichier _03_Echafaudage_datation.ods*

– « *Echafaudage* »

Cette feuille permet de caractériser la présence d'un échafaudage lorsqu'elle est détectée. Elle permet de rattacher un site et une phase de construction du site à un type d'échafaudage. Si, lors d'une phase de construction plusieurs types d'échafaudages sont décelés, créer une ligne par type d'échafaudage rattaché au même site et à la même phase.

– « *Datation analyse* »

Dans cette feuille sont consignés les résultats des datations réalisées sur des éléments particuliers d'un site. Elle permet de rattacher chaque datation à son contexte de prélèvement (laboratoire d'analyse, élément daté, nombre d'échantillons) et de préciser la datation absolue obtenue tout en indiquant les bornes d'incertitudes ou, lorsqu'aucune datation absolue ne peut être donnée, un *terminus post quem* ou *terminus ante quem* (datation basse et datation haute). C'est dans cette feuille que les différents rapport d'analyse de datation rassemblés par Loïc pour la Haute-Savoie doivent être inscrits.

– « *Datation lien* »

Cette feuille permet de relier une datation avec une phase de construction ou d'occupation d'un site. Elle regroupe à la fois les datation absolues obtenues par analyse (listés dans la feuille précédente) et celles plus relatives déduites par l'étude du mobilier (céramique, numismatique, architecture...). Cela permet de regrouper et confronter les différentes méthodes de datation utilisées pour situer les différentes phases d'occupation et de construction d'un site et de pouvoir ainsi déceler une convergence ou au contraire des anomalies.

2.2.4.4.4 *Fichier _04_Sources_bibliographie.ods*

– « *Bibliographie* »

Dans cette feuille sont regroupés tous les ouvrages et articles qui font référence aux sites de u corpus. Ce sont les caractéristiques générales de ces ouvrages ou articles qui sont enregistrés ici et qui sont nécessaire à la constitution d'une bibliographie normalisée. Chaque ouvrage ne doit apparaître qu'une seule fois dans la liste. Lorsqu'il y a plusieurs tomes dans la série, ne pas indiquer le nombre de pages (laisser la cellule vide) et préciser les bornes des années d'édition. La case

« Observation » permet de décrire un car particulier, par exemple une réédition (*Exemple : pour un ouvrage de 1888 réédité en 1997, inscrire « 1997 » en année d'édition et « rééd. 1888 » dans la case observation*).

– « Lien_biblio_sites »

C'est ici que les liens entre un site et sa bibliographie sont réalisés. Il s'agit donc de sélectionner les éléments d'identification du site et de l'ouvrage ou article qui le mentionne tout en précisant les pages en question. La case « année » permet de préciser l'année d'édition à l'intérieur d'une tomaison éditée sur plusieurs années (comme c'est le cas du Regeste Dauphinois).

– « Lieu_conservation »

Cette feuille renferme les renseignements liés aux lieux de conservations des sources. Il faut essentiellement indiquer le nom de ce lieu et l'abréviation qui sera utilisée pour le mentionner (*par exemple ADI pour Archives départementales de l'Isère*). Bien préciser la ville où se situe le lieu de conservation et le pays. Un lieu de conservation ne doit apparaître qu'une seule fois (attention aux doublons). Cette feuille purement administrative est utile pour relier les sources à leur dépôt d'archive.

– « Sources »

Les renseignements d'identification et les caractéristiques des sources liées aux sites de notre corpus doivent être indiqués ici. Préciser le lieu de conservation (qui a dû être renseigné dans la feuille précédente auparavant pour pouvoir être sélectionné), la cote d'archivage, le type de source (liste fermée qui pourra être précisée et étendue), le type de support, le titre ou à défaut une courte description. Le nom de l'auteur ou de l'émetteur de la source pourra être renseigné lorsqu'il est connu ainsi que l'année de rédaction du document. Lorsqu'une date plus précise est connue, l'indiquer sous la forme JJ mois ou mois (*exemple 15 janvier*) dans la case précision date (ne pas rementionner l'année).

– « Lien_sources-sites »

Dans cette feuille sont précisés les liens entre une source et un site. Elle permet d'indiquer les folios ou peaux concernées par les mentions ainsi que de mettre en relation, si possible, une phase de construction avec une source.

– « Sources_editees »

Cette feuille permet de relier une source à une ou plusieurs éditions (même partielle). Pour cela, il faut impérativement indiquer les caractéristiques de l'ouvrage (auteur, titre, revue...) ainsi que le lieu de conservation de la source, sa cote et son titre ou brève description (champs déjà renseignés dans la feuille « Sources »). Préciser si l'édition de la source est partielle ou intégrale et préciser les folios ou peaux de la source concernés par l'édition ainsi que le volume, les pages et l'année d'édition.

2.2.4.4.5 Fichier _05_Photo_plan_icono.ods

Les renseignements sur les photos, les plans et l'iconographie liés aux sites du corpus sont stockés dans cette feuille. Pour le moment la stratégie de sélection de ces documents et leur modalités de stockage ne sont pas encore complètement définies.

– « Photo sites »

Dans cette feuille sont regroupées les informations relatives aux clichés d'ensemble de chaque site. Le nom du fichier, la légende associée à la photo ainsi que les crédits (auteur de la photo et année de prise de vue) doivent être impérativement renseignés. Les champs de sélection de commune et sites permettent de rattacher ces photos à un site dans la base de données.

– « Photo espaces »

Cette feuille est identique à la précédente mais permet de renseigner les informations concernant les clichés d'éléments particuliers rattachés à un espace du site précédemment créé dans le formulaire Espaces. Les champs de sélection permettent de rattacher directement le cliché à l'espace en question (et donc automatiquement au site en lui-même).

– « Plan site »

Dans cette feuilles, sont consignés les éléments relatifs aux plans ou relevés qui concernent l'ensemble d'un site. Outre le nom du fichier, la légende du document et les crédits qui lui sont associés (auteur et date de réalisation), il faut bien indiquer l'échelle sous la forme d'une fraction. Par les champs de sélection chaque document est relié au site qu'il concerne.

– « Plan espace »

Identique à la précédente, il faut ici indiquer les informations associées aux plans ou relevés concernant des espaces particuliers. Les champs de sélection permettent de rattacher le document à un espace d'un site.

– « icono site »

Les renseignements liés à un fichier contenant un document iconographique sont indiqués ici. Le nom du fichier, la légende et la description du document sont impérativement indiqués. S'il y a lieu il est important de mentionner le reproducteur du document. Les champs de sélection permettent de relier le document à un site et à un document d'archive. Il est alors utile, lorsque c'est possible, de préciser le folio ou la page où se trouve le document iconographique à l'intérieur de la source d'archive.

2.2.5 Solution d'hébergement de la base de données

L'étape suivante du processus de création de notre base de données a été la recherche d'une solution d'hébergement permettant de mettre en œuvre notre travail collaboratif. À l'aide de notre base déjà structurée, il a été plus facile de discuter avec nos différents partenaires qui pouvaient

nous assurer ce service. En effet, nous connaissions beaucoup mieux nos besoins et pouvions formuler nos demandes plus précisément que lors de l'année probatoire où tout n'était pas bien arrêté et certaines possibilités encore explorées.

Le laboratoire du Ciham, par l'intermédiaire de son informaticienne Emilie Volpi⁷, référente HumaNUM, a pu nous donner accès aux services proposés par ce consortium qui se définit lui-même comme « une très grande infrastructure de recherche (TGIR) visant à faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales »⁸.

Un espace sur leur serveur PostgreSQL nous a été créé, permettant d'implanter notre base de données et de l'alimenter à distance grâce à nos identifiants de connexion. Un espace de stockage pour toutes les données graphiques (photos, plans, iconographie) lié à notre base de données nous sera aussi bientôt alloué ainsi qu'un espace collaboratif.

L'architecture de la base de données est en cours de finalisation sur PostGIS et les formulaires de saisie commencent tout juste à être alimentés. Les premières données qui seront versées dans la base concernent les sites fortifiés du département des Hautes-Alpes et de celui de la Haute-Savoie.

2.3 Valorisation et publication des résultats des recherches

Dès le commencement du PCR, la valorisation et la publication des résultats est au centre des préoccupations. Il a été choisi de réaliser au moins une à deux journées d'étude ouverte au public durant le programme triennal. C'est dans une volonté de pérenniser ces rencontres que nous avons également choisi de publier leurs actes afin de rendre les données et résultats disponibles. Cela est complété par l'intervention dans des séminaires, colloques ou journées d'études, notamment le séminaire de recherche en archéologie médiévale du Ciham.

2.3.1 Organisation de journées d'études

Durant ce programme triennal, deux journées d'études ont pu être organisées dans le cadre du PCR, la première à la fin de l'année 2020 et la seconde pour marquer la fin de ces trois années de recherches, en octobre 2022.

2.3.1.1 Journée d'étude Bastida (Grenoble, 4 décembre)

Le 4 décembre s'est tenue, en distanciel du fait de la situation sanitaire à l'automne 2020, la journée d'étude sur les bâtis de l'espace delphino-savoyard. Initialement prévue en présentiel à Grenoble, l'Université Grenoble Alpes accueillant la manifestation, elle s'est déroulée en distanciel à cause des mesures gouvernementales prises contre la diffusion du virus du Covid interdisant tout rassemblement en lieu clos. L'université de Grenoble a pris en charge la logistique de l'organisation (gestion des inscriptions, fourniture des accès à leur plateforme institutionnelle pour réaliser la visioconférence). Voici l'argumentaire qui a servi à l'appel des communications ainsi que le programme et les résumés des communications (25 minutes de temps de parole par communicant et 5 à 10 minutes de questions).

7 Je profite de cet instant pour lui adresser les plus sincères remerciements tant pour son écoute que pour sa réactivité à nous proposer des solutions au plus proche de nos besoins.

8 <https://www.huma-num.fr/>

BASTIDA. Les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge : nouvelles données et orientations de recherches

Organisation Anne Lemonde (Université Grenoble Alpes, LUHCIE), Annick Clavier (Service du Patrimoine du département de l'Isère), Benjamin Oury (Ciham UMR 5648)

- Argumentaire :

L'étude des bâties dans l'espace delphino-savoyard n'est pas un fait nouveau. Amorcées dans les années 70, c'est d'abord par l'étude des textes qu'elles sont identifiées, particulièrement dans le Bugey grâce aux textes d'archives qui en relatent la construction, transcrits et traduits par Paul Catin, directeur des archives départementales de l'Ain. Ce sont d'ailleurs ces données issues des sources historiques, associées à des toponymes, qui ont incité à poursuivre les recherches sur le terrain. Ainsi durant les années 80, Jean-Michel Poisson a-t-il entrepris la fouille intégrale de la bâtie de Gironville (Ain) dont la construction est attestée en 1324-1325.

Dans cette lignée, Alain Kersuzan, s'intéressant au conflit delphino-savoyard en Bresse et en Bugey pour ses travaux de doctorat publiés en 2005, décrit l'importance de ces structures dans la stratégie militaire pour protéger la frontière des deux principautés. En effet, les bâties construites en terre et en bois, matériaux économiques et rapides à mettre en œuvre, sont utilisées pour occuper le terrain et opposer une force défensive efficace. Leur durée d'occupation est de l'ordre de quelques mois à quelques années seulement, sauf exceptions de bâties plus pérennes qui deviennent par la suite des châteaux de pierre (Les Allymes, Luisandre, etc.). La définition même d'une bâtie semblait alors entendue, d'autant plus que des fouilles plus récentes comme celles de la bâtie de Rouelbeau dans le canton de Genève menée de 2001 à 2014 par Michelle Joguín-Regelin ou celles de la bâtie de Vieu-sous-Varey (Ain) par Franck Gabayet (Inrap) en 2018, confirment cet usage militaire.

Cependant, des recherches menées plus récemment sur les bâties dans tout l'espace delphino-savoyard – et non plus seulement dans leurs marges, fortement marquées par le conflit entre les deux principautés – ont mis en lumière que des édifices présentant d'autres formes architecturales et surtout d'autres fonctions sont mentionnés sous le terme de « bâtie » dans les textes médiévaux, en particulier en Dauphiné méridional (Sud Isère, Drôme, Hautes-Alpes). Ces édifices, attestés depuis au moins la fin du XII^e siècle, semblent se rapprocher des maisons fortes, voire des *castra*, et sont occupés de manière pérenne. Ils n'ont alors aucun rapport avec les opérations militaires entre Savoie et Dauphiné.

Le questionnement est donc multiple et concerne plusieurs domaines à la fois. Qu'entendent donc précisément les textes médiévaux dans le terme « *bastida* » ? Les bâties prennent-elles des formes architecturales spécifiques suivant les régions où elles sont construites ? Bénéficient-elles d'un statut juridique particulier ? Peut-on trouver un lien entre les bâties érigées lors du conflit delphino-savoyard et celles plus pérennes du sud du Dauphiné ? Autant de questions auxquelles les recherches récentes sont amenées à apporter des éclaircissements.

Cette journée d'étude sera l'occasion de confronter les différents aspects observés des bâties érigées dans les territoires dauphinois et savoyards tout comme dans leurs marges et de mettre en commun les données disponibles. À l'issue de cette journée, de nouvelles pistes de recherches devraient pouvoir être définies.

- Résumés des communications

Alain Kersuzan (Ciham UMR 5648, Lyon) : Les « bâties » du comté de Savoie et du nord Dauphiné au XIVe siècle. Essai de terminologie d'après les sources comptables.

Le mot « bâtie » (*bastita, bastida*) que l'on trouve essentiellement dans les textes pragmatiques, recouvre, selon les périodes, des réalités juridiques, architecturales et militaires différentes qui ne sont pas opposées pour autant. Le mot désigne, à la fin du XIIIe et durant le XIVe siècles, des fortifications d'origine publique, aux fonctions purement guerrières, faites de terre et de bois, construites aux limites et parfois au-delà, des possessions territoriales des princes, mais toujours aux abords d'une voie de communication. Cependant, c'est également par ce mot que sont appelés les châteaux de pierre au début de leur construction. Le mot semble donc avoir d'autres acceptions que celle d'un type spécifique de fortification.

Michèle Bois (Ciham UMR 5648, Lyon) : Des bâties d'apparition ancienne dans le sud-ouest du Dauphiné.

Peu étudiée dans ces régions, rattachées tardivement au Dauphiné, que sont l'ancien diocèse de Die, le Valentinois, le Tricastin et les Baronnies drômoises, les bâties y ont pourtant laissé une empreinte notable dans la toponymie. Ces noms de lieux témoignent de leur vaste répartition, tandis que leurs vestiges montrent l'importance de leurs constructions maçonnées. Selon les plus anciens textes conservés, leur apparition est précoce : dès la fin du XIIe siècle, le terme bâtie s'applique à un établissement castral, situé dans l'environnement immédiat d'un *castrum* préexistant. Dans tout cet espace, incluant relief contrasté ou plaines alluviales, des bâties ont été construites en lien avec des points de passage obligé, des portus, des cols ou des bacs. Il est souvent délicat de les distinguer morphologiquement, surtout lorsqu'ils sont à l'origine d'un de nos villages perchés.

Benjamin Oury (Ciham UMR 5648, Lyon) : Les bâties dans les bailliages du Gapençais, de l'Embrunais et du Briançonnais : essai de caractérisation et de définition.

Les bâties du sud du Dauphiné sont foncièrement différentes de celles érigées, souvent à la hâte, sur la frontière entre le Dauphiné et la Savoie durant le conflit qui les oppose entre la fin du XIIIe siècle et le milieu du XIVe. C'est particulièrement visible en Gapençais, Embrunais et Briançonnais où les édifices appelés bâties ont un tout autre rôle. Situés à des endroits stratégiques, ils contrôlent les voies de communication tout en ayant un statut secondaire dans les châtelainies où ils sont implantés. L'exemple de la bâtie de Château-Dauphin est particulièrement révélateur de leur statut et de leur rôle dans l'administration du territoire comtal.

Anne Lemonde (Université Grenoble Alpes) : *Pro securitate et valida custodia patrie*. Le compte de la construction de la tour de la bâtie de Pontechianale (1379)

Cette communication focalisera l'attention sur l'une des bâties qu'évoquera Benjamin Oury dans sa propre intervention : celle de Pontechianale. Il s'agira d'analyser en détail le compte de sa construction en 1379 d'un point de vue sociologique : qui sont les habitants impliqués dans cette construction et dans quel contexte social et politique local s'inscrit-elle ? Alors que le chef-lieu de la châtelainie a été déplacé depuis 40 ans (en 1336) en aval, à Château-Dauphin, où une fortification de grande envergure a été édiflée, que signifie la construction de la bâtie de Pont ?

Annick Clavier, Jean-Pierre Moyne (Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère) : Les bâties du territoire isérois, méthodes d'approche et premiers résultats.

En Isère, la question des bâties n'a jamais été abordée de manière synthétique. La présentation s'attachera de ce fait à décrire la méthode retenue pour identifier les sites et les localiser. Cette première cartographie des bâties en Isère révèle des disparités frappantes, avec une quasi-totale absence de site dans les montagnes (Oisans, Matheysine). Elle pourra être confrontée à quelques sites bien documentés, mieux étudiés, permettant de caractériser une typologie. Comme le territoire d'études se trouve recouvrir plusieurs espaces géographiques, on ne s'étonne pas d'y voir apparaître des bâties-fortins liés aux conflits delphino-savoyards mais aussi privés, des bâties-fortifications secondaires, dépendantes d'un château dont elles portent le nom, et des bâties-maisons fortes, résidences de cadets de familles châtelaines.

Jean-Michel Poisson (EHESS – Ciham UMR 5648, Lyon) : Les fouilles de la Bâtie de Gironville (Ain).

Au cours de la guerre contre le Dauphiné, le comte de Savoie Edouard fit édifier en 1324 un fortin (*bastida*) de bois sur une plate-forme quadrangulaire fossoyée, associé à une ligne de fortification barrant la plaine de l'Ain au niveau d'Ambronay. Cette structure, précisément décrite dans le compte de construction, ce qui est assez exceptionnel, a fait l'objet de fouilles archéologiques en 1983-88 qui ont permis de conforter et compléter les données textuelles, en particulier quant à la disposition et l'architecture des bâtiments : quatre tours de bois de trois étages et deux bâtiments de plain pied. Les constructions et un abondant mobilier sont précisément datés puisque la bâtie a été détruite peu après son édification, au cours de la bataille de Varey en 1325. Les résultats de cette recherche pionnière peuvent à présent être comparés à d'autres données documentaires et archéologiques régionales.

Franck Gabayet (Inrap Auvergne-Rhône-Alpes) : La bâtie de Vieu-sous-Varey. Les fouilles de Pont-Rompu « Écosphère » (Ain).

La création d'un parc d'activité économique intercommunautaire est à l'origine d'une opération de fouille préventive réalisée par l'Inrap du 15 novembre 2017 au 1er mars 2018. Elle a permis de faire surgir un nombre important de structures en creux, datant de l'époque médiévale. Outre une occupation du XIe siècle, un vaste édifice sur poteaux du XIIIe siècle a été mis en évidence. Mais c'est surtout les vestiges de la bâtie dite de Vieu-sous-Varey que la fouille a mis au jour. Mentionnée dans les comptabilités médiévales en 1333, les données récoltées sur le terrain mettent en lumière son organisation et son agencement.

Michelle Joguín-Regelin (Service cantonal d'archéologie de Genève) : Les fouilles de la Bâtie-Rouelbeau (Suisse).

Les fouilles de la bâtie de Rouelbeau menées de 2014 à 2017 ont beaucoup contribué à la connaissance et à la compréhension de ces édifices militaires que sont les bâties érigées durant le conflit delphino-savoyard. C'est en 1318 qu'Hugues Dauphin construit cette structure défensive en bois dans un marais. Les trous de poteaux des palissades et des baraquements de bois ont été retrouvés et renseignent sur les techniques de mise en œuvre des structures disparues. Rapidement remplacée par un édifice en pierre, la fouille de ce dernier a livré des éléments de la vie quotidienne au sein de la fortification ainsi que toutes les traces pour comprendre son organisation spatiale et son fonctionnement.

Laurent d'Agostino (Atelier d'archéologie alpine, Ciham UMR 5648, Lyon) : Des bâties de bois aux bâties de pierre durant la guerre delphino-savoiarde (1282-1355) : réflexions à partir de quelques vestiges archéologiques.

Constructions à vocation militaire avant tout, les bâties construites pendant la guerre delphino-savoiarde (1282-1355) ont été en majorité édifiées sur des confins de châtelainies, des zones frontalières entre les deux principautés ou des itinéraires routiers stratégiques. Les premières constructions s'apparentent à des fortins érigés en quelques semaines, mais rapidement soumis à de multiples attaques par les troupes ennemies soucieuses de contrecarrer les plans de l'adversaire. L'aménagement du relief par le creusement de fossés et l'aménagement de bâtiments et palissades en bois livrent l'image de fortifications sommaires dont peu d'exemples sont aujourd'hui connus par l'archéologie. Bien qu'elles n'aient parfois servi que quelques mois avant le déplacement du front du conflit, le besoin de tenir plus fermement ces positions a, dans certains cas, conduit à l'édification de constructions en pierre plus pérennes. Comment ces bâties, de bois ou de pierre, se caractérisent-elles ? Des plans, des formes architecturales, des systèmes défensifs se dessinent-ils à la lecture des vestiges archéologiques ?

2.3.1.2 Journée d'étude de fin de programme triennal (Lyon, 20-21 octobre)

Les 20 et 21 octobre 2022, s'est tenue à Lyon la journée d'étude marquant la fin du premier programme triennal du PCR. Organisée avec l'aide du Ciham et de l'Alpara (que nous remercions ici) dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme de Lyon-Saint-Etienne, elle a réuni sur deux journées des chercheurs de tous horizons, tant de structures publiques que privées, intervenant tant en archéologie programmée qu'en préventif, sur le sujet des fortifications alpines. L'accès aux communications était également possible en visio conférence sur inscription préalable. Quatre axes principaux avaient été définis, calqués sur les axes de recherches du PCR et répartissaient de manière homogène les communications. Le choix avait été fait d'élargir les invitations à des chercheurs travaillant sur des zones limitrophes aux principautés de Savoie et de Dauphiné (Jura, Provence, Comté de Nice, etc.). Suivent l'appel à communication et le programme de ces journées (voir également le site institutionnel du Ciham : <https://ciham.msh-lse.fr/node/2157>).

Journées d'étude : « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V^e-XVI^e s.). Actualités de la recherche »

Comité d'organisation : Benjamin OURY (Inrap / Ciham UMR 5648), David BILLOIN (Inrap / UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes) et Laurent D'AGOSTINO (Atelier d'Archéologie Alpine / Ciham UMR 5648)

- Appel à communication / argumentaire

Le Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe s.) : du Rhône à la Durance »

Créé en 2019, le Projet Collectif de Recherche « *Fortifier les Alpes au Moyen Âge* » regroupe des chercheurs d'horizons divers, universitaires, archéologues, historiens, acteurs de la conservation du patrimoine ou de l'archéologie préventive. Il a pour objectif de dynamiser la recherche en castellologie dans le domaine alpin et de rassembler des données récoltées souvent revisitées afin de les confronter et de permettre de réaliser une synthèse sur les connaissances des édifices de

montagne. L'aire géographique concernée pour ce premier programme de recherche (2019-2022) correspond aux anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné, ainsi que de leurs marges.

Trois axes de recherches spécifiques ont été constitués :

1 / Les ouvrages fortifiés de hauteur entre Antiquité tardive et l'an mille précédant l'apparition des mottes et le phénomène castral du second Moyen Âge. On s'intéressera aux formes et aux fonctions souvent plurielles de ces forteresses et de ces « premiers châteaux » replacés dans leur environnement afin de poser la question de leur rôle dans la recomposition des territoires, la genèse du mouvement castral et l'émergence de puissantes familles au sein des paysages.

2 / Traitement neuf des données afin de progresser sur les questions de définition, notamment sur la question des premiers châteaux, des mottes, des bâties et des maisons fortes. La question des bâties a déjà donné lieu à une journée d'étude qui est en cours de publication (Éditions du Ciham).

3 / Élaboration de référentiels chrono-typologiques des formes architecturales employées dans l'architecture élitaires et dans les fortifications, aussi bien à travers les organes de défense que les aménagements résidentiels ou de confort. Le corpus de sites de référence en cours de constitution fera à terme l'objet d'une publication autonome.

- Les journées d'études 2022

Après une première journée d'études en décembre 2020, deux nouvelles journées d'études auront lieu à l'automne 2022 (**20-21 octobre 2022**) à Lyon et marqueront le terme de ce premier cycle de recherches.

Ces rencontres viseront à proposer un état des lieux des recherches passées et en cours sur la nature, les formes et les transformations des fortifications villageoises, castrales ou urbaines, depuis les occupations de hauteur du haut Moyen Âge jusqu'aux mutations architecturales liées à l'avènement de l'artillerie à poudre à l'orée de la Renaissance. Les communications aborderont principalement l'aire géographique du Dauphiné et de la Savoie, tout en laissant une place de choix à l'ensemble de l'arc alpin occidental jusqu'à la vallée du Rhône.

- Programme

*MSH Lyon St-Etienne,
14 avenue Berthelot, Lyon 7^e
20 et 21 octobre 2022, Salle Marc Bloch*

Les communications seront d'une durée de 20-25 mn et seront suivies de 5-10 mn de questions.

Jour 1, matin – Les habitats perchés et fortifiés du haut Moyen Âge (présidence de séance : Laurent SCHNEIDER)

9h00 - Accueil

9h15 - Introduction, Karim GERNIGON (Service Régional d'Archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes)

9h30 - OURY Benjamin, BILLOIN David, D'AGOSTINO Laurent, *Le Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècle), du Rhône à la Durance », problématiques, recherches en cours et perspectives*

10h00 - BILLOIN David (Inrap / UMR 5140 ASM), *L'habitat perché et fortifié de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge du Jura aux Préalpes (IVe – IXe s.)*

10h30 : Pause

11h00 - BONFAND Yann (docteur en archéologie, LUHCIE, Université Grenoble Alpes), *Le contrôle des vallées des Alpes occidentales au cours de l'Antiquité tardive : la militarisation des Préalpes françaises entre le IIIe et le VIIe siècle*

11h30 - SÉGURA Jean-Antoine (Service archéologique du Var), *Aux marges des Alpes : le perchement de l'habitat en Provence au haut Moyen Âge. Avancées récentes et enjeux futurs*

12h00 - LAFONT Anna (doctorante, EHESS / Ciham UMR 5648), *Les sites de hauteur du haut Moyen Âge dans le défilé de Donzère : bilan et perspectives des recherches*

12h30 : Pause de midi

Jour 1, après-midi – Topographie, morphologie, organisation des ensembles fortifiés, du haut Moyen Âge à la formation des castra (présidence de séance : Damien MARTINEZ)

14h00 - BUCCIO Vincent (Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence), *Un château pour deux agglomérations fortifiées en haute Provence : l'exemple de Castellane*

14h30 - D'AGOSTINO Laurent (Atelier d'Archéologie Alpine / Ciham UMR 5648), *Morphogenèse d'un castrum de hauteur : le château de Saint-Germain (Ambérieu-en-Bugey, Ain), de l'occupation de hauteur du haut Moyen Âge au castrum de frontière (Ve-XIVe s.)*

15h00 - BONVALOT Florian (Eveha / Ciham UMR 5648), *De l'oppidum au castrum de Lazer (Hautes-Alpes) : morphologie, évolution et création d'un domaine foncier aux confins des bailliages du Gapençais et des Baronnies*

15h30 - VARANO Maria-Cristina (Université de Rouen, EA 3831, GRHis), MOUTON Daniel (CNRS) : *La formation du castrum en Provence (Xe-XIIIe siècles)*

Jour 2, matin - Les fortifications seigneuriales du Moyen Âge central et du bas Moyen Âge : topographie, morphologie, organisation (présidence de séance : Mariacristina VARANO)

9h00 - Accueil

9h30 - GUILLOTEAU Eric (Atemporelle), *Du château des comtes de Provence à Nice aux châteaux du comté de Beuil : approche archéologique et iconographique*

10h00 - CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne (Atelier d'Archéologie Alpine), *Alixan (Drôme), le château des évêques de Valence et le bourg castral*

10h30 : Pause

11h00 - LIBOUTET Marion (Service archéologique de l'État de Fribourg, Suisse), Actualité des recherches sur les châteaux et fortifications des cantons de Vaud et de Fribourg (Suisse)

11h30 - GUYOT Stéphane (Eveha – SG Investigations archéologiques / UMR 7044), Les châteaux dans le Département du Jura (XIe – XVIIe siècle), résultats au travers de plusieurs fouilles archéologiques programmées

12h00 : Pause de midi

Jour 2, après-midi – Architectures fortifiées, résidences des élites (présidence de séance : Nathalie NICOLAS)

14h00 - POISSON Jean-Michel (Ciham UMR 5648), Du palais impérial au château épiscopal : Pipet à Vienne (Isère) »

14h30 - POIROT Agata (Archeodunum, UMR 5138 ArAr), BOUTICOURT Emilien (Archeodunum / UMR 8589 LAMOP) , Le château d'Epagny (Haute-Savoie), XIIIe – XVe s.

15h00 - BENOIT Loïc (Service Archéologie et Patrimoine Bâti de la Haute-Savoie / Ciham UMR 5648), Les maisons fortes de La Frasse et des Rubins à Sallanche (Haute-Savoie), architecture et évolution (XIVe – XVIe s.)

15h30 - CLAVIER Annick (Service du Patrimoine de l'Isère), La maison forte du Luçon à Theys (Isère)

16h00 - Conclusion de ces deux journées : Laurent SCHNEIDER

2.3.2 Publications des résultats

La publication des résultats de ces deux journées d'étude sera effective prochainement. En effet, le temps entre la journée et la parution de la publication est toujours assez long compte tenu la procédure (recherche d'un éditeur adapté, rassemblement des communication et des figures au bon format, relectures par un comité de lecture, validation et mise en page). Le manuscrit de la journée d'étude *Bastida*, qui s'est déroulée le 4 décembre 2020, a été envoyé il y a un an aux éditions du Ciham (collection Espaces médiévaux) et a été validé tout récemment. Nous pouvons donc nous attendre à une parution dans le courant de l'année 2023. Le manuscrit complet vous est présenté en annexe dans le volume 2 (figures et annexes) afin de pouvoir conserver la mise en page avec les figure des articles dans le texte. Par ailleurs, les communications en visio conférence ayant été enregistrées, une publication de chaque vidéo a été réalisée sur le compte Youtube du département de l'Isère : Culture Isère (https://www.youtube.com/playlist?list=PLY0W7ni4D2_iZlztZ8nhIJwCJGJnaQOwP).

La seconde journée d'étude, qui a eu lieu les 20 et 21 octobre 2022, sera publiée dans la collection des DARA. Nous nous organiserons dès janvier 2023 pour mettre en place un comité de lecture compétent, appeler les communications des intervenant en leur transmettant les indications pour les auteurs, relire et assembler le manuscrit. Si notre calendrier prévisionnel est bien respecté, nous envisageons le dépôt du manuscrit aux alentours de septembre 2023 pour une publication dans le courant de l'année 2024.

2.4 Réalisation d'opérations nécessitées par l'urgence

La constitution du PCR a également été l'occasion de mettre en place, en accord avec les autorités de l'État, des prospections nécessitées par l'urgence avant les travaux réalisés par les propriétaires. Ces dispositions ont notamment permis l'étude des vestiges du château de La Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes), pour laquelle le PCR a permis de financer la prise de vue par drone du site et la création de nuage de points pour modéliser la topographie du site par des Modèles Numériques de Terrain et des courbes de niveau (réalisation Paul Garcin, Hélice Attitude). Un rapport spécifique a été déposé au SRA PACA pour cette opération dont suit un résumé.

2.4.1 Prospection nécessitée par l'urgence au château de La Roche-des-Arnauds (05)

Benjamin Oury

En décembre 2020, nous avons été alertés par la DRAC PACA, en la personne de Federica Sacchetti agent du SRA chargée des Hautes-Alpes, des agissements du propriétaire du château de La Roche-des-Arnauds, petite ville située à quelques kilomètres de Gap. Ce dernier a pour projet une mise en valeur du site pour le rendre visible et accessible à tous en raison de son importance dans l'histoire et le patrimoine local. Ne connaissant visiblement pas le cadre légal dans lequel s'insère toute intervention de ce type, il avait entrepris de décaisser les niveaux de remblais qui enfouissent le site. Les travaux ont été fortuitement découverts par Vincent Buccio en mars 2020 qui a documenté leur état d'avancement et réalisé un signalement auprès du SRA. C'est dans ce cadre urgent qu'une collaboration s'est nouée avec Federica Sacchetti pour réaliser un état des lieux du site. Les fonds du PCR ont notamment permis la réalisation d'un relevé photo général du site au drone ainsi qu'un relevé de détail de la tour pour en faciliter l'étude.

2.4.1.1 Présentation de l'opération

2.4.1.1.1 Contexte géographique et géologique

Située en Gapençais, à l'ouest de la cité épiscopale, la commune de La Roche-des-Arnauds est composée des hameaux de Corréo, des Baux et de La Plaine qui s'ajoutent au chef lieu. Le territoire de cette commune rurale dominée par la forêt, s'étend sur une plaine alluviale propice à l'agriculture, bordée à l'ouest et au sud par le cours du Petit Buëch qui a modelé le paysage (**fig. 17**). Au nord, se dresse les premiers contreforts périphériques du massif du Dévoluy ce qui fait qu'une grande partie de sa superficie est donc escarpée, alternant entre moyenne et haute montagne. La commune est notamment limitée par la Dent d'Aurouze (2679 m), le Pic de Bure (2709 m) et par la Crête de la Plane (plus de 2000 m d'altitude). L'axe principal de communication actuel emprunte le fond de vallée sur un axe est-ouest, suivant le cours du Petit-Buëch entre Veynes et La Freissinouse. Toutefois, avant la création de la route départementale 994, la route venant de Gap passait sur le plateau dominant la route actuelle par le hameau de Corréo et franchissait le Petit-Buëch au niveau du village de La Roche-des-Arnauds.

Le site castral de La Roche-des-Arnauds se situe sur une petite éminence formée au jurassique, composée de Terres-Noires, qui domine immédiatement le bourg et contrôle les axes de circulations est-ouest, mais aussi nord-sud (axe secondaire).

2.4.1.1.2 Contexte historique et archéologique

Les découvertes archéologiques sur le territoire de La Roche-des-Arnauds sont peu abondantes. Aucun vestige ne permet de localiser d'occupation avant la période antique. La voie romaine reliant Briançon (*Brigantio*) à Valence (*Valentia*) via Gap (*Vapincum*) était constituée de station étapes dont l'une, nommée *Fines*, située à la limite des territoires voconce et cathurige, est placée sur le territoire de La Roche-des-Arnauds (Valentin 1883 : 50)⁹. J. Roman la localise au col de la Freissinouse (Roman 1888 : 122) mais à ce jour, aucune trace de cet établissement routier n'a été remarqué sur la commune ou dans ses environs. Il semble donc qu'au début du Moyen Âge, aucun habitat aggloméré n'est encore présent dans la vallée.

Faute de recherches précises, l'époque d'établissement du village de La Roche-des-Arnauds nous est inconnu. Du plus loin que les archives textuelles peuvent nous faire remonter le temps, la seigneurie est aux mains de la famille Flotte dont le patronyme, Arnaud, est régulièrement donné au fils aîné, donnant ainsi naissance à la dynastie des Arnauds, et qui a laissé sa trace dans le toponyme du village. La tradition locale, dont les travaux de J. Roman ne sont sans doute pas étrangers, associe les Arnauds de La Roche à leur homonymes de Crest présent dans la Drôme (Roman 1887 : 108). Toutefois aucun argument ne vient appuyer cette hypothèse qui n'existe, en fait, que pour expliquer pourquoi la seigneurie de La Roche-des-Arnauds dépendait des comtes de Valentinois (comme les Arnauds de Crest) et non des comtes de Provence ou des Dauphins suzerains du Gapençais. Cette même tradition explique la naissance de cette famille et leurs possessions territoriales par son rôle hypothétique joué durant les vagues de raids sarrasins comme hongrois¹⁰. Bien qu'elle soit tout à fait plausible, en l'absence de preuves concrètes, il n'est pas possible d'en être certain.

Un certain *Arnaldus Flota*, chevalier, est convoqué devant le comte de Gap Isoard et l'archevêque d'Embrun Lantelme, vers 1080, pour aider à régler un litige entre les moines de Saint-Victor de Marseille et des chevaliers locaux qui s'en prenaient aux possessions que les religieux possédaient dans les alentours de Chorges¹¹. Cela montre que dès le XIe siècle, la famille Flotte est déjà influente en Gapençais et probablement déjà installée à La Roche-des-Arnauds. En effet, un peu plus tard, en 1134, une charte du cartulaire du monastère de Durbon cite comme témoin le diacre de La Roche (*Rupe*), signe que l'habitat est déjà bien organisé et donc de fondation plus ancienne (Guillaume 1893 : 12-13, n°8). Le patronyme quasi héréditaire, Arnaud, se retrouve associé, avant la fin du XIIIe siècle, à la dénomination du château et du village¹² qui se développe en contre-bas autour de l'église Saint-Pierre.

Le château de La Roche-des-Arnauds, situé sur un promontoire à 1017 m d'altitude, dominant la large vallée reliant la ville de Gap à celle de Veynes (**fig. 18**), occupe une place stratégique dans la surveillance des voies commerciales. Mentionné en 1188 lors de la confirmation de la fondation de la chartreuse de Bertaud par Adélaïde, femme d'Arnaud Flotte, et ses fils¹³.

9 Cette voie est un tronçon de l'itinéraire de la voie reliant Bordeaux à Jérusalem décrite par un pèlerin au IVe siècle.

10 Une sépulture de soldat hongrois a été découverte au XIXe siècle sur la commune d'Aspres-lès-Corps (Bede, Lango, Sarah à paraître).

11 Voir plus précisément Guérard 1857 : 555-564, n°1089.

12 Arnaud Flotte est notamment qualifié de *dominus Ruppis Arnaldorum* en 1285 (Guillaume 1888 : 132, n°124).

13 L'acte de confirmation, non daté mais que l'on peut fortement supposer de la même année que la donation, notamment parce que ce sont les mêmes protagonistes qui attestent, est enregistré « [...] *in castro de Rocha* [...] » (Guillaume 1888 : 1, n°1 et 3, n° 1bis).

Le château est mentionné à partir de la fin du XIIe siècle dans plusieurs documents dont certains apportent des précisions sur sa constitution. Une donation à la chartreuse de Bertaud est réalisée le 17 novembre 1226 dans la chambre peinte du château, « *In castro Rocha, in camera pigta domini Arnauldi [...]* »¹⁴. Une autre est réalisée par Arnaud Flotte le 22 novembre 1222 devant la porte du château, « *in castro de La Rocha, in porta, [...]* »¹⁵. Une chapelle castrale, sans doute présente dès les origines, est mentionnée en 1357¹⁶ et en 1390¹⁷. Ces éléments tendent à montrer l'importance de château et son architecture adaptée aux activités de la noblesse médiévale (salle de réception ornée, pratique du culte dans un lieu privé, etc.).

Actuellement ruiné hormis la tour maîtresse qui subsiste encore sur quelques mètres d'élévation, le château est surtout connu par les investigations menées par Georges de Manteyer au début du XXe siècle qui en a dressé le plan (**fig. 19**). Installé sur une éminence au nord du village de La Roche-des-Arnauds, le site comprend une tour maîtresse de type donjon reliée vers le sud par une courtine à deux tours de flanquement dominant immédiatement les habitations. Cet ensemble forme une cour vaguement quadrangulaire dont une partie est occupée par une pièce voûtée encore en partie conservée. Au nord, le site est défendu par un profond fossé qui s'étend d'ouest en est au pied du donjon. Une plate forme se développe à l'ouest et pourrait être un aménagement supplémentaire des défenses du château (basse-cour protégée par un palissade, chemin d'accès reliant le château au village, etc.).

Lors de sa visite en août 1906, G. de Manteyer a également noté la présence d'éléments architecturaux en pierre de taille et sculptés ce qui montre un certain attrait que devait avoir le château avant de sombrer dans la décrépitude.

2.4.1.2 Description générale du site

Le site castral de La Roche-des-Arnauds s'étend approximativement sur une surface de 1 500 m² si l'on ne considère que les vestiges bâtis encore décelables, mais pourrait occuper plus de 4 300 m² si l'on intègre les indices topographiques (fossés, replat...). Perché à 1017 m d'altitude, le château domine la vallée et le village en s'organisant sur le piton rocheux. Le plan topographique levé lors de la prospection a permis de mieux délimiter les différents espaces et permis d'évoquer certaines hypothèses d'organisation (**fig. 20**). Deux tours circulaires dominaient directement le village alors que la partie au nord, plus exposée est défendue par un fossé artificiel et par la tour maîtresse. Entre les deux s'élançait le bâtiment principal d'axe nord-est/sud-ouest s'ouvrant sur une cour à l'est. L'accès depuis le village se faisait vraisemblablement par un sentier qui débouchait sur le replat à l'ouest du site et contournait le bâtiment principal pour pénétrer dans la cour par le côté nord. Une hypothèse d'un accès par un pont enjambant le fossé est aussi envisagée, mais l'absence de chemin vers le nord et surtout de destination limitent un peu l'intérêt d'un tel accès.

Les structures bâties observées se limitent à la tour maîtresse, dont un relevé photographique précis a été entrepris, le niveau inférieur du bâtiment principal, dont la voûte est en partie conservée, et une pièce quadrangulaire attenante. La trace très arasée de courtines a pu être localisée par endroit mais de manière très ténue.

14 Guillaume 1888 : 18, n°14.

15 Guillaume 1888 : 168 ; n°155.

16 « *In fortalicio dicti domini, in correolo ante capellam [...]* » (Guillaume 1888 : 229, n°223).

17 « *Infra fortalicium castris de Ruppe Arnauorum, ante et prope cappellam ipsius fortalicii* » (A.D.H.A, G 1726).

2.4.1.3 Description détaillée des éléments archéologiques

2.4.1.3.1 Profil topographique et fossé

A partir du modèle numérique d'élévation (MNE) obtenu grâce levé photo par drone et au nuage de points généré, trois profils topographiques ont été dressés (AA', BB' et CC') afin d'illustrer le caractère stratégique de l'installation du château ainsi que de décrire l'aspect du fossé défensif (**fig. 21-22**).

Le profil AA' se développe dans l'axe sud-ouest/nord-est et traverse les structures en place. La salle voûtée et la partie dont la voûte est manquante sont bien visibles et démontre que ce replat a été aménagé, rabotant le relief existant. La butte visible après le départ de la voûte est probablement composé des matériaux effondrés composant les niveaux supérieurs du bâtiment principal (la couche de terre végétale présente ne permet toutefois pas de l'affirmer avec certitude). A proximité de la tour maîtresse, sur son côté ouest, le terrain s'aplanit à l'endroit où pourrait passer le chemin d'accès au château. Puis, au-delà, la pente s'accroît pour donner naissance au fossé défensif situé en contrebas de la tour maîtresse.

Le profil topographique BB' dessine le relief du site dans l'axe nord-ouest/sud-est. La pente douce correspond à l'espace ouest avant la grande rupture de pente surplombant le cours du torrent de L'épervier. L'élévation à l'est est probablement en partie naturelle et accentuée par l'effondrement des structures construites du château. La partie sud-est de la courbe montre bien la forte rupture de pente assez irrégulière du relief naturel des Terres-Noires surplombant le village de La Roche-des-Arnauds

Le profil topographique CC' est un détail du fossé défensif qui est creusé au nord. Large d'environ 60 m, il présente une pente fortement accentuée au pied de la tour maîtresse (face sud du fossé) et un replat correspondant au fond d'environ 10 m de large. La face nord est moins raide et sa surface est actuellement boisée. Ce fossé est un élément défensif majeur du site castral car il barre le seul accès naturel au promontoire rocheux. Un sondage archéologique transversal serait nécessaire pour délimiter son profil exact. Toutefois, l'érosion assez importante des pentes et l'affleurement rocheux en partie sud compromettent en partie la découverte et la lecture des indices archéologiques de la création du fossé.

2.4.1.3.2 La salle voûtée

La pièce voûtée était à l'origine presque complètement remplie d'un remblai composé de pierres et galets provenant de la destruction du château. Un volume conséquent du remblai a été enlevé par l'association pour accéder à la salle voûtée (**fig. 23**) et un sondage a été pratiqué tout au fond sur toute la largeur de la pièce et environ 2 m de longueur. Ce sondage révèle que la paroi (cloison ?) au fond de la pièce est construite directement sur le rocher qui suit un pendage transversal assez fort (**fig. 24**). Une ouverture sur la paroi aboutit à une autre pièce dont le sol est plus haut d'un bon mètre. Celle-ci ne paraît pas assez grande pour être une porte d'accès, de plus, le rocher est entaillé à cet endroit pour former une sorte de goulotte à pente régulière (**fig. 25**). Si la fonction de cette grande pièce voûtée est celle d'un cellier, cette ouverture pourrait être interprétée comme l'accès par où les marchandises étaient introduites (tonneaux, caisses, sacs) ou récupérée.

La voûte est conservée sur environ la moitié de la pièce et dans l'autre partie les départs de voûtes sont encore visibles (**fig. 26**). La partie encore en place est en anse de panier et composée de

pierres de tout-venant de module moyen (décimétrique). D'aspect légère, elle a l'air relativement robuste malgré l'arrachement d'une bonne moitié de sa longueur, mais est fragilisée par les infiltrations d'eau qui perlent des pierres. Pour garantir la viabilité de cette structure, l'association de sauvegarde du château créée par le propriétaire (Les Amis de la Tour de La Roche), ont entrepris la pose d'une bâche hermétique et de goulottes d'évacuation d'eau. L'opération réalisée sous la surveillance d'archéologue a nécessité le décapage de la terre végétale au dessus de la voûte.

Compte tenu des dimensions de la pièce et de la profondeur du sol d'occupation (au moins à 1,50 m en dessous du sol actuel), le volume de remblai est considérable. Celui-ci composé essentiellement de pierres issues de la démolition est autant encombrant, volumineux et lourd. D'autre part, d'après les observations réalisées sur place, il paraît relativement stérile en mobilier. Quelques éléments d'architecture ont été retrouvés par les bénévoles lors du dégagement de la pièce (**fig. 27**) ainsi que de la TCA (tuilles, briques et tomettes), de la céramique et des objets métalliques (éperon, clefs, poignée de meuble, etc.) qui ne semblent pas remonter plus avant la période Moderne (voir études complémentaires). Néanmoins, un sondage est à envisager pour observer la stratigraphie de comblement ainsi que l'éventuel sol conservé au dessous et le mobilier piégé dans le remblais.

2.4.1.3.3 La cour extérieure et rempart sud

La salle voûtée donne immédiatement accès à l'ancienne cour extérieure, accessible depuis la partie « ouverte » par un passage dans le mur est (**fig. 28**). Dans l'état actuel du site, il est impossible de savoir avec certitude si cet accès est un axe de circulation réel du château ou un passage occasionné par sa destruction. La cour est une grande esplanade allant de la tour maîtresse, au nord, jusqu'aux remparts, au sud. Aucun indice de construction ou de défenses (fossé, levées de terre, etc.) n'ont été observées, mais le relief naturel très accentué bordant cette esplanade dispense de toute mise en œuvre défensive complexe. Néanmoins, la présence d'une palissade légère n'est pas à écarter. Le caractère aplani de cet espace pose également les questions de son origine et de son utilité : lieu de passage (chemin d'accès) ou basse cour avec présence de bâtiments ? La prospection n'a révélé aucun mobilier affleurant si ce n'est quelques tessons épars de céramique modernes correspondant à la période d'abandon et de destruction du château.

Au sud de cette esplanade, le rempart très arasé affleure encore par endroit dans la pente (**fig. 29**). Les tours circulaires flanquant la muraille et dominant le village en contrebas sont discernables mais pas clairement visibles.

2.4.1.3.4 Salle attenante à la pièce voûtée

Située au nord-est de la salle voûtée et communiquant avec cette dernière par l'ouverture dont le bas est taillé en goulotte dans le rocher une petite pièce présente encore des murs conservés sur une hauteur de près de 2m à l'ouest et au nord qui sont fortement arasés au sud et à l'est. L'association avait entrepris le dégagement de cette pièce avant d'être stoppée par l'intervention de la DRAC. Le remblai de pierres et galets est du même type que celui observé dans la pièce voûtée. Aussi stérile, il a livré quelques éléments architecturaux taillés (**fig. 30**) qui ont été déplacés mais gardés à proximité (des photos de leur situation lors de leur découverte ont néanmoins été prises par les bénévoles de l'association).

Le niveau de sol de la pièce n'a, semble-t-il, pas été atteint mais des éléments particuliers ont été dégagés au centre de la pièce (**fig. 31**). Ce sont des pierres de grand module qui paraissent

taillées et agencées de manière à former un tout. Ces éléments ne semblent pas en place et constituent une partie du remblais de la pièce. Ce sont probablement des éléments architecturaux effondrés ou jetés au centre lors de la destruction des bâtiments du château. Pour autant leur position à plat interroge.

Le déblaiement des remblais de comblement a fragilisé la stabilité du remblais supérieur surplombant les murs ainsi que la couche de terre végétale qui se déversent maintenant dans la pièce (érosion naturelle). Dans ces conditions, les mesures de sécurités en vigueur en archéologie ne peuvent être assurées pour pouvoir réaliser un sondage archéologique dans cette pièce. Il faudrait en premier lieu, décaper la couche de terre végétale et le remblais de terre qui recouvrent les structures maçonnées pour les soulager. D'autre part, une stabilisation des maçonneries est à envisager au fur et à mesure du dégagement des vestiges à des fins de sécurité et de conservation.

2.4.1.3.5 La tour maîtresse

La tour maîtresse du château est encore conservée sur un niveau et demi (**fig. 32-33**). Une pièce voûtée est complètement remblayée et une bonne partie de la voûte est effondrée. Les murs constituant cette tour sont de bonne facture : faits de tout-venant de moyen et petit modules et lié avec un mortier de bonne qualité. Toutefois, les destructions opérées à l'époque Moderne sur le château ou les actes de destruction contemporains (recherches dans les maçonneries) ont fragilisé la structure en plusieurs endroits. Le parement externe est effondré en plusieurs parties laissant voir le blocage interne des parois. Malgré tout, l'aspect de la tour n'a pas évolué si l'on compare à une carte postale des années 60 et des photographies anciennes. Les mêmes écroulements sont observables.

Les remblais remplissant l'intérieur de la tour sont de même nature que les autres observés sur le site, et participent vraisemblablement au maintien et à la stabilité des ruines de l'édifice. Il semble urgent de réaliser une étude de bâti de la structure ainsi que de prévoir une stabilisation sous le contrôle d'un architecte compétant. Une étude de bâti sur orthophotos verticales et observations générales est préconisée compte tenu du risque de chute de pierres ou d'effondrement. Un levé photogrammétrique de détail a été réalisé en ce sens et confié à l'entreprise Hélice Attitude basée à Veynes (Hautes-Alpes).

2.4.1.4 *Perspectives d'études*

Suite au relevé topographique et au relevé par drone qui ont été réalisés en 2021, une fouille du site avant travaux du propriétaire est préconisée. D'une part elle permettra de récolter les informations stratigraphiques et archéologiques avant leur destruction par les excavations envisagées ; et, d'autre part, elle sera l'occasion de tester les hypothèses d'organisation et d'évolution du site castral et d'apporter des éléments sur la question de son accès ou de son approvisionnement en eau.

Une opération avait été envisagée en 2022, mais faute de temps et de moyens nécessaires à une telle entreprise, elle a du être remise *sine die*.

2.4.1.5 Sources et bibliographie

- **Sources**

Guérard 1857 : GUÉRARD (B.) Éd. – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*. t. II. Paris : Ch. Lahure, 1857. 944 p. (Collection des cartulaires de France ; 9). Édition des sources en latin.

Guillaume 1888 : GUILLAUME (P.) Éd. – *Chartes de Notre-Dame de Bertaud : monastère de femme de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*. Gap : S.E.H.A., 1888. 368 p. Édition des sources en latin, introduction en français.

Guillaume 1893 : GUILLAUME (P.) Éd. – *Chartes de Durbon : quatrième monastère de l'Ordre des Chartreux, diocèse de Gap*. Montreuil-sur-Mer : Imprimerie Notre-Dame-des-Prés, 1893. 904 p. Éd. en latin, introduction en français.

Guillaume 1901 : GUILLAUME (P.) Éd. – *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790 : Hautes-Alpes, Série G., secrétariat de l'évêché de Gap, mutonis, notaires, chapitre de Gap*, t. 4, vol. 6. Gap : L. Jean et Peyrot, 1901. 476 p.

- **Bibliographie**

Bède, Lango, Sarah à paraître : BEDE (I.), LANGÓ (P.), SARAH (G.). – « Un guerrier hongrois du Xe s. dans les Alpes françaises. La collecte de nouvelles données sur une sépulture découverte à la fin du XIXe s. ». In : RASSART (V.), BOUVARD-MOR (E.), ARDOUIN (S.) (dir.). – *Actes des XXXVIIIe Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Lyon, Musée des Confluences, 05-07 octobre 2017*. Lyon : Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Service archéologique de la Ville de Lyon, Musée des Confluences, à paraître..

Manteyer 1932 : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *B.S.E.H.A.*, 6e s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.

Mourès 1985 : Mourès (R.). – Le comté de La Roches-des-Arnauds et le haute vallée du Petit-Buëch. Gap, Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1985. 108 p.

Roman 1887 : ROMAN (J.). – *Tableau historique du département des Hautes-Alpes : État ecclésiastique, administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent*, t. 1. Paris : A. Picard, 1887. 204 p.

Roman 1888 : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : impr. Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).

Valentin 1883 : VALLENTIN (F.). – *Les Alpes cottiennes et graies : géographie gallo-romaine*. Paris : H. Champion, 1883. 113 p. cartes.

3 Bilan des Axes de recherche 2019-2022

Comme décrit plus haut, l'activité scientifique du PCR s'est organisée et développée autour de trois axes de recherches. Ceux-ci ont permis de nous fixer des objectifs précis ainsi qu'un cadre défini pour mener nos recherches et faire avancer nos connaissances sur des points précis. Il convient donc de faire le bilan de l'avancée de ces axes durant ce plan triennal.

3.1 Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace entre Rhône, Alpes et Durance

David Billoin

Figure emblématique du Moyen Âge, le château symbolise le point fort du contrôle d'un territoire dans le paysage, à la fois lieu de pouvoir et de domination, mêlant dimension militaire et résidence élitaires. L'imaginaire s'empare des châteaux-forts à partir du XVIIe siècle dans une vision romantique de ruines souvent spectaculaires, témoins d'un passé révolu. Construit en terre ou en pierre, ces monuments recouvrent en fait des réalités plurielles et sur un champ chronologique élargi, loin désormais de l'image traditionnelle et restrictive du château-fort isolé. L'intitulé du nouveau programme du CNRA (axe 11)¹⁸ *Constructions édilitaires, fortifiées ou non du début du haut Moyen Âge à la période moderne* offre une vision adaptée aux situations et aux questions qui ne manquent pas de se poser dans une approche décloisonnée de la recherche.

3.1.1 Historiographie des établissements perchés et fortifiés

Depuis Viollet-le-Duc (1854), historiens et archéologues du « beau Moyen Âge » s'approprient en quelque sorte le phénomène du perchement de l'habitat dans la problématique de l'enchâtellement de l'an Mil (Toubert 1973), en relation avec la féodalisation de la société. Pourtant quelques chercheurs comme Gabriel Fournier en Auvergne (1962) et Paul-Albert Février dans le Midi (1978) avaient attiré l'attention sur une possible filiation entre le phénomène castral et les établissements perchés tardo-antiques et alto-médiévaux sans faire beaucoup d'émules. L'archéologie castrale a en effet longtemps ignoré les fortifications antérieures à l'an Mil comme en témoignent les grandes synthèses récentes sur les châteaux qui n'accordent qu'une bien piètre importance à ces sites (Mesqui 1993 ; Debord 2000). Une situation que déplorait d'ailleurs le bilan du précédent programme du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique sur la *Naissance, évolution et fonctions du château médiéval* (Boucharlat 2009). L'habitat de hauteur restait longtemps victime d'une historiographie ancienne (Bourgeois 2006), relégué à une forme d'habitat-refuge pour des populations apeurées par les « invasions barbares » ou cantonné à des occupations strictement militaires proche des zones frontalières du nord de l'Empire.

Les premières fouilles réalisées sous l'égide de Napoléon III à la recherche des lieux de batailles de la Guerre des Gaules provoquent un engouement pour les camps attribués à César et les « vigies » et « castrametations » rapidement associées à la présence de légions romaines. Les

18 CNRA (Conseil national de la recherche archéologique). Axe 11, les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne, In : *Programmation nationale de la recherche archéologique*, ministère de la Culture et de la Communication, Sous-direction de l'archéologie, 2016, 211 p.

mentions de « camp romain » ou « camp de César » qui émaillent cartographie et littérature archéologique illustre cette mode déjà ancienne de faire coïncider des vestiges avec des événements décrits dans les *Commentaires de la Guerre des Gaules* (Billoin 2020a). Les chercheurs d'alors tentent d'appliquer directement sur le terrain les recommandations issues directement des traités de stratégie militaire antique et, à ce titre, la controverse à propos des retranchements du Camp de Galba, à Ambronay dans l'Ain, est éloquente. Dénommée *Motte* ou *Fort des Sarrasins* et présenté comme un modèle de camp romain, elle correspond en réalité, aux vestiges de la bastide médiévale de Gironville, élevée en 1323-1325, dans le cadre du conflit delphino-savoyard (Poisson 1984).

La naissance des sociétés savantes contribue à l'essor des recensements des enceintes, notamment le travail pionnier de la *Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et des Fortifications anhistoriques*, au sein de la prestigieuse Société Préhistorique Française, qui réalise un inventaire national de 1906 à 1935. Le dernier terme de l'intitulé « anhistorique » souligne toutefois les difficultés à dater certains vestiges de fortifications en terre que la tradition populaire a communément attribuée aux Sarrasins, de manière fantaisiste, comme à d'autres vestiges dont l'origine n'était pas connue. Dépourvus d'intérêts et considérés longtemps comme un épiphénomène, les établissements de hauteur restent délaissés par la recherche tout au long du XXe siècle. Hormis le site emblématique du *Camp de Larina* à Hières-sur-Amby en nord Isère (Porte 2011), le plus exhaustivement fouillé à ce jour, d'autres établissements perchés sont indirectement documentés à l'occasion de fouilles d'occupations castrales ou par les travaux de protohistoriens, comme l'éperon du *Malpas* dominant le Rhône à Soyons (Ardèche). De rares sondages sont ouverts à l'exemple de l'habitat fortifié du *Mont Musièges*, surplombant le passage du Malpas entre la vallée des Usses et le Genevois (Haute-Savoie), et plus rarement dans le cadre du préventif comme au *Couvent des Chèvres* au Pouzin, dans la vallée du Rhône, à la hauteur de la confluence avec la Drôme (Ardèche). D'accès peu aisé et masqués par un couvert forestier, ces sites anonymes restent rétifs à toute recherche et livrent généralement un mobilier indigent. Il faut attendre le seuil des années 2000 pour voir se développer des projets de recherches sur cette thématique à part entière.

3.1.2 Le renouveau des études sur les sites de hauteur

Souvent considéré comme une tradition de la Gaule méditerranéenne, le perchement de l'occupation et la réoccupation des reliefs nourrissent des études plus ou moins ponctuelles et conduisent eu à peu à modifier le regard que l'on portait alors sur ce mode d'occupation¹⁹. Des premiers bilans vient le jour et révèlent la vitalité du phénomène de perchement sur un large espace géographique, des Pyrénées à la vallée du Rhône, du massif central à l'Alsace (Ouzoulias *et al.*, 1998). Un premier colloque sur ce thème avait déjà montré que ces établissements de hauteur souvent fortifiés se rencontrent sur l'ensemble des régions entre la péninsule ibérique et les Balkans (Steuer, Bierbrauer 2008). Lancé à l'échelle de la France méditerranéenne, un projet de recherche consacré aux établissements perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge dirigé par L. Schneider (2000)²⁰ renouvelle profondément la documentation en révélant à la fois la fréquence et la diversité de cette forme d'occupation, allant de modestes occupations de paysans (?), à des fortifications diverses liées à la défense du réseau viaire ou encore de véritables agglomérations

19 Plusieurs sites perchés sont publiés à l'occasion des actes des XXIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles 11-13 octobre 2002, Delestre X., Périn P., Kasansky M., Guilcher A. (dir.), avec la coll. de Pagni M., *La méditerranée et le monde mérovingien*, édition de l'association Provence Archéologie 2005

20 Projet engagé dans le cadre d'une Action Thématique Incitative sur Programme du CNRS intitulé *Établissements perchés et fortifiés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge en France Méditerranéenne (IV^e-IX^e s.) : destins singuliers ou évolution générale ?*

perchées dotées d'enceinte maçonnée, d'église et/ou de constructions de type élitaires (Schneider 2004). Une réflexion menée simultanément, mais à moindre échelle, axées sur des sondages et des fouilles programmées sur les fortifications de hauteur alimentent la question du perchement de l'habitat de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le département du Jura depuis 2002. Un programme collectif de recherche consacré à l'inventaire et à l'étude de ces occupations de hauteur à l'échelle de la Franche-Comté s'est constitué et a favorisé, non seulement un renouvellement profond du discours, et a généralisé ces établissements dans cette partie du massif (Billoin, Gandel 2014-2016). Là aussi, bien qu'à l'opposé de la méditerranée, le perchement de l'habitat s'exprime avec force dans la variété des formes, des chronologies et des fonctions diverses, révélant un phénomène non cantonné, si besoin était de la rappeler, à une forme de tradition propre au Midi de la France. De récentes thèses en cours ou achevées élargissent les perspectives, dans la vallée du Rhône, dans le massif central, le massif du Jura, en Provence et dans l'espace pyrénéen (Clément 2011, Martinez 2017, Billoin 2020b, Segura et Venco en cours).

3.1.3 Les premiers « châteaux » dans le programme de recherche

Directement inspiré des sous-axe 1 et 2 de l'axe 11 de la programmation nationale et des résultats obtenus sur les sites jurassiens, le premier thème souhaite reprendre le dossier des établissements perchés et fortifiés érigés en vallée du Rhône et sur les reliefs alpins entre l'Antiquité et l'apparition des châteaux dans les environs de l'an Mil. L'année probatoire (2019) a permis de dresser la liste des sites dans l'espace étudié par le PCR, en considérant tous les châteaux mentionnés dans les textes jusqu'à l'année 1032 comme date limite, importante s'il en est puisqu'elle correspond à la mort du dernier roi de Bourgogne Rodolphe II. Elle marque en effet l'effondrement de l'autorité publique dans cette partie de l'empire, favorisant l'émergence et la multiplication de nombreux châteaux. Les fortifications urbaines depuis l'Antiquité ont également été prises en compte dans une catégorie à part, puisqu'elles participent à la défense des accès aux montagnes et jouent un rôle dans le paysage monumental médiéval. Quelques établissements fortifiés de l'Antiquité tardive et alto-médiévaux reconnus par les sources archéologiques complétaient ce premier inventaire, tandis que des pistes étaient envisagées comme l'élargissement des recherches au terme de *villa* du haut Moyen Âge, synonyme d'entité domaniale, d'une part, et l'apparition des premiers lignages d'autre part. Ce travail liminaire conduit à plusieurs constats principaux.

La rareté des châteaux dans la documentation écrite avant l'an Mil, bien qu'à plus large échelle le phénomène de multiplication des *castra* est perceptible à partir des dernières décennies du IXe siècle, puis autour du milieu du Xe siècle, et dont les textes se font l'écho avec un décalage chronologique (Bourgeois 2013). Le biais important des sources textuelles, abondantes et anciennes dans certains territoires comme les Baronnies ou le Viennois, à l'inverse des territoires alpins savoyards, ou elles sont rares et disparates avant le XIIe siècle. Le biais tout aussi important des sources archéologiques, bénéficiant d'une longue tradition de recherche dans le couloir rhodanien avec des synthèses récentes, contrairement aux régions de montagne au relief accentué, moins touchées par l'archéologie préventive et où les découvertes sont rares. Enfin, la réflexion générale de cet état de la question aboutit conjointement à considérer la genèse des châteaux comme encore difficile à prendre en compte en l'état de la recherche, et la faible occurrence de sites fortifiés tardifs et alto-médiévaux à quelques nuances près selon les départements et en fonction des biais précités.

Appréhender sur le temps long la question de la fortification du Ve à la fin du XVIe siècle oblige nécessairement à sérier les informations afin de ne pas courir le risque de mélanger des phénomènes ou des motivations différentes (Cf. les Axes du PCR). Dans cette optique, il apparaît pertinent de scinder le premier axe sur les *Premiers châteaux de l'espace alpin* en différenciant – arbitrairement – données archéologiques et sources textuelles, combien même celles-ci sont susceptible de parfois se recouper. L'objectif visé est de coller au mieux à une réalité qui semble montrer une phase d'abandon et d'essoufflement des habitats perchés et fortifiés à partir du VIII^e/IX^e siècle, en lien avec les mutations de la période carolingienne et un nouveau mouvement de fortification qui voit également l'apparition de nouvelles formes de fortification de plaine au siècle suivant (motte castrale). Bon nombre de ces établissements de hauteur fortifiés sont réoccupés par des implantations castrales qui trouvent ainsi dans bien des cas de figure une origine antérieure, fondatrice, par l'émergence ou l'affirmation de puissantes familles, non sans déplacement au sein d'un terroir. Une carte présente donc les établissements perchés de la fin du IV^e au VIII^e/IX^e siècle (**fig. 34**), hors département des Hautes-Alpes non réellement dépouillé), tandis qu'une autre expose les châteaux mentionnés dans les textes avant 1032 (mentions de *castrum*, *oppidum*, motte et enceinte urbaine, **fig. 35**).

La carte présentée (**fig. 34**) reprend partiellement l'inventaire réalisé dans le cadre de ma thèse sur le massif jurassien (Billoin 2020b) qui couvre donc le département de l'Ain et les derniers chaînons du Jura au-delà du Rhône jusqu'aux Préalpes, soit à peu près la moitié occidentale des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, complétés depuis. Les départements de l'Isère et de la Drôme ont été intégrés, en associant quelques sites immédiatement au-delà du Rhône en Ardèche voisine pour des questions de cohérence scientifique et de dynamiques d'occupation, tandis que celui des Hautes-Alpes reste à dépouiller. Une carte plus détaillée par département est à l'étude avec comme test celle du département de l'Ain, dont le travail d'inventaire est à jour (**fig. 36**). Elle offre des informations complémentaires permettant de contextualiser les sites, comme les agglomérations antiques et alto-médiévales et les axes de circulation principaux. L'ajout d'autres données, à l'exemple des sièges d'évêchés et des chefs-lieux de pagus, est en cours de réflexion, et permettraient probablement de mieux rendre compte de l'insertion de ces sites dans leur environnement. Enfin, n'ont été pris en considération que les établissements de hauteur, souvent fortifiés, assurés par l'archéologie. À terme, l'espace géographique couvert par ce projet collectif permettra la réalisation d'une carte des établissements de hauteur fortifiés du massif du Jura (Billoin 2020b) à la Provence (Ségura, en cours) et au Languedoc-Roussillon (Schneider 2020).

3.1.4 Le recensement des établissements de hauteur tardo-antiques et alto-médiévaux : méthodologie

La réalisation du corpus de site s'appuie sur un travail documentaire des sources imprimées, interrogeant les volumes de la *Carte archéologiques de la Gaule* en premier lieu et les *Informations archéologiques de Gallia* édités de 1949 à 1997, puis les *Bilans scientifiques régionaux* afin de recueillir les orientations bibliographiques la plus exhaustive permettant de relever et croiser toutes les occurrences d'occupation sur les reliefs. Cette enquête doit solliciter, dans l'idéal, de nombreuses études de portée régionale, micro-régionale et parfois monographique, en repartant chaque fois qu'il est possible des documents sources du XIX^e siècle, comme les répertoires archéologiques divers et dictionnaires de communes. D'une manière générale, l'image renvoyée par la documentation est assez contrastée, à la fois le reflet de la géographie naturelle et tributaire de la recherche, privilégiant les secteurs de basse altitude et de fort peuplement, au détriment des zones

montagneuses et boisées. L'exploitation de ces données est confrontée à la situation topographique des sites, la morphologie des collines les accueillant, suffisamment élevées et dotées de défenses naturelles. Incontournable, l'examen des cartes IGN au 1/25 000^e se complète parfois d'autres cartes plus anciennes (État-major, Cassini) afin de révéler les avantages naturels ou les contraintes offerts par certains reliefs. Dans certains cas, le recours à la toponymie, et notamment la présence d'hagiotoponyme, conforte l'attribution d'un site, à condition qu'il soit bien sûr associé à d'autres renseignements. Les sources narratives, hagiographiques ou diplomatiques complètent le corpus, bien qu'elles ne soient pas toujours précises à l'exemple des lettres de Cassiodore qui mentionnent l'existence d'un ensemble de fortifications le long de la Durance comme frontière septentrionale avec le royaume burgonde (lettre III,41).

La principale difficulté consiste à interpréter les mentions de découvertes tardo-antique et alto-médiévale ou encore de muraille et de fortification, souvent anciennes et peu précises et d'éviter les amalgames dans les différentes formes d'occupation. Si l'habitat fortifié de hauteur est relativement bien connu à la Protohistoire, notamment sous le terme de « civilisation des oppida », il reste cependant très marginal à l'époque romaine, où les reliefs sont généralement délaissés ou utilisés à des fins cultuelles. À titre d'exemple, la seule mention de tuile romaine ne constitue qu'un faible indice puisque ce matériau se rencontre dans les occupations préromaines jusqu'à la période mérovingienne et qu'il peut couvrir des édifices de culte. Les mentions nombreuses de monnaies romaines sont également délicates à prendre en compte sans autre indication pour des raisons similaires. La présence de tombes, de sarcophages, parfois associés à des vestiges de constructions (église ?) constitue un autre indice, mais pas nécessairement lié à un établissement perché, malgré parfois un toponyme évocateur. On mentionnera par exemple la colline du *Châtelet* à Saint-Désirat, au sud de Vienne, qui correspond à un important sanctuaire dominant le Rhône réoccupé par des tombes du haut Moyen Âge livrant deux épitaphes (Dupratz, Fraisse 2001). Au début du XX^e siècle, *camp romain* et villa romaine se confondent encore quelques fois, avec des mentions de « murailles épaisses et de tourelles creuses » à Toulaud, dans une topographie de plaine, sur les bords du Rhône au sud de Valence (Dupratz, Fraisse 2001). La plus grande prudence s'impose, notamment lors de réoccupations fréquentes de lieux pour leur qualités défensives et/ou stratégique comme les oppida, qui nécessite le retour systématique au contrôle sur le terrain. Encore que souvent les occupations castrales ont considérablement remanié ces sommets et largement oblitéré les occupations antérieures. L'exercice constitue donc à bien des égards un choix ardu, le plus objectif possible, et réclame le croisement de l'ensemble des données. En définitive et avec ces précautions à l'esprit, on comprend aisément que l'inventaire et la cartographie proposée ont tendance à sous-estimer la représentation de ces établissements de hauteur souvent fortifiés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Les résultats de cette inventaire sont présentés dans le tableau ci dessous (**Tab. 1**).

Tableau 1 : Liste des sites antérieurs à 1032 identifiés grâce aux mentions historiques et à la méthodologie mise en place.

Code Insee	Commune	Lieu-dit	Identification	Mention	X (Lam. 93)	Y (Lam. 93)	Z (NGF)
01004	Ambérieu-en-Bugey	<i>Château de St-Germain</i>	Méthodologique		883786	6541490	334
01010	Anglefort	<i>Rocher de Châtillon</i>	Méthodologique		916948	6539985	626
01026	Bâgé-le-châtel	<i>Bagé</i>	Mention	940	848350	6580320	211
01052	Bouligneux	<i>Bouligneux</i>	Mention	939	854032	6549084	280
01116	Contrevoz	<i>Camps des Portes</i>	Méthodologique		905432	6523729	371
01194	Jassans-Riottiers	<i>Riotier</i>	Mention	969	836179	6542576	227
01195	Jasseron	<i>Jasseron</i>	Mention	990	879914	6571206	410
01208	Lavours	<i>Le Molard</i>	Méthodologique		914875	6527372	320
01240	Matafelon-Granges	<i>Château de Thoire</i>	Méthodologique		896317	6577637	440
01249	Miribel	<i>Miribel</i>	Mention	943	851294	6527367	290
01329	Rossillon	<i>Château de Rossillon</i>	Méthodologique		901423	6529122	422
01391	Salavre	<i>Le Châtelard</i>	Méthodologique		881529	6587835	362
01398	Savigneux	<i>Juis</i>	Mention	970	843257	6544466	275
01426	Val-Revermont	<i>Mont Châtel</i>	Méthodologique		884456	6582722	610
01430	Varambon	<i>Varambon</i>	Mention	1000	878914	6551598	300
01443	Villars-les-Dombes	<i>Villars</i>	Mention	1030	857041	6546845	298
01454	Virigin	<i>Pierre-Châtel</i>	Méthodologique		911954	6515979	395
04123	Mison	<i>Mison</i>	Mention	988	926638	6355697	655
05004	Ancelle	<i>Faudon</i>	Mention	575	953907	6394223	1633
05040	Chorges	<i>Chorges</i>	Mention	1020	960146	6389285	913
05084	Montgardin	<i>Le Petit Châtelard</i>	Méthodologie		958345	6387869	1074
05084	Montgardin	<i>Le Grand Châtelard</i>	Méthodologie		958461	6387329	1151
05129	Saint-André-de-Rosans	<i>Rison</i>	Mention	988	900653	6369207	1177
05166	Serres	<i>Serres</i>	Mention	988	916163	6373793	670
05178	Ventavon	<i>Beaujeu</i>	Mention	1023	926283	6371990	919
26002	Albon	<i>Albon</i>	Mention	890	846711	6462764	292
26010	Anneyron	<i>Mantaille</i>	Mention	879	849959	6463074	241
26065	Chabrillan	<i>Chabrillan</i>	Mention	956	853746	6404686	190
26077	Charmes-sur-l'Herbasse	<i>Charmes</i>	Mention	998	858341	6452089	301
26078	Charols	<i>Charols</i>	Mention	983	854967	6389456	285
26082	Chateauneuf-de-Bordette	<i>Peythieu</i>	Mention	1023	874005	6360596	815
26085	Châteauneuf-du-Rhône	<i>Château-Porcher</i>	Méthodologique		835651	6376464	192
26099	Colonzelle	<i>Colonzelle</i>	Mention	947	851339	6367879	167
26103	Condorcet	<i>Condorcet</i>	Mention	998	874577	6370497	524
26116	Donzère	<i>Saint-Saturnin</i>	Méthodologique		835626	6375905	186
26131	Eyzahut	<i>Oppidum des Gettes (Le Châtelard)</i>	Méthodologique		858378	6386364	695
26138	La Garde-Adhémar	<i>Le Val de Magne</i>	Méthodologique		840819	6367091	166
26143	Le Grand-Serre	<i>Serre</i>	Mention	1025	864902	6465612	448
26167	Luc-en-Diois	<i>Le Pic de Luc</i>	Méthodologique		895540	6393021	1084
26168	Lus-la-Croix-Haute	<i>Lus</i>	Mention	1023	913613	6401842	1094

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

26176	Marsanne	<i>Mont Châtelard</i>	Méthodologique		848588	6393747	254
26182	Mirabel-aux-Baronnies	<i>Mirabel</i>	Mention	1023	866866	6358184	367
26188	Mollans-sur-Ouvèze	<i>Le Châtelard</i>	Méthodologique	1014	875934	6352035	577
26207	Montmiral	<i>Montmiral</i>	Mention	1000	867825	6451554	488
26213	Moras-en-Valloire	<i>Moras</i>	Mention	1009	856245	6467364	372
26220	Nyons	<i>Guards</i>	Mention	1023	870436	6363267	446
26238	Les Pilles	<i>Barry</i>	Mention	1023	874930	6366018	674
26249	Pont-de-Barrets	<i>Sainte-Euphémie</i>	Méthodologique		858758	6392052	608
26276	Roche-Saint-Secret-Béconne	<i>Roc des Aures</i>	Méthodologique		863782	6376675	771
26336	Saou	<i>Sissac</i>	Méthodologique	912	864704	6396278	561
26370	Vercoiran	<i>Autanne</i>	Mention	1023	885751	6359246	720
38072	Chanas	<i>Montbreton</i>	Mention	965	843716,06	6470836,08	190
38190	Hières-sur-Amby	<i>Camp de Larina</i>	Méthodologique		878656	6524079	385
38208	Lavars	<i>Brion</i>	Mention	1027	911089	6422360	570
38230	Meyrié	<i>Châtillon</i>	Méthodologique		878089	6499186	377
38267	Mottier	<i>Bocsozel</i>	Mention	1003	880318	6482605	533
38320	Porcieu-Amblagnieu	<i>Tournon</i>	Mention	863	885882	6529564	273
38335	Revel-Tourdan	<i>Motte de Revel</i>	Mention	1000	860229	6476522	323
38409	Saint-Just-de-Claix	<i>Les Quatres-Têtes</i>	Méthodologique		876888	6442939	193
38423	Saint-Martin-le-Vinoux	<i>Rocher de Néron</i>	Méthodologique		912205	6461543	800
38524	Varces-Allières-et-Risset	<i>Oppidum de Rochefort</i>	Méthodologique		911596	6448856	355
38544	Vienne	<i>Pipet</i>	Mention	858	846759	6493433	255
38544	Vienne	<i>Sainte-Blandine</i>	Mention	965	847368	6493219	260
38544	Vienne	<i>St-Just</i>	Mention	858	846593	6493161	259
38545	Vif	<i>Oppidum de Saint-Loup</i>	Méthodologique		909486	6444235	700
38562	Vizille	<i>Vizille</i>	Mention	996	918189	6445652	278
69289	Saint-Pierre-de-Chandieu	<i>St-Pierre-de-Chandieu</i>	Mention	976	855975	6505956	366
73007	Aiton	<i>Aiton</i>	Mention	739	953816	6500785	400
73079	Châteauneuf	<i>Châteauneuf</i>	Mention	1013	947163	6499579	364
73097	Curienne	<i>Mont Saint-Michel</i>	Méthodologique		934160	6499191	895
73131	Hautecour	<i>Mont Gargan</i>	Méthodologique		976661	6494216	925
73140	Jongieux	<i>Chapelle Saint-Romain</i>	Méthodologique		916680	6518179	443
73228	Saint-Cassin	<i>Saint-Claude</i>	Méthodologique	1016	924863	6496683	729
73260	St-Maurice-de-Rotherens	<i>Conspet</i>	Mention	985	909445	6505689	728
73270	St-Pierre-d'Albigny	<i>Miolans</i>	Mention	1014	948442	6502870	530
74006	Allonzier-la-Caille	<i>Le Châtelard</i>	Méthodologique		940006	6550505	716
74011	Anney-le-Vieux	<i>Le Mont Rampon</i>	Méthodologique		945797	6539269	957
74029	Bassy	<i>Châtelard</i>	Méthodologique		919421	6545643	277
74063	Culoz	<i>Château des Sarrasins</i>	Méthodologique		916810	6534114	588
74074	Chevrier	<i>Sainte-Victoire</i>	Méthodologique		923840	6560596	932
74102	Dingy-Saint-Clair	<i>Le Molard</i>	Méthodologique		948163	6539518	626
74185	Monnetier-Mornex	<i>Camp des Allobroges</i>	Méthodologique		947676	6567795	899
74195	Musièges	<i>Le Mont</i>	Méthodologique		929514	6550923	705
74208	Passy	<i>Le Châtelard</i>	Méthodologique		990702	6543421	862

3.1.5 Synthèses départementales

Durant ce programme triennal 2020-2022, les efforts se sont poursuivis pour étoffer la liste des sites fortifiés antérieurs à 1032 en appliquant, autant que faire ce peut, la méthodologie mise en place (voir **Tab. 1**). Les investigations ont porté sur certains départements (parfois partiellement) en fonction de données disponibles et de la possibilité d'aller faire des observations de terrain.

3.1.5.1 Sites de l'Ain (01)

David Billoin

Les huit sites antérieurs à 1032 que nous connaissons grâce aux mentions dans les sources historiques sont exclusivement positionnés à l'ouest de la rivière de l'Ain, dans la plaine autour de Bourg-en-Bresse. Aucun n'est localisé sur les contrefort du massif du Jura, mais il n'est pas exclu que d'autres sites fortifiés contemporains y aient été construits. Les huit sites inventoriés sont déjà occupés au Xe siècle, puisque cité dans des textes à cette époque, mais en l'absence de recherches archéologiques plus poussées (prospections, sondages ou fouilles) il est difficile de faire remonter leur édification à une date plus ancienne avec certitude.

À ceux-là, il faut ajouter neuf sites localisés grâce à l'application rigoureuse d'une méthodologie d'identification des sites fortifiés de hauteur de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Âge, issue des travaux de David Billoin sur le massif jurassien (**fig. 36**). Sans surprise, puisqu'il s'agit de sites de hauteur, ils sont tous situés dans l'est du département, soit sur les premiers contreforts du Jura, surveillant la plaine, soit enchâssé dans le relief, contrôlant l'accès aux voies de circulation importantes des vallées. Il est à noter que ces sites se trouvent tous à proximité de ces voies reliant les agglomérations importantes de la région.

Cette dichotomie de localisation n'est pas forcément synonyme d'un déplacement des infrastructures militaires de la montagne vers la plaine durant le haut Moyen Âge, car nous ne connaissons pas avec précision les chronologies d'occupation de tous ces sites. Toutefois, cela permet de formuler cette hypothèse et d'orienter les recherches futures pour répondre à ces interrogations.

Dans cette optique, pour éclaircir l'affaire du site de Cerdon que nous avons mis en exemple dans un rapport précédent, David Billoin s'est rendu sur place pour un contrôle sur le terrain. Il en résulte que la tombe annoncée comme mérovingienne dans la presse n'a rien de mérovingienne. La sépulture est contemporaine des vestiges de l'habitat fortifié dégagé à proximité qui n'est pas attesté durant le haut Moyen Âge.

3.1.5.2 Sites de l'Isère (38)

Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne

Pour l'Isère, le dossier des fortifications de hauteur du haut Moyen Âge a été repris entièrement à l'occasion du Programme collectif de recherche. Un premier bilan de ce travail a été proposé dans le rapport 2020, en particulier sur l'aspect méthodologique de l'enquête, ainsi que dans le rapport 2021. Le renouvellement de la recherche archéologique sur ce type de sites a permis

de visiter à nouveaux frais les données rassemblées. Pour établir un corpus, on a croisé les informations suivantes :

- Liste des sites mentionnés avant 1032 (9 mentions)
- Identification dans la carte archéologique de la Gaule des sites de hauteur ayant livré des traces d'occupation « ancienne » (antique et/ou alto-médiévale : 18 sites)
- Découvertes de sépultures anciennes, près ou dans un site de hauteur, d'après COLARDELLE (M.), *Sépulture et traditions funéraires...* (6 sites)
- Reliefs dont la morphologie est naturellement propice à une occupation défensive (défenses naturelles) et sur lesquels on ne dispose d'aucune information historique permettant de les identifier comme château (7 sites)
- Sites de hauteur portant un hagiotopeyme (5 sites dont 1 déjà mentionné en archéo)
- Site antérieur à un lieu-dit Châteauneuf lui-même attesté anciennement (2 sites)

Au total, 47 sites ont ainsi été retenus. Ce nombre important regroupe l'ensemble des sites relevés dans la bibliographie selon les critères ci-dessus, sans en exclure aucun. Même des sites sur lesquels la réflexion n'a pas été poursuivie sont ainsi signalés, afin qu'une recherche ultérieure s'appuie sur un corpus large et bénéficie des réflexions ayant justifié d'écarter ou non tel ou tel site. Deux documents ont été réalisés :

- Une liste des sites précisant les informations issues de la bibliographie avec les sources de ces informations. (Cf. liste).
- Un tableau synthétique visant à évaluer la qualité des sites. Les informations résumées sont ici commentées en termes de fiabilité du site (site certain, site à forte probabilité d'occupation au haut Moyen Âge, site où les indices sont faibles) et de potentiel de la recherche. Il s'agit ici de déterminer quels sites seraient susceptibles de donner lieu à des prospections plus poussées voire à des fouilles archéologiques dans l'avenir (Cf. **Tab. 2**).

Les sites assurés

On peut considérer que 11 de ces sites de hauteur sont occupés en toute certitude au haut Moyen Âge, dont 10 peuvent être localisés (**fig. 37**). Notre bilan de 2020 n'en retenait que 2 : Larina et Chatillon.

1 / Larina à Hières-sur-Amby et Annoisin-Châtelans (Monument historique depuis 1983, site ouvert au public). Sur un éperon bordé de falaises calcaire, le site se présente comme une vaste enceinte de plus de 900 mètres de longueur enserrant un espace de près de 21 hectares. L'occupation s'étend de l'Âge du Bronze au milieu du VIIIe siècle. Le site a été en partie détruit par des carrières entre 1945 et 1983 et a fait l'objet de plusieurs chantiers de fouille depuis le XIXe siècle. Une exploration archéologique approfondie a été menée de 1978 à 1992, principalement sous la direction de Patrick Porte, qui s'est intéressée plus précisément à l'occupation entre l'Antiquité tardive et l'abandon volontaire de la période carolingienne.

2 / Chatillon à Meyrié : le site présente comme une éminence isolée dans le val du Bion. Son sommet est constitué d'une butte oblongue d'apparence naturelle de 0,4 hectare, tandis que sur son flanc est s'étend une terrasse longue assez étroite. De nombreuses découvertes fortuites, auxquelles ont succédé plusieurs interventions de fouilles dans les années 1970, signalent une occupation à la protohistoire et à la période antique. Pour le haut Moyen Âge sont attestées sept sépultures en coffres de dalles et une en pleine terre, ainsi qu'un fragment d'inscription paléochrétienne. Le toponyme et la découverte de céramique à fond marqué suggèrent que le site est encore occupé au XIe siècle (motte ?).

La réflexion a été approfondie sur plusieurs sites :

3 / Le castrum de Montbreton à Chanas demeure non localisé. Il fait partie des rares fortifications dont l'existence est attestée au Xe siècle²¹ par une mention rappelant un fait d'armes qui avait marqué les esprits : une charte de donation à l'abbaye Saint-André-le-Bas de Vienne porte pour datation « l'année que l'illustre reine Mathilde détruisit le château de Montbreton ». Une visite extérieure de l'actuel château portant le nom de Montbreton, sur le territoire de la commune de Chanas, ne permet pas d'exclure l'hypothèse que ce bâtiment remontant pour ses parties visibles les plus anciennes au XVIIe siècle, ait été installé à l'emplacement du *castrum* médiéval. Le bâtiment occupe l'extrémité d'une croupe aux formes assez molles, dont il est séparé par une cour qui pourrait reprendre le tracé d'un ancien fossé. Toutefois aucun vestige explicite n'a été identifié ; l'intérieur des bâtiments n'a pas été visité, faute d'autorisation des propriétaires. L'ensemble du replat qui se développe au nord-est du château a été parcouru, sans qu'aucun indice n'y soit repéré.

4 / Pipet à Vienne : un bilan des données sur le site de Pipet a été réalisé par Jean-Michel Poisson et présenté lors des journées d'Études de Lyon (20-21 octobre 2022).

5 / Le Fontanil-Cornillon, Château de Cornillon : le site a été visité en 2022 et sa fiche descriptive entièrement révisée : il s'agit d'un site certain, très imposant par les falaises qui à la fois l'isolent et le soulignent au regard, occupé par le château médiéval décrit en 1339. En revanche le mobilier issu des fouilles anciennes n'a pu être revu : le Musée dauphinois qui les détient étant en cours de déménagement de ses réserves, il paraît difficile d'examiner ce mobilier. (Cf. notice : Le Fontanil-Cornillon, Château de Cornillon).

6 / Varcès-Allières et Risset, Grand Rochefort : visite 2022, reprise des données par Yann Bonfand pour les journées d'Études de Lyon des 20-21 octobre 2022. Le site se présente comme une arête rocheuse orientée quasiment nord-sud et dominant de 150 mètres la plaine en contrebas. Elle est longée à l'est par le Drac augmenté de la Gresse et à l'ouest par le ruisseau du Lavanchon. La crête étroite s'étend sur 900 mètres de longueur et culmine à 408 mètres. Elle s'organise en trois zones planes distinctes séparées par de courtes pentes : une terrasse assez large au sud (largeur près de 100 mètres) et une autre très étroite au nord (largeur moins de 30 mètres) encadrent un replat sommital de petite taille (surface inférieure à 0,5 hectare). C'est sur cette partie haute qu'Hippolyte Müller a réalisé des sondages entre 1904 et 1913. Il y avait décelé la présence d'une modeste levée de terre et identifié le site comme *oppidum* mais en signalant une occupation de longue durée, avec du mobilier de La Tène, antique, du bas-Empire et du haut Moyen Âge. Les vérifications sur site permises par la disparition de la couverture végétale de buis denses suite aux destructions de la pyrale en 2019, ont permis de localiser précisément l'emplacement de la levée fouillée par H.

21 Vers 965 : CHEVALIER (U.), *Cartulaire de Saint-André le Bas* appendice, charte 28*, p. 238-239 : *Data per manum Fromundi ejusdem ecclesie monachi, III idus augusti, eodem anno quo inclita regina Mathildis castrum de Monte Breton destruxit.*

Müller (Y. Bonfand) et d'identifier la présence de TCA sur la plate-forme sommitale. En revanche, les aménagements sont inexistantes sur les deux terrasses inférieures et le site peu explicite (couvert forestier).

La rédaction d'une fiche site pour Grand Rochefort est en cours.

7 / Saint-Chef, tour du Poulet et *castrum Alarone*, étude en cours Julien Mottier, dans le cadre d'un Master 2 de l'Université Grenoble Alpes, direction Pierre Martin. Cf. Notice en annexe : Saint-Chef, Tour du Poulet.

La réflexion en cours sur les sites de hauteur du haut Moyen Âge, nous a incité à reprendre la question du mystérieux *castrum nuncupatum Alarona* (château dénommé Alarone), mentionné dans la *Vita* de saint Theudère, dans le récit de la fondation en 563 de l'abbaye dédiée à saint Theudère (aujourd'hui Saint-Chef). L'histoire de ce saint fondateur de l'abbaye, a été rédigée pour les moines de Saint-Chef par Adon²², archevêque de Vienne entre 860 et 874. D'après ce récit, Theudère est né à Arcisse (hameau de la commune de Saint-Chef), consacré moine à Arles, disciple de l'évêque Césaire. Revenu dans sa région d'origine, il fait construire quatre églises et monastères : un oratoire en l'honneur de Saint-Eusèbe de Vercel (localisé à Vasselín, près de Saint-Chef), sauvé par miracle d'un éboulement, puis Saint-Symphorien au bord de la Gère à Vienne même, puis l'oratoire Saint-Pierre au *castrum alarona* et enfin, non loin du bourg et de la *villa* de ses parents appelés Arcisse, où se trouve déjà un oratoire consacré à saint Maurice martyr, le monastère du Val Rupian qui deviendra l'abbaye de Saint-Chef. Rien n'a permis à ce jour de localiser ce *castrum alarona* : une recherche sur ce toponyme sur la carte IGN au 250000° de Géoportail ne donne aucun résultat.

Sur le plan archéologique, des découvertes réalisées à l'entrée de l'impasse de la Tour en 1958²³, de sépultures bordées de dalles de calcaire et accompagnées de tuiles à rebord, sont attribuées par Michel Colardelle à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge²⁴. La rencontre du propriétaire ayant conservé ces tuiles a permis de préciser l'emplacement exact de cette découverte et de voir les éléments de TCA. D'autre part, dans le parc de l'actuel château (dit de Teyssier de Savy), des maçonneries récemment rejointoyées mériteraient d'être regardées de près et localisées précisément.

L'ensemble de l'éperon portant à son extrémité est la Tour du Poulet a pu constituer un site de fortification de hauteur du haut Moyen Âge, mais sans certitude toutefois. Vont dans le sens de cette hypothèse : les découvertes de sépultures, la vaste étendue de l'éperon, la mention au IXe siècle d'un château d'*Alarona*, non localisé et l'existence de l'abbaye d'origine alto-médiévale en contrebas. On pourrait retenir contre cette hypothèse : l'aspect peu monumental du site et le texte précis de la *Vita* de saint Theudère, qui ne mentionne pas le lieu d'*Alarona* comme proche du « *vicus et villa* » d'Arcisse.

8 / Vif, Uriol : à 726 mètres d'altitude, le site du château d'Uriol est imposant. Il occupe une crête étroite et très abrupte, à moins de 1,4 kilomètre du château de Varcés placé sur le même relief mais plus au nord. Dans un contexte de peuplement dense et ancien, le site d'Uriol pourrait remonter à une haute période et relever des sites de hauteur du haut Moyen Âge. C'est en tout cas ce que laissent soupçonner les découvertes archéologiques faites sur le site et la présence de l'hagiotoponyme Saint-Loup. La morphologie est moins explicite : même s'il est placé dans une

22 Cette partie est reprise de FRANZÉ (B.), *La pierre et l'image...* p. 11 et p. 265, annexe 1.

23 article Dauphiné Libéré du jeudi 27 mai 1958.

24 COLARDELLE (M.), *Sépulture et traditions funéraires...* p. 205.

position très dominante et imposante dans le contexte géographique, le site possède une surface modeste.

Lorsque le site fait son apparition dans les textes à la fin du XI^e siècle, il fait partie d'un ensemble de 4 forteresses publiques placées autour de Grenoble.

9 / Vizille, Château du Roy : Au-dessus du château actuel, le site occupe une étroite crête rocheuse, longue de 250 mètres environ et large au maximum de 50 mètres, orientée nord-sud. Bien que culminant seulement à 330 mètres d'altitude, l'impression est assez forte car le rocher très présent sous la forme de falaises marque sa domination sur les terrains environnants. La moitié du château, le bourg et l'église Sainte-Marie sont cédées à l'abbaye de Cluny en 996.

Autres sites visités dans le cadre de l'axe 1 :

Herbeys, fort des Quatre Seigneurs. Visite A .Clavier, D. Billoin, J.-P. Moyne 2022. Très isolé à 928 mètres d'altitude, le site se présente comme une colline naturelle dont la terrasse sommitale de 6800 mètres carrés est chemisée par un mur de soutènement. Le fort du XIX^e siècle occupe l'entier du sommet de la colline et a vraisemblablement éradiqué toute trace de site plus ancien. Ce site ne peut donc être retenu que sur les quelques éléments matériels mal définis, collectés anciennement.

Le Mottier, Bocsozel. Visite A .Clavier, J.-P. Moyne 2022. Sur un promontoire de la ligne de collines appelée la barrière du Banchet, orienté est-ouest, bien dégagé de tous côtés des reliefs environnants, a été installé le château de Bocsozel. Cet important site médiéval est constitué du tertre massif d'une motte, dominant une modeste basse-cour ovulaire et une seconde terrasse plus vaste, tenue par un mur de soutènement conservé en partie. Attesté en 1000 et 1003, Bocsozel fait partie des forteresses publiques tenues par la famille des comtes de Savoie. Le compte-rendu des fouilles menées à la fin du XIX^e siècle n'autorise pas à identifier en toute certitude un site du haut Moyen Âge mais la probabilité est forte.

Seyssinet-Pariset, Tour sans Venin, ancien château de Pariset. Visite A .Clavier, D. Billoin, J.-P. Moyne 2022. Les indices pour identifier en ce lieu une occupation du haut Moyen Âge sont les suivants :

1 / proximité de la grotte des Sarrazins, où a été fouillée en 1978, une sépulture double mérovingienne.

2 / puissance du site constitué de deux éperons à la jonction desquels s'élève une motte.

3 / proximité de la cité de Grenoble que le site domine, à 666 mètres d'altitude.

4 / mention dans le premier cartulaire de l'église de Grenoble (1115 environ) d'une *capella alia*, non localisée, à la suite de la chapelle de Pariset (sans doute celle du château).

5 / mention (discutable) du château supérieur de Pariset au début du XIII^e siècle. Une visite sur site n'a pas fourni d'indices probants de l'occupation de la terrasse basse : aucun vestige d'aménagement n'a été distingué (cf notice : Seyssinet-Pariset, Tour sans Venin).

Liste des sites susceptibles d'avoir été occupés pendant le haut Moyen Âge par ordre alphabétique de commune. Approche bibliographique (total : 47 sites)

- **1) Anthon, lieudit La Cochette** : découverte sépultures lors de la construction du château d'eau (= Mont Revois) Colardelle *Sépultures...* p. 167, non localisé.
- **2) Beauvoir-de-Marc, Le Château** : *tegulae* et monnaie de Constantin (CAG 38/04, p. 95). Site de fortification de terre avec double fossé en arc-de-cercle, château et bourg fortifié, visite A .Clavier, J.-P. Moyne.
- **3) Bougé-Chambalud, Les Châtelardes** : éperon barré, fossé, levée, interprété comme site Tène. Relevé topographique et notice B. Helly, *Patrimoine en Isère. Pays de Roussillon*, p. 22
- **4) Chatte, au Château** : *tegulae* (CAG 38/04, p. 114). Vaste site château et bourg fortifié, visite A .Clavier.
- **5) Chanas, Montbreton, mention 965** : détruit anciennement, aucune mention de découverte archéo, *Atlas des Alpes*, p. 253. *anno quo inclita regina Mathildis castrum de Monte Breton destruxit*. CHEVALIER (U.), *Cartulaire de Saint-André le Bas* p. 238-39. L'éperon à l'extrémité duquel se trouve le château actuel ne présente aucun élément visible (murs, fossés, levées). Morphologie assez molle, visite A .Clavier, J.-P. Moyne 2022.
- **6) Goncelin, sommet de Saint-Genis** (limite Morêtél-de-Mailles, Saint-Pierre d'Allevard, Goncelin. Non loin sur St Pierre : toponyme Le Châtelard et les Murs). Mention église 1081 (cart. Cluny) encore existante en 1488 (ADI 4G 261 f°CCLII v°).
- **7) Herbeys, fort des Quatre Seigneurs** : mobilier gallo-romain (CAG 38/04, p. 202), vaste site entièrement occupé par le fort, visite A .Clavier, J.-P. Moyne, D. Billoin.
- **8) Hières-sur-Amby, Larina** : fouilles P. Porte, établissement haut Moyen Âge, site certain
- **9) Huez-en-Oisans, tour du Prince Ladre** : 2 fonds de cabane gallo-romains + mobilier médiéval (CAG 38/04, p. 203) = motte de Brandes.
- **10) Jardin, Montléans** : remplois antiques (*tegulae* et béton romain) dans les murs du château (CAG 38/04, p. 203). Site du château de Montléans, relevé topographique Service Patrimoine culturel, site assez resserré avec fossé, visite A .Clavier.
- **11) L'Albenc, Les Roches de Verdun** : réputé *oppidum* d'après toponyme, pas de découverte archéo (CAG 38/4 p. 85).
- **12) L'Albenc, Mont Malan** : prospection Loïc Serrières, site possible.
- **13) La Tour-du-Pin** : matériel gallo-romain dans les remblais de la motte, étudié lors de *Patrimoine en Isère. Vals-du-Dauphiné*. Éperon barré, 2 mottes dont une disparue, site du château delphinal.

- **14) Lavars Brion, mention 1027** : erreur de datation ? *ego Petrus cognomento Lethaldus de castro Bridone* dans MONTEYNARD, *Cart. Domène*, ch. 5, datée de 1080 env. Site d'éperon, relevé dans *Patrimoine en Isère, Trièves*, p. 70.
- **15) Le Fontanil-Cornillon, Château de Cornillon** : céramique tardive Ve VIe siècle (CAG 38/4 p. 149), site imposant sur le rocher de Cornillon, château médiéval, visite A .Clavier, J.-P. Moyne, D. Billoin 2022. Relevé topographique Service Patrimoine culturel.
- **16) Le Gua, lieudit Châteaueux** : information orale, non loin du site du château du Gua. *Capella de Guado* citée en 1115 dans MARION (J.), *Cartulaires de l'Eglise Cathédrale de Grenoble...*, p. 191. Voir notice.
- **17) Le Mottier, Bocsozel** : mention 1000, 1003, MARION (J.), *Cartulaires de l'Eglise Cathédrale de Grenoble...* p. 16 et 17. Fouilles Müller et Badin, avant 1896, sur des silos (présence de *tegulae*, de sigillée et de céramique « noire, mince, sans vernis », CAG 38/4 p. 224). Large éperon avec partie haute type motte, site du château et bourg fortifié, relevé topographique Service Patrimoine culturel.
- **18) Meyrié, Châtillon** : pas de mention, tertre naturel, fouilles ayant livré : matériel proto, gallo-romain, sépultures en coffres et fragment d'inscription paléo-chrétienne, fonds marqués (CAG 38/2 p. 246-247), site certain.
- **19) Moirans, mention 1032** : MARION (J.), *Cartulaires de l'Eglise Cathédrale de Grenoble...*, p. 27-28 : *Item alia carta de Morenco. Sacrosancta ecclesia, que est constructa in honore beati Petri apostoli, principis apostolorum, in opido quod vocatur Morenco, quod est super fluvium Yseram*. Site antique de plaine.
- **20) Montseveroux, Barbarin** : découverte sépultures COLARDELLE (M.), *Sépultures...* p. 196. Site de pente, non dominant, maison forte XIVe siècle en contrebas.
- **21) Moretel-de-Mailles, Le Fort** : sépultures flanc sud de la butte, COLARDELLE (M.), *Sépultures...* p. 196. Site du château médiéval.
- **22) Noyarey, lieudit Morard** (ou Montroux : maison forte 1339, mandement de Veurey) : découverte sépultures dans le coteau COLARDELLE (M.), *Sépultures...* p. 197.
- **23) Plan, Le Retour** : éperon barré, sondages négatifs (CAG 38/4 p. 239).
- **24) Plan, Le Camp de César** : éperon barré, levées. Sondages 1981, occupation Tène (CAG 38/4 p. 239 - COLARDELLE (M.), MAZARD (C.) – *Enceinte fortifiée*).
- **25) Pont-en-Royans, montagne des Trois Châteaux** : site à *tegulae* (CAG 38/02, p. 245). Rocca et château médiéval.
- **26) Porcieu-Amblagnieu, Tournon, mention 863** : il s'agit de Tournon Ardèche.
- **27) Presles, Châteaueux (ou Rocher du Chamois ?)** : citerne ou silo, poteries gauloises et gallo-romaines (CAG 38/04, p. 95). Site étroit, de petite surface, très isolé, visite A .Clavier.

- **28) Revel-Tourdan, motte du Chatelard, mention An 1000** : non retrouvée.
- **29) Rives, La Poype** : motte et vaste terrasse barrée par un fossé, 1 éperon carolingien découvert à proximité (pas de découvertes plus anciennes : CAG 38/4 p. 279-280).
- **30) Saint-Appolinard, au-dessus village** : sur tertre (lieudit St Roch sur IGN ?), découverte sépultures avec sarcophages, COLARDELLE (M.), *Sépultures...* p. 205.
- **31) Saint Chef, Le Château** : *Castrum Alarone*, IXe siècle, non localisé : D'ACHERY (L.), MABILLON (J.), *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti in sæculorum classes distributa. Sæculum I quod est ab anno Christi D. ad DC.*, Paris, 1668, p. 679-680 : *”Accurentibus ergo plurimis ad notitiam viri Dei, frater ejus Arvus, sed et propinqui alii visendi gratia inter ceteros quadam die advenerunt : quos ille blande et paterne amplexatus, de spe vitæ aternæ et remunerationes Sanctorum eos pie monebat. Inflammatus vero nimium et ardore Spiritus Sancti accensus, venit ad castrum nuncupatum Alarona (au château dénommé Alarone), ibique Monasterium Monachorum instituere cupiens, Oratorium B. Petri Apostolorum Principis construxit* ». Découverte de sépultures en coffre en 1958 près du château. Site d'éperon barré, étroit (50 à 116 mètres) et long (452 mètres), dominant l'abbaye de Saint-Theudère. COLARDELLE (M.), *Sépultures...* p. 205. Étude en cours Julien Mottier UGA.
- **32) Saint-Didier de Bizones, butte du Mollard** : mur en pierres sèches, CAG 38/2, p. 296.
- **33) Saint-Étienne de Crossey, « Le Châtelet »** : ce site, une butte calcaire aux parois abruptes et au sommet aplati située à l'entrée ouest des gorges de Crossey, a reçu la « visite » d'un détectoriste. Dans les déblais, découverte d'une pièce romaine en bronze très usée (*dupondius* ?) et d'un clou de fer à cheval. Renseignement J.-P. Moyne.
- **34) Saint-Just-de-Claix, Camp des 4 Têtes** : découvertes archéologiques cf thèse Loïc Serrières.
- **35) Saint-Martin-le-Vinoux, rocher du Néron** : découvertes archéologiques, PLANCHON, TEYSSONNEYRE, voir aussi la présentation de Yann BONFAND, journées d'Études de Lyon (20-21 octobre 2022), site de très petites dimensions.
- **36) Saint-Romain de Surieu, Le château : tegulae** (CAG 38/04, p. 318). Vaste site occupé au Moyen Âge par un château et un bourg.
- **37) Sainte-Marie du Mont, Le Chatelard** : fond de cabane découvert en fouille (CAG 38/04, p. 310).
- **38) Susville, Roche Paviotte** : éperon à 1081 m d'altitude, avec fossé et levée de terre, pas de découverte archéo (CAG 38/4 p. 336) Site maison forte tardive, morphologie et situation étonnantes, relevé topo Département de l'Isère.
- **39) Varcès-Allières et Risset, Saint-Giraud** : sondages H. Müller ayant livré « des poteries d'allure préhistorique » mais pas trace d'occupation antique (CAG 38/4 p. 342).

- **40) Varcès-Allières et Risset, Grand Rochefort** : oppidum, occupation Tène, antique et haut Moyen Âge (CAG 38/4 p. 341), visite A .Clavier, J.-P. Moyne, D. Billoin 2022, présentation Yann BONFAND.
- **41) Varcès-Allières-et-Risset, Les Molards** : mamelon appelé Camp des Sarrazins, tombes sous tuiles, COLARDELLE (M.), *Sépultures...* p. 220. Site non localisé.
- **42) Vienne, Pipet** : mention *Atlas des Alpes*, p. 253, site certain.
- **43) Vienne, St Just ou Crappon** : mention *Atlas des Alpes*, p. 253, site certain.
- **44) Vienne, Quirieu (= Sainte-Blandine)** : mention *Atlas des Alpes*, p. 253, site certain.
- **45) Vif, Uriol, Saint Loup** : éperon et butte à 726 m d'altitude, oppidum, occupation Bronze, Tène, antique, haut Moyen Âge (une boucle « mérovingienne », des clous de fer à cheval et céramique « typiquement burgonde » CAG 38/4 p. 352). Plusieurs fouilles y ont été menées notamment par H. Müller en 1904, qui signale que les niveaux ont été très bouleversés. Site certain.
- **46) Vizille, mention 996**, <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte1631> : *medietatem castris de Visilia, cum domo mea, et totum / burgum, cum ecclesia Sanctę Marię*. Éperon rocheux ayant porté le château médiéval, site certain.
- **47) Voreppe, Les Buissières** : vaste site non identifié, non daté, avec murs de soutènement et empierrements, visite A .Clavier.

Tableau 2 : Liste des sites présentant l'état d'avancement des recherches ainsi que les perspectives futures

	Commune, nom	Territoire	Mention avant 1032	Découvertes archéo	Description site Réoccupation postérieure	Vérifications à prévoir	Fiabilité du site	Potentiel du site
1	Anthon, La Cochette	Haut Rhône dauphinois	Non	Découverte sépultures		Site non localisé		
2	Beauvoir-de-Marc, Le Château	Porte des Alpes	Non	Tegulae CAG 38/04, p. 95	Éperon et motte, double fossé, Château	Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
3	Bougé-Chambalud, Les Châtelardes	Isère rhodanienne	Non	Aucune	éperon barré, fossé, levée	Non, vu Relevé topographique et notice B. Helly, <i>Patrimoine en Isère. Pays de Roussillon</i> , p. 22	Faible (interprété comme site de La Tène)	Élevé mais hors période
4	Chanas, Montbreton	Isère rhodanienne	965	Aucune Disparu, non localisé	Emplacement château actuel : éperon, aucune trace de fossés ou levées	Visite : Non, vu Voir Le Châtelard ?	Site certain, mais disparu	Faible, non localisé
5	Chatte, Le Château	Sud Grésivaudan	Sans mention	Tegulae CAG 38/04, p. 114	Vaste terrasse, château + bourg	Visite : indices faibles	Faible	Prospection géophysique ?
6	Crémieu, Saint-Hippolyte/Saint-Laurent/Saint-Marcel	Haut Rhône dauphinois	hagiotopeponyme	Archéo : faible (tegulae à St Hippolyte)	2 éperons, réoccupation château + prieuré	Visite : Non, perturbation château + prieuré	Forte	Faible : réoccupé
7	Goncelin, sommet de Saint-Genis	Grésivaudan	hagiotopeponyme	Sans	Éperon	Visite : Oui	Faible	
8	Herbeys, fort des 4 seigneurs	TAG	Non	Mobilier gallo-romain	Éperon	Visite : Vu, perturbé par le fort contemporain	Faible	Faible à nulle : réoccupé
9	Hières-sur-Amby, Larina	Haut Rhône dauphinois	Non	Fouilles : grand site HMA avec habitat et édifice religieux	Oppidum proto	Visite : Non, vu	Forte	Déjà fouillé
10	Jardin, Montléans	Isère rhodanienne	Non	Remplois antiques	Éperon, Château	Visite : indices faibles	Faible	Faible : réoccupé
11	L'Albenc, Les Roches de Verdun	Sud Grésivaudan	Non	Pas de découverte signalée hypothèse « Château neuf »	Éperon réputé oppidum	Visite : Oui	Faible	
12	L'Albenc, Mont Malan	Sud Grésivaudan	Non	Proposition Serrières prospections	Éperon, à vérifier	Visite : Oui	Faible	
13	La Tour-du-Pin	Vals du Dauphiné	Non	Céramique antique	Motte / Éperon barré	Visite : Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
14	Lavars Brion	Trièves	1027 à vérifier ?		motte et rocca/ Éperon, Château	Visite : Non, vu (topo)	Faible	Faible : réoccupé
15	Le Fontanil-Cornillon, Château de Cornillon	TAG	1080	céramique tardive Ve VIe siècle	Éperon + vaste terrasse, Château + village	Visite : Non, vu (topo)	Site certain	Faible : réoccupé
16	Le Gua, Châteaueux	TAG	Non	Aucune	Éperon, altitude 1084 m	Visite : Oui	Faible	
17	Le Mottier, Bocsozel	Bièvre Valloire	1000, 1003	découvertes antiques	Motte + vaste terrasse, Château + village ?	Visite : Non, vu	Forte	Faible : réoccupé Prospection géophysique ?
18	Meyrié, Châtillon	Porte des Alpes	Non	matériel proto, gallo-romain, sépultures en coffres et fragment d'inscription paléo-chrétienne, fonds marqués	tertre naturel de faible surface	Visite : Non, vu	Site certain	Faible : déjà fouillé
19	Montseveroux, Barbarin	Bièvre-Valloire	Non	découverte sépultures Colardelle <i>Sépultures...</i> p. 196	Site de pente, non dominant, maison forte XIVe	Visite : Non, vu	Faible	Non
20	Moretel-de-Mailles, Le Fort	Grésivaudan	Non	sépultures flanc sud de la butte, Colardelle <i>Sépultures...</i> p. 196..	Sommet : Site du château médiéval	Visite : Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
21	Plan, Le Camp de César	Bièvre Valloire	Non	Archéo : Tène	Éperon barré	Visite : Non, vu Prospection Charles-David Rosa-Matton	Faible	Faible : sondages sans résultats
22	Plan, Le Retour	Bièvre Valloire	Non	sondages archéo sans résultat	Éperon barré	Visite : Non, vu	Faible	Faible : sondages sans résultats
23	Pont-en-Royans, Les 3 châteaux	Sud Grésivaudan	Non	tegulae	Éperon type rocca, Emplacement château	Visite : Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
24	Presles, Châteaueux ou Rocher du Chamois (2 sites différents...)	Sud Grésivaudan	Non	citerne ou silo, poteries gauloises et gallo-romaines	Châteaueux : Éperon, surface très petite, Château de Champeverse	Visite : Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
25	Rives, La Poype	Voironnais Chartreuse	Non	Hypothèse morphologie + découverte éperon caro	Éperon Motte et vaste terrasse, fossé	Visite : Non, vu	Forte	Prospection géophysique ?
26	Saint Chef? <i>Castrum Alarone</i>	Porte des Alpes	896	Découvertes sépultures 1958	Disparu, non localisé Site de la tour du Poulet et éperon ?	Visite : Non, vu	Site certain Mais localisation non assurée	Prospection géophysique ?
27	Saint-Didier-de-Bizonnes, butte du Mollard	Bièvre Valloire	Non	Murs en pierres sèches		Visite : indices faibles	Faible	?
28	Sainte-Marie du Mont, Le Chatelard	Grésivaudan	Non	Découverte de « fonds de cabane »		Visite : Oui	A compléter après visite	
29	Saint-Etienne-de-Crossey, Le Châtelet	Voironnais Chartreuse	Non	monnaie romaine		Visite : indices archéo faibles	Faible	
30	Saint-Just-de-Claix, Camp des 4 Têtes	Sud-Grésivaudan	Non	découvertes archéo cf thèse Loïc Serrières	Vaste ensemble, levée, fossé	Visite : non, vu	?	?
31	Saint-Martin-le-Vinoux, rocher du Néron	TAG	Non	Planchon, Teyssoneyre Céramique antique	Éperon	Visite : non, difficile d'accès	Forte	Faible : fouilles anciennes
32	Saint-Nicolas-de-Macherin, Tolvon, Saint-Denis	Voironnais Chartreuse	hagiotopeponyme	Aucune	Éperon / Rocca, Château, occupation ancienne peu probable ?	Visite : Non, vu (topo)	Faible	Faible : réoccupé
33	Saint-Romain-de-Surieu, Le Château	Isère rhodanienne	Non	Tegulae	Motte disparue + vaste terrasse Château + bourg fortifié	Visite : Non, vu (topo)	Faible	Faible : réoccupé
34	Seyssinet-Pariset, château de Pariset	TAG	hagiotopeponyme	Grotte des Sarrazins proche	Éperon Rocca Château + chapelle (topo)	Visite : Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
35	Susville, Roche Paviotte	Matheysine	morphologie	Aucune	Éperon Rocca, levées, fossé Maison forte XIVe (topo)	Visite : Non, vu	Faible	Faible : réoccupé
36	Vарces-Allières et Risset (ou Claix partie nord de l'éperon), Rochefort	TAG	Non	occupation Tène, gallo-romaine et haut MA (Serrières)	Oppidum ?, Site de crête	Visite : Non, vu	Site certain	Faible : fouilles importantes H Müller
37	Vарces-Allières-et-Risset, Saint-Giraud	TAG	hagiotopeponyme	Archéo indices faibles Proximité découvertes haut MA dans la plaine	Éperon Rocca, Château + chapelle (topo)	Visite : Oui	Forte	Faible : réoccupé
38	Vienne, Pipet	Isère rhodanienne	858		Éperon, Château	Visite : Non, transformé	Site certain, mais réoccupé	Faible : réoccupé
39	Vienne, Quirieu (= Sainte-Blandine)	Isère rhodanienne	965		Éperon	Visite : Non, transformé	Site certain, mais réoccupé	Faible : réoccupé
40	Vienne, St Just ou Crappon	Isère rhodanienne	858		Éperon	Visite : Non, transformé	Site certain, mais réoccupé	Faible : réoccupé

3.1.5.3 Sites de la Drôme (26)

Michèle Bois

Dans la Drôme méridionale, des prospections menées depuis trois décennies sur plusieurs sites repérés par un toponyme du type Châtelard ou Castelas, ont montré que de nombreux sites de hauteur, portaient des traces d'occupation remontant à la période préromaine. Ainsi en est-il de la crête de Sainte-Luce entre Vercoiran et Bésignan dans les Baronnie drômoises, un petit plateau naturellement protégé par des strates calcaires redressées à la verticale, où des fouilles archéologiques ont livré des niveaux d'époque néolithique, sous une importante occupation médiévale. Il s'agit d'un prieuré clunisien qui comptait encore deux moines au XIIIe siècle, alors que le site castral d'Autanne, *Altonum* attesté en 1026, dont dépendait l'établissement religieux, était situé plus à l'est sur la même crête, entre vallée de l'Ennuie et vallée de l'Ouvèze.

De nombreux autres reliefs aux pentes ceinturées d'anciennes murailles de pierre prenant appui sur des escarpements rocheux, marquent encore le paysage par leurs grands éboulis horizontaux d'effondrement, pourtant mangés par la reconquête arbustive du début du XXIe siècle. Les auteurs des XIXe et XXe siècles les avaient souvent attribués aux âges protohistoriques, mais la plupart a pu être considérablement rajeunie avec des vestiges datés de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Âge. Ainsi en est-il de l'*oppidum* du Pègue, dont les niveaux protohistoriques ont été fouillés pendant de nombreuses années alors que les couches supérieures médiévales et alto-médiévales étaient évacuées sans ménagement. Bien d'autres sites pré-romains ont été réoccupés après une interruption de durée variable. C'est le cas de Château-Porcher et de Saint-Saturnin, deux *oppida* dominant le Rhône, du haut du défilé de Donzère, en face de Viviers, qui ont été fortifiés durant le haut Moyen Âge, de façon tout à fait spectaculaire pour le premier.

Trois enceintes urbaines d'origine antique sont recensées dans l'ensemble du département. Valence, *Valentia* et Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Augusta Tricastinorum* ont reçu une parure monumentale, dès le haut Empire. Ces villes assiégées à plusieurs reprises, ont été dotées d'autres lignes de puissantes murailles, telle celle qui a enfermé le centre urbain de Die, *Dea Augusta Vocontiorum*, troisième siège d'évêché drômois, vers la fin du IIIe siècle. Ces fortifications urbaines ont perduré en tout ou partie durant tout le Moyen Âge, certaines servant d'assise à de véritables châteaux-forts, ce dont témoignent les vestiges du château épiscopal de Saint-Paul-Trois-Châteaux. On peut s'interroger : ce modèle urbain antique encore présent dans le paysage monumental médiéval a-t-il influencé la construction des enceintes urbaines agglomérées autour des châteaux seigneuriaux, telles celles de Crest, de Montélimar ou encore de Nyons ?

Toutefois, les recherches menées au sommet du Pic de Luc, à près de 1200 m d'altitude, au dessus de Luc-en-Diois, ont prouvé que ce site perché était déjà occupé au Haut Empire. Ce fortin, qui présente de belles élévations maçonnées qui ont servi pendant le Moyen Âge, permettait de surveiller la voie de la vallée de la Drôme, voie de passage majeure entre le Massif Central et l'Italie. L'étude des remploi dans les élévations des bâtiments du château de Montélimar laisse imaginer que ce « petit mont », fortifié par la dynastie des Adhémar – à qui la ville de Montélimar doit l'oubli de son nom antique, *Acunum* – a eu une genèse remontant au premier millénaire (voir notice ci-dessous). Prendre en compte l'ensemble de ces sites, que l'historiographie ancienne appelait « anhistoriques », devrait permettre de mieux appréhender la genèse de château médiéval, héritier à n'en pas douter de formes de fortifications déjà éprouvées auparavant.

Les sites identifiés comme antérieurs à l'an Mil dans le département de la Drôme sont les suivants :

- **Charols**

Conrad, roi de Bourgogne et de Provence, a confirmé par un privilège daté de 956, les plus anciennes possessions de l'abbaye vellave de Saint-Chaffre à l'est du Rhône, c'est à dire en Valentinois et en Diois, « *in pago Diensi atque Valentinensi, in loco qui prius dictus est Savenna cum ecclesia Sancti Stephani et modo dicitur ad Pontem, ... et in adjente loco qui dicitur Carrovalis et in alio loco villa de Clevo et illa de Mota Subteriore cum portu* » (Cartulaire de Saint-Chaffre, n°322.). Le premier domaine voit son origine à la fin du IXe siècle, dans la donation de l'église Saint-Etienne par un comte Odilon : *Savenna* y était qualifié alors de *villa* (Cartulaire de Saint-Chaffre, n°61 ; *Regeste Dauphinois*²⁵ 855, mars 886). Mais en 957 la dotation de l'église dépendant de Saint-Chaffre, est faite « *in loco qui vocatur ad Pontem* ». On assiste donc à la disparition du terme *villa* au profit de celui de *locus*. Le *castrum* de Pont-de-Barret apparaissant dans les textes beaucoup plus tard.

Tout près, à Charols, les mêmes religieux dotés par d'autres personnages dont un autre comte Lambert, à l'origine du lignage des seigneurs de Montélimar, se trouvent propriétaire d'un *castellum*, d'un manse ainsi que de l'église Saint-Jean, avec ses dîmes et prémices (Cartulaire de Saint-Chaffre, n°324, 325, 327. Ce *castellum* a été identifié avec les vestiges de la fortification dominant le village, l'église Saint-Jean étant sise au centre du chef-lieu actuel. Les autres lieux cités dans le privilège de Conrad concernent deux autres implantations chaffriennes bien connues : d'une part, Cliousclat dans la vallée du Rhône (et non Cléon d'Andran), limitrophe de Charols, et d'autre part, Saint-Martin de Chabrillan en rive gauche de la vallée de la Drôme, important site médiéval révélé par les fouilles préventives du TGV.

- **Colonzelle**

La possession du *castrum* de Colonzelle fut confirmé à Cluny en 998 (Chartes de Cluny, n°2466) et les prieurs en conservaient encore la seigneurie au XVIe siècle. L'éminence située au centre du village de Colonzelle a été fortement ébranlée par les séismes tricastins : il ne subsiste d'une faible partie de la plate-forme creusée sur son pourtour de baumes effondrées.

- **Condorcet**

L'abbaye de Cluny reçut, en 956 ou 957, de Ponce et de son épouse Richilde, des biens à Condorcet, « *in valle Condacense* », dans le *pagus* de Die (Chartes de Cluny, n°1013). En 999, un premier château, *castrum de Condorcense*, est rétrocédé en précaire avec ses églises et autres dépendances, à une famille à l'onomastique proche des donateurs primitifs, le chevalier Pierre, son épouse Ermengarde et leur fils Ponce (Chartes de Cluny, n°2480). Un renouvellement de contrat, établi vers 1050, accorde les deux tiers des deux châteaux de Condorcet à Pierre, Guillaume et Rostaing, fils du chevalier Ponce (Chartes de Cluny, n°3331). Le toponyme Châteauneuf désigne une colline située à l'est de celle qui porte le *castrum* de Condorcet, l'actuel vieux village objet de fouilles. Les vestiges repérés sur son sommet permettent d'affirmer qu'il s'agit du site du second château de durée éphémère.

25 Le *Regeste Dauphinois* qui recense toutes les sources concernant l'histoire du Dauphiné est compilé et édité par U. Chevalier entre 1913 et 1926. Dans la suite du texte il est systématiquement abrégé en RD.

- **Loriol**

Le 8 Mai 947, Orilbert, évêque de Valence, accorda une *praestaria* à Giborn d'Auriol avec la faculté de construire un château dans le *pagus* de Valence (RD, n°1184). Le *castrum Aureoli* figure dans le privilège impérial de 1157 pour l'évêque de Valence. Quelques vestiges du château médiéval subsistent au-dessus du noyau urbain de Loriol, point stratégique de la rive sud de la Drôme, au débouché du pont de la grand-route d'origine romaine. L'évêque use ici de droits régaliens afin de fortifier sous son autorité sur une localité éloignée de la cité épiscopale.

- **Saou/Six-Sac**

En 912, un diplôme impérial de Louis l'Aveugle donna à l'église de Valence, une « *villa Saxiacum cum castro de super similiter nominato* » (RD, n°1019.). Ce *castrum Saxiacum*, identifié à tort à Soyans, a été recherché à proximité de Saou, localité nommée dans le même acte et à l'origine d'une importante abbaye de chanoines augustins. Saou figure aussi dans le privilège impérial accordé à l'église de Valence en 1157.

Le nom de Six Sacs (Seysac, en 1639) pourrait conserver le souvenir du *castrum Saxiacum*. Effectivement, dans ce quartier a été reconnu un site fortifié, interprété comme un oppidum pré-romain, au-dessus du site du Pas de l'Estang, où ont été fouillés des niveaux l'âge du Bronze par Arsène Héritier. Il permettait de contrôler une ancienne voie, probablement d'origine romaine, joignant Aouste, dans la vallée de la Drôme et la vallée de l'Eygues, via la haute vallée du Roubion et Condorcet. Le site de Saou a donné lieu à une petite notice plus précise (voir ci-dessous)

3.1.5.4 Sites de Savoie (73) et Haute-Savoie (74)

Loïc Benoit

La question des premières formes castrales n'est pas nouvelle dans la mesure où un précédent Projet Collectif de Recherche avait été mis en place sur cette problématique entre les années 80 et 90²⁶. Toutefois, avec l'évolution des techniques archéologiques et avec la multiplication des chantiers de fouilles, il nous a paru intéressant de nous replonger sur cette thématique qui reste complexe à aborder sur la période comprise entre les Ve et XIIe siècles.

Pierre Duparc, dans les années 50, s'interrogeait déjà sur les premières implantations seigneuriales dans le comté de Genève²⁷. Elisabeth Sirot, dans ses premiers travaux de recherche²⁸, s'est penchée sur le cas haut savoyard et s'était dès lors confrontée à plusieurs problèmes que nous expliciterons ultérieurement. Matthieu de la Corbière, dans le cadre de son doctorat²⁹, a également tenté de reprendre cette question, cette fois-ci centrée sur le territoire du Genevois. De même, que les travaux précédents, il s'est heurté à plusieurs limites.

En effet, le territoire de la Haute-Savoie est marqué par plusieurs biais importants compliquant la tâche de toute recherche sur les premières formes d'habitat fortifié. Dans un premier temps, nous déplorons le manque de sources manuscrites précédant le XIIe siècle³⁰. Si elles existent, elles sont disparates et ne concernent pour la majorité que des actes ne mentionnant pas la nature du

26 Bois *et alii* 1992 ; Poisson 1992.

27 Duparc 1955, p.51-91, 358-374.

28 Sirot 1988.

29 Corbière 2002, p.26-31, 289-300.

30 Bois *et alii* 1992, p.58.

ou des lieux concernés. Dans un deuxième temps, si le patrimoine castral haut savoyard est réel, son niveau de conservation est très disparate de même que les études portant sur ce dernier. Au vu de ce premier constat, il nous a paru important d'effectuer un retour aux différentes sources en incorporant des données pour le moment peu utilisées. L'idée, pour cette année, n'est pas la production d'un produit fini, mais la reprise des données existantes³¹ ainsi qu'un nouveau dépouillement des sources médiévales afin d'établir les bases pour une future analyse plus approfondie associée à de potentielle prospection pédestre. Cette compilation a donné lieu à la création de deux cartes de répartition ainsi que des tableaux.

Pour commencer notre enquête, notre première piste d'investigation a été de repartir à la recherche des premières mentions des sites castraux connus dans la documentation au travers des termes latins *castrum*, *castellum* ou encore *oppidum* (**tab. 3**). Sur l'ensemble du département, huit sites castraux sont mentionnés dans les écrits avant le XIIIe siècle. Lorsque l'on connaît la densité du réseau de fortification du territoire, cela paraît très faible³². Peut-être ce chiffre est-il imputable au manque de manuscrits comme explicité plus haut, toujours est-il que cela représente un petit corpus. Parmi ces huit sites, un seul est attribué au XIe siècle (Allinges - 1073³³), tandis que les sept autres apparaissent dans le courant du XIIe siècle (Chaumont - 1174, Cruseilles - 1155, Faucigny - 1119, Faverges - 1112, Féternes - 1193, Hauteville - 1174, La Roche - 1120³⁴). Parmi ces édifices, tous correspondent au type d'implantation sur promontoire rocheux³⁵. A contrario, nous dénombrons en Suisse, dans les mêmes ouvrages consultés, pas moins de 2 châteaux au IXe siècle et 6 au XIe siècle. Ce faible résultat nous pousse à élargir notre champ de recherche à d'autres types d'habitats hérités de l'antiquité et notamment à la *villa* du haut Moyen Âge³⁶. En effet, cette entité domaniale possède une autorité à la fois juridique et économique sur un territoire qui lui est propre³⁷. En cela, les futurs châteaux s'en rapprochent fortement. Aussi, il paraissait intéressant de se pencher sur les mentions de *villa* en Haute-Savoie et de voir si, parmi ces dernières, certaines pouvaient être associées à de futures fortifications. Cette piste nous rapproche également de la question des villages de hauteur. Ces derniers ne pourraient-ils pas être dénommé *Villa*³⁸?

Nous recensons, dans les documents consultés³⁹, 17 *villae* au sein du territoire étudié. En termes de répartition géographique, tous les lieux recensés se situent en deçà de 1200 m d'altitude, principalement sur la moitié ouest du département (**fig. 38**). Concernant l'ère chronologique d'apparition, l'ensemble est cohérent à l'exception de deux sites dont les mentions sont distantes de plusieurs siècles du corpus principal. Aussi, durant le VIe siècle apparaît la *villa* de Marin (516)⁴⁰. Située au bord du lac Léman, il s'agit de l'unique mention pour cette période en Haute-Savoie. Il faut ensuite attendre le IXe siècle pour qu'un grand groupe de *villa* apparaisse dans la documentation écrite. Au sein de ces dernières nous comptons les *villae* d'Annecy (867), de Larringes (892), de Lugrin (892), de Seynod (867) et de Ville-la-Grand (891) dont aurons l'occasion de reparler. Enfin, au XIe siècle apparaît dans les sources la *villa* de Chaumont (1039)⁴¹. Cette

31 Corbiere 2002 ; Duparc 1955 ; Foras 1886 ; Lullin, Lefort 1868.

32 D'Agostino *et alii* 2011b ; D'Agostino *et alii* 2012b (paru en 2019).

33 Blondel 1956 ; Benoit 2014 ; Corbiere 2002 ; D'Agostino *et alii* 2012 ; Duparc 1955.

34 Duparc 1955, p.289-292.

35 Le seul distinguo réside dans la séparation en deux classes : ceux implanté au-delà de 500 m NGF et ceux en dessous.

36 Schneider 2004.

37 Francovich, Hodhes 2003.

38 Francovich, Hodhes 2003.

39 Corbiere 2002 ; Duparc 1955 ; Foras 1886 ; Lullin, Lefort 1868 ; Chalmin-Sirot R-1988-1997.

40 Duparc 1955.

41 Duparc 1955 ; Lullin, Lefort 1868.

dernière mention est particulièrement intéressante dans la mesure où un château de Chaumont apparaît dans la documentation au siècle suivant. Pouvons-nous voir une continuité entre *villa* et *castrum* ? Cette question a déjà été posée dans d'autres régions du territoire national. Dans notre cas, il est pour l'heure difficile de se prononcer. Cependant, nous constatons tout de même que parmi les 17 *villae* dont nous avons trouvé mentions, au moins six d'entre elles donneront ultérieurement un château ou une maison forte (Annecy, Chaumont, Larringes, Lugrin, Seynod et Ville-la-Grand). Il s'agit donc d'une piste qu'il nous faudrait explorer. Pour compléter cette première approche, nous nous sommes intéressés aux lieux-dits présents dans les villages et villes portant le nom des anciennes *villae*. Pour cela, nous avons cherché la présence des noms suivant : château, châtel, châtelet, châtelard, motte ou encore tour. La récente fusion d'un important nombre de commune n'a pas facilité cette recherche dans la mesure où plusieurs villes ont été groupées. Sur les 17 communes portant le nom d'une *villa* alto médiévale, quatre présentent encore aujourd'hui au moins un lieu-dit nous rapprochant d'une fortification. Le village de Marin (*villa* du VI^e siècle) comprend le lieu-dit « Le Châtelet » ; Héry-sur-Alby (*villa* du IX^e siècle) présente les lieux-dits « Champ de la tour » et « Prés de la tour » ; Pringy (*villa* du IX^e siècle), commune proche d'Annecy, possède les lieux-dit « Le Château » et « Sous le Château » ; Enfin, le hameau de Vergloz (*villa* du IX^e siècle) est doté d'un « Château-Vieux ». Ces données ne sont qu'à titre indicatif mais elles pourraient servir à désigner les premiers lieux de prospections pour l'année de recherche à venir.

Si les recherches dans les manuscrits médiévaux et dans la toponymie permettent d'appréhender quelque peu les premières fortifications au sein de la Haute-Savoie, il paraissait également important de reprendre la méthode initiée par A. Debord et reprise lors des travaux suivants⁴². Il s'agissait alors de mettre en parallèle l'apparition dans les sources des sites castraux et celle des lignages en lien avec de futurs châteaux. C'est sur ce deuxième aspect qu'a porté la suite de nos recherches (**fig. 39 et tab. 4**). La différence avec l'approche précédente est flagrante, tant par la quantité que par la disparité. Aussi, aucun lignage significatif n'apparaît avant le Xe siècle dans notre département. Pour autant, entre les Xe et XII^e siècles, 34 lignages connus pour leur fortification émergent dans la documentation manuscrite. Parmi cet ensemble, la répartition se fait comme suivant : 1 lignage au Xe siècle, 5 lignages au XI^e siècle et 28 dans le courant du XII^e siècle. Sur ces 34 familles, 20 donneront leur nom à une future châtelainie⁴³.

Après un constat sans appel au sujet des sites antérieurs 1032 dans les deux départements savoyards, qui montre l'absence de données historiques avant les XI^e et XII^e siècles, nos recherches ont porté sur l'identification de potentiels sites de hauteurs grâce au dépouillement de la Carte Archéologique de la Gaule et des observations topographiques de terrain. Ces recherches ont fortement été entravées par les différentes décisions gouvernementales liées au Covid 19 et n'ont pas pu être mené à bien de manière satisfaisante.

Néanmoins, quelques sites ont pu être localisés : 4 en Savoie et 9 en Haute-Savoie. De ce premier décompte, nous pouvons observer que seulement deux sites sont positionnés au cœur des Alpes : le site du Mont-Gargan à Hautecour, près de Moûtiers (Savoie) et celui du Châtelard sur la commune de Passy (Haute-Savoie). Les autres sont localisés sur les voies de communications importantes en direction de la vallée du Rhône. Un nouveau site vient s'ajouter à la liste en cette fin de programme triennal, il s'agit du site castral de Châtillon sur la commune de Châtillon-sur-Cluse.

42 Bois *et alii* 1992 ; Debord 1975.

43 ADS, ir178 ; Blondel 1956 ; Sirot 1998.

Fouillé et étudié sous la direction d'Auriane Lorphelin, il a livré les vestiges d'un imposant bâtiment perché sur un éperon, daté des VIIIe-Xe siècles, et précédent l'installation du château au XIe-XIIe siècle. Ce type de découverte est encourageante dans la mesure où elle permet de faire reculer de quelques siècles l'occupation d'un site castral et permet de combler des vides d'occupation.

Tableau 3 : Liste des sites fortifiés potentiellement anciens en Haute-Savoie

N° INSEE	Nom	X_RGF93	Y_RGF93	Type	Édifices attestés	Lieux-dits
74166	Marin	971017,82	6592232,75	Villa 6e		Le châtelet
74008	Ambilly	948476,27	6571109,45	Villa 9e		
74010	Annecy	942561,96	6538097,90	Villa 9e	château	
74268	Balmont	937372,69	6530378,62	Villa 9e		
74104	Doussard	950186,41	6524756,23	Villa 9e		
74142	Héry-sur-Alby	934025,99	6526364,98	Villa 9e		Champ de la tour, près de la tour
74146	Larringes	974504,87	6591577,13	Villa 9e	château	
74154	Lugrin	981546,79	6595704,94	Villa 9e	maison forte	
74167	Marlens	960183,42	6524171,44	Villa 9e		
74172	Montigny (Maxilly/Léman)	978747,88	6594537,90	Villa 9e		Château, Sous le Château
74217	Pringy	941784,53	6543307,63	Villa 9e		
74245	Saint-Martin-Bellevue	943748,33	6545209,32	Villa 9e		
74268	Seynod	940508,17	6536858,75	Villa 9e	maison forte	
74275	Talloires	949484,84	6531717,16	Villa 9e		
74268	Vergloz	939752,46	6534771,36	Villa 9e		Château-Vieux
74305	Ville-la-grand	950339,00	6572014,30	Villa 9e	château	
74065	Chaumont	928808,91	6552701,77	Villa 11e	château	
74005	Allinges	966325,79	6587573,57	Château 11e		
74065	Chaumont	928808,91	6552701,77	Château 12e		
74096	Cruseilles	940221,06	6552948,15	Château 12e		
74122	Faucigny	959313,02	6563141,10	Château 12e		
74123	Faverges	956030,10	6521666,07	Château 12e		
74127	Féternes	972459,98	6589867,04	Château 12e		
74141	Hauteville	930643,21	6538145,50	Château 12e		
74224	La Roche	955912,56	6557303,83	Château 12e		
Suisse	Genève			Ville fortifié 5e		
Suisse	Vers le Mont Taurus			Fortification 6e		
Suisse	Carrouge			Villa 6e	château	
Suisse	Lausanne			Château 9e		
Suisse	Orbe			Château 9e		
Suisse	Versoix			Château 11e		
Suisse	Bellerives			Château 11e		
Suisse	Neufchâtel			Château 11e		
Suisse	Morat			Château 11e		
Suisse	Cerlie			Château 11e		
?	Turcicum?			Château 11e		

Tableau 4 : Liste des lignages anciens de Haute-Savoie

Lignage	X_RGF93	Y_RGF93	Type
Duingt	948742,98	6530489,56	Lignage 10e
Allinges	966325,79	6587573,57	Lignage 10e
Faucigny	959313,02	6563141,10	Lignage 11e
Nangy	955086,91	6566981,61	Lignage 11e
Rovorée	957446,44	6590672,35	Lignage 11e
Viry	934462,08	6562162,63	Lignage 11e
Annecy	942561,96	6538097,90	Lignage 12e
Ballaison	956163,85	6583123,95	Lignage 12e
Blonay	980003,03	6595850,02	Lignage 12e
Boège	962114,94	6573340,70	Lignage 12e
Cervens	964805,99	6581971,22	Lignage 12e
Châtillon	976791,21	6560156,37	Lignage 12e
Chaumont	928808,91	6552701,77	Lignage 12e
Clées	958181,40	6534450,42	Lignage 12e
Clermont	925150,70	6545517,51	Lignage 12e
Cornillon	960788,51	6554663,06	Lignage 12e
Cruseilles	940221,06	6552948,15	Lignage 12e
Dardel	952328,19	6567339,19	Lignage 12e
Evian	975785,16	6595248,69	Lignage 12e
Faverges	956030,10	6521666,07	Lignage 12e
Féternes	972459,98	6589867,04	Lignage 12e
Greysier	951296,93	6585812,30	Lignage 12e
Hauteville	930643,21	6538145,50	Lignage 12e
Langin	957526,56	6578102,01	Lignage 12e
Larrings	974504,87	6591577,13	Lignage 12e
Menthon	947945,88	6533918,06	Lignage 12e
Monnetier-Mornex	949470,77	6567694,11	Lignage 12e
Nernier	953943,49	6590430,39	Lignage 12e
Rumilly	928214,06	6533971,02	Lignage 12e
La Roche	955912,56	6557303,83	Lignage 12e
Saint-Jeoire	966994,49	6565668,33	Lignage 12e
Sallanches	981093,42	6543952,21	Lignage 12e
Sallenôves	932003,40	6549487,75	Lignage 12e
Ternier	937784,11	6565159,22	Lignage 12e
Vozerier	959107,06	6557414,63	Lignage 12e

3.1.5.5 Sites des Hautes-Alpes (05)

Benjamin Oury

Lors du premier dépouillement les sites fortifiés du haut Moyen Âge recensés dans le département des Hautes-Alpes étaient au nombre de sept. Ils comptent parmi eux deux enceinte urbaines à Gap (*Vapincum*) et Embrun (*Eburodunum*) probablement hérité des agglomérations antiques. Il apparaît toutefois que celle d'Embrun est supposée et encore à découvrir. En effet, les récentes investigations archéologiques dans le secteur n'ont toujours pas fait état d'une enceinte antique ou alto médiévale. Deux châteaux sont également mentionnés en 988 à Rison et Serres, en Gapençais. Enfin, deux fortifications peuvent être ajoutée puisque citée peu après l'an Mil et avant 1032. Il s'agit du château de Beaujeu en Gapençais et celui de Chorges en Embrunais.

Le dernier site identifié, celui de Faudon, est atypique par rapport aux autres qui sont mentionnés tardivement (fin du Xe - début XIe siècles). En effet, il est un des rares sites mérovingiens mentionné dans un texte. Il apparaît lors de la narration d'évènements se déroulant vers 575, dans une version de l'*Historia Langobardorum* rédigée par Paul Diacre : « *Qui cum cerneret, se nequaquam hostibus resistere posse, aliquamdiu obsidiouem perferens, dehinc ad moutem tutissimum, qui inexpugnabilem obtinebat munitionem, in sua diocesim positum, nomine **Vodoliensem**, cum omnibus que habere poterat, immiuens exicium declinans, secessit* »⁴⁴. Cette fortification (*munitionem*) est alors la propriété de l'évêque de Gap et lui sert de refuge lors du passage des troupes lombardes dans la région. Néanmoins, ce passage est à relativiser puisqu'il a été rajouté lors d'une des multiples copies du manuscrit original (exemplaire dit « *Parisiensis* », I3 selon la classification de l'édition des *Monumenta Germaniae Historica*). Il apparaît à la suite de plusieurs Vies de Saints dans un document conservé à la Bibliothèque Nationale de France qui aurait été élaboré au XIe siècle⁴⁵.

Des fouilles avaient été menées sur le site castral par des paysans au début du XXe siècle et le mobilier confié à Georges de Manteyer l'archiviste départemental. L'étude mettait en lumière une occupation médiévale interprétée à l'aune des connaissances d'alors comme datant d'entre 1030 et 1209⁴⁶. Toutefois les prospections et sondages menés sur le site et à proximité par François Ricou entre 2005 et 2009 ont révélé des vestiges antérieurs, prouvant une occupation longue.

La partie nord du département composée du Briançonnais et du Queyras ne présente pas de fortifications avant l'an Mil. Mais cet état de fait est probablement dû à l'absence de recherches sur l'occupation médiévale de ces espaces montagnards. Un document de 1321, portant sur la construction de l'enceinte du bourg de Rame (commune de Champcella), signale toutefois que des fortifications avaient été jadis construites dans les montagnes environnantes⁴⁷. Ceci permet de penser qu'identifier des fortifications datant d'avant l'an Mil reste possible. De rapides recherches sur une carte topographique permettent de mettre en évidence de nombreux toponymes pouvant être liés à une implantation fortifiée. Les recherches sont donc à poursuivre en ce sens.

44 *Pauli Historia Langobardorum*, lib. III, 8 (éd. MGH, 1878 p. 116). Voir aussi l'édition en ligne des *Monumenta Germaniae Historica* : https://www.dmgh.de/mgh_ss_rer_lang_1/index.htm#page/96/mode/1up

45 Bnf, Ms. Lat. 5315 fol. 90, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90684492/f96.item>.

46 Manteyer 1908.

47 « [...] *fortum vel aliud edificium fortalicii, nec in antiquis fortalicis reficere* [...] » (Guillaume 1910 : 107, E116, 1321).

Ces travaux ont toutefois été reportés avec notamment le dépouillement de la Carte Archéologique de la Gaule car, contrairement aux autres départements, cet inventaire date un peu et il sera sans doute nécessaire de dépouiller de nombreux rapport de fouilles et de prospection au SRA pour compléter ces informations avec les données actuelles. Toutefois, la parution en juillet 2022 d'une nouvelle édition, révisée et augmentée sous la direction de F. Mocchi nous permettra dans un avenir proche de débiter ce travail de dépouillement.

Malgré ces écueils, en plus de ces 7 sites mentionnés dans les sources historiques, nous pouvons ajouter à notre liste celui du Petit Châtelard et celui du Grand Châtelard, tous deux situés sur la commune de Montgardin, en face de Chorges. Même si les prospections restent encore à mener sur le terrain, il paraît raisonnable de s'attarder sur ces sites. Dans un premier temps, le toponyme est assez évocateur. La topographie est aussi favorable à l'implantation d'un site de hauteur fortifié puisqu'ils culminent respectivement à 1074 m et 1151 m d'altitude, sur des mamelons dominant la vallée sur la route reliant Gap à Embrun. Leur implantation est donc stratégique pour la surveillance de cette voie de communication importante entre les deux grandes cités de la région. En plus, le fait qu'aucune implantation n'est observée durant le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge nous encourage d'autant à y voir des implantations ancienne. Des prospections rigoureuses devront être menées pour déterminer s'il y a réellement eu une occupation humaine sur ces sites et pour en déterminer la chronologie.

3.1.6 Notices de sites antérieurs à 1032

David Billoin, Inrap

Le recensement des sites fortifié avant l'an mil s'est efforcés de mobiliser l'ensemble des données disponibles, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité en regard de l'ampleur géographique couvert par le PCR. Les reliefs propices à ces occupations de hauteur abondent en effet, offrant de multiples possibilités d'implantation et à toutes les périodes. Les nombreuses lacunes de la documentation, souvent ancienne et éparpillée, conjuguées à des inégalités régionales de la recherche se reflètent dans la carte (**fig. 34-35**), tout particulièrement dans les zones plus montagneuses des Alpes. Certains sites offrent un potentiel d'implantation tout à fait particulier, associé à la découverte de vestiges et/ou du mobilier d'après la bibliographie, mais restent à valider sur place. Si tous les types de sources ont été confrontés, il faut reconnaître à l'archéologie une place privilégiée, sinon la seule la plupart du temps à permettre un renouvellement des données.

Les notices qui suivent reflètent également cette disparité des données et le caractère assez rétif de ces sites, d'accès peu aisé et peu lisibles en raison du couvert forestier. Elles exposent un état des connaissances de ces lieux en retraçant l'historique des découvertes –vestiges ou mobilier –, associant les éventuelles mentions textuelles, voire les sources parfois légendaire ou traditions populaires traduisant, d'une certaine manière, l'impact symbolique du lieu dans la mémoire collective. Les différentes appellations du site au fils du temps sont consignées, parfois l'existence de micro-toponymes signifiant, ainsi qu'une évocation très synthétique des occupations antérieures aux bornes chronologiques retenues dans cette étude. En revanche, on suivra de manière plus détaillé l'évolution du site et parfois jusqu'à une période très récente, afin de mieux mesurer l'importance stratégique de certaines implantations dans la genèse des paysages médiévaux. Dans certains cas, la lecture est régressive pour permettre d'aborder des phases plus anciennes souvent moins documentées. Dans tous les cas et afin de donner plus de relief à ses occupations, une

iconographie variée est proposée, allant d'extraits de cartes anciennes, aux gravures et croquis de fouille, images lidar et clichés actuels de ces reliefs et de leur situation. Ces vues ne sont pas nécessairement pertinentes du point de vue de la visibilité des vestiges archéologiques, mais elles rendent compte au demeurant, des implantations topographiques en toute objectivité, en révélant le potentiel stratégique offert par l'environnement de ces reliefs variés (franchissement de massif, col cluse, interface montagne/plaine, etc.)

3.1.6.1 Salavre (Ain, France), Le Châtelard

Situé dans le Revermont, à environ 15 km au nord de Bourg-en-Bresse, Salavre est bâti au débouché d'une reculée longue de 1,5 km débouchant sur la plaine de Bresse (**fig. 40**).

Le village est traversé par un petit cours d'eau, le Bief Laval, qui creuse une vallée formant une échancrure dans cette ligne du relief, selon une orientation est-ouest. Le *Châtelard* est situé sur le sommet d'une colline (365 m d'alt.), sur la rive droite, dominant d'environ 120 m le fond de la vallée. Globalement arrondie, elle est délimitée à l'ouest par le ravin De Renom. Dans le détail, la topographie affiche un replat en bordure d'une rupture de pente marquée par un fort dénivelé au nord, vers cette petite vallée. Cet emplacement a été choisi pour l'édification d'une petite fortification (Billoin 2015). Non loin, un chemin creux permet d'accéder du plateau au fond de la vallée en empruntant le ravin De Renom.

Les vestiges se caractérisent par une levée de terre de plusieurs mètres de hauteur formant une enceinte de forme grossièrement quadrangulaire, appuyée sur la pente (**fig. 41-42**). L'ensemble s'étend sur une emprise de 0,35 ha. La superficie enclose mesure une cinquantaine de mètres sur environ 9 à 10 m de large, soit environ 1 800 m². D'une largeur d'environ 10 m à la base, la levée de terre est constituée de plusieurs segments rectilignes masquant un mur affleurant ponctuellement. Un ancien sondage en tranchée (XIXe ? aucune mention dans les textes, **fig. 43**), implanté à la perpendiculaire de ce dispositif, révèle le parement interne de ce mur. Conservé sur une hauteur visible de 2,10 m, il présente une construction assez régulière, composées de pierres calcaire mise en forme, assisées, liées à un mortier beige clair sableux contenant de fines inclusions de terre cuite. D'une largeur 1,70 m, il présente ponctuellement une assise en *opus spicatum* (**fig. 44**). Une ouverture à l'est correspond à l'accès à l'intérieur de la fortification. À cet endroit, des bosses et une plateforme constituée de décombres signalent des aménagements, l'une d'elles est marquée par un cratère centrale. Un autre bombement de matériaux de construction avec un évidement au milieu se lit à l'intérieur, contre l'enceinte sud, en position centrée. Un creusement quadrangulaire dans la roche est également visible en bordure de la rupture de pente. Ces anomalies topographiques correspondent vraisemblablement à l'emplacement de constructions (**fig. 45**). Cette petite fortification est parfaitement fossilisée dans le sous-bois, dans un bon état de conservation. Seul des murs de parcelles se superposent à ces vestiges en épousant leur contour (non relevés). On notera cependant la présence de trous de détectoristes, notamment autour du creusement en bordure de la rupture de pente.

3.1.6.1.1 Le mobilier et la chronologie

Aucun indice matériel n'est visible dans les ruines de la fortification en raison du sous-bois et d'épaisses couches de démolition. Quelques menus fragments de céramique antique et médiévale ont été recueillis dans la pente, ainsi qu'un bord de lèvre coupée à froid d'un gobelet ou d'une coupe en verre de couleur vert olive du IV^e-V^e siècle. De nombreuses scorie de fer signalent une

activité métallurgique. Le lieu n'est pas mentionné dans les textes, pas plus qu'une quelconque fortification sur le territoire de la commune. Ces éléments, conjugués à la morphologie générale de cette occupation, plaident pour une datation haute (antérieure au XII^e siècle).

3.1.6.1.2 Le peuplement environnant

L'environnement archéologique est dominé par la colline de Saint-Rémi-du-Mont, juste en vis-à-vis du *Châtelard*. Il s'agit d'un hameau, ancienne paroisse attestée dans les textes à partir de 852, puis dans un diplôme de 1184 accordé par l'Empereur Frédéric Barberousse au profit de l'Abbaye de Saint-Oyent de Joux, aujourd'hui Saint-Claude. Lieu de pèlerinage, l'édifice conserve une fonction paroissiale jusqu'en 1800, date de la construction d'une chapelle Saint-Antoine à l'entrée de la reculée. Trop exigüe pour accueillir la population, elle est remplacée en 1802 par l'église actuelle ou se regroupent progressivement les habitations formant dès lors le village de Salavre au détriment de l'occupation en sommet de colline.

Une tradition attribue à l'église de Saint-Rémi du Mont une origine au VI^e siècle, interprétation liée principalement à son vocable. La présence d'un temple antique dédié à Apollon et Mercure est également supposée à l'emplacement de cette église, depuis la découverte, en 1720, d'une pierre blanche réemployée en banc portant l'inscription (sur trois lignes) DEO / MERC. ET. A/POL. SL. MAX. Des fragments de colonnes et de corniches sont également recueillis en 1830, mais ils ne sont pas suffisamment caractéristiques pour être datés (Dubois 1942). Du XII^e ou XIII^e siècle, la chapelle est construite à l'extrémité d'une surélévation artificielle de terrain, de forme quadrangulaire d'une cinquantaine de mètres de longueur. Une petite voie traversait la reculée de Salavre reliant la Bresse au Val-d'Épy sur le plateau. Elle est de ce fait directement dominée par la fortification du Châtelard.

3.1.6.1.3 Synthèse

Fossilisée dans le sous-bois, la fortification du *Châtelard* de Salavre est originale par sa forme quadrangulaire adossée à la pente dominant un axe de circulation présumé antique, empruntant la reculée et reliant la plaine de Bresse au plateau. Elle fait face à la colline où se développe le hameau de Saint-Rémi-du-Mont, à l'origine de l'occupation de ce secteur géographique. Église paroissiale jusqu'en 1800, elle est remplacée par une nouvelle église construite à l'entrée de la reculée, conduisant à un déperchement progressif de l'occupation au profit du village de Salavre. Les rares éléments mobilier découverts dans la pente suggèrent une occupation tardo-antique et médiévale, mais qu'il reste difficile à caractériser en l'état.

3.1.6.1.4 Bibliographie

Billoin D. 2015, *Pressiat (Ain)Le mont châtel. Programme Collectif de Recherche Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV^e-IX^e siècle)*, Rapport de prospection thématique, 2015, 99 p.

Dubois E., 1942, *Histoire des pays qui ont formé le département de l'Ain, III, époque gallo-romaine*, Bourg, imprimerie Berthod, 1942, 263 p.

3.1.6.2 *Matafelon-Grange (Ain, France), Château de Thoire*

Dans le haut-Bugey à 6,5 km au nord d'Yzernore, au sommet d'une colline surplombant la rivière l'Ain qui délimite les départements de l'Ain et du Jura.

Le promontoire du château de Thoire occupe une situation privilégiée (400 m d'altitude), de contrôle du col de Matafelon, surplombant la rivière l'Ain d'une centaine de mètres (**fig. 46-47-48**).

L'éperon est allongé d'un peu plus de 450 m de long et d'à peine une quinzaine de mètres de largeur, avec un pourtour constitué de falaises et de barres rocheuses, seulement accessible par son extrémité sud. Il est relié au massif du Bois de Chougeat par une sorte d'isthme rocheux étroit, marqué par une faille transversale. Assez raide et escarpé, le cheminement s'effectue sur la crête au sommet de la falaise ouest et ne permet que le passage à pied. Il prolonge un chemin large d'environ 1,20 m, aménagé sur le flan de la montagne et qui rejoint la route actuelle près de la rivière d'Ain.

Un fossé taillé dans la roche protège l'accès au point haut de l'éperon où est bâti le château. Plusieurs murs esquissent encore des pièces quadrangulaires dont une plus réduite construite au sommet (tour ?). Les vestiges ont assez profondément remanié l'espace en s'adaptant à une topographie contrainte par le relief, notamment le pendage général de la roche vers l'est. L'extrémité nord-ouest de l'éperon présente de nombreux replats propices à l'occupation et de modestes constructions.

3.1.6.2.1 *Le château de Thoire*

Bâti sur la rive gauche de l'Ain au XI^e siècle, le château primitif semble à l'origine de la puissante famille de Thoire, allié ensuite aux Villars, et dont plusieurs membres seront évêques de Belley et archevêques de Lyon. Il domine le village de Thoirette, côté Jura, diminutif de Thoire. Le château fortifie la frontière avec le Revermont passé dans la mouvance des comtes de Savoie. En 1280, Humbert IV, sire de Thoire-Villars, et sa famille partent résider au château de Montréal, mieux placé dans leurs domaines de Nantua. En 1402, Humbert VII de Thoire-Villars vend le territoire au comte Amédée VII de Savoie.

3.1.6.2.2 *Le peuplement environnant*

La tradition place une seconde forteresse encadrant le défilé de Matafelon, au lieu-dit *Chatillonnet*, sur la colline de l'autre côté de la voie antique, mais il n'en reste rien (Dubois 1942).

Au pied du rocher de Thoire, à l'entrée du défilé, des pierres de taille pourraient avoir servi à un barrage de la voie au lieu-dit *Porta-Vi*, porte de la voie. Vers 1850 on voyait encore un relief de terrain barrant transversalement le thalweg de la vallée où le propriétaire a déterré d'énormes blocs taillés, des pilastres (Dubois 1942).

3.1.6.2.3 *Les prospections*

La végétation et les éboulis qui recouvrent les ruines et les pentes rendent toute visibilité au sol pratiquement nulle. Seule une prospection au détecteur à métaux sur la plateforme sommitale et sur les pentes autour du mont (Grut 1999) a permis de recueillir des monnaies et une fibule cruciforme (**fig. 49**).

3.1.6.2.4 *Les monnaies*

À l'emplacement du château de Thoire ont été recueillis toute une série de petits bronzes romains à l'effigie des neufs empereurs allant de Constantin II (360-361) à Honorius (395-423), les plus nombreux étant de Tréticus et de Constance (337-361) (Dubois 1942).

Le numéraire tardif est dominé par les espèces radiées, officielles ou non (28 ex., indice 1,67). Deux autres séries monétaires sont importantes : les émissions des années 341-348 (6 ex., indice 1,74) et surtout 348-364 (16 ex., indice 2,03). On remarque l'importance numérique des imitations

des æs 2 au nom de Magnence et Décence – six exemplaires sur neuf – avec même un groupe remarquable de trois pièces issues des mêmes coins. L'état de fraîcheur de ce matériel et ses caractéristiques pondérales (æs 1 et æs 2) semblent montrer une brève phase de fréquentation précoce au cours des années 340-360. Deux æs 3 postérieurs ont été coupés en deux, ainsi qu'un probable sesterce réduit, lui, à un simple ovale. Le numéraire postérieur à 388 est abondant, avec sept æs 4 et un indice de 1,01. Il faut ensuite attendre les IX^e/X^e siècle. (fragment d'un faux denier carolingien, denier de Charles le Chauve) pour voir réapparaître de la monnaie fraîchement frappée.

3.1.6.2.5 *Synthèse*

Le roc choisi pour l'édification du château de Thoire présente une topographie idéale pour l'implantation d'un site défensif puisqu'il est naturellement protégé par des falaises sur tout son pourtour. Son accès reste difficile et exclusivement piétonnier, à moins d'imaginer un ponton boisé dont ne subsiste aucune trace. La position est des plus stratégique avec le contrôle des cols de Matafelon et de la Bréchette, emprunté par un axe de circulation en provenance de l'agglomération antique d'Izernore, à moins d'un km, et un large panorama ouvert sur la rivière d'Ain. Ce promontoire rocheux est d'ailleurs occupé lors de la Protohistoire et La Tène finale. L'abondant monnayage recueillis (135 pièces) témoigne d'une occupation à partir du milieu du IV^e siècle, mais qui semble assez brève dans le temps jusqu'au tout début du Ve siècle (Billoin, Doyen 2017). Une fibule cruciforme signale la présence d'un militaire ou d'un fonctionnaire de l'État. L'occupation semble reprendre autour des IX^e/X^e siècle (fragment d'un faux denier carolingien, denier de Charles le Chauve), antérieurement à la première mention d'implantation castrale au XI^e siècle

3.1.6.2.6 *Bibliographie*

Billoin D., Doyen J.-M., avec la collaboration de Gandel P., 2016, La circulation monétaire sur les sites de hauteur tardo-romains et alto-médiévaux du massif jurassien (vers 400-900 apr. J.-C.), Actes du colloque *Les monnaies romaines en contexte médiéval*, Paris, 27-28 février 2015, Journal of Archaeological Numismatic, vol. 5/6, CEN, Bruxelles, 2015-2016, p. 229-268.

Grut H., 1999, *Sites protohistoriques de hauteur, Château de Thoire, commune de Matafelon-Granges (Ain)*. Rapport de prospection, SRA de Franche-Comté, 1999.

3.1.6.3 *Contrevoz (Ain, France), Les Camps des Portes*

Dans le relief du bas-Bugey méridional, à 8km au nord-ouest de Belley, les vestiges sont positionnés sur une ligne de crête culminant à 400 m d'altitude dans la cluse de l'Albarine. De là, on jouit d'une large vue sur la chaîne des Parves, le plateau de Belley et sur la vallée du Furans (**fig. 50**).

3.1.6.3.1 *Les vestiges*

Les vestiges de deux enceintes successives, dénommées « Camps des Portes », à environ 800 m l'une de l'autre, sont décrites en 1903 par Tournier, (Tournier 1903). Au nord, le premier « camp », d'une longueur de 125 m sur une largeur variant de 16 m au sud et 45 m à l'endroit le plus large, est naturellement défendu par des escarpements rocheux sauf au nord, où un mur épais de 1,80 m ferme le promontoire (**fig. 51**). Conservé sur une hauteur de 2 m, ce rempart en grand appareil et maçonné au mortier de chaux incluant des fragments de terre cuite, mesure 27 m de longueur. Il est muni de contreforts intérieurs sur le côté droit et extérieurs sur le côté gauche. À l'extrémité sud, la plus étroite, un amoncellement de pierre peut éventuellement correspondre à un mur complètement arasé.

Le second « camp », long de 300 m, forme une enceinte mieux fortifiée dotée d'une porte au nord, d'une largeur de 3,20 m, décentrée en raison de l'implantation du chemin d'accès. Deux murs de part et d'autres de l'accès forme un retour à la perpendiculaire, de 4,70 m de longueur sur 2 m de largeur. D'une crête à l'autre, ce rempart long de 34,70 m a une épaisseur variant de 1,60 m à 4,80 m et un puissant contrefort à l'extrémité est. Il est conservé sur une hauteur de 1,40m à 2 m. Son mortier est identique à la première enceinte. Un probable mur fermait la partie sud de la terrasse, par des pierres sur une longueur de 28 m.

3.1.6.3.2 Le mobilier et la chronologie

Les sondages en tranchées effectués révèlent du matériel antique dans le premier camp et gaulois dans le second, avec notamment de la céramique grise ornées « de traits se coupant en triangle dit en dents de loup » et une meule en grès. Les vestiges « effondrés ou incendiés d'une habitation » construite à quelques mètres du rempart de la première enceinte livrent de la tuile à rebord, des poteries gallo-romaines, des fragments de verre, une pointe de javelot et divers objets, dont un fragment de camée et des monnaies de Galien, de Constantin et de Constant. Ce mobilier n'a pu être retrouvé, mais correspond, d'après la description, à une occupation du milieu du IV^e siècle au plus tôt. Plus bas, à 0,80 m de profondeur, un premier niveau moins régulier de terre argileuse rouge à charbons de bois rappelle le second camp d'après l'auteur, qui considère ces ouvrages comme contemporains. On relève en revanche les travers de l'époque avec une interprétation adossée à des faits historiques, de constructions « par les gaulois pour lutter contre les généraux romains, notamment contre le préteur *Promptinius* qui les soumit vers l'an 121 avant J.-C. ». De la même manière, le premier camp serait réutilisé par les gallo-romains pour se réfugier lors des invasions germaniques (Tournier 1903).

3.1.6.3.3 L'environnement archéologique

La voie empruntant la cluse de l'Albarine permettant le franchissement transversal du massif, de la Bresse jusqu'au Rhône à Belley. Une inscription sur un rocher de la commune voisine de Pugieu mentionne la construction et le statut légal de cette voie (Buisson, Cloppet 1989). Trop encaissé, cet itinéraire n'est pas visible depuis la colline des *camps des Portes*. Au pied du versant ouest de ce relief, d'abondants vestiges romains sont reconnus dans les labours (blocs maçonnés, tuiles, céramiques et verreries) et attestent une construction significative des III^e et IV^e siècle au lieu-dit La Duée. Au sud du village, d'autres vestiges gallo-romains sont signalés sur le monticule de La Rochette, puis Au Mollard-Herberon, vraisemblablement disposés à proximité d'un axe de circulation antique observé au lieu-dit *la Carrière Coquet* (Dubois 1956). Ces lieux se trouvent non loin de la route départementale actuelle en direction de Belley qui pourrait reprendre un tracé antique qui constituerait une alternative à la grande voie empruntant la cluse. Des traces de cet itinéraire aurait été observées sur le plateau de Braille au nord-ouest de la ville. D'autres constructions antiques sont signalés sur la commune de Saint-Germain-les-Paroisses, ainsi qu'une sépulture « sous dalles » du haut moyen Âge au sommet du coteau à l'ouest du lac d'Amailles.

3.1.6.3.4 Synthèse

La présence de deux occupations perchées fortifiées distante de 800 m sur ce relief est originale. Le mode de construction des remparts complétant les défenses naturelles de ces occupations indique assurément une édification durant l'Antiquité tardive, ce que tend à confirmer la description du matériel archéologique, en particulier des monnaies. Ces deux ouvrages apparaissent comme synchrones, un bâtiment d'habitation en pierre étant reconnu à l'arrière du

rempart du premier « camp ». Une première occupation à la période gauloise semble reconnue sur les deux sites qui offrent chacun un contexte stratifié, situation peu courante sur des occupations perchées. D'une emprise respective assez modeste, de l'ordre de 0,5 ha et 1 ha, ces occupations trahissent cependant un investissement conséquent par l'ampleur des ouvrages maçonnés, d'un dispositif de porte sur l'un des remparts, et de contreforts. Les investigations conduites en tranchées en 1903 ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation. On notera que ces deux occupations fortifiées se situent à 8,5 km au nord-ouest de l'agglomération antique de Belley, siège de diocèse peut-être dès la fin du V^e siècle et capitale du *pagus Bellicensis* au VII^e siècle.

3.1.6.3.5 *Bibliographie*

Buisson A., Cloppet C., 1989, L'inscription rupestre de Chazey-Bons et le problème des voies gallo-romaines en Bas-Bugey, *Latomus*, 3, 1989, p. 642-654.

Dubois E., 1956, Histoire des pays qui ont formé le département de l'Ain, T. III, époque gallo-romaine, *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, Bourg, 1956, p. 57-66.

Tournier J., 1903, Les Camps des Portes, *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de l'Ain*, n° 30, 1903, p. 8-18.

3.1.6.4 *Rossillon (Ain, France) Château de Rossillon*

Au débouché de la cluse des Hôpitaux, à 11 km au nord de Belley, l'imposant mamelon qui porte le château de Rossillon est un relief aisément fortifiable, surplombant de 100 m le village (**fig. 52**). L'éperon est partiellement ceinturé de falaises verticales (420 m d'altitude), avec un accès étroit à l'est facile à défendre (**fig. 53**). Il est entièrement occupé par les restes du château médiéval qui ont profondément modifié la topographie de l'éperon, notamment par de grands murs de soutènement. Une statue de la Vierge couronne aujourd'hui le sommet où se développe une futaie.

3.1.6.4.1 *Le château*

Entre Bresse et Savoie, cet édifice a joué un rôle stratégique dans l'histoire des États de Savoie, de par sa situation de contrôle du passage de la Cluse des Hôpitaux. La châtelainie de Rossillon était par son étendue et sa situation, la plus importante du Bugey, au point d'en devenir la centre du bailliage de Bugey et de Novalaise (jusqu'en 1326), depuis 1032 le site balisait officiellement l'extrémité des possessions savoyardes au nord-ouest de Belley. Rossillon est donné en 1240 à Boniface de Savoie (évêque de Belley et archevêque de Cantorbéry), premier seigneur de Rossillon et le château est construit vers 1260. La seigneurie resta aux mains des comtes de Savoie de 1270 au XVI^e siècle. Ancienne paroisse sous le vocable de Saint-Pierre, l'église est donnée par l'évêque de Belley Ponce vers 1100 à l'abbaye de Cluny qui en reçut confirmation en 1106 du pape Pascal II (Trénard, Chevallier 1984). Le comte Philippe de Savoie y mourut en 1285.

Les vestiges du château sont importants, mais assez difficiles à analyser dans le détail parce que le site est envahi par une épaisse végétation. Le rocher, qui domine le village sur la rive droite du Furan, a une forme ovoïde avec, dans sa partie nord, une surélévation naturelle plus arrondie. Deux enceintes, construites sur les deux niveaux du rocher, épousaient la forme de ceux-ci, au ras des précipices. Elles sont encore en élévation partielle sur la presque totalité de leur parcours. Au nord, la première enceinte dominait un à-pic vertigineux au-dessus du village. Au sud, elle s'étirait sur un terrain à la pente moins raide et enfermait le vaste espace qui était la basse-cour. Le chemin, qui longe le site depuis la chapelle paroissiale (reconstruite au début du XIV^e siècle) au pied de l'éminence, est dominé par cette muraille jusqu'à l'entrée dans le donjon. La seconde enceinte

encerclait la haute cour, au centre de laquelle se dressait la grande tour. Des archères, encore en place, percées dans ce mur, défendaient la montée au donjon depuis la porte de la basse-cour. Il reste les traces du pied droit de la porte d'entrée dans le donjon, ainsi que deux poternes bien conservées, mais en grande partie comblées par les éboulis. Les baies de deux petites tours cylindriques, diagonalement opposées par rapport à la grande tour, sont encore en place. Elles sont remplies de leur propre effondrement. Il se pourrait que le fond de celle située à l'est, fut la citerne dont parlent les comptes. Il existait également une tour près de l'entrée dont le sous-sol servait de prison.

3.1.6.4.2 *Le mobilier*

Des vestiges antiques sont signalés sans précisions par E. Dubois, sur la crête rocheuse du château, en particulier une monnaie de Magnence (Dubois 1942).

3.1.6.4.3 *Synthèse*

L'imposant mamelon accueillant le château de Rossillon occupe une position stratégique de contrôle du défilé de la cluse des hôpitaux, traversée par une voie antique de franchissement du massif du Jura. Surplombant de près de 100 m le village actuel, le sommet offre une superficie d'environ 0,5 ha où des vestiges antiques sont signalés dans la bibliographie, notamment la découverte d'une monnaie du milieu du IV^e siècle (350-353). Bien que faiblement renseignée cette occupation tardo-antique largement remaniée par le château médiéval correspond à une implantation défensive modeste. L'hypothèse d'une tour assurant le contrôle de l'entrée de la cluse peut être proposée.

3.1.6.4.4 *Bibliographie*

Trénard L., Chevallier R., 1984, *Grande encyclopédie de l'Ain, Histoire des communes de l'Ain, le Bugey*, édition Horvath, 1984, 503 p.

Kersuzan A. 2015, *Châteaux et fortifications au Moyen Age dans l'ain des montagne*, Patrimoine des Pays de l'Ain, 2015, p. 178-180.

3.1.6.5 *Monnetier-Mornex (Haute-Savoie, France), Camp des Allobroges*

Le *Camp des Allobroges* est implanté à l'extrémité ouest du Mont Salève, appartenant à un chaînon isolé du massif du Jura. Il constitue un véritable promontoire sur le bassin genevois (889 m d'alt.), offrant un panorama remarquable sur le massif du Jura et les Préalpes (**fig. 54**).

La montagne du Salève est mentionnée dès le IV^e siècle sous le nom de *Monte Seleuco* (Wipf 1982). Ce massif s'étend sur 21 km selon une orientation générale nord-est /sud-ouest et culmine à 1379 m. L'aspect frappant de cette montagne est à l'origine de la légende de Gargantua, qui souhaitant éteindre sa soif, creusa un plan d'eau, aujourd'hui le lac Léman, et rejetant les débris créa ainsi le mont Salève.

Un *oppidum* sur l'éperon ouest, défendu naturellement par des rocs escarpés au nord, au sud et à l'ouest, est barré par un mur appelé « rempart des Allobroges » (Revon 1878). Il est interprété comme « un camp retranché servant d'abri aux populations lors des malheurs du III^e siècle » (Marteau 1907). Des fouilles entreprises en 1871 par H.-J. Gosse permirent de découvrir de nombreux fragments de céramiques de l'âge du Bronze mêlés à des céramiques romaines et une monnaie de Gordien. B. Reber donne une description du camp retranché en 1901, qui était alors appelé *camp romain* ou *camp de César* à cette époque. Le système de défenses composé de trois

remparts successifs implantés chacun sur des ressauts de terrain a été étudié en 1969 (Pétrus 1970 : 7-8)). Le plus proche du sommet, d'une longueur de 300 m, est constitué de gros blocs de calcaire erratiques soutenus par une armature de bois, le deuxième d'un blocage de pierre et de terre calé entre deux palissades de bois, le dernier d'une palissade de bois appuyé sur la roche et renforcé par endroit de pierres. Les surfaces encloses avoisinent successivement 2,8 ha, 2 ha et 8 ha, soit près de 13 ha au total et des systèmes de portes sont placés au nord de chacun des remparts (**fig. 55-56**). Des tuiles romaines ont été signalées plus récemment sans plus de précision (Serrières 2008).

3.1.6.5.1 *Le peuplement environnant*

À 2 km d'Annemasse/*Adnamatia*, petite agglomération antique implantée à un carrefour de voie à quelques kilomètres à l'est de Genève, à l'entrée de la vallée de l'Arve et connue sous le nom de *Namasce* en 516, lors de la consécration de l'église par Maximé, évêque de Genève et saint Avit, évêque de Vienne (Bertrand, Serralongue 1999). De nombreux vestiges de constructions gallo-romaines sont signalés à Monnetier-Mornex, à l'emplacement de la chapelle de Naz, hameau sur le flanc est de la montagne, non loin de la voie antique, ainsi que des sépultures en coffres de dalles. Deux fragments de plaques de chancel ont été découvertes dont le motif est datable du IX^e siècle. D'autres tombes en coffres du haut Moyen Âge sont mentionnées au col reliant le Petit et le Grand Salève, ainsi qu'au château de Monnetier (Bertrand *et al.*, 1999). L'exploitation du minerai de fer est connue depuis longtemps en différents points du Salève et les datations C¹⁴ effectuées sur des scories révèlent valeurs entre le V^e et le VII^e siècle, et le XI^e et le XIII^e siècle. Cette dernière période est à mettre en parallèle avec l'activité des Chartreux de la Chartreuse de Pomier, au pied du Salève (Mélo 2001).

3.1.6.5.2 *Synthèse*

Bien que l'*oppidum* des Allobroges soient connu de longue date, ce site emblématique aux portes de Genève n'a bénéficié que d'interventions anciennes portant surtout sur l'occupation protohistorique des lieux. L'emboîtement de trois enceintes successives témoigne de plusieurs périodes qu'il reste à documenter.

3.1.6.5.3 *Bibliographie*

- Bertrand F., Serralongue J., 1999**, La Haute-Savoie à l'époque romaine, in : Bertrand F., Chevier M., Serralongue J., *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1999, p. 69-85.
- Marteau C., 1907**, Étude sur la voie romaine de Boutae à Genava, *Revue Savoisienne*, 48, 1907, p. 161.
- Mélo A., 2001**, Le district sidérurgique du Salève (Haute-Savoie, France). Datation des phases d'exploitation, *Minaria Helvetica*, 2001, p. 65-69
- Reber B., 1901**, Recherches archéologiques à Genève et aux environs, Genève, imp. W. Kündig & Fils, 1901, 218 p.
- Revon O., 1878**, La Haute-Savoie avant les romains Refuges et camps retranchés, *Revue savoisienne*, 19, 1878, p. 78.
- Pétrus O., 1970**, Le camp celtique du Salève, *Revue Savoisienne*, n° 110, 1970, p. 7-8.
- Serrières L., avec la coll. de Roumagoux É., Baboulaz J.-M., 2008**, *Mont Rampon, commune d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie), rapport de sondage de sauvetage urgent 2007*, janvier 2008, 50 p.
- Wipf G.R., 1982**, *Noms de lieux franco-provençaux. Région Rhône-Alpes, Suisse romande, Val d'Aoste : histoire et étymologie*, éditions des imprimeries réunies de Chambéry, 1982, 342 p.

3.1.6.6 *Chevrier (Haute-Savoie, France) Sainte-Victoire*

Le massif du Vuache appartient à l'extrémité méridionale de la haute chaîne du Jura dont il est séparé par la cluse du Rhône ou défilé de l'Écluse, à 28 km au sud-ouest de Genève. Cette montagne est un étroit chaînon, d'environ 13 km de long sur 1,5 à 3 km de large, orienté nord-ouest/sud-est, qui culmine à 1105 m.

Le versant occidental est constitué de grandes falaises calcaires, contrastant avec les pentes boisées du versant oriental (**fig. 57**). Le sommet offre un large panorama sur le Rhône, la plaine de Genève et les Préalpes (**fig. 58-59**).

3.1.6.6.1 *Historique*

Un éperon barré au sommet de l'extrémité nord de la montagne du Vuache est attribué au début de l'âge du Fer (Thury 1899, Blondel 1933) ou comme une construction participant à un dispositif d'alerte pour faire face à des invasions guerrières de La Tène III (Cimbres, Teutons) ou romaine (Guichonnet 1973). Les restes d'un couvent où aurait vécu sainte Victoire est signalé autour de la chapelle au sommet, alors que de « fortes murailles dont les débris forment une saillie de plusieurs pieds est décrite en 1913 » (Marteaux, Leroux, 1913). Des fouilles sont effectuées en 1927-1928 lors de la reconstruction de la chapelle située au point culminant, et révèlent les fondations de deux anciennes chapelles, des « reliques » et de nombreuses tuiles romaines (Pergot 1937). Une notice sur le site montre que les vestiges sont assez bouleversés et difficiles à retrouver sur le terrain (Mélo 1994). Une occupation militaire lors de la période burgonde est envisagée, peut-être occasionnellement, par la position stratégique de l'*oppidum* et la toponymie (Raynaud, 2016). Le mot Vuache dériverait en effet du germanique Watha : guet, garde (Dufournet 1978).

3.1.6.6.2 *Les vestiges*

Une première description du dispositif défensif indique un mur en pierres sèches au tracé courbe d'une longueur de plus de 163 m sur le front sud, se prolongeant de quelques mètres à l'est, pour se confondre ensuite avec les affleurements rocheux (Blondel, 1933). Les autres côtés sont naturellement défendus par les pentes escarpées. En partie effondré et recouvert de végétation, le rempart mesure environ 4,30 m à la base, soit une largeur restituée de 2,70 m à l'origine. Il intègre des matériaux de construction plus petits au sud que sur le front est, constitué de gros blocs de calcaire. Le mur est longé, à l'intérieur, par un chemin large de 4 à 5 m, et un replat signalerait la trace d'un fossé sur l'extérieur. Une entrée est visible au sud-ouest et forme un coude, contrairement au chemin actuel qui recoupe le rempart. Une petite dépression à gauche de cet accès est visible et correspond vraisemblablement à un ancien sondage. De la tuile antique est visible sur les déblais. Un relevé (repris par Broise 1974) et deux profils accompagnent cette description (**fig. 60**). Une dépression en forme d'entonnoir parsemée de tuiles antiques (*tegulae*) est relevée juste en contrebas du point culminant (noté B). Elle est interprétée comme un puits ou plus vraisemblablement comme une citerne. Des replats et des bosses signalent de possibles constructions à proximité, permettant l'alimentation en eaux par les toitures, tandis que les traces laissées par les fouilles anciennes sont encore visibles plus au sud. L'ensemble du sommet est propice à des aménagements et des constructions.

Un oratoire édifié en 1851 sur le point haut a été remplacé par une petite chapelle construite en 1951. La première mention d'une chapelle à cet emplacement remonte à 1331. L'édifice

menaçait ruine en 1467, mais il apparaîtrait encore en 1589⁴⁸. Lieu de pèlerinage réputé dédié à Sainte-Victoire, où les gens atteints de fièvre obtiendraient des guérisons miraculeuses, il accueillerait des corps saints qui y reposent. Les fouilles conduites en 1927-1928 mentionnent l'existence de deux chapelles antérieures, dont une de « style roman », un bâtiment rectangulaire de 12 m sur 10 m, avec des fondations construites « en petites pierres de la montagne », liées au sable jaune. L'édifice le plus récent, correspondant à la mention de 1467, est de taille plus modeste et intègre des matériaux en réemploi, comme une pierre d'un contrefort. Un tombeau est mis au jour à un mètre de profondeur, en « face de l'autel du monastère », il est considéré de « style gallo-romain ». La description donnée indique un voûte composée de tuf et « sous le précieux corps c'était des petites dalles en pierres très plates et minces de qualité ollaire ». Quelques ossements retrouvés, « poignet droit, fragment de côte, os de la jambe droite et de la boîte crânienne », sont identifiés comme appartenant à une femme, et sont destinés à être déposés dans un nouveau caveau sur place. Les descriptions des vestiges apportent peu d'information chronologique, en dehors d'une chapelle antérieure à celle de 1467, et l'on reste dubitatif sur le terme de pierre ollaire utilisé dans la construction du tombeau. Des os sont signalés jusqu'à un mètre de profondeur (Duret 1998).

Le relevé Lidar permet de constater la justesse du plan des vestiges relevés en 1933 par L. Blondel (**fig. 61-62**). Le mur en pierres sèches au sud est particulièrement visible et se prolonge davantage à l'est que n'en donne la description de l'époque. Un fossé et un bourrelet de terre apparaissent particulièrement bien en avant de la ligne de défense sud, avec un petit creusement circulaire à l'extrémité ouest du fossé. Une large dépression se remarque en contrebas de la chapelle et correspondrait à la citerne mentionnée dans la littérature ancienne. Une petite plate-forme quadrangulaire délimitée par des traces rectilignes soulignent l'emplacement de la chapelle, matérialisée par une modeste construction rectangulaire. Aucune anomalie du micro-relief n'est perceptible à l'intérieur de la surface enclose par le rempart et les pentes abruptes, sinon les rides du terrain naturel.

3.1.6.6.3 *Le matériel archéologique*

Le matériel archéologique est plus éclairant pour la chronologie d'occupation, puisque de la tuile romaine est assurément trouvée en « bonne quantité », « les plus anciennes et les plus profondes ayant la forme, l'épaisseur et la couleur des tuiles romaines authentiques », un fragment de poterie en chloritoschiste, « une foule d'objets intéressants » (mais non décrits !), de la céramique, et un fragment d'assiette « qu'on dirait fait avec de la pierre ollaire, mais pétri avec un grès très fin de couleur grisâtre » (Duret 1998). Si la nature de ce dernier récipient reste difficile à identifier, en revanche celui en chloritoschiste, type de roche en pierre ollaire, permet de proposer une occupation à partir de la fin du IV^e siècle. Plusieurs monnaies antiques sont découvertes autour de la chapelle, dont un antoninien. Par ailleurs, cinq deniers de Genève de l'évêque Conrad des années 1020 attestent une fréquentation des lieux à cette époque.

3.1.6.6.4 *La légende de Sainte-Victoire*

Un culte à sainte Victoire est rendu dans la chapelle érigée au sommet du mont Vuache, lieu de pèlerinage réputé depuis au moins le XIII^e siècle⁴⁹, et par lequel on accédait par un sentier taillé dans la roche qui conduit toujours sur place. Une procession annuelle avait toujours cours au début du siècle dernier en l'honneur de la sainte dont la légende a été consignée d'après des sources orales

48 Comptes de la châtelainie du Vuache, archives départementales de Haute-Savoie, 1G3, f° 63.

49 En 1296, le Vuache porte le nom de « motagnie de Ste Victoire », ADHS SA 63 (26).

en 1890. Victoire, moniale vivant dans un couvent aux alentours de Chevrier, tente de se réfugier avec ses consœurs sur la montagne pour échapper à la menace d'une attaque de Sarrasins. Restée en arrière pour fermer le couvent, elle est poursuivie par ses agresseurs jusqu'au sommet et préfère se jeter de la falaise surplombant le Rhône plutôt que de tomber entre leurs mains. Secourue par l'intervention divine, elle atteint miraculeusement la rive opposée. Après le départ des barbares, Victoire regagne son asile et, à sa mort, elle est ensevelie dans la chapelle du monastère. Plusieurs variantes locales assez différentes de cette légende expriment vraisemblablement des adaptations selon les modes et les circonstances, mais la tradition rapporte l'existence d'un couvent sur la montagne du Vuache⁵⁰. Il paraît illusoire de chercher à accorder crédit à une tradition millénaire rapportée à une date aussi récente, d'autant qu'aucun document ne fait référence à l'existence d'une communauté religieuse dans ce secteur géographique. L'impact du lieu dans l'imaginaire populaire et la mémoire collective mérite cependant d'être pris en compte, car il traduit vraisemblablement l'importance du site de hauteur, dont le souvenir est certes transformé et éventuellement réutilisé à des fins religieuses.

3.1.6.6.5 Le peuplement du Vuache

L'occupation de ce secteur géographique est dominée par le relief et les voies de circulation, en premier lieu par le cours navigable du Rhône, axe fluviale particulièrement actif à toutes les périodes (**fig. 63**). Une voie antique empruntait le défilé de l'Écluse, et franchissait le fleuve sur un pont, dont une pile était encore visible à 50 m du pont actuel⁵¹. Elle longe le mont Vuache par Chevrier, Dingy et Vulbens. La voie principale Genève/Vienne passait à Seyssel, en cheminant à l'extrémité sud du relief, au pied du mont Musièges. Les découvertes sur la commune de Chevrier sont sporadiques mais attestent une occupation antique. Une statuette en bronze figurant Bacchus et une bague en or montée d'un camée ont été découvertes en 1870 au lieu-dit le Colombier, dans un secteur livrant de la tuile antique (Bertandy et *al.*, 1999). Une grande statue en calcaire, haute de 3 m a été trouvée lors de la construction de la voie de chemin de fer en 1876, mais elle a été morcelée pour servir de remblai (Raynaud, 2016). Une petite statue de Mercure en argent signalée au lieu-dit Collogny, semble indiquer une occupation d'importance située sur les deux rives du Rhône à la hauteur d'un gué utilisé au Moyen Âge jusqu'à la période moderne. Deux tuileries antiques sont connues à Arcine et Savigny, de part et d'autre du massif, et utilisées jusqu'au IV^e siècle au moins. Plusieurs découvertes de tombes à dalles semblent attribuables au haut Moyen Âge dans cette dernière localité, ainsi qu'une ancienne église dédiée à Saint-Martin. Saint-Martin est également la titlature de l'église de Chevrier, Saint-Maurice pour Vulbens dont l'origine est peut-être plus ancienne puisqu'elle est déjà citée lors d'une donation du prêtre Ulrich et sa femme Girelda à l'abbaye Saint-Maurice, en Valais, en l'an 1026. Celle-ci mentionne des biens considérables en la *Villa Wulbeengi* (Vulbens). L'édifice est placé au cœur du village à l'intersection de la voie antique et du chemin conduisant au gué de Cologny. Une première enceinte de terre précède aussi un édifice d'importance aujourd'hui disparu sur la commune, le château du Vuache, construit au XIII^e siècle par les comtes de Genève pour défendre la frontière qui les séparait du duché de Savoie (Raynaud 2016).

50 *Notes archéologique envoyées par les instituteurs*, 1864, Bibliothèque de l'Académie Florimontane, cité par Duret 1998.

51 Gay V., 1894, *Lettre à la Revue Savoisienne, notes sur le Rhône au Vuache*, Annecy, éd. F. Abry, 1894.

3.1.6.6 Synthèse

Le dossier de *Sainte-Victoire du Vuache* à Chevrier est original par la large place faite à la sainte, à l'origine d'une légende consignée tardivement et d'un pèlerinage réputé depuis le XIII^e siècle au moins d'après les textes. Une chapelle est bâtie sur le point culminant de l'extrémité de la montagne du Vuache et apparaît dès la première moitié du XIV^e siècle. Toutefois, la présence de 5 deniers de Genève de l'évêque Conrad des années 1019/1025 attestent une fréquentation plus ancienne des lieux. Reconstitué plusieurs fois jusqu'à nos jours, ce petit édifice religieux a des antécédents plus anciens, puisque les fouilles réalisées en 1927-1928 rencontrent les vestiges de deux constructions successives, dont la plus vaste et la plus ancienne est considérée de style roman. Elle abrite un tombeau voûté en tuf accueillant des ossements apparemment féminins, attribués à sainte Victoire. D'autres ossements humains sont signalés jusqu'à un mètre de profondeur, des céramiques et de nombreuses tuiles antiques, jusque dans le comblement d'une citerne creusée une vingtaine de mètres plus bas. Un fragment de récipient en pierre ollaire et quelques monnaies antiques situent le début de l'occupation autour de la seconde moitié du IV^e siècle au plus tôt. Aucun argument ne permet d'associer formellement les vestiges construits à cette phase tardo-antique. L'enceinte, reconnue sur plus de 170 de longueur sur le front sud et en partie à l'est, délimite un espace interne d'environ 2,6 ha, naturellement protégé sur les autres côtés par des pentes abruptes et des escarpements rocheux. Elle est dotée d'une entrée en coude, mais paraît apparemment bien vide d'après l'image Lidar, en dehors du point culminant autour des chapelles découvertes lors des fouilles anciennes. Un fossé en avant du rempart complète ce dispositif de défense.

Le panorama de Sainte-Victoire plonge sur le Rhône à l'ouest et domine le *Rocher de Léaz*, promontoire calcaire escarpée avec des falaises verticales sur trois côtés et isolé du village de Léaz par des pentes raides (**fig. 64**). Des « retranchements » attribués aux romains sont signalés (Dubois 1942), possibles vestiges d'un poste de surveillance sur le Rhône et le défilé de l'Écluse. Au sommet de l'éperon, les ruines d'un mur d'enceinte et d'une tour quadrangulaire sont encore visibles, couronné par une statue de la Vierge, vestiges du château mentionné dans les textes dès le XII^e siècle. Des tessons de céramiques protohistoriques découverts dans une faille rocheuse attestent une occupation ancienne des lieux (Treffort 2002). La pelouse calcaire et les taillis d'épineux qui couvrent le terrain rendent cependant toute prospection inopérante.

3.1.6.6.7 Bibliographie

Bertrand F., Chevrier M., Serralongue J., 1999, *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999, 412 p.

Blondel L., 1933, Le retranchement préhistorique de Sainte-Victoire du Vuaches, *Genava*, t. XI, 38-42, 1933.

Broise P., 1974, *Genève et son territoire dans l'Antiquité. De la conquête romaine à l'occupation burgonde*, Latomus, Revue d'étude Latines, Bruxelles, 1974, vol. 1, 369 p., vol 2, 47 dépliant.

Dubois E., 1942, *Histoire des pays qui ont formé le département de l'Ain, T.III, époque gallo-romaine*, imprimerie Berthod, Bourg-en-Bresse, 1942, 263 p.

Dufournet P., 1978, *Pour une archéologie du paysage. Une communauté agraire secrète, son territoire, Bassy et alentours (Haute-Savoie et Ain)*, Paris, éd. Picard, 1978, 397 p.

Duret P., 1998, Sainte Victoire du Vuache, les Sarrasins et l'abbé Descombes, *Échos Salévien, Revue d'Histoire Locale La Salévienne*, 7, 1998, p. 57-105.

Gay V., 1894, Lettre à la Revue Savoisiennne, notes sur le Rhône au Vuache, Annecy, éd. F. Abry, 1894.

Guichonnet P., 1973 (dir.), *Histoire de la Savoie*, Coll. Univers de la France et des pays francophones, Toulouse, éd. Privat, 1973, 484 p.

Marteaux C., 1913, Leroux M., *Boutae, vicus gallo-romain de la cité de Vienne, Annecy*, 1913, note p. 361.

Mélo A., 1994, Chevrier, in : *Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie). Prospection archéologique du canton*. Rapport général, Lyon SRA, 1994, p. 60-74.

Pergot A., 1937, *Notice sur Sainte-Victoire*, Annecy, 1937.

Raynaud F., 2016, *Le château et la seigneurie du Vuache*, Haute-Savoie, DARA, Alpara, Lyon, 2016, 205 p.

Thury C. 1899, *Le Salève, description scientifique et pittoresque*, Genève, éd. Georg, 1899, 448 p.

Treffort J.-M., 2002, Sites de hauteur pré protohistoriques du département de l'Ain. *Enceintes défensives et sites de hauteur du Néolithique à l'époque antique dans la partie montagneuse du département de l'Ain (Jura méridional). Bilan documentaire et vérifications de terrain, Rapport de prospection-inventaire*, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2002, 101 p.

3.1.6.7 Allonzier-la-Caille (Haute-Savoie, France) Le Châtelard

À l'extrémité du petit massif préalpin de La Mandallaz, chaînon jurassien à 12 km au nord d'Annecy, le Châtelard (716 m d'altitude) est bordé par des falaises plongeant dans les gorges profondes de la rivière des Ussets.

Un *oppidum* considéré comme protohistorique, le plus étendue de Haute-Savoie (3,5 ha) a été reconnu au sommet du Châtelard par P. Broise, caractérisé par des vestiges de rempart ou de murs en pierre sèche (Broise 1989). Il comporte un rempart écroulé sur deux côtés, d'une longueur de 380 m, l'autre étant naturellement défendu par des falaises calcaires abruptes (**fig. 65-66-67**). Une prospection thématique portant sur les sites de hauteur de l'Âge du Fer dans les Alpes du Nord intègre le *Châtelard* d'Allonzier-la-Caille en indiquant des maçonneries et la présence de matériel antique (Serrières 2007). Un relevé sommaire des lieux est proposé (**fig. 68**) et des maçonneries au mortier accolées au rempart et de la tuile (*tegulae*) sont observées.

Une ouverture d'environ 2 m de largeur a été creusée dans la barre rocheuse au nord, au bout du chemin permettant l'accès au sommet. Le rempart est conservé sur une hauteur de 1,50 m à 2 m au minimum selon les endroits, sur une largeur variant de 1 m à 1,50 m. Il présente des moellons bien assisés vraisemblablement liés au mortier. L'emplacement de fouille anciennes sont bien visibles par des cratères quadrangulaires ouverts à l'arrière du mur défensif, laissant voir une terre très sombre et des matériaux de constructions portant du mortier. Celui-ci est de couleur gris-blanc, très dur, incluant des petits graviers et des nodules de terre cuite orangé (jusqu'à 5mm²).

Des constructions sont visibles par des surélévations de terrain où émergent des matériaux de construction et une dépression circulaire creusée dans la roche d'une ouverture d'environ 2,50 m suggère l'emplacement d'une citerne (**fig. 69-70-71**).

3.1.6.7.1 Le peuplement environnant

Une tradition voudrait que les romains aient utilisé les sources sulfureuses qui jaillissent au fond de la vallée des Ussets, en contre-bas du site (Collet 1853), et des monnaies ont été trouvées au XIX^e siècle *Aux Bains de la Caille*. La voie antique Annecy/Genève franchissait la rivière sur un pont appelé *Pont Vieux*. Des traces de constructions sont relevées en différents points de la commune et plusieurs trésors de bijoux et de monnaies sont découverts sur le village voisin de Cruseilles (Bertandy et al., 1999). Sur le flanc sud du coteau du Châtelard, une nécropole du haut Moyen Âge a été partiellement fouillée en 1899, 1969-70 et 1977 (**fig. 72**). Elle a livré des coffres

de plan rectangulaire et ovalaire avec parfois une consolidation des angles au mortier. L'absence de tout mobilier funéraire et les réductions observées permettent de situer l'ensemble de la période mérovingienne à carolingienne (Colardelle 1983). À environ 600 m au nord, de l'autre côté de la rivière des Usse, une nécropole mérovingienne au hameau de Noiret a livré des dépôts funéraires riches, dont une fibule discoïde à verroterie rouge et verte, décoré d'une croix en verre rouge ornée de filigranes en or et une plaque en bronze de type D à décor chrétien ajouré, figurant un cavalier les bras levés (Colardelle 1983). En 1789, un sarcophage anthropomorphe est retrouvé sous l'emplacement du clocher actuel de l'église de Cruseilles.

3.1.6.7.2 *Synthèse*

Ce site de hauteur d'environ 3,5 ha, délimité par un rempart d'une longueur cumulée de 380 m, est resté pour le moins peu documenté, en l'absence de toute intervention de terrain, malgré qu'il soit qualifié de plus grand *oppidum* allobroge dans la littérature archéologique. Des constructions maçonnées s'appuient sur le rempart et se développent à l'intérieur, une possible citerne est repérée non loin par un creusement circulaire dans la roche. Le matériel se réduit à quelques tessons protohistoriques recueillis anciennement et de la tuile romaine (*Tegula*). Sa situation, à vue du tracé de la voie antique Annecy/Genève, non loin d'un pont de franchissement sur la rivière des Usse, est intéressante, dans un environnement marqué par des nécropoles du haut Moyen Âge, dont une directement implanté au bas de son flanc sud. La présence de tuile et de bâtiments liés au mortier, dont vraisemblablement le rempart lui-même, large de 1 m à 1,50 m, oriente la datation à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge.

3.1.6.7.3 *Bibliographie*

Broise P., 1989, *Contribution à la carte archéologique, Inventaire des antiquités gallo-romaines découvertes en Haute-Savoie de 1945 à 1980*, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 1989, dact.

Collet P., 1853, *La Caille, son établissement thermal, son pont et ses environs. Guide des visiteurs et des malades*, imprimerie de Louis Robert, Annecy, 1853, 174 p.

Colardelle M., 1983, *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, Grenoble, 1983, 465 p.

Serrières L., 2007, *Les sites fortifiés de hauteur de l'âge du fer dans les Alpes du Nord, rapport de prospection thématique*, 2007, p. 75.

3.1.6.8 *Saou (Drôme, France) : Six-sac*

Michèle Bois

Les mesures sanitaires imposées durant l'année 2020 alliées à de graves circonstances familiales ont lourdement entravé les travaux de vérifications des données bibliographiques, cartographiques et textuelles entrepris sur quelques sites perchés d'un secteur du département de la Drôme, la haute vallée du Roubion. Cette région située en amont de la plaine de la Valdaine – élargissement de la vallée du Rhône à la latitude de Montélimar – est comprise entre le bassin de la Drôme au nord, la montagne de Couspeau à l'est et les hauteurs dominant Dieulefit et la vallée du Roubion au sud. Elle présente la particularité de concentrer deux des plus anciennes mentions de châteaux du département de la Drôme, en particulier la plus ancienne, datée de 912 concernant un *castrum* lié à l'abbaye de Saou et une autre, postérieure de quelques décennies seulement, un *castellum* à Charols possession de l'abbaye d Saint-Chaffre. En outre, on y localise plusieurs sites

ayant livré du mobilier archéologique pouvant être daté de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge et dont la documentation est de ce fait à réexaminer.

Le site de Charols entre dans la catégorie des mottes, nombreuses dans la plaine de la Valdaine à avoir bénéficié d'une topographie en courbes de niveau effectuées dans le cadre d'une thèse soutenue en 1992 à Aix-en-Provence. (Bois 1992). Certains autres sites, tel le Castelas de Crupies, Montmirail, Saint-Maurice, Sainte-Colombe, Eyzahut, Sainte-Euphémie, Gourdon, la Violette au sommet de Couspeau avaient été seulement signalés dans ce travail. Plusieurs ont été explorés par des chercheurs ayant travaillé sur les sites perchés des âges des métaux, en particulier par Frédéric Sergent (*Le Tricastin à l'âge du Fer. Evolution du peuplement du Ier âge du Fer à la fin du IIe âge du Fer- Recherches préliminaires*, mémoire de D.E.A dirigé par M. le Professeur Ph. Leveau, Université de Provence, Aix-Marseille 1, 1997, 115 p.) et Loïc Serrières (*Les sites fortifiés de hauteur de l'âge du Fer dans les Alpes du Nord*, thèse soutenue à Grenoble le 18 juin 2009 sous la direction de Colette Jourdain-Annequin).

Seule la documentation concernant le site de Sissac ou Six-Sac à Saou a été réexaminée. Dans l'état actuel de la documentation, on aurait ici la plus ancienne mention textuelle de castrum dans la partie du département de la Drôme située au sud de l'Isère : elle figure dans un diplôme de Louis l'Aveugle daté de 912, accordant à l'église de Valence, un important domaine du comté de Die *in comitatus Deensi seu Diensi*. Le texte du diplôme, à l'origine probable de l'abbaye de chanoines augustins de Saou, est connu seulement par une copie tardive du texte latin, publiée par Columbi, *Opuscula varia*, Lugduni, 1668, in-f°, p. 251, sans indication de provenance. Ce texte fut prudemment reproduit par Jules Chevalier dans son étude sur l'abbaye, mais sans commentaire, ni analyse (*L'abbaye de Saint-Thiers e Saou des chanoines régulier de Saint-Augustin au diocèse de Valence ou de Die*, BHEDV, 1901-1902, p. 57-74 ; 145-158 ; 199-214, TAP n.3, p. 6-7).

Le don impérial consistait en une villa et un castrum homonyme la dominant (**fig. 73**), *villa Saxiacum cum castro de super similiter nominato*. Trois églises en dépendaient et deux autres quartiers lui étaient joints, *cum Adgentiolo* et *Saone*. Le toponyme *Adgentolio* semble perdu (sauf à le retrouver dans un dépouillement systématiques des cadastres et autres terriers d'Ancien Régime des localités proches), tandis que le nom actuel du chef-lieu de commune, Saou pourrait bien dériver de la forme *Saone* (indiqué à l'ablatif latin). *Saxiacum*, le chef-lieu auquel est rattaché l'ensemble des biens, a été interprété de façon erronée par Ulysse Chevalier dans son analyse du diplôme (*Regeste Dauphinois*, 1019). En effet, il identifia le château à celui de la localité voisine de Soyans, sans vérifier à quel point les formes les plus anciennes sont différentes. Plus satisfaisante linguistiquement, une autre interprétation du toponyme permet de le situer plus près de l'ancienne abbaye de Saou, au quartier de Sissac, Cissac, ou Six Sacs, sur le sommet rocheux où différentes trouvailles effectuées au cours du XXe siècle, montrent une occupation allant de la Protohistoire au haut Moyen Âge.

Des trois églises citées, l'une est dédiée à Marie mère de Dieu, l'autre à Jean et la troisième au martyr Tiers, qui resta le patron de l'abbaye, alors que la visite pastorale de 1644 montre l'église paroissiale dédiée à Notre-Dame. En l'absence d'investigation archéologique, seul est à signaler un fragment de table d'autel au décor paléochrétien représentant une suite de colombes, en remploi dans le mur d'une maison du village (**fig. 74**).

L'agglomération actuelle du chef-lieu de Saou est composée de plusieurs pôles, encore bien différenciés sur le plan cadastral napoléonien (**fig. 75**). Le bourg des Églises, en partie fortifié, était

groupé autour de l'abbaye, dont ne subsiste qu'une des églises, largement remaniée, en rive droite du cours d'eau drainant le synclinal perché de la vaste Forêt de Saou (**fig. 76**). Le village castral se développait en rive sud de la rivière, en hauteur, autour du rocher de Saou où s'élevait le château comtal médiéval, dont les derniers vestiges ont été détruits en partie après le séisme de qui a ébranlé le secteur (**fig. 77**). Entre les deux, un village-rue, le bourg de l'Oulme, dressait ses maisons en rive gauche, le long de la rue menant du pont à la montée du château (**fig. 78**).

Le lieu-dit Six-Sacs désigne aujourd'hui un quartier qui s'étend à l'est de cet ensemble, jusqu'au Pas de l'Estang, où passait une ancienne voie permettant de joindre la vallée de la Drôme au pays de Bourdeaux. A la fin du siècle dernier, un site de l'âge du Bronze y fut fouillé sous la direction d'Arsène Héritier. Ce quartier comprend une vaste éminence rocheuse très escarpée au sommet de laquelle furent repérés des « fonds de cabane » par Jean-Marie Cornet qui les a attribués à un oppidum pré-romain. Le nom de Six Sacs, Seysac, en 1639, paraît être issu du toponyme Saxiacum présent dans la charte de Louis l'Aveugle.

3.1.6.9 *Montélimar (Drôme, France) : Montélimar et ses châteaux*

3.1.6.9.1 Montélimar, une (re)création médiévale ?

La création de la ville de Montélimar (Drôme) découle d'un accident topographique, reflété par son nom médiéval, *Montilium* en latin, ou *Monteil* en langue romane désignait un petit mont, ici l'interfluve dominant le torrent du Roubion, affluent de la rive gauche du Rhône entre Drôme et Eygues. Pourtant à cet emplacement, existait déjà une agglomération, un relai sur la voie romaine d'Agrippa, dénommé *Acunum* d'après les sources antiques, mais dont la connaissance est réduite à des hypothèses, compte tenu de la pauvreté des renseignements des découvertes archéologiques, toutes issues de découvertes anciennes et sans contexte (198-Montélimar in Jacques Planchon, Michèle Bois, Pascale Conjard-Réthoré, *La Drôme 26, Carte Archéologique de la Gaule, préinventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2010, 783 p., 1072 fig., p. 444-449).

Le nom antique conservé par un important prieuré disparu à la fin de la période médiévale, a fait croire que la ville antique s'étendait seulement au sud du Roubion, quartier qui avait conservé le nom d'*Aigunum*, évolution d'*Acunum*. En réalité la création d'une sorte de ville neuve entérinée par la charte de liberté accordée aux hommes du *Montilium* par leurs coseigneurs Géraud Adhémar et Lambert, a pris le pas sur le toponyme antique. C'est ainsi que dès le milieu du XII^e siècle l'anthroponyme Adhémar a distingué le *Montilium d'Acunum* des autres homonymes (Montélier dans la Drôme, Monteux dans le Vaucluse).

3.1.6.9.2 À l'origine de Montélimar, un château à motte

Ce nom Adhémar ayant été porté par un comte connu entre 985 et 1037 pour avoir transféré à Cluny, Saint-Marcel-Lès-Sauzet fondé par son père le comte Lambert, ce rôle fondateur d'un centre de pouvoir installé sur le *Monteil*, dominant *Aigunum*. En effet, à l'emplacement de l'actuel château des Adhémar, plus exactement entre l'actuel bâtiment d'accueil et le logis, subsistent les indices témoins d'une fortification plus ancienne : une plate-forme entourée d'un fossé annulaire, du type motte castrale, type maintenant bien connu dans notre région. Les différents travaux de terrassement effectués au château, notamment le percement de la grande porte dans le rempart oriental, vers 1980, ont effacé une grande partie de cet aménagement. Cependant, l'existence de

cette motte primitive est corroborée par des mentions textuelles et surtout par le nom ancien de la rue longeant l'ancien rempart urbain au sud-est du château, la rue de la Motte.

3.1.6.9.3 La chapelle Saint-Pierre, le plus ancien monument de Montélimar

Au sud et au-dessous de l'emplacement de cette motte, se dresse la chapelle Saint-Pierre dont l'architecture présente des caractéristiques attribuables au XI^e siècle, en particulier un plan en croix latine, un chevet à trois absides rythmées par des pilastres reliés par des arcatures géminées soutenant la dépassée de toit, les lésènes (**fig. 79**). De même, le portail occidental était couvert d'une archivolte très simple constituée de petits moellons placés à plat au droit du parement et soulignant le contour supérieur des claveaux de l'arc. La dédicace initiale de cette chapelle, masquée par un mur de refend postérieur, fut retrouvée lors de travaux de restauration, vers 1970, sur le parement du pilier recevant la retombée de l'arc de tête de l'abside centrale : « le VII des kalendes de septembre, dédicace de cette église », suivi de la mention abrégée « Saint Pierre ». À partir de 1504, elle fut mentionnée sous le vocable de Sainte-Agathe, probablement à la suite de graves dommages subis par le bâtiment, tel l'effondrement du clocher, connu au XV^e siècle. Des sépultures celles retrouvées lors de sondages archéologiques à l'intérieur de la nef, et celles signalées lors de travaux de terrassement, prouvent son rôle paroissial.

3.1.6.9.4 Un palais du XIII^e siècle

Le bâtiment appelé aujourd'hui « corps de logis » du château des Adhémar, autrefois dit des Papes mérite le nom de palais. Élevé sur le flanc sud-ouest de la motte primitive, il comportait trois grandes salles superposées séparées par des planchers. Elles étaient desservies, côté ville, par un monumental escalier à volées droites permettant de circuler aisément entre les niveaux extérieurs (nord, ouest et sud, situés sur trois plans différents) et les deux premiers niveaux intérieurs. Un autre escalier en vis, prenant appui sur la plate-forme sommitale de la motte, à l'angle nord-est, était accessible depuis la salle de l'étage qu'il faisait communiquer avec celle du dessus. La vis était couronnée par une guette ouvrant sur la toiture de dalles sciées, dont les deux pendants se trouvaient dissimulés derrière les murs écrans périphériques.

Au-dessus de l'escalier monumental, ouvrant vers l'extérieur par une immense arche, se trouve une petite pièce, appelée aujourd'hui loggia, ajourée de larges fenêtres, trois à l'ouest et deux au sud, semblables à la série des quatre qui éclairent la grande salle haute. Un riche décor entoure ces neuf baies rectangulaires, identiques à l'origine : chacune est flanquée de colonnettes, circulaires ou rectangulaires, et couverte d'une archivolte en plein cintre. Elles soutiennent des arcs composés de claveaux sculptés de palmettes où alternent molasse blanche et brune sous un larmier courant sur toute la longueur de la façade. Les différences qu'elles présentent, absence ou présence d'un tympan, d'un trumeau central, sont dues à des restaurations ultérieures.

Une autre aile, ajoutée au sud-est, abrite des éléments de confort : une cheminée d'angle et des latrines qui devaient s'évacuer initialement à l'est dans le fossé de la motte, tout comme au nord le déversoir de la salle haute, situé à la base d'un double placard. On ignore cependant la nature des bâtiments annexes, disparus lors des travaux ultérieurs de la fortification du site.

3.1.6.9.5 La croisade contre les Albigeois entraîne une partition de Montélimar

Le conflit opposant le pape et le comte de Toulouse, accusé de soutenir les hérétiques, dits Albigeois, à partir de 1209, eut des conséquences encore méconnues dans les régions situées à l'est

du Rhône, c'est-à-dire la partie de l'ancienne Provence passée sous l'autorité du comte de Toulouse depuis 1125. On sait toutefois que les deux seigneurs de Montélimar, les frères Géraud Adhémar et Lambert signataires de la charte lapidaire de 1198, s'engagèrent dans des partis différents, Lambert du côté des croisés, Géraud Adhémar du côté du comte de Toulouse.

Ces choix politiques se sont traduits par la construction de deux châteaux, opposés l'un à l'autre, au cœur de Montélimar (**fig. 80**). À Lambert, seigneur de la Garde et de Montélimar en partie, on peut attribuer la construction d'un château dont ne subsiste aujourd'hui que la très haute tour de Narbonne. Géraud Adhémar, seigneur de l'autre partie de Montélimar et de Rochemaure, mais aussi vicomte de Marseille, avait entouré le palais d'une puissante enceinte défensive polygonale couronnée par un chemin de ronde. Cette muraille se raccordait au nord-est, avec un donjon rectangulaire, fondé sur le sommet de la motte et au sud, de part et d'autre de l'ancienne église Saint-Pierre qui restait néanmoins accessible depuis la ville. À l'intérieur de ce circuit, deux murs transversaux liés à l'enceinte extérieure, à l'est comme à l'ouest, et appuyés sur le palais central, isolaient la haute cour entourant le donjon, desservie par une porte aujourd'hui murée, côté Roubion. L'autre espace correspondait à une basse-cour étagée sur plusieurs niveaux entre le logis et l'église : au sud-ouest, bien au-dessous de la façade de Saint-Pierre, on y trouvait la porte principale du château, d'où l'on montait jusqu'au pied de l'escalier monumental du logis qui conservait encore sa fonction de prestige. Ces différences de niveaux, qui atteignaient plusieurs mètres, ne sont plus perceptibles aujourd'hui.

Après 1230, coexistent trois lignées parentes dont les choix politiques diffèrent en se plaçant sous la protection de princes territoriaux voisins, le comte de Provence pour les seigneurs de Grignan, le comte de Valentinois et l'évêque de Valence pour chacun des coseigneurs de Montélimar. Cela crée un terrain favorable à l'extension des états du Pape, finalement évincé par le Dauphin Louis en 1451 (**fig. 81**).

La récession démographique consécutive à la Grande Peste de 1348 atteint Montélimar. Les quartiers de la ville situés au-dessus du Roubion, sur la pente orientale, en amont du pont du Fust, sont abandonnés au profit des quartier occidentaux, irrigués par le passage de la grande voie de circulation terrestre et du trafic vers le Rhône. En 1385, les consuls réussissent à obtenir l'autorisation du comte de Valentinois et du Pape d'appuyer une ligne de rempart entre les deux châteaux dont on ignore de détail de l'organisation ce qui permet de défendre correctement l'espace urbain ainsi rétréci.

3.1.6.9.6 Une citadelle bastionnée aux dépens des constructions médiévales

Initiée en 1588, après plusieurs sièges subis par la ville, la construction d'une citadelle, confiée par le roi à une garnison protestante, entraîna la destruction d'une centaine de maison, celles qui se trouvaient à proximité des deux châteaux et qui donnaient sur la partie la plus haute des rues y conduisant. La transformation du château méridional en réduit isolé au cœur de la fortification condamna les accès aussi bien aux châteaux qu'à l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre/Sainte-Agathe. Cette nouvelle forteresse couvrait l'emprise des deux anciens châteaux et des espaces libres qui les séparaient, complétée de celle de quatre vastes bastions, celui de la Hauteur, au nord de la tour de Narbonne, celui de Saint-Martin, au-dessus de la porte du même nom, celui du Fust sur la pente est, et celui du Temple au sud-est. L'ensemble était entouré de larges terrassements et de fossés, auxquels s'ajoutait un ouvrage avancé au nord. Les murailles des bastions sont conservées, dissimulées en bien des endroits dans le bâti urbain actuel alors que les bastions défendant la

périphérie de ville, sont à l'origine de la forme caractéristique des places montiliennes entourant les anciens remparts médiévaux.

La transformation du château en réduit de la citadelle (**fig. 82**) en a assuré la conservation et en a permis l'entretien jusqu'à la Révolution, où il fut décidé d'y installer les prisons dès 1791. En 1798, l'ouvrage à corne ainsi que les anciens fossés de la citadelle étaient lotis et vendus par la ville. En 1806, l'intérieur de la citadelle appartenant encore au domaine de l'Etat, est divisé à son tour en quatre lots destinés à être vendus, excepté le château cédé au département en 1811. L'édifice a conservé sa fonction carcérale jusqu'en 1926, ce qui n'a pas empêché son classement comme Monument Historique en 1889. Les campagnes de restauration qui s'y sont succédées depuis ont permis son ouverture au public en 1983, par les soins de Christian Trézin, alors conservateur des châteaux de la Drôme, puis d'y accueillir des expositions d'art contemporain.

3.1.6.9.7 *Bibliographie*

Congrès Archéologique de France 1995 : Congrès Archéologique de France, 1992, Moyenne vallée du Rhône, « Le château des Adhémar à Montélimar », Paris, 1995, p. 208 à 221.

Boucheron, Chiffolleau 2004 : BOUCHERON (P.), CHIFFOLEAU (J.), *Les palais dans la ville, espaces urbains et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale*. « Les palais des Adhémar à Saint-Paul-Trois-Châteaux et Montélimar du milieu du XIIe siècle au milieu du XIIIe siècle », Lyon, PUL, 2004, p. 57 à 73.

Bois, Burgard 2004 : BOIS (M.), BURGARD (C.), *Fortifications et châteaux dans la Drôme, des premières positions défensives aux châteaux de Plaisance*, « Le château des Adhémar à Montélimar » et « La citadelle de Montélimar », Conservation départementale du Patrimoine, Créaphis, 2004, p. 91 à 93 ; p. 130 & 131.

3.1.6.10 *Fontanil-Cornillon (Isère, France) : Le Rocher de Cornillon*

Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne

3.1.6.10.1 *Description*

Précision sur le site : accès piéton depuis le nord (centre aéré) et véhicule depuis le sud.

Coordonnées Lambert (Lambert 93) : X 909461.49 - Y 6464853.93 - Z 327 m

Coordonnées WGS 84 : Lat. 45.251184 – Long. 5.67063

Cadastre, consulté sur Cadastre.gouv, année 2020, section AO, parcelle 8

Le mandement de Cornillon est un territoire vaste et important, qui maîtrise l'accès à Grenoble depuis Lyon (à 9 km au nord-ouest de Grenoble). Il s'étend sur toute la rive droite de l'Isère, entre Grenoble et Voreppe, c'est-à-dire dans la cluse séparant Chartreuse et Vercors et comprend plusieurs territoires de l'intérieur du massif de Chartreuse (**fig. 83**). C'est donc une région variée, par son altitude (de 200 mètres pour les paroisses de plaine à 1000 mètres pour Le Sappey), par ses paysages et son peuplement (**fig. 84**). Aujourd'hui, les communes de plaine constituent la proche banlieue de la ville de Grenoble (A. Ménard, 1996).

3.1.6.10.2 *Site*

Occupé dès la plus haute antiquité, le rocher de Cornillon a dû de tout temps attirer les hommes tant par sa situation exceptionnelle (stratégique et défensive) que par son originalité. En effet, la présence en cet endroit de cet énorme bloc de pierre – que l'on croit éboulé de la montagne proche – surprend. Sur le plan géologique, ce « lambeau de calcaire » émergeant des marnes avoisinantes correspond au fond d'un petit synclinal faillé qui a ramené le calcaire urgonien des Rochers de l'Église, jusqu'à la vallée actuelle. Les caractères militaires de ce piton rocheux sont

également manifestes : à l'abri des inondations de l'Isère, il domine la vallée environnante de près de 150 mètres et des abrupts impressionnants le protègent de tous côtés. Un accès est toutefois possible depuis un épaulement situé à l'est, où le replat sommital ne domine que d'une vingtaine de mètres le passage en contrebas. La position du rocher surplombe la cluse, voie de circulation naturelle empruntée par une voie romaine principale Grenoble-Lyon (**fig. 85**).

La surface utile sur la terrasse sommitale dépasse les 4600 mètres carrés (longueur : 94 mètres, largeur : 24 à 50 mètres) et se présente comme un pré en pente douce (**fig. 86**). Le point le plus haut (342 mètres d'altitude), à l'extrémité nord de la terrasse, est également le plus étroit. Le replat le plus bas, autour de 329 mètres d'altitude, est interrompu par un mur droit qui domine une petite basse-cour assez pentue (**fig. 87-88**). Dans cet espace tourmenté prend place la citerne.

3.1.6.10.3 *Défenses et terrassements*

Défenses naturelles par des falaises et un seul accès contraignant par l'Est (rocher retaillé pour accentuer la défense).

3.1.6.10.4 *Description des bâtiments*

Les ruines éparses qui parsèment le plateau nous interdisent une restitution précise du château médiéval (**fig. 89**) mais la description – relativement détaillée – dressée en 1339 par l'enquêteur chargé d'évaluer les biens du Dauphin permet d'en dégager la silhouette⁵². En préambule il nous est dit que le rocher a été « sculpté, aménagé » pour la construction du château. Celui-ci avait un plan à peu près circulaire de 115 toises de diamètre environ et se composait de deux tours dont l'une (sans doute le donjon), haute de 10 toises, était crénelée. Les bâtiments résidentiels (comprenant à la fois les salles d'apparat et les chambres) sont au nombre de quatre, chauffés grâce à des cheminées, ils sont éclairés par de nombreuses fenêtres « grillées ». Grenier, cuisine, boulangerie, étable, maréchalerie, divers appentis apportent au château les éléments indispensables à la vie quotidienne d'une résidence seigneuriale. La qualité de la vie est encore améliorée par la présence d'un jardin clos de murs, au milieu duquel se trouve un mûrier, entouré de nombreux autres arbres. Une citerne, très profonde, alimente le château en eau de même qu'une source qui coule à proximité et dont on nous dit « qu'elle donne de l'eau vive et propre tous les jours, qu'elle est pavée de mosaïque et qu'elle permet de conduire l'eau à travers les bâtiments du château ». Une chapelle castrale – ayant un statut paroissial, c'est-à-dire qu'on y dispense tous les sacrements – s'appuie sur le rempart. Elle mesure 8 toises de long sur 3 de large, un clocher voûté pourvu de deux cloches la surmonte. Un rempart de 8 toises de haut enclot tout cet ensemble, une seule porte y est percée, au nord, surmontée d'une tour de guet⁵³. (ACV n°10, 1992, p.38)

3.1.6.10.5 *Résumé historique*

Contexte archéologique : sur le territoire de la commune du Fontanil-Cornillon, en bordure de l'ancienne voie romaine Grenoble-Vienne, a été découvert en 1979, un trésor monétaire enfoui peu après 276⁵⁴. Deux interventions archéologiques anciennes signalent une occupation du rocher dès l'Âge du Bronze. Pour la période antique, est mentionnée la découverte de TCA dans les champs alors cultivés du plateau, d'un tuyau en terre cuite et de *tubuli*, la présence d'une citerne voûtée (Antonin Macé, 1860)⁵⁵. Des vestiges s'apparentant à une citerne sont identifiés sur la partie

52 ADI, B 3120 (2 Mi 38) f°28.

53 *Archéologie chez vous* n°10, p. 38.

54 Carte archéologique de la Gaule 2017, *L'Isère* 38/4, p. 149 et *Archéologie chez vous* n°10, p. 32.

55 *Archéologie chez vous*, n°10, p. 33

supérieure du flanc ouest du rocher, mais reste non datés en l'état. Hippolyte Müller réalisa des sondages sur le site, dont nous possédons quelques photographies⁵⁶. D'anciennes tranchées de sondages visibles sur le site pourraient correspondre à ces investigations anciennes.

Les fragments récoltés appartiennent pour l'essentiel à la fin de la période antique : bord de vase en pierre ollaire portant des graffiti, céramique tardive à revêtement argileux et décor ocellé, peson en plomb⁵⁷. L'occupation du site pendant l'Antiquité tardive ne fait donc pas de doute. Cependant, le couvert forestier et la présence des ruines du château médiéval ne permettent pas de documenter davantage cette occupation par la seule prospection au sol.

Les textes⁵⁸ : Cornillon paraît dans les textes en 1070. Il est remis à titre de *sponsalium* par le comte Guigues (le Gras) à sa fiancée Agnès, avec deux autres châteaux proches de Grenoble, Varcès et Uriol⁵⁹. Il s'agit donc d'un château comtal de quelque importance. Non loin, à deux kilomètres au sud du site castral, a été fondé par le même personnage dans le dernier quart du XIe siècle, l'importante maison religieuse de Saint-Robert, dépendant de l'abbaye bénédictine de La Chaise-Dieu, qui fut également le site mémoriel de la lignée qui s'y fait inhumer. Guigues le Gras reçoit au château de Cornillon (*castrum Curnillionis*), dans les années 1080⁶⁰, Guinimand, archevêque d'Embrun et Hugues, évêque de Die, venus consacrer la chapelle du nouveau monastère. La chapelle castrale (*capella de castro Cornilionis*) est citée dans la liste des églises du diocèse de Grenoble datée vers 1115, entre l'église de Saint-Martin-du-Mont (aujourd'hui Mont-Saint-Martin) et celle de Saint-Égrève⁶¹. Au XIIe siècle, on voit apparaître dans le cartulaire de Chalais, autre maison religieuse proche, un certain nombre de personnages appelés « de Cornillon », dont Mallen, chevalier⁶².

En 1221, le dauphin André distrahit la paroisse de Saint-Martin-le-Vinoux du territoire de Cornillon pour la remettre au nouveau collège de chanoines fondé en l'église Saint-André de Grenoble⁶³. Un châtelain nommé Guillaume de Quaix est attesté dès 1248⁶⁴. Le dauphin Guigues réside une fois au moins au château, où un acte est signé « dans la chambre du dauphin »⁶⁵. Toutefois Cornillon fait partie des biens remis à Béatrix, la grande dauphine, lors d'un échange avec son gendre Humbert de La Tour, époux de l'héritière du Dauphiné Anne, en 1286⁶⁶. L'acte n'eut apparemment pas de suite quant à la possession du château et territoire de Cornillon mais signale peut-être un éloignement des souverains, moins attachés que leurs prédécesseurs à cette résidence. Leur fils Jean y passe toutefois des actes au début du XIVe siècle⁶⁷. Des comptes de châtelainie sont conservés depuis 1311⁶⁸ et le château bénéficie d'une visite complète dans l'enquête delphinale de 1339, citant de nombreux bâtiments⁶⁹ (**tab. 5-6**). Dans l'une des versions de l'enquête, les nobles et feudataires relevant de cette fortification sont

56 Collection Musée dauphinois, cliché Müller 67.410.

57 *Archéologie chez vous*, n°10, p. 33 : bord d'assiette et fragment de coupe carénée à décor ocellé.

58 Voir le dossier documentaire joint en annexe (volume 2).

59 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°2066.

60 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°2101 et CHEVALIER (U.), *Cartulaire de Saint-André le Bas*, p. 30*, n° 123*.

61 MARION (J.), *Cartulaires de l'Eglise Cathédrale de Grenoble* p. 185.

62 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°3435 : 1130, Guigues Humbert, n°3503 : 1132-1148, Mallen chevalier, n°3635 : vers 1140 : Bernard Rencurel.

63 ADI, série B, inv n°67/5, Inventaire dit Marcellier, Grésivaudan, t. 3 (2 Mi 953) f°1236.

64 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome II, n°8462.

65 1250 : CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome II, n°8605.

66 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°13032.

67 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°17065 : 1307, tome IV n°18027 : 1311, n° 18927 : 1314.

68 BAUTIER (R.-H.) ET SORNAY (J.), *Les sources...* p. 154-155.

69 ADI, B 3120 (2 Mi 38) f° 28-33 et Arch. vat. coll. 259 (ADI, 1 Mi 581) f° 77-82 : deux versions de l'enquête delphinale.

Le territoire dépendant de cet important château delphinal couvre alors les paroisses de Cornillon, Mont-Saint-Martin, une partie de Saint-Vincent-du-Plâtre (Voreppe), Saint-Egrève, Quaix, Proveysieux, Le Sappey, Sarcenas, Saint-Martin-le-Vinoux. Treize nobles résident dans le mandement mais n'y possèdent que six maisons-fortes (**tab. 7**). Parmi celles-ci on peut noter celle de Jean La Garde au lieu-dit du même nom sur la commune du Fontanil ainsi que celle de Berton Claret que l'on peut rapprocher de la grosse bâtisse située au pied du rocher de Cornillon au lieu-dit Claretière⁷⁰.

Les comptes de la châtelainie sont conservés entre 1311 et 1465. À cette date, la terre de Cornillon est remise à Louis bâtard de Bourbon, à l'occasion de son mariage avec Jeanne, fille naturelle du roi Louis XI, de même que celles de Vizille, Crémieu, Moras et Beaurepaire. Les lettres d'enregistrement de cette donation prévoient cependant que le nouveau seigneur ne pourra posséder la justice, ni établir des officiers pour l'exercer⁷¹ ; cette clause limitative est abrogée dès 1467. Cornillon retourne dès la fin du XVe siècle dans le Domaine delphinal⁷².

8 visites des maîtres des œuvres montrent que le site continue d'être occupé et entretenu par l'administration delphinale jusqu'en 1520, mais elles n'ont pas été dépouillées. Le château de Cornillon, qui demeure propriété des Dauphins durant tout le Moyen Age, est à nouveau fortifié lors des Guerres de Religion, à la fin du XVIe siècle. Pris par Lesdiguières en 1589, il fut rasé un peu plus tard.

Tableaux 5 et 6 : Données de l'enquête de 1339 d'après les documents d'archives conservés

Version	ADI B 3120 f°28-33	Arch. vat. Coll. 259 f°77-	Arch. Vat. Coll. 410 f°16-18
Nombre de paroisses	2 (incomplet)	8	9
Nombre total de feux	102 (incomplet)	/	909
Nombre de nobles résidents	13	13	24
Nombre de maisonsfortes	6	6	non mentionné
Vocabulaire désignant les maisons fortes	<i>fortalicium domicilium</i>	<i>fortalicium domicilium</i>	/

Nom de la paroisse	Commune actuelle	ADI B 3120	Arch. vat. coll. 259	Arch. vat. coll. 410	Feux nobles
Cornillon	Le Fontanil-Cornillon	absent	40	40	2
Le Sappey	Le Sappey	65	65	81	0
Mont Saint Martin	Mont-Saint-Martin	absent	illisible	32	4
Proveysieux	Proveysieux	absent	100	102	3
Quaix	Quaix-en-Chartreuse	absent	180	200	10
Saint Egrève	Saint-Egrève	absent	165	165	5
Saint Martin le Vinoux	Saint-Martin-le-Vinoux	200	non mentionné	200	0
Saint Vincent	Voreppe	absent	non mentionné	51	0
Sarcenas	Sarcenas	37	37	38	0
Total		302		909	24

70 ADI, B 3120 f°32

71 11 novembre 1465 – ADI, Inv. Gr. t. 3 (2 Mi 953) f°1276 r° v°.

72 Janvier et février 1498 – ADI, Inv. Gr. t. 3 (2 Mi 953) f°1285 et suivants.

Tableau 7 : Les fortifications du mandement de Cornillon

Nom du propriétaire	1 ^{ère} mention	1339	Commune	Site
<i>Bertonus claret</i>	1339	<i>fortalicium</i>	Le Fontanil-Cornillon	Claretière
<i>Bertonus claret</i>	1339	<i>fortalicium</i>	Le Fontanil-Cornillon	??
<i>Petrus charrere</i>	1339	<i>fortalicium</i>	Non localisé	
<i>Johannes garde</i>	1339	<i>fortalicium</i>	Le Fontanil-Cornillon	La Garde
<i>Petrus Ruffi</i>	1339	<i>fortalicium</i>	Non localisé	
<i>Guigo rancurelli</i>	1339	<i>fortalicium</i>	Non localisé	La Balme ?

(A. Ménard, 1996)

3.1.6.10.6 Datation et conclusion

Avec ses falaises imposantes et son aspect surprenant de bloc rocheux posé dans la cluse de Voreppe, le rocher de Cornillon constitue un point à forte charge symbolique. Il est occupé depuis la période de l'Âge du Bronze et constitue un site fortifié de hauteur pendant le haut Moyen Âge. Il demeure forteresse publique, aux mains des comtes d'Albon puis des dauphins, pendant toute la période médiévale.

3.1.6.11 *Le Gua (Isère, France) : Château delphinal du Gua*

Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne

3.1.6.11.1 Description

Coordonnées Lambert (Lambert 93) : X 906429.90 - Y 6437739.94 - Z 799.64 m

Coordonnées WGS 84 : Lat. 45.008081 – Long. 5.620537

Cadastre, consulté sur Cadastre.gouv, année 2020, section G, parcelle 2

Le mandement du Guâ, qui recouvre à peu près l'actuelle commune du même nom, forme un petit territoire placé entre les plus hautes falaises du Vercors et la Gresse, à une altitude variant entre 350 mètres et plus de 1000 mètres pour les secteurs habitables. En fait, le terroir se partage entre deux ensembles bien distincts, à la jonction desquels a été bâtie la fortification. À l'ouest, côté Vercors, Prélénfrey s'étend en zone montagneuse, à plus de 900 mètres d'altitude : les falaises abruptes du Vercors dominant le terroir. À l'est et séparé de Prélénfrey par des crêtes boisées (altitude : de 1000 à 1200 mètres), un replat bien exposé, doucement vallonné, domine la vallée de la Gresse et ne dépasse guère les 600 mètres d'altitude. Le château a été implanté non loin de la jonction des deux anciens chemins montant depuis la vallée, l'un par le nord depuis Vif et les hameaux des Amieux, l'autre par le sud depuis l'église paroissiale Saint-Barthélémy.

3.1.6.11.2 Site

Le site se présente comme un éperon naturel orienté presque est-ouest, très bien dégagé des reliefs environnants par deux torrents, le Bruand au nord et le Jonier au sud⁷³. Il importe pour comprendre la morphologie du site, de faire abstraction de la route actuelle, qui aujourd'hui contourne le site au plus près et a entaillé les pentes naturelles auparavant très vives et continues.

Qualité : site dominant.

Vocabulaire des sources : molard (1339 : *in alto loco in quodam magno et pulcro molario*)

⁷³ En 1339, les deux ruisseaux sont cités par l'une des copies de l'enquête et portent les noms de Bruyant pour celui du nord (inchangé aujourd'hui) et du Gua pour celui du sud : ADI B 3120 (2 Mi 38) f°129, non cité dans ADI B 4443 (2 Mi 37) f°69-71.

Altitude : 799 mètres

Distance / église : 1,2 km de Saint-Barthélémy

Distance / habitat : non connue

Environnement proche : pas d'information, site paraissant isolé

3.1.6.11.3 Défenses et terrassements

Défenses naturelles par des pentes abruptes de tous côtés ; pas de fossés.

Fortification de terre : des terrassements importants ont été réalisés afin de dégager deux enclos formant cours haute et basse.

Défense d'architecture : l'enquête de 1339 mentionne merlons (sur l'enceinte et la petite tour ou *betors*), hourd (*phoreysia*, sur la grande tour) et fentes de tir (dans la chambre neuve au-dessus de la porte : *camera nova / fenestrata et fortis*)

3.1.6.11.4 Description des bâtiments

Observations sur le terrain : La fortification est constituée de deux parties : un réduit fortifié placé au point le plus haut, domine par un abupt de quelques mètres une basse cour dont la surface (1000 m² environ), bien plane, a été aménagée par des murs de soutènement. L'ensemble ne présente plus aucun mur en élévation ; seuls apparaissent sur le site des bourrelets de terre signalant la présence de structures maçonnées entièrement ruinées, pour la partie haute. Quelques-uns des murs de soutènement possèdent encore de petites portions de leur surface de parement en place ou montrent le cœur de leur maçonnerie, ce qui autorise à en restituer le tracé.

La zone haute (700 m² environ), paraît avoir été densément occupée par des bâtiments : il doit s'agir de l'ensemble décrit par l'enquête de 1339, fermé par un mur de 48 toises de longueur, compatible avec la mesure approximative qui peut en être faite aujourd'hui (108 mètres environ).

Hormis l'existence des murs de soutènement, la basse-cour ne présente aucun relief évoquant la présence de bâtiment. C'est pourtant là que devait se trouver la chapelle Saint-Nicolas, mentionnée en 1339 comme étant à l'extérieur et en dessous du château (*foris et suptus dictum donionum / est capella sancti nicolay*).

En 1339, le château (donjon) de plan carré est clos par un mur ou vingtain couronné de merlons, percé par un beau portail surmonté d'une pièce pour le défendre. Il se compose d'une grande tour carrée placée au centre, dotée de 3 étages et couverte d'un hourd, près d'une salle (*aula*) avec étable et d'un bâtiment abritant 3 chambres et la cuisine avec son cellier. Le château comprend également un "*betors*" (petite tour) côté ouest et un four. À l'extérieur se trouve la chapelle Saint-Nicolas.

3.1.6.11.5 Plan au sol

En 1339, le château ou donjon est dit « carré » (*in doniono forti et pulcro dicti castris quadrato*). Sur le terrain, la zone haute qui correspond au château décrit en 1339 présente en effet un plan assez régulier, formant un rectangle de 30 à 35 mètres de longueur pour 19 à 23 de large.

- Enceinte et portail en 1339

Mur ou vingtain couronné de merlons (*merlatati*), long de 47 toises et haut de 7, épaisseur des murs : 4 pieds.

Portail : en pierres de taille, surmonté d'une pièce récemment bâtie (chambre neuve) dotée de fenêtres de défense, mesurant 3,5 toises à l'intérieur de chaque côté (elle est donc vraisemblablement de plan carré), qui s'élève à 3 toises au-dessus du mur (d'enceinte) ; épaisseur des murs : 3,5 pieds

- Tour principale en 1339

Elle est dite au milieu du donjon, haute, forte et belle. De plan carrée, couverte d'un hourd (*phoraysa*), elle abrite 3 planchers -c'est-à-dire 4 niveaux avec le rez-de-chaussée – et mesure 9 toises de hauteur. Ses dimensions au sol sont modestes : les mesures prises à l'intérieur sont de 2,5 toises seulement. Si l'on y ajoute l'épaisseur des murs, sérieuse (6 pieds), on obtient une tour de 4,5 toises de côté hors-œuvre.

- Tour secondaire ou *betors* en 1339

Placé à l'ouest, c'est un édifice sans doute de plan carré, couronné de merlons et dit « beau et fort ». Le texte ne fournit qu'une mesure pour la paroi intérieure (1,5 toise), soit avec l'épaisseur de murs de 4 pieds, une emprise hors œuvre n'atteignant pas les 3 toises. Sa hauteur, légèrement inférieure à celle de la grande tour (8 toises) et sa fonction (on y trouve des latrines), suggèrent d'y voir une tour d'aisances, peut-être accolée à la tour principale ?

- Salle et écurie en 1339

Dit « près de la tour », ce grand bâtiment de plan rectangulaire abrite 2 planchers, un fourneau et une écurie en bois. On peut imaginer un édifice mixte, partie maçonnerie, partie pans de bois, dont le rez-de-chaussée sert aux chevaux. La mention de « 2 planchers » évoque 2 étages, mais ce n'est pas clair. Dimensions : longueur 7,5 toises, largeur 4 toises, hauteur 7 toises, épaisseur des murs 4 pieds.

- Logis : chambres, cuisine, cellier ou étable en 1339

Un unique bâtiment abrite 3 chambres chauffées par 2 fourneaux et dotées de latrines (sans doute à l'étage), la cuisine avec une cheminée suffisante, avec son cellier ou étable bâti en bois (*cum sotulum / seu stabulis de fusteus*) se trouvant vraisemblablement au rez-de-chaussée. Il semble que les mesures de cet édifice aient été difficiles à recueillir : le texte les mentionne comme approximatives (*magnis quam minus*) et ne fournit qu'une largeur « de l'un et l'autre côté ». Nous supposons qu'il s'agit d'une succession de petites pièces accolées, peut-être bâties en plusieurs temps, si bien que le visiteur n'a pu passer aisément de l'une à l'autre. Dimensions : largeur 3 toises, hauteur : 6 toises, épaisseur des murs 3,5 pieds.

3.1.6.11.6 Appareil et matériaux

D'après l'enquête de 1339, une partie de la salle et du logis sont bâtis en bois ; c'est le matériau consacré aux espaces les moins nobles puisqu'il concerne les deux « étables ». Sur le terrain, les rares parements de maçonneries encore en place montrent un appareil de petits blocs de calcaire non équarris, assemblés en rangées régulières (hauteur des assises : ???). Deux beaux blocs de calcaire taillé avec soin et présentant feuillure et large chanfrein en quart-de-rond, ainsi qu'un évier sont conservés sur le site.

3.1.6.11.7 Résumé historique

La mention d'une *capella de Guado* dans le premier pouillé des cartulaires de saint Hugues (vers 1115) laisse supposer l'existence dès cette date du château du Gua⁷⁴. Radulphe du Gua fait partie en 1221⁷⁵ des nobles de l'entourage delphinal, dans un acte d'accord entre le dauphin et l'évêque de Grenoble, mais il est difficile de savoir s'il s'agit d'une famille éponyme ou déjà d'un membre de la famille de Morges (ou Bérenger de Morges). En 1250, c'est un membre de la puissante famille de Morges, le chevalier Pierre de Bérenger (seigneur du site éponyme de Morges ?), qui reconnaît tenir en fief du dauphin, le château du Gua et son mandement, celui de Darne et la Bâtie d'Avane⁷⁶. L'hommage de Fromond Bérenger en 1258/59 y ajoute des droits sur le château de Pellafol (canton de Corps), qu'il tenait d'un échange avec Raymond Bérenger⁷⁷. En 1263, le même Fromond (dit de Bérenger), hérite d'une partie des biens provenant des Artaud (seigneurs d'Aix en Diois et de nombreux châteaux dans la vallée de la Gresse) : un acte d'arbitrage avec l'un des prétendants à la même succession mentionne que c'est au nom de son épouse Sassouane⁷⁸. Cet héritage comprend la plus grande part des biens de Raymond Artaud situés en Trièves, sans qu'on puisse savoir de quoi il s'agit précisément, et un dédommagement de 20000 sols viennois.

La puissance du seigneur du Gua est confortée par l'acquisition des droits du dauphin sur le château et mandement du Gua, en 1288⁷⁹ pour un montant de 22000 sols viennois, vente confirmée en 1291⁸⁰. Nous savons qu'en 1292, il tient également les fiefs des châteaux d'Uriol (Vif) et de La Cluse (Saint-Martin-de-la-Cluze), du seigneur Odon Alleman, seigneur de Champ⁸¹. En 1306⁸², le dauphin profite d'une succession pour affirmer sa haute seigneurie sur le territoire de Vif, où le seigneur du Gua tenait des fiefs et des hommages, sans doute dépendant de son château d'Uriol. Mais il conforte la seigneurie du Gua en remettant en 1322 à Roudet Bérenger les hommes delphinaux des paroisses de Saint Barthélémy et L'Enchâtre (Miribel-Lanchâtre), pour le dédommager d'avoir "*baillé au prieur de Vif la jurisdiction haute moyenne et basse sur les hommes dudit prieuré depuis le ruisseau de Saillans jusques à la Draye courte, les habitants dans ladite étendue étant du mandement du Gua*"⁸³.

En 1339⁸⁴, le château du Gua, que tient en fief du dauphin, "noble et puissant homme le seigneur Rodulphe de Bérenger, chevalier, seigneur du dit château" est occupé et bien entretenu puisqu'on y signale une chambre neuve. Il reste (avec Uriol et La Cluse) dans la famille Bérenger de Morges jusqu'à la période moderne. Les bâtiments sont en bon état en 1488, alors que l'évêque de

74 MARION (J.), *Cart. Gr.* p. 191.

75 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, n°6587. Le prénom Rodolphe (ou Radulphe) réapparaît chez des seigneurs du Guâ dont l'appartenance à la famille de Morges ne fait pas de doute, fin XIIIe et XIVe siècles.

76 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, n°8648 : le château de Darne se trouvait sur la commune de Saint-Michel-de-Clelles (canton de Clelles) et la Bâtie d'Avane sur Saint-Baudille-et-Pipet (canton de Mens), tous deux en Trièves.

77 ADI, Inv. Gr. t. 7 (2 Mi 957) f°530 (ou RD 9496).

78 ADI, Inv. Gr. t. 7 (2 Mi 957) f°523.

79 Arch. Sass. G7401-93 : copie moderne.

80 CHEVALIER (U.), 1871, *Inv. arch. dauphins 1346*, p.104 : *Item, quod. publ. instrumentum scriptum manu Giuoneti de Ambariaco notarii publ. sub anno Dni M° Ilc XC° 1° die martis post festum beati andree apostoli, sigillo Rod. de Vado sigillatum ut in eo instr° legitur, continens quod ill. princeps dom. Humbertus dalphinus Viennensis et domina Anna ejus consors vendiderunt Radulpho de Vado castrum de Vado et quicquid juris Guillelmus de Monte Orserio habebat in eodem, precio XXIIIm solidorum Viennen. et sub condicionibus in ipso instrumento contentis.*

81 Testament d'Odon Alleman, publié par VALBONNAIS, *Histoire de Dauphiné...*, t. 2 p. 65.

82 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, n°16841.

83 ADI, Inv. Gr. t4 (2 Mi 954) f°1971 v°.

84 Voir transcription en annexes (volume 2).

Grenoble y réside à l'occasion de sa visite pastorale. En 1538, le *chemin allant au vieux château du gua de bise*⁸⁵, donné comme confront dans une reconnaissance, suggère que le site est en ruine. Il n'en est rien, puisqu'à l'occasion des guerres de Religion, les armes conservées au château du Gua sont saisies dans la grande salle et dans la garde-robe, pour être transférées à Grenoble ; l'acte mentionne que des meubles se trouvaient aussi là⁸⁶.

3.1.6.11.8 *Données de l'enquête de 1339*

Le mandement du Gua fait partie des plus petits, en superficie comme en nombre de feux. Il ne compte qu'une paroisse complète (Prélenfrey) et partie de trois autres, regroupant 180 feux en tout (**Tab. 8-9**). Selon les versions de l'enquête, il compte 12 ou 13 nobles résidents (soit autour de 7% du total de la population) et quatre maisons fortes (**Tab. 10-11**). Nous sommes bien renseignés sur celle du Groin, que tient un membre de la famille de Commiers ; Amblard de Commiers en tient une autre, qui n'a pas été localisée. Celle partagée entre les quatre frères «*de turre*» est l'ancien château de la Cluse (commune Saint-Martin-de-la-Cluze). Celle de Guillaume Silvon est dite belle et bonne ; elle devait se trouver au Genevray.

Remarquons que l'enquête vaticane ne mentionne que 2 maisons fortes, excluant probablement celle de La Cluse (territoire d'Avignonet) et celle du Genevray (territoire de Vif).

Tableaux 8-9 : Le château du Gua d'après les données de l'enquête de 1339

Version	ADI B 3120 f°129-133	ADI B 4443 f°69-73	Arch. Vat. Coll. 410 f°75-76
Nombre de paroisses	1	1	1
Nombre total de feux	180	180	160
Nombre de nobles résidents	10 ou 13	9	3
Nombre de maisons fortes	4	4	2
Vocabulaire désignant les maisons fortes	<i>domus fortis</i> <i>fortalicium</i>	<i>fortalicium</i>	<i>domus fortis</i>

Nom de la paroisse	Commune actuelle	ADI B 3120	ADI B4443	Arch. vat.	Feux nobles
<i>Prati lanffredi</i>	Le Gua	non noté	non noté	40	3
<i>capella</i>	Château-Bernard	non noté	non noté	120	0
<i>Sancti Bartholomei</i>	Le Gua	non noté	non noté		
<i>Genebreto</i>	Vif	non noté	non noté		
Total		180	180	160	3

Tableau 10 : Les fortifications du mandement du Gua

Nom du propriétaire	1 ^{ère} mention	1339	Commune	Site
<i>Hugo de comeriis, domicellus, dominus de groyno</i>	1236 famille 1277 <i>castrum</i>		Saint-Barthélémy du Gua	Le Groin
<i>liberi guigonis de turre, videlicet Faramandus, guillelmus, guiguo, lantelmus de turre fratres</i>		<i>domus fortis</i>	Saint-Martin-de-la-Cluze	Château de La Cluze
<i>Guillelmus silvonis</i>		<i>domus</i>	Vif	Non localisé

85 ADI, Inv. Gr. t. 4 (2 Mi 954) f°1977.

86 23 avril 1569 : Arch. chat. Sass. G6101-39.

		<i>fortis</i>		Le Genevray ?
<i>Amblardus de comerio</i>		<i>fortalicium</i>	Non localisée	

Tableau 11: Les nobles dans l'enquête de 1339, comparaison des versions.

B 3120 f°130-131	B 3120 f°132	B 4443 f°71-72
<i>hugo de comeriis domicellus dominus de groyno</i>	<i>dominus Hugo de comeriishabet fortalicium</i>	<i>Dominus hugo de Comeriis</i>
<i>liberi guigonis de turre videlicet Faramandus, guillelmus, guigo, lantelmus de turre, fratres</i>	<i>Primo Faramandus de turrehabet fortalicium Guillelmus de turre guigo de turre lantelmus de turre</i>	<i>Armandus Guillelmus Guigus Lantelmus de turre habent fortal.</i>
<i>Guillelmis silvonis</i>		<i>Guillelmus silvionis habet fortal.</i>
<i>Amblardus de comerio</i>		<i>amblardus de comeriis habet fortal</i>
<i>Item johannes de auriis dictum de rostaynia</i>	<i>johannes de rostagnia</i>	<i>Johannes de Auriis</i>
<i>It. petrus de vado</i>	<i>petrus de vado</i>	<i>Petrus de Vado</i>
<i>It. reymundus et guigo coygneto</i>	<i>Raymundus de cugneto</i>	<i>Ricardus de cogneto</i>
<i>It. humbertus et rodulphus de claromonte dicti de ferreria</i>		<i>humbertus de claramonte Richardus de claromonte</i>
	<i>lantelmonus de miribello petrus de miribello disderonus de Miribello amblardus barneyn lantelmus rodulphi lantelmonus de rostagnia johannes et guigo rodulphi Rodetus de sagina</i>	

3.1.6.11.9 Datation et conclusion

Probablement existant dès le début du XIIe siècle, le château du Gua paraît au début du XIIIe siècle tenu par une famille qui en porte le nom. Il rejoint bientôt les biens de la plus puissante famille du Trièves, les Bérenger de Morges, tandis que la famille du Gua se replie sur ses possessions à Vif. Il est le centre d'une petite seigneurie comprenant la paroisse de Prélénfrey et des portions de trois autres (Saint-Barthélémy, Château-Bernard et Genevray). Il se maintient pendant tout le Moyen Âge. Les blocs de pierre de taille visibles sur le site ou à proximité (bloc abandonné dans l'ancien chemin), présentent un type de mouluration qui évoque une période tardive. On peut soupçonner qu'une importante phase de reconstruction et/ou d'aménagement a eu lieu à l'extrême fin du XVe siècle, voire au XVIe. Cet entretien régulier explique que le château paraisse encore occupé lors des guerres de religion.

3.1.6.12 **Saint-Chef (Isère, France) : Tour du Poulet**

Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne

3.1.6.12.1 Description

Lieu-dit : Le Château

Précision sur le site : ruiné

Coordonnées Lambert (Lambert 93) : X 884478.07 - Y 6506771.61 – Z 351.8 m

Coordonnées WGS 84 : Lat. 45.635581 – Long. 5.368329

Cadastre, consulté sur Cadastre.gouv, année 2020, section AB, parcelles 35, 36 (tour), 37, 42

Saint-Chef est une commune du nord-Isère, dans le territoire Porte des Alpes (en 2022), située à 8 kilomètres au nord-est de Bourgoin-Jallieu et à 56 kilomètres au nord-ouest de Grenoble (**fig. 90**).

3.1.6.12.2 *Site*

À 353 mètres d'altitude, le site de l'ancien château de Saint-Chef se présente comme un promontoire long (452 mètres) et étroit (50 à 116 mètres), dominant le bourg abbatial placé au sud de plus de cinquante mètres. Des pentes vives bordent le site au nord, à l'ouest et au sud. Du côté accessible (est), une terrasse large et bien plane porte la tour du Poulet, placée dans une position permettant de barrer l'éperon.

La topographie du lieu comme le nom porté plus tard par ce quartier d'habitations (Le Château sur cadastre 1832), permet d'envisager que les maisons d'un bourg castral se pressaient dans cet espace. La tour elle-même est située en bordure d'une vaste terrasse ovalaire, dominant une seconde terrasse ou basse-cour, placée au nord. C'est le point le plus haut du site : le château se trouve donc en position pour barrer l'éperon.

3.1.6.12.3 *Défenses et terrassements*

Abrupts naturels et terrasse barrant l'éperon.

3.1.6.12.4 *Description des bâtiments : la tour*

La tour de plan carré, se présente comme une construction homogène, extrêmement massive, de 9 mètres de côté, élevée sur 10 mètres de hauteur environ aujourd'hui. La grande épaisseur des murs au rez-de-chaussée (240 cm) imposée par la poussée des voûtes, réduit la surface habitable à moins de la moitié de la surface bâtie. La disparition de l'appareil de son parement externe, en grande partie arraché pour récupération, ne permet pas de voir comment cette tour s'insérait dans un ensemble plus complet, ce qui ne fait cependant pas de doute, au vu des deux portes du premier étage. Le parement, là où il est conservé, c'est-à-dire dans les parties hautes et à l'intérieur, est soigné : il est constitué de petits moellons de molasse et de calcaire, bien équarris et disposés en assises régulières. Aux angles du bâtiment prennent place de beaux blocs de la même molasse gris-vert, harpés avec soin. La maçonnerie du blocage interne présente souvent des blocs posés en épi. Des traces d'enduit lissé, protégeant le parement externe, se distinguent dans les zones protégées par le lierre aujourd'hui coupé. Tous les encadrements externes des ouvertures ont disparu. (Fiche n°18455)

L'intérieur constitue un carré presque parfait (4m10 par 3m90), recoupé en trois niveaux au moins, dont les deux premiers étaient couverts par des voûtes en berceau plein cintre, aujourd'hui effondrées. Le rez-de-chaussée est accessible par une porte placée au centre de la face sud (seuil en place) et sans doute éclairé par un jour en hauteur, à l'emplacement du trou informe de la face nord. Au premier étage, deux portes en vis-à-vis dans les murs est et ouest mais pas à la même hauteur, le long du mur nord, suggèrent l'existence d'un chemin de ronde porté par un mur d'enceinte disparu (Fiche n°21672). Aucune trace d'arrachement n'a toutefois été repérée dans les maçonneries sous ces portes côté externe.

3.1.6.12.5 Résumé historique

La réflexion en cours sur les sites de hauteur du haut Moyen Âge, nous a incité à reprendre la question du mystérieux *castrum nuncupatum Alarona* (château dénommé Alarone), mentionné dans la *Vita* de saint Theudère, dans le récit de la fondation en 563 de l'abbaye dédiée à saint Theudère (aujourd'hui Saint-Chef). L'histoire de ce saint fondateur de l'abbaye, a été rédigée pour les moines de Saint-Chef par Adon⁸⁷, archevêque de Vienne entre 860 et 874. D'après ce récit, Theudère est né à Arcisse (hameau de la commune de Saint-Chef), consacré moine à Arles, disciple de l'évêque Césaire. Revenu dans sa région d'origine, il fait construire quatre églises et monastères : un oratoire en l'honneur de Saint-Eusèbe de Verceil (localisé à Vasselin), sauvé par miracle d'un éboulement, puis Saint-Symphorien au bord de la Gère à Vienne même, puis l'oratoire Saint-Pierre au *castrum alarona* et enfin, non loin du bourg et de la *villa* de ses parents appelés Arcisse, où se trouve déjà un oratoire consacré à saint Maurice martyr, le monastère du Val Rupian qui deviendra l'abbaye de Saint-Chef. Rien n'a permis à ce jour de localiser ce *castrum alarona* : une recherche sur ce toponyme sur la carte IGN au 250000^e de Géoportail ne donne aucun résultat.

Sur le plan archéologique, des découvertes réalisées à l'entrée de l'impasse de la Tour en 1958⁸⁸, de sépultures bordées de dalles de calcaire et accompagnées de tuiles à rebord, sont attribuées par Michel Colardelle à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge⁸⁹. La rencontre du propriétaire ayant conservé ces tuiles a permis de préciser l'emplacement exact de cette découverte et de voir les éléments de TCA. D'autre part, dans le parc de l'actuel château (dit de Teyssier de Savy), des maçonneries récemment rejointoyées mériteraient d'être regardées de près et localisées précisément.

En 1197⁹⁰ l'abbé Hugues Borrel, du consentement de son chapitre, accorde aux habitants du château, l'allègement de certaines taxes sur les sépultures. L'acte précise que, si des habitants du bourg inférieur ou des autres villages dépendant de l'abbaye, venaient à faire bâtir une maison dans le château, ils pourraient bénéficier des mêmes avantages. Cette précision n'est pas sans évoquer une charte de peuplement et l'on peut proposer comme une hypothèse sérieuse, le fait que le château de Saint-Chef est en cours de peuplement ou de construction en 1197. Bien que les techniques employées pour édifier la tour du Poulet ne puissent être comparées à la grande qualité qui a présidé à la construction de l'abbatiale, on peut imaginer que la présence d'une foule de maçons, tailleurs de pierre et manœuvres, s'activant sur les bâtiments ecclésiastiques, a permis la réalisation du château dans la même période. Une datation dans la seconde moitié du XII^e siècle, pour la tour du Poulet, est donc proposée, avec prudence. (Fiche n°18455)

Pour la fin de la période, l'histoire du site demeure à écrire. Après le pillage de l'abbaye lors des guerres de Religion, une ordonnance de M. de Gordes, lieutenant général de Dauphiné prescrit la démolition du château et tour de Saint-Chef, à la requête du chapitre et des consuls du lieu⁹¹.

3.1.6.12.6 Datation et conclusion

L'ensemble de l'éperon portant à son extrémité est la Tour du Poulet a pu constituer un site de fortification de hauteur du haut Moyen Âge, mais sans certitude toutefois. Vont dans le sens de cette

87 Cette partie est reprise de FRANZÉ (B.), *La pierre et l'image...* p. 11 et p. 265, annexe 1.

88 article Dauphiné Libéré du jeudi 27 mai 1958.

89 COLARDELLE (M.), *Sépulture et traditions funéraires...* p. 205.

90 CHEVALIER (U.), *Cart St André le Bas*, p. 309-310.

91 ADI, Inv 38/168 f°81 v°, acte coté n°637 (Inventaire des titres de l'archevêché de Vienne).

hypothèse : les découvertes de sépultures, la vaste étendue de l'éperon, la mention au IXe siècle d'un château d'*Alarona*, non localisé et l'existence de l'abbaye d'origine alto-médiévale en contrebas. On pourrait retenir contre cette hypothèse : l'aspect peu monumental du site et le texte précis de la *Vita* de saint Theudère, qui ne mentionne pas le lieu d'*Alarona* comme proche du « *vicus et villa* » d'Arcisse, actuel hameau de la commune de Saint-Chef.

En 1172, la liste des dépendances de l'abbaye de Saint-Chef ne mentionne l'existence d'aucun établissement religieux susceptible d'être localisé sur l'éperon portant l'actuelle tour du Poulet. Le château de Saint-Chef apparaît en 1197, dans une charte évoquant une fondation et un peuplement en cours. La Tour du Poulet pourrait appartenir à cette période.

3.1.6.13 Seyssinet-Pariset (Isère, France) : Château de Pariset dit la Tour Sans Venin

Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne

3.1.6.13.1 Description

Lieu-dit : 1 r de la Tour Sans Venin

Précision sur le site : ruiné

Coordonnées Lambert (Lambert 93) : X 909572.24 - Y 6456078.47 - Z 657.92 m

Coordonnées WGS 84 : Lat. 45.172136 – Long. 5.668275

Cadastre, consulté sur Cadastre.gouv, année 2020, section AP, parcelles 76-77-185-232-233

Le site se trouve sur les contreforts est du massif du Vercors, à 4,6 kilomètres au sud-ouest du cœur de la ville de Grenoble (**fig. 91**). Sur le plan des circulations, il paraît clair que le château de Seyssinet maîtrisait l'un des rares accès aisés vers l'intérieur du Vercors, passant par Saint-Nizier.

3.1.6.13.2 Site

Le site se présente comme un éperon rocheux, long et étroit, orienté presque nord-sud, à une altitude s'échelonnant entre 630 et 660 mètres. Des pentes vives bordent le site sur ses trois côtés (nord, est, ouest), tandis que côté sud, le seul accès possible depuis la pente et le chemin menant à Saint-Nizier, est barré par une motte. Ce tertre assez modeste domine de 6 mètres environ une terrasse étroite (20 mètres par 60 environ), placée au nord (**fig. 92**). Une seconde terrasse, côté sud (non présente sur le relevé topographique du service (**fig. 93**), nettement en contrebas, pourrait avoir porté un hameau ; ceci expliquerait la position de la chapelle à la jonction entre habitat et réduit fortifié, comme on a pu le repérer sur d'autres sites (Theys, Le Châtel, Mayres-Savel, Château de Savel).

3.1.6.13.3 Défenses et terrassements

Fortification de terre : tertre ou motte castrale possible

Fossés : pas de mention

Défense d'architecture : merlons au sommet de la tour, d'après l'enquête de 1339. Portail en pierre de taille, attenant à la chapelle Notre-Dame.

3.1.6.13.4 Description des bâtiments

Le site a été largement perturbé par l'installation de plusieurs antennes de télécommunication. Un édifice non reconnaissable s'élevait sur le sommet du tertre. Le seul élément connu, par des photographies anciennes notamment et des gravures, et dont un mur est conservé, est une tour quadrangulaire. Il est à noter que cette tour ne s'élève pas au point le plus haut du site mais entre la terrasse et le tertre. Sur les photographies anciennes, cette tour ne montre plus que deux niveaux d'élévations : un rez-de-chaussée couvert sans doute par une voûte et un étage assez informe où l'on devine la présence d'au moins une ouverture avec ébrasement. L'appareil présente des assises régulières de petits moellons de calcaire local, d'épaisseur variée, plutôt soigné. Les blocs paraissent parfois posés en épi. Les chaînes d'angle en pierre de taille devaient être en tuf.

L'enquête de 1339 (en faisant usage des deux versions) permet de proposer le descriptif suivant : à l'intérieur d'une enceinte de 150 toises de longueur, percée d'un beau portail en pierre qui jouxte la chapelle Notre-Dame, s'élèvent cinq édifices. Une tour quadrangulaire de 4 étages pourvue de merlons sous une toiture en essendoles, à laquelle est attenante un bâtiment abritant cellier au rez-de-chaussée et chambre à l'étage. À côté de ce premier bâtiment se trouve la salle, élevée aussi sur deux niveaux et dotée d'éléments de confort : cheminée, latrines. De l'autre côté de la tour « au-dessus », est installée la cuisine de deux niveaux avec toiture en essendoles. La grange-étable est en bois.

- Enceinte : longueur 40 toises. Pas de flanquement attesté, les bâtiments à l'intérieur sont accolés au mur de l'enceinte.
- Tours : 1 tour quadrangulaire d'après les mesures fournies en 1339, avec 4 planchers, merlons, couverture en tuiles de bois
- Chapelle : Notre-Dame, aussi église paroissiale
- Autres bâtiments : 1 *aula*, 1 chambre et cellier, cuisine, étable
- Appareil et matériaux : calcaire - tuf couverture en essendoles
- Ouvertures Confort : porte – fenêtre : pas d'information ; cheminées (*aula*, cuisine, chambre) – latrines (chambre, cuisine)
- Décor : Pas d'information

3.1.6.13.5 Contexte archéologique

Située à proximité de la cité antique de Grenoble, la commune de Seyssinet-Pariset a bénéficié d'un peuplement dense et ancien, attesté par 8 points de découverte mentionnés dans la Carte archéologique de la Gaule⁹². Pour se rapprocher de la période médiévale, citons la fouille en 1968, dans la grotte des Sarrazins, d'une sépulture dont le mobilier, bien caractéristique, a été daté par Michel Colardelle de la seconde moitié du VII^e ou début du VIII^e siècle. Ce bel abri sous roche est placé à 150 mètres de l'ancien château de Pariset.

92 BERTRANDY (F.) *et al.*, *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/4*, p. 329-331.

3.1.6.13.6 Résumé historique

La famille de Pariset est attestée dès le XI^e siècle⁹³ et une chapelle de Pariset citée dans le pouillé dit de saint Hugues vers 1115⁹⁴, mais c'est seulement au début du XIII^e siècle que le château est clairement désigné. Les termes exacts du récit de Gervais de Tilbury, cités par Jacques Berlioz⁹⁵, doivent retenir notre attention : *terra castri superioris Parisius*. La formule « château supérieur » suggère l'existence d'un château inférieur et donc d'un site complexe. Toujours dans la liste que fit dresser saint Hugues des églises de son diocèse vers 1115, une seconde chapelle, également taxée à 6 deniers, est mentionnée à la suite de celle de Pariset, avant l'église de Saint-Nizier. Cette *capella alia*, non localisée, trouvait-elle place sur le même site ?

En 1244, la famille de Sassenage y est déjà implantée puisqu'Aujarde femme de Didier de Sassenage, rédige son testament *apud parisius in camera juxta capellam beate marie*⁹⁶. Il est possible que les deux familles aient une commune origine : les prénoms François et Didier y sont très prisés⁹⁷. En 1265, François de Pariset reconnaît tenir du dauphin, en fief rendable, le château et mandement de Pariset, comme le tenait son père Roux⁹⁸. Le caractère rendable de la fortification n'est pas que symbolique : en 1280, le châtelain de Grenoble reçoit l'ordre d'aller mettre les armes du dauphin sur la terre de Pariset que lui avait rendue François de Pariset⁹⁹. Au décès d'un autre François en 1342 (petit-fils du précédent ?), le château est saisi par l'administration delphinale qui accorde main levée à la mère et la sœur du dernier seigneur, moyennant 240 florins d'or¹⁰⁰...

Le dauphin ne se contente pas de cette seigneurie éminente : en 1284, Anne, fille du dauphin Guigues et épouse d'Humbert de la Tour, échange avec François de Sassenage ses possessions à Sassenage et Veurey, contre celles de François dans les mandements de Pariset et de Morêtet et d'autres biens épars en Oisans et Trièves¹⁰¹. Ainsi les Sassenage renforcent-ils leur pouvoir autour de leurs terres éponymes, tandis que les dauphins prennent véritablement pied à Pariset.

Au début du XIV^e siècle, Pariset constitue donc un des exemples les plus septentrionaux de coseigneurie : il est partagé entre le dauphin et trois autres coseigneurs. L'enquête de 1339, dans l'une de ses versions, mentionne que les trois coseigneurs tiennent respectivement une moitié (en indivision avec le dauphin), un quart et un vingtième de la juridiction, ce qui permet d'évaluer la part propre du dauphin à un cinquième¹⁰²... Cet état de fait n'est pas sans poser des problèmes. Ainsi

93 1086 : Guillaume de Pariset, CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois* n°2413. 1091 : *Adonis de Parisio*, CHEVALIER (U.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André le Bas de Vienne*, Lyon, 1869, appendice p. 277, charte 66*.

94 MARION (J.), *Cartulaire de Grenoble*, 1869, p. 192 : *Capella de Parisio, vi den. / Capella alia vi den. / Ecclesia Sancti Nicetii XII den.*

95 BERLIOZ 2003, p. 43 note 5 : *cui simile scimus probatissimum esse quod si de terra castri superioris Parisius in quouis loco fiat puluerizatio, statim omnium nociuorum uermium pestis fugatur. Est autem castrum hoc in prouincia Viennensi, una miliario distans a ripa Ysare fluminis, in confinio urbis Gratianopolitane.*

96 ADI, B 4140.

97 D'autres indices suggèrent que cette question pourrait être revue : la terre qui éloigne les serpents du château de Pariset et la fée-serpent Mélusine de la famille de Sassenage, la présence à Pariset d'une branche annexe de la famille de Sassenage, qui tient, comme à Sassenage, un quart de la juridiction...

98 ADI, B 3316 (original parchemin).

99 ADI, Inv. Gr. t. 6 (2 Mi 956) f°327.

100 CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois* n°31803.

101 10 juin 1284 – CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois* n°12721.

102 ADI, B 3120 f°123 v° : *nobiles autem infra dictum mandamentum residentes et domos fortes habentes inferius notantur. Primo videlicet predictus franciscus de Parisius qui dicitur habere medietatem pro indivisio jurisdictionis predicti mandamenti et habet domum fortem f°124 r° Item dominus disderius de cassenatico miles et habet domum fortem et dicitur habere quartam partem jurisdictionis mandamenti predicti castri parisius et dicitur valere ea que habet infra mandamentum predictum due centum flor. (200) Item dominus disderius de Briva miles habet infra dictum mandamentum domum fortem et dicitur habere vicesimam partem jurisdictionis predicti mandamenti.*

en 1313, les trois coseigneurs obtiennent-ils du dauphin, une sentence confirmant leurs droits de justice haute moyenne et basse, sentence confirmée par les dauphins de France en 1352 et encore en 1488¹⁰³. Mais les nombreux procès et actes de confirmation qu'on a jugé utile de porter dans les *libri copiarum* signalent combien la puissance delphinale s'opposait à ce type de fonctionnement¹⁰⁴.

Les comptes de la châteltenie delphinale sont conservés pour les années 1312 à 1490¹⁰⁵ ; en revanche, le château reste entre les mains de la famille qui en porte le nom et on ne connaît pas de visites des maîtres des œuvres. Le 7 septembre 1483, la terre et châteltenie de Pariset est réunie au Domaine¹⁰⁶, mais le terrier de 1491 mentionne toujours l'existence de la coseigneurie.

3.1.6.13.7 *Données de l'enquête de 1339*

Deux versions, pour la partie delphinale de l'enquête, fournissent des données sensiblement identiques : les cinq paroisses qui composent le mandement, nommé tantôt « de Seyssins et Pariset », tantôt seulement « de Pariset », se retrouvent bien, mais pour un nombre de feux légèrement différent. Concernant les maisons fortes, trois ou quatre nobles sont censés en tenir chacun une sur le territoire du mandement. À François de Pariset et aux seigneurs Didier de Sassenage et Didier de Brive, tous deux également chevaliers, on a ajouté Gilet de Leucacore (ou Heucacore). D'après la description la plus étoffée, il est clair que les nobles sont classés par ordre d'importance : François de Pariset tient la moitié de la juridiction du mandement (en indivis avec le dauphin), Didier de Sassenage en tient un quart et Didier de Brive un vingtième.

La version vaticane de l'enquête semble très incomplète : 2 paroisses ne sont pas citées, le nombre de feux est inférieur à celui de la version delphinale. Les nobles signalés ne sont que 2, à Saint-Nizier. En revanche, les enquêteurs ont relevé la faiblesse de la présence delphinale : à Saint-Nizier, le dauphin ne tient que 10 feux sur 51, à Pariset, 8 ou 9 sur 60... (**tab. 12-13-14**)

Tableaux 12-13-14 : *Le mandement de Seyssinet-Pariset d'après l'enquête de 1339*

Version	ADI B 3120 f°87-88	ADI B 3120 f°123-124	ADI B 4443 f°63-64	Arch. Vat. Coll. 410 f°50
Nombre de paroisses	5	5	5	3
Nombre total de feux	248	269	248	186
Nombre de nobles résidents	20	25	19	2
Nombre de maisons fortes	3	4	3	pas de mention
Vocabulaire désignant les maisons fortes	<i>fortalicium</i>	<i>domus fortis</i>	<i>fortalicium</i>	/

Nom de la paroisse	Commune actuelle	ADI B 3120 f° 87	ADI B 3120 f°123-124	ADI B4443	Arch. vat. coll. 410	Feux nobles
Pariset	Seyssinet-Pariset	60	61	60	60	0

103 ADI, Inv. Gr. t. 6 (2 Mi 956) f°330.

104 ADI, Inv. Gr. t. 6 (2 Mi 956) f°332 : sentence du 3 août 1325 de condamnation à mort prononcée par le Juge mage de Graisivodan contre une femme de Pariset qui avoit Tué son mary ; pour justifier le Droit de justice du Dauhin à pariset ou il y avoit 3 conseigneurs. f°332 v° : procès pour un assassinat en 1334, f°333 : constestation sur les chemins publics en 1338, f°335 v° : jugement confirmant la justice commune en 1345.

105 BAUTIER (H.) SORNAY (J.), *Les sources...*, 1968 : 184-185.

106 ADI, Inv. Gr. t. 6 (2 Mi 956) f°288.

Saint Just	Fontaine	9	9	9	0	0
Saint Nizier	Saint-Nizier	51	51	51	51	2
Sayssinet	Seyssinet-Pariset	47	47	47	0	0
Seyssins	Seyssins	81	81	81	75	0
Total		248	249	248	186	2

Seigneur	Justice	Feux		
Dauphin	1/5 ^e = 20 %	63 = 33 %		
de Pariset	½ = 50 %	123 = 66 %		
de Sassenage	¼ = 25 %			
de Brive	1/20 ^e = 5 %			

3.1.6.13.8 Les fortifications du mandement de Pariset

En plus du château de Pariset, l'enquête de 1339 signale 3 ou 4 maisons fortes selon les versions (**tab. 15**). Les 3 coseigneurs possèdent chacun une maison forte, qui pourrait se trouver à l'intérieur de l'enceinte castrale, sans certitude. Celle de la famille de Leucatore n'est mentionnée que dans l'une des versions de l'enquête de 1339¹⁰⁷ et on n'en connaît aucune autre mention. Il pourrait toutefois s'agir d'une famille d'origine ancienne, (*de Luchaor*) qui restitue des dîmes de la paroisse de Lans à l'évêque de Grenoble dans le courant du XI^e siècle¹⁰⁸...

Tableau 15: Les fortifications du mandement de Seyssinet-Pariset d'après l'enquête de 1339

Nom du propriétaire	1 ^{ère} mention	1339	Commune	Site
Famille de Pariset, puis coseigneurs	1250	<i>fortalicium domus fortis</i>	Seyssinet-Pariset	Château de Pariset La Tour sans Venin
Pariset puis Commiers puis autres	1277	<i>fortalicium domus fortis</i>	Seyssinet-Pariset	La Bâtie de Seyssinet
de Brive	1339	<i>fortalicium domus fortis</i>	Non localisé	Au château ?
de Sassenage	1244	<i>fortalicium domus fortis</i>	Non localisé	Au château ?
de Leucacore	1339	<i>fortalicium domus fortis</i>	Saint-Nizier ?	La Tour ?
Colonges	1540	non	Seyssins	La Bâtie de Colonges

3.1.6.13.9 Datation et conclusion

Le site de Pariset, clairement attesté par la mention de sa *capella* au tout début du XII^e siècle, pourrait avoir pris la suite d'une fortification de hauteur du haut Moyen Âge. L'hypothèse s'appuie sur l'aspect du site, sur la présence d'une sépulture des VII^e-VIII^e siècles dans la grotte toute proche des Sarrazins, ainsi que sur la mention de l'existence de deux chapelles dont l'une dite « de Pariset » dans le pouillé de 1115. D'autre part, la première mention connue pour la fortification, au début du XIII^e siècle (récit de Gervais de Tilbury), fait état d'un « château supérieur », ce que la morphologie des lieux rend plausible : le site, vaste et isolé est constitué de 2 terrasses placées de part et d'autre de la motte et de la chapelle Notre-Dame. Une visite sur site n'a pas fourni d'indices probants de l'occupation de cette terrasse basse : aucun vestige d'aménagement n'a été distingué. Des vérifications complémentaires seraient à mener pour conforter (ou infirmer) l'hypothèse.

107 ADI, B 3120 f°124 r°.

108 Voir Vercors, mandement de Lans.

Si une famille de Pariset émerge dans la documentation à partir du XI^e siècle, le *castrum* n'est cité qu'au début du XIII^e siècle. Lorsque la documentation devient plus prolixe, on voit le site tenu en coseigneurie par la puissante famille de Sassenage, une famille de Pariset ainsi qu'un modeste seigneur de Brive, qui ne détient qu'un vingtième de la seigneurie en 1339. La famille éponyme pourrait soit être une branche cadette de celle de Sassenage – comme la similitude des prénoms autorise à le penser – soit avoir été évincée petit à petit par les Sassenage, plus puissants. Le château de Pariset est tenu en fief rendable des dauphins avant 1265 et ceux-ci mènent la patiente politique d'acquisition de droits qu'ils ont pratiquée habituellement dans les terres seigneuriales. Leur action est toutefois loin d'avoir abouti comme le remarquent justement les envoyés du pape en 1339, qui ne manquent pas de relever la faiblesse de la position delphinale dans ce territoire. Des comptes de châtelainie y sont cependant rendus pour le dauphin, qui n'ont pas été étudiés. Il est pour l'instant difficile de déterminer comment a fini la fortification de Pariset ; en 1491, le château de Pariset « appelé la tour de Pariset » est localisé par rapport à l'église du lieu. Cette mention suggère qu'il est dès lors ruiné et que seule se dresse encore la tour parvenue jusqu'à nous.

3.1.6.14 Vienne (Isère, France) : Le château de Pipet (bilan des connaissances)

Jean-Michel Poisson et Jean-Pierre Moyné

Le château de Pipet apparaît dans les sources historique dans la seconde moitié du IX^e siècle dans un échange entre l'archevêque de Vienne et un certain *Mallenus*, dans la *Vita sancti Theuderii* d'Adon de Vienne ou encore dans un acte où Charles, roi de Provence, restitue à l'église cathédrale Saint-Maurice-de-Vienne, l'église Saint-Marcel (856-858). Sa construction est sans doute plus ancienne encore et son étude pourrait jeter un peu de lumière sur les dynamiques de construction des fortifications par l'autorité publique dans la vallée du Rhône. Le site a fait l'objet d'une note en 1935 qui estimait sa construction au IV^e siècle¹⁰⁹.

3.1.6.14.1 Le château de Pipet dans la topographie de la ville de Vienne

L'emplacement du château de Pipet, aujourd'hui détruit, est toutefois bien connu par le toponyme donné à la colline sur laquelle il était implanté. Celle-ci, située en rive gauche du Rhône, domine le cours d'eau ainsi que la ville médiévale de Vienne qui se développe en contrebas entre le fleuve et la colline. Deux autres fortifications mentionnés en même temps que celle de Pipet, et probablement contemporaines, se dressent également au dessus de la ville. Il s'agit des châteaux de Saint-Just et de Sainte-Blandine, érigés sur deux collines éponymes en relatif retrait du château de Pipet, si bien que celui-ci est le seul à avoir été intégré dans l'enceinte médiévale (**fig. 94**). Cette position privilégiée ainsi qu'une relation particulière dans les sources historiques avec les rois de Bourgogne-Provence et les empereurs, laissent à penser que le site correspond au palais impérial¹¹⁰.

La topographie du site n'a guère évoluée aujourd'hui. Le château a seulement été remplacé longtemps après sa destruction par une église en honneur à Notre-Dame-de-la-Sallette qui trône au centre de la terrasse laissée vacante (**fig. 95**).

3.1.6.14.2 Evolution et chronologie d'occupation du château de Pipet d'après les textes

Afin de tenter de percevoir les évolutions tant architecturales que juridiques du château de Pipet, une recherche exhaustive des mentions dans les textes a été réalisée. Une chronologie

109 Cottaz 1937.

110 Pour plus de précisions se reporter à Lucas 2016 : 271-274.

d'occupation a pu ainsi être dégagée en soulignant les changements de possesseurs et les modifications apportées au site (**tab. 16**).

Le site est d'abord mentionné au IXe-Xe s. puis continu d'exister par la suite contrairement à son voisin de la colline de Saint-Just. Au XIIe siècle il est acquis par l'archevêque de Vienne puis est partagé avec le chapitre et reçoit des modifications architecturales qui semblent importantes (XIIIe). Le château passe ensuite aux mains des Dauphins entre le XIVe et le XVe siècle, période pour laquelle sont signalées des réparations. Le site est finalement démantelé vers 1722 sur ordre de Richelieu.

Tableau 16 : Liste des mentions du château de Pipet dans les sources textuelles et des événements importants touchant la ville de Vienne.

Dates	Description	Sources ¹¹¹
834 (28 fév.)	Lothaire établit son camp à Vienne	RD : 634
842	Lothaire à Vienne	RD : 636, 665
[850-874]	<i>Vita sancti Theuderii</i> d'Adon de Vienne : « <i>castrum primum ad meridiem vergens Crappo cui vicinum est Eumenius</i> »	Krush 1896 : 528.
[855]	« château <i>Pompetium</i> : échange fait l'an 1er du règne de Charles le Jeune fils de Lothaire entre l'archevêque Agilmar et Mallenus, <i>vir nobilis</i> »	Chorier 1828 : 424.
856-858	Charles roi de Provence restitue à Saint-Maurice de Vienne l'église Saint Marcel <i>extra muros Viennae sitam inter duo castella Heumedium scilicet et Crappum</i>	RD : 705
870 (24-25 déc.)	Siège de Vienne : « <i>nam Gerardus in altero morabatur casello...</i> »	RD : 777
880 (août-nov.)	Siège de Vienne	RD : 834
882 (sept.)	Carloman assiège Vienne.	RD : 848
[v. 960]	Bail d'une terre située « <i>in uno latere castrum Eumedium, in alio latere castrum Quiriaco et terra Sancta Blandina, in alio latere castrum Crappo, in quarta parte via publica qua dicitur ad muro bello Eumedium</i> »	Chorier 1828 : 423.
1011 (24 av.)	Rodolphe roi de Bourgogne donne à son épouse Ermengarde la ville de Vienne « <i>cum Pupet castello</i> »	RD : 1618
1023 (14 sept.)	Rodolphe donne à Saint Maurice la cité de Vienne « <i>cum castello quod supereminet ipsi civitati quod dicunt proprio nomine Pupet</i> »	RD : 1675
1029	Obituaire de Burchard archevêque : « <i>adquisivit etiam castellum in civitate nomine dicitur Pupet</i> »	Poupardin 1901 : 364-365
[v. 1057-58]	Épithaphe d'Ermengarde femme de Rodolphe : <i>dederunt sanctae Viennensi ecclesiae castellum civitatis et mansiones in urbe quae dicuntur ad canales</i>	Favreau, Michaud, Mora 1990 : 6, n°3
1146 (6 jan.)	L'empereur Conrad III confirme Pipet aux archevêques : « <i>... quod tota civitas Viennensis cum arce sua videlicet Popetum specialiter et proprie ad jus et dominationem nostram ita respicit...</i> »	Hausmann 1969 : 265.
1153	L'empereur Frédéric Ier confirme à l'archevêque de Vienne le château de Pipet : « <i>Popetum videlicet, Canales, palatium et cetera</i> »	RD : 3938
1214 (23 nov.)	L'empereur Frédéric II confirme à l'Église de Vienne <i>Pupetum</i>	RD : 6284
1225 (28 juil.)	Statuts du chapitre de Vienne : <i>clerici de Pupeto</i>	RD : 6798
1232 (25 juin)	Description de l'arsenal du château	RD : 7143
1243 (23 sept.)	Idem : <i>opus maioris turris de Pupeto reedificande et meliorande</i>	RD : 8019

111 RD = Chevalier 1913-1926.

Dates	Description	Sources
1247	Le chapitre reçoit 180 livres pour des réparations dans le château de Pipet.	RD : 8356, 8360
1277/8 (3 nov. - 8/10 mars)	Le chapitre organise la garde du château de Pipet	RD : 11769, 11819, 11820, 11822, 11823
1285	Aux chanoines ; brièvement savoyard.	
1286 (6 août)	Le Dauphin Humbert et Artaud de Roussillon viennent en aide aux chanoines et à l'archevêque de Vienne pour reprendre le château de Pipet (<i>Pupeto</i>) aux mains de Guillaume de Clermont.	RD : 13036.
1292 (26 juin)	Le capiscol reçut 10 l. 5 s. 4 d. pour les édifices [du château] Pipet	RD : 14059
1294 (8 mai)	Restitution du château de Pipet par le comte de Savoie, Amédée V	RD : n°14360
[v. 1295]	Fondation du chanoine Guigue : <i>pro castro Pupeti reparando : XXV libras</i>	Favreau, Michaud, Mora 1990 : 41, n°38.
1309 (15 juillet)	aux sonneries de la trompette du château de Pipet	RD : 17541
1337 (15 juillet)	devant la porte de Pipet (<i>Pupeti</i>) ; devant la poterne (<i>postrarla</i>) de Pipet	RD : 28752
1338 (27 août)	...le château Pipet et son molar....	RD : 29365
1378 (7 janv.)	Révocation de l'Eglise de Vienne pour la garde du château de Pipet que le roi confie à son neveu le gouverneur du Dauphiné.	Chevalier 1871 : 6, n°44.
1392	Inventaire des armes trouvées dans les châteaux delphinaux, en particulier au château de Pipet	
1419	Le Dauphin Charles demande à l'Eglise de Vienne la garde du château de Pipet pendant 4 ans	
1423 (14 fév.)	renouvelé pour 2 ans	
1456	Charles VI s'empare de Pipet	
1457-1464	Procès-verbal de visite des châteaux du Dauphiné, en particulier Pipet	
1633	destruction	
1673	« Pipet qui est Eumedium »	(Chorier)
1710	« une vigne, en Pipet, contenant onze fosserées »	(Fastes p. VIII)

3.1.6.14.3 Recherche de l'aspect du château de Pipet d'après l'iconographie et les plans

Pour connaître un peu mieux l'aspect qu'a pu avoir le château de Pipet, une recherche dans les plans et dessins dressés durant la période moderne est nécessaire mais il s'avère rapidement que les documents établis après la destruction du site ordonnée par Richelieu ne portent aucune trace du château (**fig. 96 et 97**). Tout au plus nous voyons que la plateforme sommitale s'insère relativement bien dans le parcellaire antique car le promontoire domine le théâtre érigé en contrebas et suit le même axe que l'agglomération. Ceci semble confirmer qu'un ou des édifices devaient déjà se trouver sur la colline de Pipet à l'époque de la Vienne gallo-romaine. L'hypothèse d'un site déjà fortifié mérite d'être posée mais aucune observation sur le terrain ne permet de l'affirmer.

L'iconographie permet cependant d'avoir un aperçu du site avant sa destruction. Le plus ancien est un dessin de Pierre Rostaing (XVI^e s.) qui représente le château vu depuis la ville (**fig.98**). On y voit un édifice composé d'une enceinte à deux tours carrée comportant des fenêtres munies de grilles. Une troisième tour, circulaire et coiffée d'une toiture complète le rempart au nord. Au second plan, nous distinguons un donjon quadrangulaire massif. Ceux réalisés plus tardivement

ne donnent guère plus de détails sur l'édifice mais informe sur son état d'abandon et de décrépitude (**fig. 99**).

Toutes ces représentations nous donnent vraisemblablement l'aspect du château à partir du XIIIe siècle où des travaux de modification et de transformation sont entrepris comme l'attestent les sources historiques. Ces représentations sont d'ailleurs semblable à la figuration du palais impérial de la ville de Vienne sur les sceaux des Dauphins Hugues de Bourgogne (1148-1192) et André Dauphin (1184-1237) : un donjon derrière un rempart flanqué de deux tours (**fig.100**). Une dernière représentation, certes très dramatique, exécutée par Étienne Rey en 1831, peu avant la construction de l'église sur la plateforme, nous montre que malgré la destruction du site ordonnée en 1633, quelques vestiges restaient encore en place (**fig. 101**).

Quelques cartes postales anciennes donnent également un aperçu de l'évolution du site depuis la construction de l'église et ont l'avantage de proposer plusieurs angles de vue (**fig. 102 et 103**).

3.1.6.14.4 *État des lieux du site actuel*

Un état des lieux des vestiges médiévaux sur place a été réalisé. L'accès à la plateforme sommitale n'est pas possible car le terrain est privé. Il a donc fallu se contenter d'un relevé photographique depuis l'extérieur. Les premières investigations sur place sont décevantes car le mur de soutènement de la plateforme composé d'éléments romains (lits de briques) est difficilement accessible ou relevable. Sur la plateforme aucun vestige ne trahit la présence de l'ancien château et il semble vain de tenter d'organiser une étude géophysique puisqu'elle ne pourrait pas distinguer les structures du bas Moyen Age de celles de l'époque romaine et du haut Moyen Age. De même, une fouille n'est pas envisageable. Réaliser un petit sondage au sommet de la plateforme a été envisagé, mais les contraintes administratives (propriétaire privé) et techniques nous ont dissuadé de poursuivre les recherches dans cette direction. Le terrain accidenté ne facilite pas l'accès aux maçonneries encore en place et visibles dans la pente tout comme la végétation bien présente. La visibilité étant restreinte, les prises de vues se sont concentrées là où les structures sont encore visibles (**fig. 104**). Différentes phases sont observables avec une différence de matériaux.

En guise de conclusion, la forteresse romaine, réutilisée à l'époque carolingienne puis remplacée par un château à donjon au XIIIe siècle, lui-même détruit à l'époque moderne, pourrait faire l'objet d'une enquête de terrain non intrusive (prospections géophysiques), à déterminer, en collaboration avec le Service municipal d'Archéologie (M. Zannettacci)

Ces observations et recherches sur le château de Pipet ont fait l'objet d'une communication lors de la journée d'étude de fin de programme triennal du PCR (voir programme ci-dessus).

3.2 Axe 2 : Caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés dans les principautés de Savoie et de Dauphiné

Cet axe de recherche est assez vaste puisqu'il englobe tous les types de fortification quelle que soit la période du Moyen Âge. Il s'attache à essayer de proposer un vocabulaire plus précis des fortifications médiévales et d'en détailler leur caractéristiques à la fois théoriques comme pratiques. L'objectif est également de comprendre les réalités médiévales de ces édifices et des termes qui les désignent. Un retour aux sources historiques est primordial pour dénicher tous les indices afin d'établir une définition et des caractéristiques au plus proche de celles qui avaient cours au Moyen Âge. Durant ce programme triennal, les recherches se sont concentrées sur un édifice particulier qui est mentionné dans les textes sous le terme de *bastida*. En parallèle, les premières investigations sur les maisons fortes ont débuté, préparant ainsi le prochain programme triennal pour cet axe.

3.2.1 Les bâties : récapitulatif des données connues et publiées avant 2019

Alain Kersuzan

Le mot *bâtie* (*bastita*, *bastida*) que l'on trouve essentiellement dans les textes pragmatiques, recouvre, selon les périodes, des réalités juridiques, architecturales et militaires différentes qui ne sont pas complètement opposées pour autant.

À l'origine, c'est-à-dire du XI^e jusqu'à la fin du XIII^e siècle, en Savoie, voire au-delà en Dauphiné, le terme semble désigner, avec d'autres tel que *fortalicium*, *domus fortis*, *domus nobile*, *domicilium forte*, *molarium* ou *locus fortis*¹¹², toute résidence nobiliaire ou chevaleresque dont les éléments périphériques ou une part d'entre eux étaient fortifiés au moyen de palissades avec parfois quelques structures maçonnées ou des levées de terre. Ces différentes appellations ne semblent pas refléter de particularités architecturales ou sociales spécifiques, du moins pour ce que nous permettent de comprendre les sources de cette époque. Néanmoins, il est clair qu'aucune d'entre elles était synonyme de château et que les constructions qu'elles désignaient n'étaient pas de hauts lieux de pouvoir.

Malgré la rusticité de leur condition certains maîtres de ces *bâties* prospérèrent et s'élevèrent socialement. Ils acquièrent force et pouvoir et créèrent un lignage qui, pour signifier l'ancienneté de leur puissance, prit pour nom le lieu de leur ancrage en l'associant au type de leur demeure, tous les deux étant « le centre et le point de cristallisation indépendant et durable de leur race »¹¹³. Tel fut le cas, par exemple, des sires de la Bâtie, à Montceaux, vassaux des sires de Beaujeu dans leurs terres « à part d'Empire », au nord du département de l'Ain, des sires de la Bathie Darvel possessionnés près de Genève¹¹⁴, d'Etienne de La Bâtie-sur-Cerdon dans le Bugey, des sires de la Bâtie-Montgascon à quelques kilomètres à l'est de La Tour-du-Pin ou encore celle de La Pierre dans les Hautes-Alpes.

112 Carrier, La Corbière 2005 : 117, 132, 139, 147, 175 et 176 ; Clavier 2007 ; Sirot 2007 : 29-33.

113 SCHMID (K.), Zur problematik von Familie Sippe und Geschlet, Haus und Dynasties beim mittelalterlichen Adel. Vorfragen zum Thema, Adel und Herrschaft in Mittelalter : *Zeit schrift für die Geschichte des Oberrheims*. n° 105, 1957, cité par Duby 1988 : 163-181.

114 Ils sont mentionnés dans une charte en 1119, où un certain Guillaume est présent à la donation de l'église de Contamine-sur-Arve, *Regeste Genevois*, 286.

Il semble que l'usage du nom *bâtie* à des fins lignagère fasse écho à celui de tour pour d'autres groupes parentaux. En effet, nombre de demeures aux fortifications purement défensives à leur origine devinrent, grâce à la tour qui les commandait et aux droits seigneuriaux que leurs maîtres y fixèrent, des châteaux exprimant par la monumentalité et la verticalité, le pouvoir et la domination sur le terroir et les hommes des alentours. A l'instar de la *bâtie*, la symbolique de la tour fut si forte qu'en de nombreux lieux, elle fixa sur elle le nom du château et du lignage. C'est ainsi que, dans la région de l'étude, des châteaux et des familles se sont dénommés sous le nom de Tour, comme ceux et celles de La Tour-du-Pin en Isère, de la Tour de Buenc et de la Tour des Echelles dans le Bugey¹¹⁵.

De la fin du XIIIe siècle jusqu'aux environs de 1360, dans un contexte de guerre, les textes savoyards et dauphinois désignent les *bâties* comme des fortifications d'origine publique faite de terre et de bois, construites aux limites et parfois au-delà, des possessions territoriales du prince, mais toujours aux abords d'une voie de communication. Une *bâtie* était, pour les belligérants, un fortin avancé n'ayant que des fonctions guerrières, placé sous la totale dépendance de la forteresse qui était le centre de la circonscription administrative (la châtelainie) la plus proche et de son officier (le châtelain). Dans la plaine de l'Ain et dans le Bugey, les *bâties* savoyardes de Luisandre (1305) et de Vieu-sous-Varey (1333) dépendaient respectivement des châteaux Saint-Rambert et de Saint-Germain, celle du mont Cornet (1308) du château de Lompnes, celle de Gironville (1324) du château d'Ambronay. Le même phénomène se retrouve en Dauphiné avec la *bâtie* du mont de Saint-Denis (1323) qui était sous l'autorité du château de Saint-Sorlin, celle de Corlier qui dépendait du château du même nom et celle des Allymes (1305) qui relevait du château de Saint-Germain jusqu'à la prise de ce dernier par les troupes savoyardes, en 1321. Sur la rive droite de l'Ain, les sires de Beaujeu en possédaient une à Bourg-Saint-Christophe et une autre à Sainte-Croix, toutes deux placées sous la responsabilité du châtelain de Chalamont. Il en avait une autre à Saint-Maurice-de-Gourdans qui fut prise d'assaut par le dauphin en 1325. Les sires de Châtillon-La-Palud en édifièrent une, avec l'aide du dauphin, à Saint-Maurice-de-Rémens.

Dans le Grésivaudan, en 1312, le comte de Savoie fit élever une *bâtie* en face du château dauphinois d'Avallon, qui fut appelée *bâtie* du Mont Britton ou molard de La Perrière. En 1339, la *bâtie* savoyarde des Mortes, au sud-ouest de Montmélian fut reconstruite après sa destruction par les dauphinois en 1303. En réaction, le dauphin fit élever, dans les semaines qui suivirent, celle de Belle-Marche qui se trouvait à une distance de la savoyarde à peine plus grande que la portée d'un engin d'artillerie.

Ce ne sont que quelques exemples relatifs à la région de l'étude, car partout où il existait une zone de friction entre les deux grandes principautés ou leurs alliés, des *bâties* étaient érigées comme celles de Rouelbeau, près de Genève¹¹⁶ ou de Planese non loin de Voiron. Ces édifices sont assez bien documentés par les comptes de châtelainies et de péage. Il existe même un compte d'œuvre pour celle de Gironville¹¹⁷. Dans la région de l'Ain, celles de Gironville¹¹⁸ et de Vieu-sous-Varey¹¹⁹ ont été fouillées. Celle de Luisandre a fait l'objet d'un relevé topographique précis¹²⁰ et deux études complémentaires du bâti ont été réalisés aux Allymes (reconstruite en pierre à partir de 1312).

115 Kersuzan 2015 : 61.

116 Cette *bâtie* a été fouillée par Michelle Joguin Regelin et Jean Terrier en 2008 (Regelin, Terrier 2008). Voir les restitutions virtuelles sur www.batie-rouelbeau.ch/visite.html.

117 Cattin 1983.

118 Poisson 1985 ; Poisson 1986.

119 Gabayet 2019.

120 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017.

Lorsqu'une *bâtie* était construite au sommet d'une éminence, elle était également appelée *molard*. C'est le cas, dans les comptes savoyards, pour Luisandre¹²¹ et pour Les Allymes lorsque le chantier de celle-ci est attaqué par les gens du comte en 1305¹²². C'est également ainsi que sont appelées la *bâtie* sur le mont Cornet, à l'est de Nantua¹²³, celle du pont de Chauczon¹²⁴, celle de Planese près de Voiron¹²⁵ ou encore celle de La Perrière dans le Grésivaudan.

Quoiqu'il en soit, il apparaît que le nom même de *bâties* en appelait aux matériaux dont ils étaient construits. Outre l'accapuration d'une terre réputée ou pour le moins admise comme « vacante »¹²⁶, la construction d'une fortification sur celle-ci exprimait clairement les intentions politiques de son commanditaire. Le voisin, ennemi de surcroît, ne pouvait que réagir avec violence contre la provocation et l'agression dont il était la cible. De ce fait, les *bâties* ne pouvaient être constituées qu'avec des matériaux (terre et bois) dont la façon et la mise en œuvre étaient faciles et rapides, quoique onéreuses à cause des gages payés aux nombreux clients qui protégeaient le chantier. C'est l'usage de ces matériaux qui a déterminé le nom de ce type de fortification, car tout chantier qui était défendu ou d'abord réalisé avec eux était appelé ainsi. Les comptes savoyards de la fin du XIIIe siècle parlent de la *bâtie* de Pont-d'Ain¹²⁷ quand l'essentiel des éléments défensif de ce grand château en construction était composé de levées de terre et de palissades, quoique plusieurs édifices aient été élevés en pierre dès l'ouverture du chantier. Plus tard – en 1343 – c'est également ainsi que l'on appela le chantier du petit château de Rémens (Château-Gaillard)¹²⁸ destiné à contrôler, sur la rive droite de l'Albarine, les *bâties* dauphinoises de Saint-Denis¹²⁹ et de Saint-Maurice-de Rémens¹³⁰.

On peut donc tenir pour certain que le mot *bâtie* désigne toujours une construction de terre et de bois. C'est d'ailleurs ainsi qu'étaient appelés les fortins construits sur le même principe, avec même parfois un fossé en eau¹³¹, destinés à contrôler les éventuelles sorties des défenseurs d'un château ou d'une ville assiégée, à fermer le passage au ravitaillement et aux forces de secours¹³² et assurer un surcroît de protection aux assiégés¹³³.

Enfin, lorsque certaines de ces *bâties* sont reconstruites en pierre, comme celles de Luisandre, des Allymes en 1312 et celle de Saint-Denis-en-Bugey en 1323, elles sont appelées châteaux dans les comptes et les hommes d'armes qui les gardent sont dits châtelains. Pour autant, elles ont les

121 ADCO, B 9945 (1), peau 9, compte de la châtelainie de Saint-Trivier-de-Courtes, 1304-1305 ; *idem*, B 7088, peau 2, compte de la châtelainie de Bourg-en-Bresse, 1304-1305.

122 AST, inv. 16, rouleau 2 (8), peau 18, compte des receveurs généraux, 1303-1305.

123 ADCO, B, peau 1, compte d'œuvre pour le mont Cornet, 1308 ; *idem* B 8209 (3), peau 10, compte de la châtelainie de Lompnes 1307-1308.

124 ADCO, B 8213 (3), peau 24, compte de la châtelainie de Lompnes, 1323.

125 ADCO, B 9739, peau 5, compte de la châtelainie de Saint-Rambert, 1300-1301.

126 Le traité de Villars-Benoit stipule en 1314, dans un de ses premiers articles, que des prud'hommes doivent faire des enquêtes et fixer ensuite les limites territoriales de chacun des princes autour de Luisandre et des Allymes.

127 ADS, S.A. 5765, (1) peau 1, compte d'œuvre pour Pont-d'Ain, 1296-1298.

128 ADCO, B 9381, peau 1 & B 7442, peau 1, comptes d'œuvre pour Rémens, 1343- 1345.

129 Kersuzan 2019a.

130 Kersuzan 2019b.

131 « Ossi belle et ossi forte et environnee d'aigue comme une bonne ville seroit », J. FROISSART, Chroniques, éd. Mirot, Paris, 1931, cité par Ph. CONTAMINE, « Le château dans les chroniques de Jean Froissart », *Le château médiéval et la guerre dans l'Europe du Nord-ouest*, Actes du colloque de Valenciennes, 1995, Revue du Nord, n° 5, Lille, 1998, p. 80

132 « Et mist bastides sus les chemins de tel manière que nulles pourveances ne pooient venir ne entrer dedens la ville », *ibid.*, t. III, p. 74 ; sur le bout d'une roche devant le castel par ou devant il convient toutes neufs passerallant a Garonne en la mer et de la mer rentrant en Garonne », t. IX, p. 89-101.

133 « y fist devant une bastide grande et grosse ou ses gens de tenoient et retraioient a couvert tous les soirs », *ibid.*, t. VIII, p. 213.

mêmes fonctions exclusivement militaires qu'auparavant. Elles ne remplissent aucun rôle de police, de justice ou de fiscalité et dépendent toujours entièrement du château centre de la châteltenie. Le salaire de la garnison est payé en nature (froment) ou en monnaie un des châtelains savoyards de la région pour Luisandre, et par le châtelain dauphinois de Saint-Sorlin pour les Allymes et Saint-Denis.

La petite garnison qui occupait les *bâties* de terre et de bois était placée sous la direction d'un homme qui, comme son nom l'indique, tenait le lieu - lieutenant (*locum tenens*) - pour le châtelain qui l'avait enrôlé. Le poste n'était pas facile à garder, car les *bâties*, par leur position géographique et dans le contexte guerrier qui les entourait, étaient sujettes à de nombreuses agressions. Ainsi, le châtelain dauphinois des Allymes et son frère furent tués lors d'une violente attaque savoyarde menée depuis le château de Saint-Germain et la bâtie de Luisandre, en 1332¹³⁴. En 1333, le châtelain de Saint-Germain déclarait qu'il avait dû augmenter les gages des clients pour la défense de la *bâtie* de Vieu-sous-Varey parce qu'au prix conventionnellement proposé par le prince, il avait du mal à trouver des volontaires pour garnir celle-ci, sans cesse agressée par les hommes du château dauphinois de Varey¹³⁵.

Il convient désormais de croiser les renseignements historiques dont nous venons de donner quelques éléments avec les découvertes archéologiques des *bâties* qui ont été fouillées. La synthèse ne concernera que celles de la plaine de l'Ain et du Bugey, avec en comparaison celle plus lointaine de Rouelbeau. La comparaison avec des *bâties* érigées dans des régions plus méridionales et hors du conflit delphino-savoyard est nécessaire comme le démontre la contribution de Michèle Bois sur les *bâties* de la Drôme ou encore celle d'Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne et celle de Benjamin Oury (voir le manuscrit de la publication de la journée d'étude *Bastida* en annexe, volume 2).

3.2.2 Approche morphologique des bâties de la guerre delphino-savoyarde (Ain, Savoie, Haute-Savoie)

Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs

Les *bâties* développées dans le cadre de la guerre delphino-savoyardes à la fin du XIIIe et dans la première moitié du XIVe siècle, dont la définition a déjà été abordée dans ce rapport par Alain Kersuzan, sont bien documentées par les archives. À travers les comptes de châteltenie, il est possible de retracer le contexte de leur construction, les matériaux employés ou encore la gestion des chantiers. Les *bâties* savoyardes sont certes mieux connues que les *bâties* dauphinoises grâce à une documentation comptable plus précise. Bien que répandus dans toute l'aire du conflit, ces sites ne bénéficient que d'une documentation archéologique très partielle et ponctuelle. Même leur inventaire fait encore défaut.

3.2.2.1 Problématique et méthodologie

Les recherches de Paul Cattin et de Jean-Michel Poisson dans les années 1980 sur la bâtie de Gironville (Ambronnay, Ain) ont fait connaître de longue date la nature et l'intérêt de ces fortifications secondaires, construites en temps de guerre comme des têtes de pont pour conquérir des territoires¹³⁶. Dans les années 2000, les fouilles de la bâtie de Rouelbeau dans le canton de Genève, sous la direction de Jean Terrier et Michelle Joguín Regelin ont montré tout le processus de

134 ADCO, B 9584, peau 5, compte de la châteltenie de Saint-Germain, 1331-1332.

135 *Idem*, B 9586, peau 5, compte de la châteltenie de Saint-Germain, 1333-1334.

136 Cattin 1979 ; Poisson 1985.

fondation d'un site fossoyé en terre et en bois et de transformation en château de pierre¹³⁷. Qui plus est, certains de ces sites sont décrits dans l'enquête pontificale diligentée en 1339 sur les châteaux dauphinois¹³⁸, ce qui fournit un repère précieux pour la description de leur architecture.

En 2016, à la suite des publications d'Alain Kersuzan sur la bâtie savoyarde de Luisandre construite en 1305, la commune de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) nous a sollicité pour un état des lieux du site, ce qui a permis de réaliser un plan topographique fin (**fig. 105**), recensant les vestiges maçonnés et les traces de fossés, assorti d'une couverture photographique et d'une description du site archéologique, sans la réalisation de sondage¹³⁹.

Depuis 2017, l'ancienne bâtie des Allymes fondée en 1305 face à Luisandre, appelée château à partir de sa reconstruction en pierre en 1312, fait l'objet d'une étude archéologique préventive menée par nos soins dans le cadre des travaux de restauration¹⁴⁰. Les élévations du château des Allymes, malgré les recherches menées par Antoine Bon puis Bernard Mandy des années 1950 à la fin des années 1970, n'avaient bénéficié d'aucune analyse archéologique détaillée jusqu'à présent. Seule une approche très générale, appuyée par des plans et des coupes de masse, avait été réalisée par Bernard Mandy en 1978¹⁴¹. De fait, malgré son bon état de conservation, le château restait mal connu. Quatre tranches annuelles d'étude se déroulent depuis 2017 et prendront fin en 2020. L'emplacement de la première bâtie des Allymes, construite en bois, est supposé correspondre à l'extrémité nord du site (**fig. 106**). Mais cet espace présente une morphologie très irrégulière des affleurements rocheux, qui peuvent en partie évoquer l'emplacement d'une carrière de pierre ouverte pour la construction de la fortification. Cette question n'est donc pas tranchée complètement et les traces de la bâtie primitive mal identifiées.

Enfin, en 2017-2018, les fouilles préventives menées sous la direction de Franck Gabayet à la bâtie de Vieu-sous-Varey (Saint-Jean-le-Vieux, Ain) ont permis de documenter un nouveau site comparable à Gironville, avec un abandon précoce.

Sur le plan archéologique, seule une poignée de sites de ce type est donc documentée de diverses manières. Afin de poursuivre les travaux de dépouillement des archives et de repérage sur le terrain effectués par Alain Kersuzan et Jean-Michel Poisson ces dernières années dans la plaine de l'Ain et en Bugey, nous avons donc souhaité engager dans le cadre de ce PCR un approfondissement des recherches de terrain de manière à proposer une meilleure compréhension de la topographie des sites et de leur état de conservation. Ce travail permettra à terme d'envisager des comparaisons, ne serait-ce qu'au niveau des dimensions des édifices, des systèmes fossoyés, de la présence de bâtiments ou d'enceintes successives.

3.2.2.2 Méthodologie

Plusieurs angles de travail sont envisagés pour la période 2020-2022. Le premier est un travail de relevé de plans topographiques, de manière à disposer d'états des lieux fiables. Les sites fouillés ont été évidemment relevés, mais la plupart des sites mentionnés dans les archives et dont l'emplacement est connu ne sont documentés que par des plans schématiques ou n'en possèdent pas. Pour les Allymes, par exemple, seul existe un plan des années 1990 qui n'est pas informatisé,

137 Voir notamment Terrier 2009 et Terrier, Joguin Regelin 2016 ; restitutions virtuelles sur www.batie-rouelbeau.ch/visite.html. La publication complète de la fouille est encore en cours.

138 Carrier, Corbière, 2005.

139 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017a.

140 Rapport intermédiaire : D'Agostino, Chauvin-Desfleurs, 2017b.

141 Mandy 1978.

dont les courbes de niveau ne sont pas cotées et qui n'est assorti d'aucune description. Nous avons donc repris en 2019 le plan topographique existant, l'avons recalé en fonction des repères topographiques installés en 2017 dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive et traité intégralement en DAO. Parallèlement, afin d'améliorer la lecture des vestiges visibles dans la partie nord du site, nous avons réalisé un traitement photogrammétrique de clichés aériens pris par drone en 2018 avec Stéphane Guyot. Ces données, non utilisées dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive, ont pu être traitées en 2019. Elles ont permis de produire un plan topographique relativement fin, assorti d'un modèle numérique de terrain qui accentue la lisibilité des vestiges fossoyés au nord (**fig. 107 et 108**). Ce plan est encore largement imparfait car des zones couvertes de végétation restent imprécises et des compléments de relevé topographique au sol seraient nécessaires pour localiser avec précisions les affleurements rocheux qui témoignent, par exemple, de la présence de fossés taillés dans le substrat et de leur largeur d'origine. À terme, d'autres documents pourront être extraits des données topographiques, comme des coupes générales du terrain qui offriront une meilleure compréhension des micro-reliefs : les successions de levées de terre et de fossés apparaîtront de manière plus évidente.

Ce travail de compléments topographiques sera en outre mené à partir des données acquises en 2017 à Luisandre. Le plan de la bâtie fournit une bonne lecture des vestiges, mais des coupes seront extraites à partir des courbes de niveau, de manière à proposer là aussi une lecture des fossés, levées de terre et enceintes successifs, ainsi que de l'implantation de la bâtie sur le relief.

Une autre bâtie, mal identifiée dans les textes, a été repérée par Alain Kersuzan à Corlier (Ain) (**fig. 109**), dans les montagnes du Bugey. Il avait fait réaliser en 2018 des photographies aériennes de cet édifice fossoyé installé en plein marécage. Nous avons utilisé ces clichés pour leur appliquer, de la même manière qu'aux Allymes, un traitement photogrammétrique qui a permis d'acquérir un premier plan microtopographique sur la base du modèle numérique de terrain produit (**fig. 110**). D'une part, la végétation produit des erreurs manifestes dans les courbes de niveau. D'autre part, l'absence de points d'appui topographiques sur site et le travail réalisé à partir du géoréférencement interne du drone ne permettent pas d'assurer la précision du relevé. Enfin, il sera nécessaire là aussi de compléter ces données sur le terrain de manière à identifier les vestiges de murs affleurants que les photographies aériennes ne permettent pas de repérer.

Certains sites offrent également l'opportunité de réaliser de courtes études de bâti. En l'absence d'échafaudage, elles resteront nécessairement partielles, mais elles permettront de décrire l'état de conservation, les restaurations éventuelles et les dispositifs architecturaux successifs. La bâtie nommée « du Pont de Chaussou », aujourd'hui connue sous le nom de Tour Saint-Denis à Saint-Denis-en-Bugey (Ain), fait partie des sites au potentiel important (**fig. 111**), malgré des travaux d'aménagement très regrettables réalisés ces dernières années. Un ensemble de relevés comprenant un plan topographique au 1/500 et un relevé photogrammétrique des élévations conservées au 1/50 sera réalisé. Les deux techniques sont éprouvées et les relevés seront mis en œuvre par nos soins, en collaboration avec Jocelyn Laidebeur pour les photographies aériennes qui seront réalisées durant l'hiver 2019-2020. Ces documents serviront pour caractériser l'architecture de la tour, seul édifice conservé en élévation, mais aussi l'organisation générale du site dont la tour carrée occupait un angle. Outre ces objectifs, la tour offre plusieurs aménagements architecturaux qui intéressent le volet chrono-typologies de ce PCR ; les relevés en élévation serviront de base à la production d'extraits des portes, des fenêtres et des baies-créneaux.

Enfin, dans la mesure du possible, nous souhaitons étendre le recensement des bâties à la Haute-Savoie, où plusieurs sont déjà connues et documentées superficiellement¹⁴², et à la Savoie, de manière à compléter le recensement engagé par ailleurs en Isère par Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne.

Ce travail de recensement et de relevé des vestiges conservés permettra peut-être, à terme, de préciser les permanences et les variations dans la morphologie des bâties, par comparaison avec les sites fouillés.

3.2.2.3 Bibliographie sommaire

Cattin 1979 : CATTIN Paul. – Compte de construction de la bastide de Gironville. *Cahiers René de Lucinge*, n° 22, 1979, p. 3-18.

Cattin 1980-1981 : CATTIN Paul. – Le château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1312-1317). *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 5-24.

Cattin, 1982-1983 : CATTIN Paul. – Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1317-1330). *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017a : D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, *Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain). Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre*, RFO de Prospection thématique, Atelier d'Archéologie Alpine, 2017.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017b : D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, *Ambérieu-en-Bugey (01), château des Allymes. Rapport intermédiaire (tranche 1) : la tour carrée et le logis*, rapport de fouille préventive, Eveha, 2017.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs (à paraître) : D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, *Ambérieu-en-Bugey (01), château des Allymes. Rapport intermédiaire (tranches 2 et 3) : la tour ronde et les courtines*, rapport de fouille préventive, Eveha (à paraître).

Kersuzan 2010 : KERSUZAN Alain, *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV^e siècle*, Chambéry, 2010.

Mandy 1978 : MANDY Bernard, *Château des Allymes. Rapport de fouilles, été 1978*, dactyl., sans auteur, sans lieu, sans date [DRAC : RAP 01.0033].

Poisson 1985 : POISSON Jean-Michel. – Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle : la bastide de Gironville (Fort Sarrazin, Ambronay, Ain). *Château-Gaillard, 12, Oostduinkerke et Floreffe (Belgique), 1984*, Caen, 1985, p. 225-236.

Terrier 2009 : TERRIER Jean. – Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel. *Archéologie Suisse*, n° 32, Basel, 2009, p. 54-63.

Terrier, Joguín Regelin 2016 : TERRIER Jean, JOGUIN REGELIN Michelle. – Le château de Rouelbeau. *In* : ABALLEA Sylvie (dir.), *Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, Catalogue d'exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Genève, 2016, p. 23-27.

142 Pour la Haute-Savoie, les sites de la Bâtie Dardel à Arthaz-Pont-Notre-Dame et de Montforchet à Lullin ont été prospectés dans le cadre du projet européen AVER – des montagnes de châteaux. En revanche, le site de la Bâtie dans la châtellenie de la Balme (La Balme de Silingy), appartenant aux comtes de Genève, n'a pas été vu.

3.2.3 Château des Allymes (Ambérieu-en-Bugey, Ain) Topographie et géophysique

Laurent D'Agostino (Atelier d'Archéologie Alpine), Quentin Vitale, C. Sanchez (Eveha)

Situé sur les premiers contreforts du Bugey, sur les hauteurs d'Ambérieu-en-Bugey, le « château » des Allymes est à l'origine une bâtie construite dans le cadre de la guerre delphino-savoiarde dans les premières années du XIV^e siècle : il s'agit d'une fortification secondaire à vocation essentiellement militaire dépendant d'un château princier plus important. Sur ce territoire contrôlé par le château dauphinois de Saint-Germain, une première fortification de terre et de bois est édifiée en 1305 en réponse à la construction de la bâtie savoyarde de Luisandre, dépendant du château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey, sur la frontière entre les deux principautés¹⁴³. La bâtie est reconstruite en pierre à partir de 1312 (**fig. 112**). La bâtie des Allymes prend le statut de véritable château et devient le centre d'une petite châtelainie à la suite de la prise du château de Saint-Germain en 1321. Le château est cédé à la Savoie en 1334, puis est inféodé à un vassal du comte de Savoie en 1354, vers la fin de la guerre ; il passe entre les mains de différents propriétaires jusqu'à la Révolution. Des restaurations sont entamées dès la fin du XIX^e siècle.

Classé Monument historique depuis 1960, propriété de la ville d'Ambérieu-en-Bugey depuis 1984, le château des Allymes a fait l'objet d'un programme de restauration de quatre ans (2017-2020). Dans ce cadre, une étude archéologique du bâti préventive a été menée pendant toute la durée du chantier, accompagnant les travaux réalisés sur l'ensemble des élévations extérieures de la fortification. Cette étude offrait, pour la première fois, une vision détaillée et entièrement renouvelée de l'architecture de cet édifice atypique, remarquablement préservé, et de son évolution au cours des siècles¹⁴⁴.

En 2021, dans le cadre des travaux du PCR sur la question des bâties, le château des Allymes a fait l'objet d'une nouvelle campagne de relevés faisant suite à l'étude générale du bâti. Celle-ci, portant sur des secteurs peu ou mal documentés, visait à tenter de caractériser le système de fossés conservés au nord du site et d'évaluer le potentiel du sous-sol par une prospection géophysique (**fig. 113**).

3.2.3.1 Localisation

Département : Ain

Commune : Ambérieu-en-Bugey

Code INSEE : 01004

Lieu-dit ou adresse : Château des Allymes

Coordonnées Lambert 93 : X : 886 590 m / Y : 6 544 390 m / Z : 660 m

143 Sur le contexte général, la construction de Luisandre et la notion de bâtie, voir Kersuzan 2005 et Kersuzan 2010. Voir aussi les actes de la journée d'études *Bastida* tenue à Grenoble en décembre 2020, dont les actes sont en cours de publication.

144 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2021. Les élévations du château des Allymes, malgré les recherches menées par Antoine Bon puis Bernard Mandy des années 1950 à la fin des années 1970, n'avaient bénéficié d'aucune analyse archéologique détaillée jusqu'à présent. Seule une approche très générale, appuyée par des plans et des coupes de masse, avait été réalisée par Bernard Mandy en 1978. Jean-Michel Poisson avait effectué quelques relevés dans les années 1980, mais ils n'avaient jamais été publiés. Malgré son bon état de conservation, le château restait mal connu.

3.2.3.2 Fossés et plateformes dans la partie nord du site

À peine à 800 m du Mont Luisandre (Saint-Rambert-en-Bugey), légèrement en contrebas et à l'ouest de l'éminence nouvellement fortifiée par les savoyards, est entreprise dès la même année 1305 une construction tout à fait similaire dans son type et dans son objectif : la bâtie des Allymes¹⁴⁵. La bâtie primitive est mal connue par la comptabilité dauphinoise, moins diserte que celle du comté de Savoie. La localisation de cette première bâtie est toute aussi méconnue. Elle est réputée située tout au nord du site actuel des Allymes, au pied de la petite tour ronde qui forme l'extrémité de ce qui semble correspondre au bourg (**fig. 114**) : une plateforme rectangulaire entourée de fossés suggère l'emplacement de ce premier retranchement¹⁴⁶. Sans prétendre répondre, en l'absence de fouilles, à la question de l'emplacement du site primitif et de sa structure topographique, nous avons tenté de caractériser le système de fossés des Allymes et, autant que possible de définir son lien topographique et chronologique avec la fortification en pierre.

Les relevés topographiques ont été réalisés par Laurent D'Agostino avec l'aide d'Alain Kersuzan dans le système de fossés situés au nord de la colline des Allymes au moyen d'une station totale Leica TS 06. En complément du plan photogrammétrique du château, ces relevés ont consisté en trois grandes coupes réalisées en travers des fossés, de manière à documenter le relief (**fig. 115 et 116**).

La partie la plus visible du système de fossés, parce qu'elle est en grande partie dénuée de végétation, prend place tout au nord de la colline, dont l'essentiel de la surface est occupée par le château de pierre au sud, formant un carré d'environ 1300 m², par un grand mur bouclier de 100 m de long qui barre la colline au sommet de la crête et par une enceinte maçonnée de 3650 m² clôturée par un mur de 0,90 m de large et, en apparence du moins, dépourvue de constructions à l'intérieur.

L'ensemble principal forme un rectangle d'environ 75 m par 50 m (**fig. 117**). Au nord et à l'ouest, une première levée de terre large de 2,50 m à 3 m forme la contrescarpe du premier fossé. Celui-ci, large de 4,50 m à 7 m environ, semble en grande partie taillé dans le rocher, que l'on aperçoit ponctuellement. Son escarpe est renforcée par une deuxième levée de terre moins marquée. Ce fossé part, au sud-ouest, de l'angle de l'enceinte supposée du bourg, contourne la petite tour ronde et se retourne à l'est de la tour pour longer l'actuel chemin, qui occupe le fond du fossé (**fig. 118**). Un replat large d'une quinzaine de mètres est observable à l'ouest, avant une troisième levée de terre très nette au nord. La dénivellation entre le sommet de la levée de terre intérieure et le fond du premier fossé atteint 4,80 m au nord et 4,75 m à l'ouest. Au total, la dénivellation entre le pied de la tour nord et le rebord extérieur du premier fossé atteint, à l'ouest, 9,41 m.

Au pied de la tour ronde au nord-est, le plan du retranchement intérieur est en revanche largement perturbé par un creusement d'environ 600 m² pratiqué dans le rocher (25 m par 25 m) sur une profondeur moyenne de 2 m. Plusieurs gros affleurements rocheux apparaissent sur le rebord et au fond de ce creusement (**fig. 119**). Cette dépression semble correspondre à une carrière. A-t-elle été exploitée pour la construction de la fortification en pierre ? Cette hypothèse est plausible car le volume prélevé atteint environ 1200 m³, ce qui ne représente qu'un peu plus de la moitié du volume nécessaire à l'édification de la courtine nord (L. 100 m, l. 2 m, h. initiale 10 m environ). Dans ce cas, la place de cette carrière témoignerait de l'antériorité du système de fossés à la petite tour nord, mais aucun élément de chronologie ou de stratigraphie très net ne permet de l'affirmer. Au

145 Kersuzan 2015, p. 163.

146 Kersuzan 2010, p. 29-31.

contraire, cette carrière a pu tout aussi bien être ouverte pour les travaux de restauration du château au XIXe siècle, qui sont très mal documentés.

À ces observations, il faut ajouter que le système de fossés se poursuit, certes de manière moins marquée, autour du reste de la colline. Au sud du corps principal du château, le fossé est encore observable ainsi qu'une levée de terre qui domine le chemin actuel, malgré la construction de la grange au XIXe siècle contre le mur sud qui a fait disparaître une partie du relief. Le chemin forestier qui longe le château sur le flanc oriental est nettement placé dans une dépression qui prolonge le premier fossé observé au nord en direction du sud. Plus encore, la première levée de terre et le fossé nord se prolongent en contrebas de la colline vers l'est, à près de 50 m en dessous de la plateforme sommitale, et forment un croissant qui barre la pente du côté de Breydevent et de Luisandre. Ce relief se perd ensuite dans la forêt à l'approche du chemin carrossable actuel, qui a dû faire disparaître une partie du système défensif du côté sud du château.

Loin de se limiter au nord du site, ces éléments montrent donc que le système fossoyé encercle la plateforme sommitale et la fortification de pierre d'un double fossé, observable au moins du côté de l'Est. À l'ouest, ces fossés ne sont pas visibles, mais peuvent être masqués par la végétation très dense de taillis et de ronces qui borde le site. Toutefois, il n'est pas exclu que seul le côté susceptible de subir un assaut par les savoyards de Luisandre ait été défendu de la sorte. Toujours est-il que ce système de fossés semble pouvoir fonctionner avec le château de pierre, même s'il n'est pas exclu qu'une partie au moins ait appartenu à la bâtie primitive. À ce stade, seule la fouille pourrait permettre de préciser certains éléments, à savoir les dimensions réelles des fossés et notamment leur profondeur, la nature des remblais des levées de terre (probablement les gravats issus du creusement des fossés), la nature de la plateforme nord et son éventuelle occupation par des structures légères. Ce dernier signe serait à peu près le seul permettant de démontrer l'existence de vestiges de la bâtie primitive dans ce secteur.

En attendant, nous ne pouvons pas exclure que ce premier fortin ait pris place à l'emplacement du corps principal actuel, au point le plus haut de la colline. Là encore, seules des fouilles dans la cour permettraient de connaître plus précisément la chronologie relative de l'occupation et de retrouver des traces, sans doute ténues, de la bâtie.

3.2.3.3 Prospection géoradar

Afin de compléter nos connaissances sur l'occupation du site des Allymes, une prospection géophysique a été engagée en 2021. La méthode radar, autorisant la résolution la plus fine à l'heure actuelle, a été privilégiée dans le but d'identifier d'éventuelles structures bâties ou fossoyées dans la cour centrale du château, autour de la barbacane et dans le bourg qui ne montre aucune trace tangible de construction ancienne, à part des trous de poutres percées dans la courtine.

3.2.3.3.1 Méthodologie et configuration mise en place

La prospection géophysique a été réalisée à l'aide d'un radar à réseau d'antennes Stream X de chez IDS GeoRadar (**fig. 120**). Ce géoradar est constitué d'un réseau de 8 antennes espacées de 12 cm qui permettent un enregistrement haute-résolution (l'échantillonnage le long d'un profil de mesure en surface est de l'ordre de 3 cm). Il s'agit d'une technique d'échographie électromagnétique où l'onde émise par le géoradar se propage en profondeur et est réfléchi vers la surface lors des changements des propriétés électriques du sol (*i.e.* lors des changements de nature du sol). En effectuant de nombreux profils de mesure côte à côte et suffisamment proches, il est

possible de créer des cartes de ces changements en fonction de la profondeur. Cette méthode de prospection permet la réalisation de coupes horizontales (« cartes ») à différentes profondeurs.

La fréquence nominale des antennes utilisées est de 200 MHz, ce qui permet d'espérer une profondeur d'investigation théorique supérieure à 2 m, bien que celle-ci dépend fortement de la nature exacte du sous-sol¹⁴⁷. Elle est en effet très limitée dans les milieux conducteurs électriquement (milieux argileux ou salés) ou fortement diffractants (remblais de tout venant, milieux riches en galets) pour n'atteindre que quelques dizaines de centimètres dans les cas les moins favorables.

Le positionnement des mesures est assuré par un GPS RTK (*Real Time kinematic* ou cinématique temps réel) synchronisé avec l'instrument lorsque cela était possible (zones extérieures). Dans la cour du château ou à proximité directe de certains murs extérieurs, le signal GPS n'étant pas de qualité suffisante, le positionnement des mesures a été assuré par un carroyage (repère local) implanté au sol puis géoréférencé ultérieurement à l'aide d'une station totale.

Le traitement des données a été réalisé avec le logiciel GRED HD (IDS GeoRadar), spécifique à l'instrument utilisé. Des cartes à différentes profondeurs sont ensuite extraites et standardisées (centrées et réduites) pour être visualisables avec la même échelle de couleur et utilisées lors de l'interprétation. Les différentes profondeurs évoquées pour le géoradar sont des estimations réalisées à partir de l'analyse d'hyperboles de diffraction et supposent que le milieu dans lequel se propage le signal possède une vitesse homogène et sans topographie significative. La prise en compte de ces éléments amène donc à la prudence sur l'estimation des profondeurs proposée.

3.2.3.3.2 Résultats de la campagne de prospection géoradar

Localisation des prospections

Au total, quatre zones ont été prospectées par géoradar ce qui représente une surface totale d'environ 4 260 m² (**fig. 121**) :

- La zone 01 (Z01) correspond à la cour intérieure du château qui a été prospectée dans sa quasi-totalité.
- La zone 02 (Z02) correspond à l'emplacement supposé du bourg du château. Elle est délimitée à l'ouest par les vestiges du mur d'enceinte. À l'est, elle est délimitée soit par le mur bouclier (toujours en élévation) soit par les amas de blocs de déconstruction qui le bordent. Enfin, au sud, la zone de prospection s'est arrêtée lorsque que la pente était trop importante pour y positionner l'instrument.
- Les zones 03 et 04 (Z03 et Z04) correspondent à l'ensemble de la zone ouest, en contrebas de l'entrée du château (Z03) ainsi qu'une petite zone au sud du château (Z04). Contrairement aux autres secteurs extérieurs, la zone 04 a été prospectée à l'aide d'un carroyage implanté au sol et géoréférencée a posteriori à cause de la faible qualité du signal GPS à proximité des murs du château.

147 Conyers 2013.

La cour intérieure du château (Z01)

Les résultats de la cartographie géoradar dans la cour intérieure du château (Z01) sont présentés sur la **fig. 122**. Cette figure expose les cartes à 50 cm et 80 cm de profondeur en mettant en avant les éléments les plus notables. De manière générale pour cette intervention, l'essentiel des vestiges détectés se cantonnent au premier mètre de profondeur. Une interprétation d'ensemble des cartes de la cour intérieure du château a été réalisée à partir des éléments visibles sur la carte géoradar de 50 cm de profondeur (**fig. 123**).

Les différents éléments visibles sur les cartes peuvent être regroupés en trois types principaux (notés #1, #2 et #3 sur la **fig. 123**).

Le premier type d'anomalies réfléchives mis en évidence (#1) est visible de manière quasi continue et semble faire le tour de la cour du château en longeant les murs. Elle reste superficielle et n'est plus présente à 80 cm de profondeur (à droite sur la **fig. 122**). Il s'agit très probablement d'un réseau moderne.

Le deuxième type d'anomalies réfléchives mis en évidence (#2 sur la **fig. 123**) est un ensemble d'anomalies rectilignes fortement réfléchives qui semblent partir de l'anomalie #1 pour converger vers le puits au centre de la cour du château. Là encore, l'ensemble reste superficiel et disparaît à 80 cm de profondeur. Au vu de la similarité de ce type de signal et des profondeurs similaires, nous pouvons ici proposer qu'il s'agisse là encore d'un réseau moderne en lien avec le précédent.

Enfin, on distingue sur les cartes un ensemble d'anomalies réfléchives (#3 sur la **fig. 123**) situées dans le quart nord-est de la cour. Elles forment des angles droits matérialisant de probables structures quadrangulaires. Deux pièces semblent se distinguer. La première semble occuper une superficie d'environ 20 m² et la seconde d'environ 5 m². Contrairement aux anomalies précédentes, cet ensemble continue à être visible à plus de 80 cm de profondeur (il disparaît vers 1,5 m de profondeur). L'emplacement de ces anomalies coïncide avec la présence de maçonneries découvertes lors des fouilles archéologiques. De manière très probable, nous aurions ici la continuité des structures mises au jour.

Notons que, hormis ces éléments, aucun autre élément ayant une signature similaire n'est visible sur les différentes cartes radar ailleurs de la zone et aucun autre mur ou ensemble de mur n'a pu être identifié dans la cour du château.

Afin de mieux comprendre la stratigraphie de la cour du château, un radargramme (coupe verticale) orienté du sud vers le nord a été extrait de la prospection est présenté sur la **fig. 124**.

Sur cette coupe (dont la localisation est présentée sur la **fig. 121**), le principal réflecteur observable correspond très probablement à la limite du substratum géologique. Il est présent de manière quasi continue sur l'ensemble du radargramme ce qui permet de suivre l'évolution de sa profondeur. Il est ainsi plus proche de la surface au niveau du mur nord (environ 70 cm à 80 cm de profondeur à 8 m du mur nord) et s'enfonce progressivement lorsque l'on se déplace vers le sud (plus de 2 m de profondeur).

Les parties extérieures du château (Z02 à Z04)

Les cartes issues de la prospection géoradar des extérieurs du château souffrent d'un important effet parasite dû à l'état de surface « rugueux » de la parcelle. La présence de nombreuses

mottes d'herbe et taupinières ainsi que les variations microtopographiques parfois importantes ont entravé le cheminement de l'antenne, provoquant des sursauts et des à-coups qui impactent la qualité des données et la lisibilité des cartes.

Cet effet est particulièrement visible sur la carte à 75 cm de profondeur de la **fig. 125** et semble impacter plus faiblement les cartes les plus profondes. Malgré la difficulté de lecture de ces cartes, nous proposons tout de même une interprétation d'ensemble des cartes de la zone 02, présentée sur la **fig. 125**.

Peu d'éléments sont identifiables sur la carte à 75 cm de profondeur (en haut) si ce n'est trois anomalies linéaires de grande dimension (de 20 m à 40 m de long pour 6 m de large) qui semblent rayonner depuis la plateforme au pied de la tour marquant l'extrémité nord du mur bouclier. Ces éléments ont été soulignés par des tirets verts. Ils sont présents sur les cartes depuis la surface jusqu'à 1,5 m de profondeur et semblent marqués en partie dans la topographie de sorte que les deux éléments les plus centraux délimitent une légère dépression. Au vu de leur dimension mais aussi de leur nature il est difficile de les interpréter réellement. Nous pouvons proposer qu'il s'agisse soit d'éléments naturels, liés à des phénomènes géologiques ponctuels, ou à la présence de remblais très conséquents. Notons cependant, qu'une de ces anomalies est visible en photographie aérienne et semble être pérennisée par la présence d'un actuel chemin. Pour ce secteur d'intervention, aucune anomalie liée à la présence de structures maçonnées n'est visible avec la méthode géoradar. Bien que nous puissions supposer l'absence d'occupation du secteur, nous ne pouvons pas non plus exclure la présence de structures plus légères (en terre et bois) qui ne seraient pas visibles avec la méthode géoradar. Ainsi, afin de pouvoir caractériser ce secteur il est nécessaire de poursuivre les investigations de terrain afin de pouvoir affirmer ou infirmer l'hypothèse d'occupation interne des fortifications.

Les zones 03 et 04, correspondant aux extérieurs du château apportent là encore quelques éléments au dossier (**fig. 126**). Comme pour la cour interne de l'édifice, la présence de réseaux est mise en évidence au sud de la prospection avec la présence d'une anomalie linéaire orientée est-ouest entre 50 et 80 cm de profondeur. D'autres éléments notables sont mis en évidence au nord-est de la prospection. Ces anomalies de réflexion sont similaires à celles des bâtiments détectés dans la cour interne du château. La plus au nord semble montrer la présence de ce qui apparaît comme un petit bâtiment quadrangulaire dont l'orientation est parallèle à celle du château. La seconde montre quant à elle des anomalies de réflexion matérialisant probablement un autre bâtiment dont l'orientation est discordante des autres vestiges. La présence de ces structures semble corrélée avec la présence d'anomalies topographiques visibles sur le terrain.

3.2.3.4 Conclusions

La campagne de prospection géoradar menée cette année, offre quelques éléments de discussion à ajouter au dossier du Château des Allymes. Cette intervention a permis de mieux comprendre l'implantation générale du château en documentant les différentes profondeurs du rocher naturel. Des structures ont pu être précisées grâce à l'apport de la prospection géoradar. Ainsi nous avons pu préciser et mieux caractériser un bâtiment quadrangulaire bipartite dans la cour centrale du château. De nombreux éléments de réseaux sont visibles et viennent perturber les pourtours internes de la cour du château. A l'intérieur des fortifications, au niveau du bourg supposé, aucune structure maçonnée n'est actuellement visible. Cependant, nous ne pouvons pas exclure la présence de structures plus légères telles que des structures en terre et bois qui ne seraient

pas visibles sur les images géoradar. Les extérieurs du domaine montrent là encore la présence de réseaux. Néanmoins des anomalies de réflexion correspondant à de probables maçonneries pourraient montrer la présence de deux structures (bâtiments) caractérisées par des orientations discordantes à l'ensemble du château.

Les résultats obtenus lors de cette campagne méritent donc d'être précisés par des travaux complémentaires de terrain. Nous pourrions ainsi proposer la mise en place de prospection magnétique au niveau de la partie du bourg, afin de tenter de détecter ou non la présence de structures fossoyées que l'on pourrait associer à une architecture terre et bois.

3.2.3.5 Bibliographie

Kersuzan 2005 : KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, 2005.

Kersuzan 2010 : KERSUZAN Alain, *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV^e siècle*, Chambéry, 2010.

Kersuzan 2015 : KERSUZAN Alain, *Châteaux et fortifications au Moyen Âge dans l'Ain des montagnes*, Bourg-en-Bresse, 2015.

Cattin 1977 : CATTIN Paul, « Les sources écrites de l'histoire du château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 5-22.

Cattin 1980-1981 : CATTIN Paul, « Le château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1312-1317) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 5-24.

Cattin 1982-1983 : CATTIN Paul, « Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1317-1330) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.

Cattin 1995 : CATTIN Paul, « Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du XIV^e siècle d'après les comptes de la châtellenie », *Cahiers René de Lucinge*, n° 30, 1995.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2021 : D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, *Château des Allymes, Ambérieu-en-Bugey (01)*, rapport de fouille préventive, Eveha, dactyl., 2021.

Mandy 1978 : MANDY Bernard, *Château des Allymes. Rapport de fouilles, été 1978*, dactyl., sans auteur, sans lieu, sans date [DRAC : RAP 01.0033]). Jean-Michel Poisson avait effectué quelques relevés dans les années 1980, mais ils n'avaient jamais été publiés. Malgré son bon état de conservation, le château restait mal connu.

Conyers 2013 : CONYERS, L. B., *Ground Penetrating Radar for Archaeology, Geophysical Methods for Archaeology*. AltaMira Press, Lanham, Maryland, 2013.

3.2.4 Le phénomène des bâties dans le département de la Drôme

Michèle Bois

Le territoire du département de la Drôme a connu le phénomène des bâties, ces fortifications sur lesquelles les textes relatifs au conflit delphino-savoyard apportent un vif éclairage pour la fin du Moyen Âge. Peu étudiées dans cette région rattachée tardivement au Dauphiné, les bâties semblent pourtant y apparaître précocement. De plus, les vestiges de leurs constructions laissent penser que, dès le XIII^e siècle, le bois y laisserait plutôt place aux maçonneries « à chaux et à sable ». Un premier inventaire toponymique a montré une large répartition de ces établissements ; il conviendra de l'affiner et de le confronter avec un dépouillement d'archives. Dès maintenant, quelques exemples précis montrent, d'une part, que le phénomène apparaît à la fin du XII^e siècle dans le Diois, et, de l'autre, que quelques-unes de ces bâties sont à l'origine de villages médiévaux dont certains ont perduré jusqu'à nos jours.

3.2.4.1 Les Bâties dans la Drôme, première approche toponymique

Dans son Dictionnaire Topographique *du département de la Drôme*, publié en 1891, Justin Brun-Durand avait recensé une vingtaine d'entrées *Bâtie*, substantif toponymique avec article, employé surtout au singulier, seul ou en composition. Trois désignaient alors des chefs-lieux de commune, La Bâtie-Rolland, un des gros bourg de la Valdaine, à l'est de Montélimar, ainsi que deux petits villages du bassin supérieur de la Drôme, La Bâtie-des-Fonts et La Bâtie-Cramezin, proches du col de Cabre, au contact des Hautes-Alpes. Aujourd'hui, La Bâtie-des-Fonts a gardé son autonomie communale à côté de Valdrôme, aux sources de la rivière éponyme du département, mais La Bâtie-Cramezin a été englobée, en 1973, avec Fourcinet et Le Pilhon, dans la vaste commune de Val-Maravel.

Seule de ces trois agglomérations pérennes, La Bâtie-Rolland était documentée comme *castrum* dès 1272, alors que cinq autres bâties, attestées dès cette époque ou peu après, étaient qualifiées de manière identique, mais plus tardivement, au XIV^e ou au XV^e siècle. Parmi ces dernières, La Bâtie-Verdun est restée un gros hameau de Saint-Sauveur-Gouvernet, dans le val de Sainte-Jalle, dans les Baronnies drômoises. Les autres ont été désertées depuis longtemps, telle La Bâtie de Vercors, la Bastia de la Montagna du censier de l'évêché de Die du XIII^e siècle (Brun-Durand 1890 : 71) proche de La Chapelle-en-Vercors, ou encore La Bâtie de Saint-Laurent-en-Royans ainsi que La Bâtie-Coste-Chaude, simple quartier de Montaulieu. Il faut noter que la mention du *Dictionnaire* concernant La Bâtie de Brette, dans le Désert diois, est probablement erronée, le *castrum* étant plutôt à localiser sur le rocher de Brette-Vieille, au nord du chef-lieu actuel du Monastier.

Les autres occurrences étaient citées à partir de listes d'hommages postérieures, sauf la Bâtie de Valdrôme, apparaissant dès 1220, mais confondue avec La Bâtie-des-Fonts (commune de Valdrôme) par le *Dictionnaire*. À La Bâtie-Saint-Romain, à Bezaudun, près de Bourdeaux, attestée à la fin du XIII^e siècle comme fief de l'église de Die, s'ajoutaient cinq autres sites recensés pour le XIV^e siècle : La Bâtie à Geyssans, dans le nord du département, La Bâtie La Lance (mal localisée à La Roche-Saint-Secret-Béconne), La Bâtie du Plan-de-Baix dans la vallée de la Gervanne, La Bâtie-Guillaume du Poët-Sigillat dans les Baronnies, ainsi que la Bâtie-Tour-de-Verre de Saulces-sur-Rhône.

Grâce au dépouillement, alors en cours, par les collaborateurs du *Dictionnaire*, de certains documents cadastraux ou cartographiques de l'Ancien Régime, pouvaient encore apparaître le hameau de Fay-le-Clos, signalé dans un terrier de Saint-Vallier en 1535, et le lieu-dit de Montmeyran, dans le Valentinois, inscrit sur la *Carte de Cassini*. Cependant, l'occurrence retrouvée dans le terrier de Bourdeaux de 1507, avait produit un doublon qu'il faut assimiler à la Bâtie-Saint-Romain de Bezaudun. Enfin, faisait défaut la documentation ancienne pour les bâties qualifiant des quartiers de Montlaur-en-Diois et de Beauvoisin, limitrophe de Buis-les-Baronnies.

Cette liste établie il y a plus d'un siècle, loin d'être exhaustive, a permis un premier constat, à savoir qu'une minorité des toponymes La Bâtie se trouve répartie dans les régions de faible relief. Quelques-uns sont localisés dans la partie nord du département (qui correspondait au diocèse de Vienne sous l'ancien régime), tandis que la basse vallée de l'Isère, les alentours de Valence et le Tricastin semblent échapper au phénomène. La Bâtie-Tour-de-Verre et la Bâtie-de-Leyne constituent cependant deux exceptions notables dans la vallée du Rhône *stricto sensu*, deux fortifications encore existantes et proches de la voie terrestre rhodanienne, à proximité de la limite méridionale du diocèse de Valence. À l'inverse, une majorité de sites apparaît dispersée sur les régions plus accidentées du département, en particulier le Diois et les Baronnies.

Cette première approche a été cependant confirmée par le constat de l'absence d'occurrence *bastia* ou *bastida* dans les actes des deux cartulaires templiers de Richerenches et de Roaix (1138-1220), qui intéressent une zone de plaine et de basses collines peu peuplées entre le Rhône et l'Eygues, correspondant à l'ancien diocèse du Tricastin et à ses marges.

Une simple recherche de toponymes Bâtie centrée sur le département de la Drôme, sur la base Géoportail, et complétée par de larges sondages dans la bibliographie, a doublé le nombre des occurrences répertoriées ci-dessus, sans modifier leur répartition de façon significative (**fig. 127**).

À titre d'exemple, sont brièvement présentés ci-dessous quelques sites particulièrement bien documentés, soit par les textes, soit par la reconnaissance sur le terrain. En premier lieu, est abordé le cas particulier d'Aurel, en Diois, pour lequel peut être restituée à grands traits l'organisation topographique à la fin du XIIe siècle autour de l'emploi des mots *castrum*, *bastia*, *motta* et *talucum*, sans toutefois amener à des conclusions définitives. Puis vient l'exemple de la Bâtie de Gouvet dans les Baronnies, château restauré à la fin du XXe siècle, situé face à celui de la Bâtie-Verdun détruit suite à un incendie vers 1970. Enfin, est abordée la problématique de la Bâtie des Reynaud à La Palud, au sud du diocèse Tricastin (aujourd'hui dans le département de Vaucluse, mais à quelques encablures de la limite drômoise), sise au bord d'un affluent de la rive gauche du Rhône et siège probable d'un épisode de la Croisade des Albigeois.

3.2.4.2 Une bâtie à Aurel, dans le Diois, à la fin du XIIe siècle

Le règlement du partage de la seigneurie d'Aurel, proche de la cité épiscopale de Die, dans la vallée de la Drôme en 1193, contient probablement la plus ancienne mention de *bâtie* dans l'aire géographique correspondant aux anciens comtés de Valentinois et de Diois. Cautionné par un grand nombre de personnalités, l'acte mit fin au litige entre l'évêque de Die, seigneur éminent, et le comte de Valentinois, qui détenait, par droit impérial, la seigneurie indépendante du mandement de Quint, limitrophe en amont. Ce texte a été transmis par le manuscrit du premier cartulaire de l'église de Die, intitulé *Tituli Dienses*, qui fut transcrit et édité par le chanoine Cyr Ulysse Jules Chevalier, en

1868¹⁴⁸. L'éditeur l'a classé parmi les « copies d'actes dépourvus des formalités juridiques » et en a attribué la confection, qu'il date de 1230, à l'évêque Bertrand.

Aurel est attesté pour la première fois, vers 1050, comme castrum du *pagus* de Die, dans une donation faite à Cluny par Adhémar, chanoine du Puy, et son frère Armand. Les biens concernés, un manse, un bois et une condamine sont à l'origine du prieuré Saint-Jean, dont dépendit plus tard la paroisse (RD : 1860 ; Cartulaire de Cluny, IV, 413, n°3320). L'origine des droits féodaux de l'évêque sur Aurel semble consécutive à la cession, en 1145, par Arnaud de Crest, puissant seigneur de la basse vallée de la Drôme, de ses biens « à l'église de Die et à son évêque Hugues ». Le prélat les lui remit alors en fief avec une somme conséquente, mille deux cent sous de monnaie valentinoise ou dioise (soit 14400 deniers, approximativement 15 kg d'argent) et mille cinq cents sous non monétisé (Cartulaire de Die, n° XII). Parmi les biens énumérés, on compte le castrum de Crest et la ville d'Aouste et d'autres castrums de moindre importance, mais le détail des droits cédés par Arnaud de Crest sur Aurel n'est pas précisé : peut-être s'agissait-il du fief de Guillaume d'Aurel, plus tard revendiqué par l'évêque. En 1163, Guillaume de Poitiers, le premier à s'affirmer comte de Valentinois, se fit aussi vassal de l'évêque pour certains de ses biens, les castrums de Suze et de Gigors et ses autres possessions en Diois – incluant très probablement Aurel – mais à l'exception de Quint, qu'il tenait par privilège impérial (Cartulaire de Die, n° XIII).

En 1193, un compromis entre les coseigneurs d'Aurel (Guillaume Peloux, Guillaume d'Aurel et la fratrie de Montclar), le comte de Valentinois et l'évêque de Die vint mettre en ordre ces différents droits de propriété ; il en résulta un partage de la seigneurie en trois parts (Cartulaire de Die, n° XV). Difficiles à suivre précisément sur le terrain, les limites décrites suggèrent une partition géographique bien définie du centre de ce qui paraît être une agglomération où se juxtaposent de façon lâche, parcelles de jardin et parcelles construites. Le reste du territoire semble avoir été divisé plutôt selon les liens entre seigneur et tenanciers. Cette hypothèse paraît confirmée par les termes du censier rédigé un demi-siècle plus tard pour l'évêque Amédée de Genève (1247-1272), par Pierre Sibley, son courrier : la perception des cens dus à l'évêque, resté seul seigneur éminent, repose clairement sur les formulations de ce partage¹⁴⁹.

En effet, le censier rédigé en langue locale recense trois ensembles de tenanciers. La *baillia del Chastel Viel d'Aurel*, la plus importante tant pour le nombre de personnes nommées que pour celui des lieux-dits, correspondrait à une des parts de seigneurie de la fin du siècle précédent, celle de Guillaume d'Aurel, où l'évêque Jarenton avait construit une motta. La baillie de *la Bastia d'Aurel* serait l'héritière de la bastia de Guillaume Peloux, appelée aussi castrum dans l'acte de 1193. La troisième, *la far de Narbert de Montclar* correspond de façon claire à la seigneurie du talucum d'Arbert de Montclar et de sa soeur Guillauma, épouse de Gention de Divajeu : y sont répertoriées la parcelle *del Taluc* et celle de *soz lo Taluc*, grevées respectivement par une redevance de deux deniers et une poese pour la première et trois deniers pour l'autre, sommes équivalentes à celles des autres contributions. Ce terme *taluc*, qui sonne comme le mot français talus, a disparu de nos textes postérieurs et de la toponymie. Ducange dans son *Glossaire* le traduit par *tallard*, un substantif masculin, qualifié de « vieux » par le *Dictionnaire Larousse* en 7 volumes de la fin du XIXe siècle, qui le définit ainsi : *endroit élevé disposé en talus*. Le mot se retrouve une seule fois en toponymie, dans la Drôme, pour désigner un ancien moulin sur la commune d'Oriol-en-Royans. On connaît mieux Tallard, dans les Hautes-Alpes, dont le vaste château fut une véritable place-forte

148 Chevalier 1868a.

149 Brun-Durand 1890.

dominant la Durance. Toutefois à Aurel, le souvenir de la possession d'Arbert et de Guillauma de Montclar est perdu, les deux autres chef-lieux médiévaux étant, quant à eux, aisément localisables.

Pour le premier on songe à la butte de marnes grises, en position dominante, au nord du village actuel, qui est dénommée Châteaueux sur la *Cartes topographique* et Laye du Château sur l'ancien *plan cadastral* daté de 1824 (Section C du Village, feuille 3). Son sommet couronné par quelques restes de murs, mais très raviné par l'érosion, domine un petit plateau en arc de cercle envahi de végétation, où étaient encore bien visibles, à la fin du dernier siècle, quelques murets de soutènement et des ruines de cabanons. Il s'y dressait une église Saint-Clément mentionnée dans le censier, dont la présence est rappelée dans la visite épiscopale de 1644. Ce site est donc aisément identifiable au chef-lieu du *castrum* primitif du milieu du XIe siècle, ce *Chastel Viel* où l'évêque avait édifié une *motta* à la fin du XIIe peut-être pour moderniser son système défensif.

Plus bas, les pentes d'un petit promontoire naturel dominant la vallée de la Colombe et prolongeant la pente de la montagne de l'Aigle portent les maisons du chef-lieu actuel d'Aurel. Une chapelle dont le plan est figuré en bleu sur l'ancien plan cadastral de 1824 (section C du Village, feuille 1) se dressait au sommet. L'installation d'un réservoir d'eau a profondément bouleversé le secteur, détruisant probablement les vestiges de cette chapelle qui dominait, au nord, une plate-forme d'étendue réduite occupée par une maison rénovée. Henri Desaye l'avait identifiée avec l'église Sainte-Catherine, *ecclesia baptismala sancte Catharine de Aurellis*, de la visite épiscopale de 1509 alors que l'église Saint-Pierre, toujours debout au centre du cimetière, de l'autre côté du pont sur la Couronne, était déjà paroissiale. Il est probable que la *bastia* de Guillaume Peloux se dressait à proximité de Sainte-Catherine.

Toutefois, le pluriel par lequel était désignée la localité dès le début du XVIe siècle, a dû garder le souvenir de ce partage médiéval, probablement pas le partage en trois portions, mais en tous cas les deux du *Chastel Vieil* et de *La Bâtie*, chaque agglomération ayant son église (*Lous Aureaulx* encore en 1578 (archives hospitalières de Crest, cité par le *Dictionnaire Topographique* s.v. Aurel). Un complément d'enquête sur le terrain sera donc nécessaire pour vérifier les hypothèses exposées ci-dessus : en particulier, rechercher les éléments anciens dans le bâti du village pourrait permettre de vérifier s'il est exact que rien ne subsiste des éléments qualifiés par les termes médiévaux de *motta*, de *bastia* et *talucum*.

3.2.4.3 La haute vallée de l'Ennuie

Dans les Baronnie drômoises, l'actuelle commune de Saint-Sauveur-Governet rassemble aujourd'hui plusieurs entités médiévales bien différenciées. Parmi les nombreuses fortifications qui étaient installées sur les hauteurs gardant la partie amont de la vallée de l'Ennuie, seuls deux châteaux ont perduré. Le château de Governet, isolé sur un promontoire rocheux fait toujours face au village de la Bâtie-Verdun, installé sur la crête rocheuse entre l'emplacement du château médiéval et celui de l'église. Le fief de la *Bastida de Verduno*, atteinte par un incendie il y a un demi siècle puis rasée, fut partagé en quarts dès 1262, un hommage de 1277 qualifiant la localité de *castrum* (Chevalier 1869 : n° 1239). La *Bastida de Governet*, connue des textes en 1284, présente une architecture datable du milieu du XIIIe siècle. Un petit habitat lui était probablement associé avec une église dédiée à Saint-Georges ; l'ensemble ayant souffert des guerres de Religion, un déplacement s'ensuivit à quelques centaines de mètres. Des *castrums* plus anciens dénommés Durfort, Dulion, et Gignac, ont été localisés sur les sommets dominant ces deux bâties. Ils disparaissent des textes à partir du XIVe siècle, laissant penser qu'ils ont été abandonnés à leur

profit, ces bâties jouant peut-être un rôle de *châteauneuf*, comme le laisse supposer le toponyme Châteaueux désignant un sommet dominant la Bâtie de Gouvernet.

3.2.4.4 Une Bâtie, dans la chanson de la Croisade

Dans la partie médiane de la vallée du Rhône, la plus ancienne mention de *Bastida* pourrait concerner la fortification prise par Simon de Montfort à Dragonet de Montauban, lors de sa campagne contre le comte de Valentinois, Aymar de Poitiers, en 1217 : *E pois pres la Bastida et mot donzel triat, / Per que ilh et Dragonetz son essem accordat* (*Chanson de la Croisade*, vers 5680-1). Pierre des Vaux de Cernay décrit de son côté la forteresse de Dragonet comme une tour très forte, *Turrem Draconeti fortissimam super ripam Rhodani sitam*, ce qui a amené à une confusion avec le château de Montdragon, qui était pourtant un véritable castrum à cette époque (*Histoire albigeoise* § 595).

Selon certains auteurs, il s'agirait du château de La Bâtie, à Lamotte-du-Rhône, qui commande toujours un passage sur le Lauzon, entre La Palud et Bollène (Malebois 1932 : 240-241 ; De Font-Réaulx 1950 : 197). À cette époque Pont-Saint-Esprit s'appelait encore Saint-Saturnin du Port, le pont sur le Rhône étant loin d'être construit. On s'interroge aujourd'hui sur l'emplacement du lit principal du fleuve avant le «déluge» de 1219 du à la rupture du lac d'Oisans sur le Drac. Cette inondation catastrophique qui a ravagé la ville de Grenoble a du profondément affecter la vallée de l'Isère, mais probablement aussi celle du Rhône sur une grande distance en aval du confluent.

Robert Bailly a donné une description succincte des bâtiments château de La Bâtie, le propriétaire d'alors, M. Gabriel lui ayant fait visiter sa demeure, avant 1985. Une tour massive, haute d'environ 20 m, en serait la partie la plus ancienne. Au XVI^e siècle, lui fut ajoutée une «demi-tour ronde» renfermant un escalier en vis de 75 marches donnant accès aux salles des étages. Des tours rondes, munies de bouches à feu, flanquent les angles du mur d'enceinte. Les douves alimentées en eau par le Lauzon ont été comblées en 1947 et le plateau du pont-levis existait encore vingt ans auparavant (Bailly 1985 : 231).

En 1269, le comte de Provence, Alphonse de Poitiers, cherchait à obtenir l'hommage du *domicellus* de Bollène, qui détenait le fief de cette Bâtie, Pierre Reynaud (*Correspondance Administrative d'Alfonse de Poitiers*, 1802-4). Par la suite, cette Bâtie des Reynaud fut le centre d'un territoire où le prévôt du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en même temps, prieur de La Palud, percevait des droits. (GCN IV, 1273, *in territorio Bastidae Reynaudorum*, 199).

3.2.4.5 Perspective de recherche

Ces exemples démontrent que les bâties situées dans les territoires méridionaux inclus dans le Dauphiné de la fin du Moyen Âge, sont en grande majorité des ouvrages pérennes, même lorsqu'ils sont seulement signalés à l'occasion de conflits. Ces premières constatations mettent en avant le fait que ces bâties apparaissent comme des châteaux plus récents, situés dans des zones intercalaires par rapport à des centres de peuplement plus anciens. Certains établissements du type «Batie du Col de ...», ne semblent pas avoir laissé de traces durables, semblant abandonnés, comme bien d'autres, lors des récessions démographiques du XIV^e siècle. L'objectif pour l'année 2020 est de compléter l'inventaire en cours par des couvertures photographiques des vestiges déjà reconnus et par une

recherche bibliographique plus approfondie. Ces recherches ont fait l'objet d'une communication lors de la journée d'étude *Bastida* (voir article dans le manuscrit en Annexe)

3.2.4.6 Bibliographie indicative

Brun-Durand 1891 : Brun-Durand Justin, Dictionnaire Topographique du département de la Drôme, 1891. Réed Chantemerle.

Bois 1992 : Michèle Bois, *Le sud du département de la Drôme entre le Xe et le XIIIe siècle, l'organisation du terroir, fortifications et structures d'habitat*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence (Aix-Marseille I) centre d'Aix, histoire et civilisation de l'Antiquité et du Moyen Âge, sous la direction de G. Démians d'Archimbaud, décembre 1992 à Aix-en Provence, 4 vol (texte 195 p., catalogues 187 p. & 152 p., Annexes).

Bois 1994 : Michèle Bois, Aurel et son territoire : éléments de topographie médiévale, *Études Drômoises*, n°1/2 - 1994, p.17-25.

Brun-Durand 1890 : Brun-Durand Justin, Censier de l'évêché de Die à Die, Montmaur et Aurel, document du XIIIe siècle en langue vulgaire, Paris-Lyon, 1890.

Coulet 1980a : Noël Coulet, La naissance de la bastide provençale, Géographie historique du village et de la maison rurale. *Actes du colloque de Bazas, 19-21 octobre 1979*, Paris, Cnrs, 1980, p. 145-159.

Coulet 1980b : Noël Coulet, La bastide provençale au bas Moyen Âge : contribution à une histoire de l'habitat rural dispersé en Provence, *Archeologia medievale*, 7, 1980, p. 55-71.

Dadure 2016 : Maxime Dadure, Les fortifications privées secondaires dans la Provence du XIIIe siècle : regard archéologique sur la bastide, *Provence historique, fascicule 260*, 2016, p.303-326.

Fixot 1973-74 : Fixot Michel, La construction des château dans la campagne d'Apt et de Pélissane du XIe au XIIIe siècle, *Archéologie Médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 245-296.

Fixot 1985 : Fixot Michel, *Bastida* de Banniols. Cadrix revisited, *Provence historique*, 34, 1985, p. 289-298.

3.2.5 Les bâties dans le département de l'Isère

Annick Clavier et Jean-Pierre Moyne

Cette thématique a été l'objet d'une communication lors de la journée d'étude *Bastida* qui a eu lieu en décembre 2020. Celle-ci est présentée sous forme d'article dans le manuscrit en cours de publication dans la collection Espaces médiévaux du Ciham (voir les annexes du volume 2).

3.2.6 Les bâties des bailliages du Gapençais, Embrunais et Briançonnais (Hautes-Alpes)

Benjamin Oury

Cette thématique a été l'objet d'une communication lors de la journée d'étude *Bastida* qui a eu lieu en décembre 2020. Celle-ci est présentée sous forme d'article dans le manuscrit en cours de publication dans la collection Espaces médiévaux du Ciham (voir les annexes du volume 2).

3.2.7 Les bâties en Haute-Savoie – bilan à l'issue d'une première phase de prospections :

L. Benoit et E. Chauvin-Desfleurs

La caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés alpins, et notamment la question des « bâties », est intrinsèquement liée aux objectifs scientifiques de ce projet de recherche (*cf. supra*). Au cours de ce premier programme pluriannuel, les investigations sur ce sujet ont pu être menées sur l'ensemble du territoire d'étude (**fig. 128**). Les recherches au sein du département de la Haute-Savoie ont débuté en 2020 pour se clôturer en 2022 ce qui n'a pas permis à ce territoire d'être représenté lors de la journée d'étude consacrée en décembre 2020, la recherche en étant encore à ses prémices¹⁵⁰. Toutefois, force est de constater que les résultats encouragent à une poursuite des investigations et à l'appréciation de ce modèle architectural delphino-savoyard.

Le constat initial relevait un manque flagrant de données concernant les bâties hautes savoyardes et ce malgré la présence d'un front militaire constant durant le conflit delphino-savoyard (1268-1355) sur le nord de ce territoire¹⁵¹. En effet, hormis les fouilles au long court réalisées sur le site de la bâtie de Rouelbeau, également appelé bâtie Cholay, par nos collègues suisses¹⁵², seuls trois sites avaient été prospectés durant le projet européen A.V.E.R- des montagnes de châteaux (2010-2012)¹⁵³. Toutefois, aucun recensement ni étude approfondie n'ont été réalisés sur cette thématique. Les données à disposition étaient donc maigres. Il s'agissait alors d'établir un premier bilan de la question des « Bâties » sur ce territoire, de voir quel potentiel de recherche en ressortait et comment nous pouvions le relier aux études menées sur les départements voisins.

Pour commencer notre enquête, nous avons cherché à regrouper toutes les mentions de châteaux dénommés « bâties » durant le bas Moyen Âge. Ces mentions ont été localisées au sein de registres mais aussi dans des travaux historiques plus généraux portant sur l'aire d'étude¹⁵⁴. Sur l'ensemble du département, seules six occurrences ont été recensées. Il s'agit des châteaux de la Bathie (1308)¹⁵⁵, de la Bâtie-Dardel (1278)¹⁵⁶, de la Bâtie de Saint-Eustache (1327)¹⁵⁷, de la Bâtie Chanalet (début XIV^e siècle)¹⁵⁸, de la Bâtie de Montforchet (1305)^{159, 160} et de la Bâtie de Lullin ou Bâtie de Saint-Oyend de Lullin (1304)¹⁶¹. Au vu du contexte géopolitique régnant sur ce territoire entre la fin du XIII^e siècle et 1355, et compte tenu de la nature de ce type de fortification, cela paraît très peu. Peut-être est-ce dû à un manque de sources écrites ou au statut secondaire de ces édifices. Afin de compenser ce faible corpus, nous avons entrepris de cataloguer tous les lieux-dits se

150 LEMONDE (A.), CLAVIER (A.), OURY (B.) (Dir.). – *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, Lyon : Éditions du Ciham, à paraître. (Collection Espaces Médiévaux)

151 Corbière 2002.

152 Joguín-Regelin à paraître.

153 D'Agostino *et alii* R-2010 et 2019. Il s'agit des sites de la Bâtie-Dardel, de Montforchet et du château de Lullin. Ce dernier a été rajouté cette année et bénéficie d'une notice détaillée à l'image des autres sites « positifs » (*cf. infra*).

154 Carrier, Corbière 2005 ; Corbière 2002 ; D'Agostino *et alii* R2010 et 2019 ; Duparc 1955 ; Lullin, Lefort 1866.

155 Commune de La Balme-de-Sillingy.

156 Commune de Arthaz-Pont-Notre-Dame.

157 Commune de Saint-Eustache.

158 Constant 1972 ; Corbière 2002.

159 Commune de Lullin.

160 *Idem* ; Carrier, Corbière 2005 ; Corbière 2002 ; Marteaux 1935.

161 D'Agostino *et alii* R-2010, voir vol.3 p. 57.

référant aux bâties. D'après Charles Marteaux, nous trouvons en Haute-Savoie ce toponyme sous quatre graphies distinctes à savoir « Bathie », « Batie », « Bastiaz » et « Batiáz », toutes se référant selon l'auteur à un édifice fortifié de plus ou moins grande envergure¹⁶². En prenant en compte toutes ces variantes, nous avons recensé sept sites potentiels supplémentaires portant le corpus à treize (tab. 17).

Tableau 17 : Tableau récapitulatif des prospections menées en Haute-Savoie sur les bâties

Commune	Code Insee	Lieu-dit	Coordonnées (Lambert 93)			Résultats	Notes	Forme	Implantation / contrôle
			x (m)	y (m)	z (m)				
Allinges	74005	La Bastie	968190	6587428	562	Positif	Voir notice dédiée	Quadrangulaire	Frontière
Arthaz-Pont-Notre-Dame	74021	Batie Dardel	951909	6567989	485	Positif	Voir notice dédiée	Trapézoïdale	Frontière
La Balme-de-Sillingy	74026	La Bathie	934494	6545648	537	Positif	Voir notice dédiée	Trapézoïdale	Axe de circulation
Bassy	74029	La Bathie	917814	6548652	399	Négatif	Lieu-dit présent au niveau de champs et d'une falaise molassique. Présence d'un petit éperon de molasse, entouré de parcelles agricoles, de forêts et bordé par le Rhône à l'ouest et au sud. L'éperon est bordé sur trois côtés par une forte pente (sud, nord et ouest). Présence à l'est d'un petit fossé peu profond et au sud d'un muret long de 9,8 m pour 0,90 m de hauteur. Ce mur est construit en blocs bruts de molasse sommairement assisés. Un chemin (ouest / sud-ouest) semble mener de la plateforme au Rhône. Topographie idéale pour ce type d'implantation (vue sur vallée du Rhône, frontière historique entre Savoie et Genevois) mais aucun vestige caractéristique.	-	-
Cornier	74090	La Bathie	955092	6559544	511	Négatifs	Deux lieudits devaient initialement être prospectés à Cornier. Le premier, appelé "La Bathia" n'a pu être investigué car inaccessible, clôturé et occupé par des chevaux. Le deuxième, répondant au nom de "La Bathie", a donné des résultats négatifs. Il correspond à un vaste champ en pente dont la partie méridionale est close par un petit muret en pierre sans liant apparent. Cette structure semble liée à la présence d'un ancien chemin, aujourd'hui abandonné et recouvert de ronciers.	-	-
Eloise	74109	La Batie	921369,10	6557328,95	488,80	Négatif	Toponyme présent au niveau d'une plateforme composée de prés et de champs. Celle-ci est bordée de pentes sur trois de ses côtés. Topographie cohérente avec une implantation anthropique mais aucun vestige présents si ce n'est un mur de terrasse en pied de pente méridionale.	-	-
Les Gets	74134	La Batiáz	984397	6570935	1215	Négatif	Le lieudit la Batiáz aux Gets est situé à flanc de montagne le long des pistes de ski du domaine. Aucun replat ou promontoire n'est observable. Des vestiges d'une structure en pierre avec une éventuelle fenêtre ont été repérés sous un humus végétal important. Il pourrait s'agir d'un soubassement de chalet, deux bâtiments de ce type étant présents à proximité immédiate. Aucun indice d'une occupation médiévale.	-	-

162 Marteaux 1935, p.62-63. L'auteur, pour appuyer ses propos, cite de nombreuses références.

Commune	Code Insee	Lieu-dit	Coordonnées (Lambert 93)			Résultats	Notes	Forme	Implantation / contrôle
			x (m)	y (m)	z (m)				
Leschaux	74148	La Batie	943724	6523359	905	Négatif	Lieu-dit correspondant aujourd'hui à une vaste forêt se développant sur un petit mont. Aucun vestige n'a été observé sur place. Toutefois, deux zones pourraient avoir été propices à une installation : La première correspond à un replat encaissé en contrebas de la butte. Il domine une rivière et est bordé sur deux côtés par un fort relief. La deuxième zone se situe au sommet du mont. Si elle domine les alentours et offre un point de vue remarquable, aucun relief particulier n'a été décelé.	-	-
Lornay	74151	La Batie	923850	6538417	535	Négatif	Le lieu-dit correspond aujourd'hui à un petit hameau comprenant plusieurs bâtiments privés. Aucune trace de bâti fortifié sur place. Deux potentielles mottes repérées: La première est adjacente au hameau directement à l'ouest. L'aspect "motte" est bien visible sur les flancs nord et est tandis qu'il s'amenuise au sud. L'ouest est marqué par un replat courant jusqu'aux montagnes avoisinantes. Une dépression circulaire a été aperçu au sommet sans aucune certitude quand à sa nature anthropique. La deuxième est situé en contrebas du hameau au nord-est. Localisée au lieu-dit "moisenotte", la zone présente un relief circulaire important sur tous ses côtés. Un fort pendage vient renforcer l'aspect massif du mamelon. Aucun vestige maçonné.	-	-
Lullin	74155	Montforchet	968524	6580803	1527	Positif	Voir notice dédiée	Trapézoïdale	Frontière
Lullin	74155	Le château	970865	6582122	922	Positif	Possibilité d'exploration future	Quadrangulaire	Frontière
Reyvroz	74222	Le linage	975083	6585530	875	Négatif	Hameau abritant supposément la bâtie Chanalet d'après la documentation à disposition. Il se développe à flanc de montagne. Aucun vestige n'a été repéré sur place. De même, la topographie ne présente aucun espace présentant une configuration spécifiquement liée à ce type d'édifice. Notons la présence de deux maisons anciennes dotées de chronogrammes attribuables aux XVIIIe et XIXe siècles. L'organisation du hameau n'a que très peu variée depuis la réalisation de la mappe Sarde en 1730.	-	-
Saint-Eustache	74232	Lavray, La Tour	944410	6527091	709	Positif	Voir notice dédiée	Trapézoïdale	Axe de circulation

De fait, seuls les sites les plus visibles dans les sources manuscrites médiévales apparaissent dans cette étude créant ainsi un biais qu'il ne faut pas négliger. Cependant, cette approche se voulant « initiale », elle permet d'ores et déjà de dégrossir le sujet et d'obtenir des informations de premier ordre.

La quasi-totalité des sites répertoriés dans les textes a bénéficié d'une approche de terrain par la prospection. Seules les deux fortifications de Lullin n'ont pas été approchées, car elles avaient déjà fait l'objet de prospections entre 2010 et 2012¹⁶³.

D'un point de vue méthodologique, la prospection de ces sites n'est pas aisée. Outre les recherches documentaires et toponymiques, il est nécessaire avant d'aller sur le terrain de localiser les sites de manière précise et d'étudier les moyens d'accès surtout pour les parcelles perdues en pleine forêt. Les outils d'aujourd'hui, comme les cartes (récentes comme anciennes) et les vues aériennes de l'IGN et notamment l'outil « remonter le temps », qui permet d'accéder à des clichés pouvant dater des années 1930, sont d'une aide précieuse. En dehors de la localisation et d'un premier repérage des sites, ils offrent des supports de terrain non négligeables. L'environnement et

163 D'Agostino *et alii* R-2010, voir vol.3 p. 57.

l'état de conservation des sites prospectés en Haute-Savoie sont hétérogènes. Certains sont détruits par l'urbanisme, le développement des cultures et les réseaux routiers ; d'autres sont inaccessibles car situés sur des parcelles privées entièrement clôturées. Heureusement nos recherches sont en général bien accueillies et des propriétaires nous autorisent l'accès et partagent avec nous des informations parfois essentielles à la compréhension du lieu et de son évolution. D'autres sites sont difficiles d'accès voire dangereux, plutôt fréquentés par les animaux et surtout envahis par une abondante végétation, toutefois c'est ce qui a permis de les préserver. Enfin, la lecture des vestiges, qu'ils soient enfouis ou conservés en élévation, reste difficile et les interprétations peuvent être remise en cause (**fig. 129**). Certains lieux à nouveau prospectés une dizaine d'années plus tard, ont livré des éléments complémentaires de compréhension. L'érosion des sols, les modifications des terrains et du couvert végétal autorisent de nouvelles observations. Ces données analysées et révisées à l'aide d'outils plus récents, comme les modèles numériques de terrain issus des levés Lidar, dévoilent des aspects restés jusqu'alors inédits.

À l'issue de l'ensemble des prospections de terrain, et de la réunification de la documentation existante, six sites sur les treize recensés donnent des résultats positifs et cumulent mentions textuelles et vestiges avérés (**fig. 130**). Principalement localisés dans des zones à risque de conflits, ces éléments nous permettent de dégager de premières caractéristiques concernant ces édifices.

3.2.7.1 Un premier corpus de sites avérés

Cette première approche de sites de bâties sur le département de la Haute-Savoie, bien loin d'être exhaustive, permet toutefois de dresser un premier état des lieux et de mettre en évidence des similitudes et des particularités qui se retrouvent sur les territoires adjacents (**fig. 131**). Sans reprendre l'intégralité des données des sites ayant fait l'objet de la rédaction de notices spécifiques, il semble nécessaire d'évoquer de manière synthétique les principales caractéristiques observées pour les six sites ayant livré des vestiges sur le terrain : la Bastie d'Allinges, la Bâtie Dardel d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, la Bathie de la Balme-de-Sillingy, la Bâtie de Montforchet à Lullin, la Bâtie de Lullin et la Bâtie de Saint-Eustache (**fig. 132**). Déjà, notons que les sites qui se sont avérés positifs présentent une graphie différente et que seuls les termes « Bastiaz » et « Batiaz » ne ressortent pas.

3.2.7.1.1 L'implantation géographique et le rôle de contrôle

De manière récurrente, l'implantation des sites est toujours contrainte et adaptée à la topographie. Trois sites se trouvent à une altitude de 500 m en moyenne (Allinges 564 m, Arthaz-Pont-Notre-Dame 484 m et Balme-de-Sillingy 537 m). Le site des Allinges présente la particularité de n'être ni perché, ni situé en bordure de falaise mais implanté dans une zone marécageuse en bordure de rivière. La Bâtie de Saint-Eustache, non loin du lac d'Annecy est implantée à 709 m, celle de Lullin à 920 m et le plus haut perché est la Bâtie de Montforchet à 1 539 m dont le point de vue offre un panorama sur le lac Léman.

Ces différentes fortifications se trouvent pour la majorité à proximité d'une frontière entre trois entités princières médiévales et répondent ainsi à la définition associée au conflit delphino-savoyard et déjà observée dans le département de l'Ain. Les bâties de Lullin, de Montforchet, d'Allinges et d'Arthaz-Pont-Notre-Dame sont sur les possessions faucignerandes.

Stratégiquement implantés contre la menace savoyarde, les bâties de Montforchet et de Lullin permettent de contrôler l'accès menant vers la rive méridionale du Léman¹⁶⁴. Également cité comme « Bâtie de Saint-Oyend de Lullin » construite sur un « molard », ce dernier site, qui deviendra le siège d'une châtelainie, a été fondé dans la hâte en 1304 par Hugues Dauphin seigneur de Faucigny, en lien avec un large programme de défense du territoire. Il sera pris par le fils d'Amédée V de Savoie en janvier 1305 après une dizaine de jours de siège, seulement deux semaines après la fin de son édification¹⁶⁵. Cette situation bien documentée, illustre parfaitement la vocation militaire des bâties en zone frontalière et le besoin d'une construction rapide en période de conflit.

Non loin de là, plus au nord, la Bastie des Allinges se trouve dans une enclave cernée des terres des comtes de Savoie. Comme évoqué, ce site est le seul de notre panel à ne pas bénéficier d'une protection du relief mais également le seul à n'être constitué que de vestiges fossoyés. Il se rapproche en ce sens de la bâtie de Gironville (Ain) avec des proportions différentes, nous y reviendrons. La proximité des deux châteaux des Allinges, perchés sur un éperon à environ 700 m d'altitude à moins de 2 km à vol d'oiseau, pousse à s'interroger sur la chronologie de construction de ses trois ensembles. La bâtie correspond-elle à une implantation précoce construite en bois et défendue de fossés et de levées de terre pour l'usage d'une famille chevaleresque ? Ou au contraire s'agit-il d'une fortification éphémère plus tardive érigée en période de conflit, destinée à renforcer la défense de l'enclave faucignerande, lorsque Château-Neuf passe en possession savoyarde et que Château-Vieux se retrouve cerné ?

Enfin, la Bâtie Dardel d'Arthaz-Pont-Notre-Dame au sud-ouest des précédentes, se trouve quant à elle à la frontière avec les terres genevoises. Chef-lieu d'un petit mandement tenu par la famille Dardel, connue dès le début du XII^e siècle, son existence semble être liée au fort intérêt géopolitique dû à sa localisation. En effet, le site appartient au dispositif stratégique de la basse vallée de l'Arve, située à 2 km au sud du château de Monthoux (autre possession des sires de Faucigny) et à 1,5 km à l'est du château de Mornex (terre des comtes de Genève). Bien que tous soient liés au Dauphiné, en temps de guerre la défense des frontières reste une préoccupation majeure.

Le cas de la Bathie de la Balme-de-Sillingy, se distingue des autres car il est éloigné de toute frontière politique. Il semble plutôt associé au contrôle d'un itinéraire routier et se rapproche en cela du château classique. Située à moins de 15 km au nord-ouest d'Annecy, la bâtie est au cœur des terres des comtes de Genève. Elle occupe un lieu très stratégique avec une position dominante sur la route menant d'Annecy à Genève et au Rhône. Cet aspect se confirme lorsque des conflits éclatent vers 1330 avec le comte de Savoie et que la bâtie est prise et reprise plusieurs fois.

La Bâtie de Saint-Eustache, située dans le massif des Bauges à environ 14 km au sud de la ville d'Annecy, est également implantée sur le territoire genevois. Elle se situe au nord du bourg sur l'ancien axe reliant la rive ouest du lac d'Annecy au massif de Bauges, en empruntant le col de Leschaux (897 m). Elle contrôlait un péage sur la route menant en Savoie depuis le comté de Genève. Légèrement à l'écart d'une frontière politique avec les comtes de Savoie, sa localisation paraît plutôt associée au contrôle d'un itinéraire routier. Toutefois, l'édifice fortifié semble avoir eu deux positions stratégiques en appliquant un contrôle économique, mais également militaire, surveillant au besoin les arrivées savoyardes par le sud.

164 D'Agostino *et alii* R-2010, voir vol.3 p. 57.

165 D'Agostino *et alii* R-2010, voir vol.3 p. 58.

Les lieux d'implantation des sites que nous avons pu prospecter sont visiblement associés à des vocations différentes, mais le cas haut savoyard semble principalement orienté vers des édifices liés à la guerre, même si le terme de bâtie désigne plusieurs réalités. Concernant les bâties dans l'espace savoyard et le nord du Dauphiné aux XIIIe et XIVe siècles, Alain Kersuzan constate par l'étude des textes comptables qu'il ne faut pas limiter cette appellation aux fortifications de bois et de terre puisque, même après leur reconstruction en pierre, elles conservent le nom et des fonctions identiques. Il semble donc que l'appellation soit plutôt liée au rôle et au statut de dépendance à une châtelainie plutôt qu'à sa configuration architecturale¹⁶⁶. Les sites prospectés en Haute-Savoie reflètent visiblement ce phénomène avec aussi bien des vestiges de structures fossoyées, liées à des aménagements de bois et de terre, qu'à des vestiges maçonnés. Plusieurs auteurs ayant travaillé sur les textes, s'accordent sur le fait que l'appellation peut aussi être associée à des maisons fortes, de simples résidences de nobles¹⁶⁷.

3.2.7.1.2 *L'organisation topographique et les vestiges*

La Bastie d'Allinges constitue notre seul cas implanté dans un contexte marécageux¹⁶⁸. En retrait d'un petit sentier, le site est installé en bordure de la rivière du Pamphiot. La plateforme quadrangulaire de 50 x 70 m de côté, soit une surface d'environ 3 250 m², est bordée de structures fossoyées associant levées de terre internes à la plateforme et creusements (**fig. 133**). Aucune structure particulière n'a été repérée au cœur de l'espace central. Le fossé qui l'entoure, d'une largeur variant de 5 à 15 m (aujourd'hui de profondeur inégale ; 1 à 2 m), forme un quadrilatère régulier de 65 x 100 m soit une surface de 6 500 m². Un second fossé de 11 m de large se développe de part et d'autre sur environ 70 m dans l'angle nord-est. Clairement identifiable sur cette zone, des indices de terrain suggèrent qu'il se prolongeait sur la partie occidentale du site. Le cours d'eau qui occupe son fond et la présence d'aménagements modernes liées à la gestion de l'eau, nous laisse envisager qu'il ait pu être en eau. Si l'on considère cette seconde enceinte, le site atteint des dimensions minimales de 90 x 130 m, soit une surface de plus d'un hectare. En termes de comparaison, la plateforme centrale de la bâtie de Gironville (Ain) présente une surface de 1 225 m², soit plus petite qu'à Allinges, mais sa surface globale avec ses deux fossés atteint également l'hectare¹⁶⁹.

Les quatre autres sites ont conservé de manière plus ou moins visible des vestiges maçonnés en élévation ou sous-jacents et trois d'entre-eux, d'imposants fossés. Il est possible d'appréhender en grande partie l'emprise des sites et pour certains les structures qui les composaient par le biais des indices de terrain et des sources écrites. La bâtie de Montforchet à Lullin, haut perchée, est encore aujourd'hui d'accès peu aisé. Elle occupe la partie sommitale de l'éperon rocheux et présente une forme de losange aux côtés non égaux. La plateforme présente de très petites dimensions (18 x 38 m) avec une surface avoisinant les 300 m² (**fig. 134**). Ceinturée de falaises à l'est et à l'ouest, deux fossés taillés dans le rocher au nord et au sud contraignent l'approche. Les vestiges de l'enceinte ne sont plus discernables aujourd'hui, même si son emprise se lit clairement et seules les maçonneries liées au chemin d'accès sont encore visibles.

166 Kersuzan à paraître, p. 23 du manuscrit.

167 Kersuzan à paraître, p. 23 du manuscrit. Clavier, Moyne à paraître, p. 109 du manuscrit.

168 Pour le département de l'Isère, plusieurs cas d'implantation en zone humide ont été répertoriés. L'instabilité des sols renforçant l'aspect défensif des bâties aménagées en plaine. Clavier, Moyne à paraître, p. 97 du manuscrit.

169 Plateforme centrale carrée de 35 m étendu à 100 m de côté avec les fossés. Poisson 1985 et D'Agostino, Chauvin-Desfleurs à paraître, p. 156 du manuscrit.

Les bâties Dardel d'Arthaz-Pont-Notre-Dame et de la Balme-de-Sillingy sont deux exemples d'éperon barré. Pour chacun d'eux, les vestiges des enceintes sont conservés en bordure de falaise, en élévation ou sous les niveaux de sol, et de grands et larges fossés barrent l'accès sur les zones les plus vulnérables. La Bâtie Dardel, de forme oblongue, s'étend sur une surface d'environ 1 260 m² et surplombe la Menoge un affluent de l'Arve. Au sud, le promontoire rocheux est séparé de la plaine par un fossé de 13 m encore bien marqué sur 75 m de longueur (**fig. 135**). La Bathie de la Balme-de-Sillingy occupe un éperon subtriangulaire encadré à l'origine par le ruisseau des Petites Ussets et un marais, avant la création du lac artificiel. D'une surface approximative de 9 500 m², l'éperon est barré au sud par deux creusements de 280 m de longueur cumulée pouvant atteindre 31 m de largeur (**fig. 136**). Alors qu'à la Balme-de-Sillingy l'urbanisation n'offre plus aucune lecture de l'organisation de l'espace, à la Bâtie Dardel il est possible de restituer l'emplacement d'au moins deux tours et d'un bâtiment à partir des données de terrain accumulées depuis 70 ans avec le travail de Louis Blondel et la transcription de l'enquête delphinale réalisée par Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière en 2005.

Enfin, la Batie de Saint-Eustache constitue un exemple bien particulier. L'emprise suggérée par la topographie des lieux avoisine les 2 250 m². Bordé de falaises à l'est et au nord-est, le terrain est relativement plat ou en pente douce autour d'une motte de quelques mètres sur laquelle les vestiges d'une tour circulaire sont conservés en élévation (**fig. 137**). La tour d'un diamètre de 9,70 m offre un espace interne d'un peu moins de 5 m. Un mur arasé d'orientation SE/NO, dont l'arrachement est visible dans la maçonnerie de la tour et conservé sur presque 17 m de longueur, semble correspondre à l'enceinte occidentale. Comme évoqué dans la notice, peu de mottes sont connues sur le territoire haut savoyard et la majorité de ce type de fortification est aujourd'hui vide de structures. À Saint-Eustache, l'aménagement de la motte est-il contemporain de la construction de la tour et de l'enceinte afin de monumentaliser l'aspect défensif ? S'agit-il d'une motte ancienne trahissant une occupation du site dès les alentours de l'an Mil ou d'une fortification assez tardive appartenant au plus tôt au XIII^e siècle comme le suggère la tour ronde ? La première mention du site indique une construction maçonnée du XIV^e siècle, mais une construction antérieure reste envisageable. En exemple, la Bâtie-Champrond à Saint-Ismier (Isère) est décrite en 1339, comme un ensemble formé d'une tour ronde et d'un second bâtiment entouré de deux fossés posés sur une motte. Cette maison forte apparaît dans les textes en 1240 associée à un péage et dépendant du château de Montbonnot, propriété du Dauphin¹⁷⁰.

3.2.7.2 *Les sites non avérés*

Lors des prospections réalisées en 2020 et 2021, sept lieux visités portant les toponymes de « La Bathie », « La Batie » ou encore « La Batiáz » n'ont pas retenu notre attention (**fig. 130**). Certains ne présentaient que trop peu d'indices liés à la topographie locale et d'autres ne présentaient, ni indice topographique ni matériel pouvant attester d'une éventuelle occupation humaine liée à ces édifices militaires.

Bassy est une commune située au nord de Seyssel, sur la rive orientale du Rhône. Le lieu-dit « La Bathie » se situe au nord-ouest du centre-bourg et se compose de champs agricoles ainsi que d'une forêt se développant sur une falaise molassique marquant la vallée du Rhône (**fig. 138**). Un petit éperon a été repéré en limite septentrionale de l'emprise du lieu-dit. Cette éminence est marquée à l'est par un petit fossé peu profond et au sud par un muret construit en blocs bruts de

¹⁷⁰ Bien qu'une motte soit citée dans les textes, la topographie actuelle du terrain ne laisse rien apparaître d'une éminence sur laquelle les bâtiments seraient construits. Clavier, Moyne à paraître, p. 109-110 du manuscrit.

molasse sans liant apparent. Les autres côtés sont formés par la pente naturelle ainsi que par un ancien chemin descendant vers le fleuve (**fig. 139**). Si la topographie est idéale pour une implantation fortifiée (vue dominante sur la vallée du Rhône, frontière historique entre Genevois et Savoie), aucun vestige physique ne permet d'affirmer la présence d'une structure défensive à cet emplacement.

Eloise reprend quelque peu le schéma de Bassy. La commune et son lieu-dit « La Batie » sont situés en rive est du Rhône au nord-ouest du département haut savoyard non loin de Bellegarde-sur-Valserine. Aussi, le lieu-dit est en position dominante ainsi qu'à proximité d'une frontière historique séparant le Genevois du pays de Gex. Sur place, les parcelles sont essentiellement composées de champs agricoles et de pâturages. Encore une fois, la topographie est intéressante, car nous observons une plateforme bordée sur trois côtés de pentes abruptes. Néanmoins, hormis un mur de terrasse observé en contrebas d'une pente, aucun vestige anthropique n'a été repéré (**fig. 140**).

Le site de Leschaux se situe dans le parc des Bauges au sud-est d'Annecy. Le lieu-dit « La Batie » se développe à proximité immédiate de la commune sur son flanc sud-est. Il correspond aujourd'hui à une vaste forêt installée sur un petit mont. Si le couvert végétal n'a pas facilité nos investigations, aucun vestige maçonné n'a été repéré sur place. La topographie est également moins parlante que pour les deux cas précédents. Pour autant, deux zones pourraient avoir été propices à l'occupation humaine (**fig. 141**). La première correspond à un replat au nord-ouest des parcelles. Bordé sur deux côtés par un fort relief, il domine une rivière et pourrait correspondre à une plateforme. La deuxième zone n'offre aucun relief particulier, mais correspond à la zone dominante du lieu-dit. De ce point, et en enlevant le couvert forestier, nous obtenons une vue d'ensemble sur les plateaux environnants. Malheureusement, ces indices ne suffisent pas pour supposer la présence d'une structure à cet endroit malgré une position frontalière historique avérée, le col de Leschaux séparant la Savoie du Genevois.

La Batie de Lornay correspond aujourd'hui à un petit hameau comprenant plusieurs maisons en pierre. Situé en retrait du Rhône, l'altitude du hameau permet d'avoir une vue dégagée sur les châteaux de Clermont et de Hauteville-sur-fier. Aucune trace de structure fortifiée n'a été observée au sein de cet ensemble. Toutefois, deux potentielles mottes ont été repérées. La première, située en bordure de village à l'ouest, se matérialise par une butte dont les côtés nord, est et sud sont marqués par des pentes prononcées. Le flanc occidental est quant à lui composé d'un replat menant aux forêts. La deuxième potentielle structure se situe à l'est du hameau au lieu-dit « Moisenotte », dont les parcelles sont adjacentes à « La Batie ». Celle-ci se compose d'un cône circulaire avec un important relief. Dans les deux cas présentés, ni topographie ni vestige ne permettent d'affirmer la présence d'une bâtie à cet emplacement (**fig. 142**).

L'agglomération de Cornier se trouve à environ 2 km au nord de La Roche-sur-Foron et à 4,5 km à l'ouest de la rivière de l'Arve. La commune est bien connue puisqu'elle abrite le château comtal de Crédoz, mais aussi la commanderie hospitalière de Mouxy. Elle comprend également deux lieudits intéressants pour notre sujet de recherche. Le premier, « La Bathia », se trouve à 1,2 km au sud-est du centre bourg. Clôturé et occupé par une écurie en fonction, nous n'avons pas pu investiguer les lieux. Néanmoins, une observation extérieure n'a pas permis de déceler un relief particulier à cet emplacement. Le second lieudit répondant au nom « La Bathie » est localisé à 600 m au sud-sud-ouest du centre bourg. La parcelle longe le ruisseau de la Madeleine et offre une vaste surface quadrangulaire (**fig. 143**). Néanmoins, à l'exception d'un muret, probablement lié à un ancien chemin aujourd'hui abandonné, nous n'avons repéré aucun vestige maçonné ou relief

particulier à cet emplacement. Le lieudit « Le Molard », situé entre les deux précédents exemples, a également été prospecté à des fins de vérification. Il s'agit au final d'une faible butte dépassant à peine du relief local. Un corps de ferme trône à son sommet, mais ne présente aucune caractéristique médiévale. Malgré les indices toponymiques concordants, aucun vestige n'a pu être identifié ; peut-être l'urbanisme a-t-il fait disparaître toute trace ancienne ?

Les Gets est une commune située sur le col des Gets, séparant la vallée d'Aulps au nord de celle de Taninges au sud. Le lieudit « La Bataz » se trouve sur les contreforts septentrionaux de la montagne du Pleney, à environ 1215 m NGF. Situé le long d'un chemin serpentant entre les pistes de sports d'hiver, il comprend deux chalets encore en élévation. Les ruines d'un bâtiment en pierre ont été repérées sous un humus végétal important. Celles-ci se composent d'un mur associé aux restes d'une ouverture potentiellement attribuable à une fenêtre. Néanmoins, rien n'atteste d'une fortification et il s'agit, selon toute vraisemblance d'un soubassement de chalet d'alpage. Malgré une position géographique et topographique intéressante, aucun indice d'une occupation médiévale n'a été observé.

Enfin, le Linage est un hameau de la commune de Reyvroz. Situé à 1,7 km au sud-est de cette dernière, le hameau se trouve sur le flanc sud de la vallée du Brevon. Aucun lieudit « La Bathie » n'est répertorié à cet endroit. Toutefois, différents chercheurs y localisent l'emplacement de la Bâtie Chanalet édifée au début du XIV^e siècle. Aujourd'hui, le Linage ne présente aucun indice topographique ou matériel lié à la présence d'une bâtie, et ce malgré un emplacement propice à la surveillance de frontière. Aussi, le site de Chanalet reste à ce jour non localisé. Le hameau a conservé son organisation du XVIII^e siècle et présente plusieurs belles demeures portant des chronogrammes datant de cette période et du siècle suivant. La détermination du site pose peut-être problème et mériterait d'être réexaminée.

3.2.7.3 Conclusion et perspectives de recherches

L'ensemble des investigations menées sur le phénomène des bâties en Haute-Savoie nous permet de brosser un premier portrait de ces sites, portrait étant à rapprocher largement des observations réalisées dans l'Ain ou en Isère. Les terres dauphinoises les plus méridionales de notre aire d'étude (Drôme et Hautes-Alpes) ne semblent que peu concernées par ce type d'édifice, aussi est-il tentant d'y voir une forme de fortification propre au conflit delphino-savoyard, et donc logiquement située aux frontières entre ces deux entités politiques.

De nos prospections émergent plusieurs sites à fort potentiel archéologique. Propriétés privées ou communales, ils pourraient être approchés de diverses manières. Les bâties Dardel et de Lullin mériteraient une levée topographique fine et une fouille approfondie dans la mesure où les vestiges en présence et la topographie sont révélateurs de nombreuses structures et d'une puissance stratigraphique vraisemblablement importante. S'il en est de même pour les sites de Saint-Eustache et de La Bathie de la Balme de Sillingy, leur fonction s'éloigne de trop de l'édifice militaire en lien avec le conflit delphino-savoyard, nous poussant ainsi à les mettre de côté. La bâtie de Montforchet est également intéressante. Toutefois, l'accès est peu aisé avec du matériel et les niveaux archéologiques semblent très arasés. Enfin, le site des Allinges avait, lui aussi, un fort potentiel avec des structures en creux et un espace bien délimité. De même, il était très accessible, car situé en plaine. Néanmoins, une seconde visite du site a mis fin à nos espoirs, car nous avons retrouvé le site sous le coup d'importants travaux mécanisés qui ont bouleversé de manière irrévocable la topographie du terrain.

Outre d'éventuelles opérations de terrain sur l'un des deux sites à haut potentiel archéologique, il serait également pertinent de poursuivre les recherches en archives dans la mesure où toutes les bâties n'en portent pas forcément le nom. Si ce travail archivistique pourrait s'orienter vers les comptes de châtelainie, cela représente un travail trop conséquent puisqu'il faudrait éprouver l'intégralité de tous les comptes des châtelainies présents sur le territoire haut savoie. Une approche des comptes de guerre paraît ainsi plus judicieuse, car les données sont moins disparates. Il pourrait alors être opportun de se rapprocher de chercheurs comme Christian Guilleré et Sylvain Macherat qui s'intéressent depuis quelques années à ce matériau¹⁷¹.

3.2.7.4 Bibliographie

Carrier, Corbière 2005 : Carrier (N.), Corbière (de la) (M.), *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

Clavier, Moyne à paraître : Clavier (A.), Moyne (J.-P.), « Les bâties du territoire isérois, méthodes d'approche et premiers résultats », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoie au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

Constant 1972 : Constant (M.), *L'établissement de la Maison de Savoie au sud du Léman ; La châtelainie d'Allinges-Thonon (XII^e -1536)*, Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, T. LX, 1972.

Corbière 2002 : Corbière (de la) (M.), *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

D'Agostino et alii R-2010 : D'Agostino (L.) (dir.), Guffond (C.), Ceci (L.), Chauvin-Desfleurs (É.), Chevalier (M.), *Les sites castraux de la Haute-Savoie*. RFO de prospection, 3vol. , SDAHs – Hadès, 2010.

D'Agostino et alii R-2019 : D'Agostino (L.) (dir.), Ceci (L.), Chauvin-Desfleurs (É.), Chevalier (M.), Guffond (C.), *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs à paraître : D'Agostino (L.), Chauvin-Desfleurs (É.), « Les bâties de la guerre delphino-savoie (1282-1355) : des fortins de bois aux châteaux de pierre. Réflexions à partir des vestiges archéologiques », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoie au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

Guilleré, Biolzi, Macherat 2019 : Guilleré (C.), Biolzi (C.), Macherat (S.), *Les sources du financement de la guerre en Savoie (1308-1354) : les comptes des guerres avant les trésoriers des guerres*, Université Savoie-Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, 2019.

Guilleré, Macherat 2022 : Guilleré (C.), Macherat (S.), *Comptes des receveurs et Trésoriers de Savoie. Tome 1 : les finances d'Amédée V de Savoie (1285-1308)*, Université Savoie-Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, 2022.

Joguin-Regelin 2011 : Joguin-Regelin (M.), « Le Château de Rouelbeau (Meinier) » [fouille de 2010], *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011, Patrimoine et architecture, Série archéologique*, n° 1, p. 62–65.

Joguin-Regelin 2015 : Joguin-Regelin (M.), « Meinier, château de Rouelbeau », Notice, *Archéologie genevoise 2014-2015*, p. 77.

Joguin-Regelin à paraître : Joguin-Regelin (M.), « Les fouilles de la bâtie Rouelbeau », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoie au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

Kersuzan à paraître : Kersuzan (A.), « Les bâties du comté de Savoie et du nord Dauphiné au XIV^e siècle. Essai de terminologie d'après les sources comptables », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoie au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

171 Guilleré, Biolzi, Macherat 2019 ; Guilleré, Macherat 2022.

Lullin, Le Fort 1866 : Lullin (P.), Le Fort (C.), *Regeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

Marteaux 1935 : Marteaux (C.), « Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 – Lettre A à CHE », *Mémoires et documents de l'académie Florimontane*, Annecy, 1935.

Poisson 1985 : Poisson (J.-M.), « Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIVe siècle : la bastide de Gironville (Fort Sarrazin, Ambronay, Ain) », *Château-Gaillard, Oostduinkerke et Floreffe (Belgique)*, 1984, 12, Caen, 1985, p. 225-236.

Terrier, Joguin-Regelin 2009 : Terrier (J.), Joguin-Regelin (M.), « Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel », *Archäologie der Schweiz*, XXXII, 2009, p. 54-63.

3.2.8 Les bâties : synthèse générale des recherches

Le programme triennal 2020-2022 a été l'occasion d'établir un inventaire des sites pouvant être considérés comme des bâties (**tab. 18**). En effet, les termes *bastida*, *bastita* ou encore *bastia* ne semblent pas désigner une catégorie de fortification décelable grâce à son architecture ou à sa fonction, tant les exemples que nous avons rencontrés dans nos recherches sont divers. Cependant certains points communs ont pu être observés.

La méthodologie employée pour l'élaboration de cet inventaire se base surtout sur l'étude des sources historiques à la recherche de mentions de ces bâties ou encore sur les toponymes « Bâtie » et ses dérivés (Bastie, Bâthie, etc.). Les recherches ont été concentrées sur le Dauphiné avec le dépouillement du Regeste Dauphinois et des dictionnaires topographiques de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes qui sont assez complets. Les sites connus dans le cadre du conflit delphino-savoyard ont également été ajoutés à la liste car ils sont assez bien localisés dans le temps et dans l'espace. Les sites de Savoie n'ont que très partiellement été abordés et les recherches menées par Loïc Benoit et Evelyne Chauvin Desfleurs sur la Haute-Savoie sont, si ce n'est achevées, au moins très avancées (voir la synthèse, ci-dessus).

Près de 150 sites ont pu être identifiés de cette manière, auxquels il faut ajouter les 6 bâties prospectées avec un résultat positif en Haute-Savoie (le reste des 13 sites potentiels n'ayant pas livré de vestiges visuels pouvant appartenir à une bâtie). Il ne manque plus que de lancer les recherches sur cette thématique en Savoie et nous aurons un tableau global (**fig. 128**). Certaines bâties viennent tout juste d'être identifiées dans les textes et nécessitent des travaux plus précis pour caractériser leur rôle et leur évolution au cours de la fin du Moyen Âge. C'est le cas de la bâtie de Grammont dans l'Ain (commune de Ceyzérieux), qui est mentionnée dans le cadre du conflit delphino-savoyard en 1287¹⁷² mais qui pourrait être beaucoup plus ancienne, et de celle de Saint-Gervais, construite durant la même année 1287 et qui serait localisable au niveau de l'actuel quartier Saint-Gervais à Genève¹⁷³.

Les bâties édifiées dans le contexte des multiples conflits entre Dauphiné et Savoie sont toutes réparties sur des points stratégiques de la frontière séparant les deux principautés avant le partage de 1355 orchestré par les français qui vient définitivement apporter la paix. La cartographie de ces sites en fonction de leur date de construction montre bien qu'elles sont implantées ponctuellement en fonction des tensions entre les deux belligérants et leurs alliés (**fig. 144**). Construites à partir de la toute fin du XIIIe siècle et plus régulièrement dans la première moitié du XIVe, elles ne sont jamais mobilisées toutes en même temps et sont surtout bâties pour intimider l'adversaire et marquer le territoire. Les nombreux traités venant régler ces escarmouches ponctuels ordonnent régulièrement leur destruction immédiate notamment lorsqu'elles sont construites chez l'ennemi. D'après notre dénombrement, qui reste sans doute à affiner, l'établissement de bâtie est assez équilibré puisque nous en identifions 19 pour le comte de Savoie alors que les Dauphinois et leurs alliés en construisent 20. Ces chiffres, assez similaires ne sont pas étonnants car, bien souvent la construction d'une bâtie par l'adversaire recevait comme réponse l'édification d'une autre bâtie pour lui faire face. Ces édifices sont, à de rares exceptions près, destinés à être démontés aussi vite qu'ils ont été érigés et ne deviennent pas des fortifications pérennes. Toutefois, d'autres bâties érigées dans les zones stratégiques où les tensions sont fortes entre les deux principautés et la possession territoriale

172 Lefort 1866 : 304-305, n°1253, 20 novembre 1887.

173 Lefort 1866 : 303, n°1249, 1287-1288.

très disputée, comme on le voit en Bugey dans les environs d'Ambérieu, deviennent de véritables châteaux. Elles troquent alors rapidement leurs matériaux périssables comme le bois contre de la pierre, beaucoup plus solide et pérenne.

Pour la majorité du territoire delphinal, ce type de bâtie est en fait assez marginal. La plupart des bâties recensées dans les trois départements composant la principauté des comtes d'Albon sont mentionnées bien avant leurs homologues issues du conflit delphino-savoyard (**fig. 145**). Les plus anciennes apparaissent dans les textes dès le début du XIII^e siècle, comme la bâtie de Chamaloc appartenant aux évêques de Valence (1203) ou la bâtie des Peloux (1210), ce qui encourage à placer l'apparition de ce type d'édifice à la fin du XII^e siècle¹⁷⁴, bien loin, donc, des conflits et tensions incessantes entre le Dauphiné et la Savoie. Durant la première moitié du XIII^e siècle, 29 bâties ont pu être identifiées et les nouvelles édifications s'accroissent progressivement jusqu'aux environs de 1350 (35 bâties entre 1250 et 1300 et 42 bâties érigées entre 1300 et 1350). Après cette date, les mentions de bâties deviennent très sporadiques (7 entre 1350 et 1400 et plus que 2 entre 1400 et 1450).

Quelques caractéristiques peuvent être dégagées de ces premières observations qui devront être confirmées par une synthèse plus détaillée intégrant tous les sites de l'espace du PCR. Les bâties inventoriées en Dauphiné sont en majorité possédées par des membres de grandes familles dauphinoises ou par la petite aristocratie locale, rarement par le Dauphin ou les autres grands seigneurs majeurs (évêques, archevêques, comtes). Elles sont généralement situées aux confins d'une seigneurie à bonne distance du chef-lieu et ne concentrent pas d'habitat autour d'elles. Les bâties n'ont aucun rôle administratif et ne sont jamais le lieu d'exercice du pouvoir des représentants comtaux ou seigneuriaux. Leur localisation est stratégique, sur les grandes voies de circulation ou des voies plus locales mais drainant un passage régulier, elles contrôlent l'accès aux cols ou aux cours d'eau et un péage y est parfois associé.

Nous observons également la quasi absence de bâties dès que le relief est très prononcé (Oisans, Mataysine, Trièves, Briançonnais, Embrunais), mais il faut être prudent car ce constat peut être modifié en intégrant les données concernant la Savoie et la Haute-Savoie. Toutefois, cette répartition pourrait s'expliquer par la réduction du nombre de voies secondaires et/ou principales à contrôler du fait du relief : la surveillance est alors suffisamment bien remplie par les châteaux sièges de châtellenies. D'autre part, pour les Hautes-Alpes, il est frappant de remarquer que les zones bien contrôlées par un pouvoir seigneurial fort (Dauphins en Briançonnais, archevêques d'Embrun en Embrunais) sont presque dépourvues de bâties contrairement aux territoires morcelés en plusieurs seigneuries d'importances diverses et inégales (Baronnies et Gapençais). Cette seconde observation peut aussi être mise en corrélation avec la première car les zones très montagneuses sont très tôt contrôlées par des pouvoirs comtaux ou épiscopaux forts, ne permettant pas le développement d'une noblesse locale ou régionale trop puissante (ce qui est notamment illustré au milieu du XIII^e siècle, par l'évincement de la famille Auruce, devenue trop puissante, du Briançonnais et de l'Embrunais).

Ces premières observations sont issues du résultat des travaux menés pendant ce plan triennal et de la journée d'étude *Bastida* qui a eu lieu en décembre 2020. Le manuscrit envoyé pour publication des actes est reproduit ici en annexe du volume 2 et apporte bon nombres de compléments et de détails sur le sujet.

174 C'est aussi probablement le cas de la Bâtie-Vielle et de la Bâtie-Neuve dans les Hautes-Alpes, toutes deux mentionnées durant le premier quart du XIII^e siècle, mais de fondation plus ancienne (voir Oury à paraître)

Tableau 18 : Inventaire des bâties recensées dans l'espace de recherche du PCR

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources
01 Ain	Amberieu-en-Bugey	Château des Allymes	Les Allymes	1305	Mandy 1977 ; Kersuzan 2009 : 48	
01 Ain	Ambronay	Fort-Sarrasin	Gironville	1323	Poisson 1985 ; Poisson 1986	Cahiers René de Lucinge n°22, 1979, n°24, 1982-83
01 Ain	Corlier		Corlier	1330	RD : 24929	
01 Ain	La Boisse	Les Bâties (détruit)	Montluel	1317	RD : 19618, 22558, 22774	
01 Ain	Lompnas		Bellecombe	1337	RD : 29910	Dumet 1899 : 372-375, n. 607
01 Ain	Lompnas		Lompnas	1337	RD : 28830, 29910 ;	Dumet 1899 : 372-375, n. 607
01 Ain	Rigneux-le-Franc	Samans	Samanz	1343	RD : 32286, 34997	
01 Ain	Saint-Denis-en-Bugey	Tour de Saint-Denis	Saint-Denis	1335	RD : 27709	
01 Ain	Saint-Jean-le-Vieux	Pont-Rompu	Vieu-sous-Varey	1333	RD : 25975, 26058, 26840, 27697, 28004	
01 Ain	Saint-Rambert-en-Bugey	Mont Luisandre	Luisandre	1317	J.-F. Reynaud 1982-83	Cahiers René de Lucinge n°24, 1982-83
01 Ain	Ceyzérieu	Grammont	Grammont	1287	RG : p. 304-305, n°1253	
05 Hautes-Alpes	Avançon	Saint-Roman	St-Romain	1334	RD : 26516, 30715	ADI, B2610 (1334) ; B2616 (1334), fol. 280 ; B4408, fol. 14 ; B2997
05 Hautes-Alpes	Freissinières	La Bastie	Dormillouse	1250		
05 Hautes-Alpes	Gap	Charance	Charance	1331	RD : 25238	
05 Hautes-Alpes	La Batie-Neuve	-	La Batie-Neuve	1225	RD : 7594	Collino 1901 : 258-261, CCI ; Huillard-Breholles 1857 : V, 192-196
05 Hautes-Alpes	La Batie-Vieille	-	La Batie-Vieille	1238	RD : 7594	Huillard-Breholles 1857 : V, 192-196
05 Hautes-Alpes	La Roche-des-Arnauds	La Tour	Bâtie	1239	RD : 7693, 7772	Durbon : 283, n°401
05 Hautes-Alpes	La-Bâtie-des-Vigneaux	Voir cadastre napoléonien	Luserne	1244	RD : 8039	ADI, B3985
05 Hautes-Alpes	La-Bâtie-Montsaléon	-	La-Batie-Montsaléon	1250	Estienne, Nicolas 1999 : 112	
05 Hautes-Alpes	Le Bersac	Mourmourière	Mourmoirieres	1329	RD : 24378, 26306, 26520, 28567	ADI, B2612 ; Inv. Dauphin 1346 : 1228 (1334)
05 Hautes-Alpes	Montmaur	Brunsel	Brunsel	1263	RD : 10001, 16381	Durbon : 375-379, n 484 (1263), 513-514, n 592 (1304)
05 Hautes-Alpes	Montmaur	Les Meillieres	Meilleras	1247	RD : 8362 ; Estienne, Nicolas 1999 : 48-51.	Durbon : 326-327, n 440 (1247)
05 Hautes-Alpes	Montmaur	-	Montmaur	1271	RD : 11010	ADHA, G1112
05 Hautes-Alpes	Montmorin	Col des Tourettes	Tourettes	1270	RD : 10805 ; Estienne 2004 : 127	Ile-Barbe : I, 234
05 Hautes-Alpes	Oze		Pré-Atribaud	1297	RD : 15067	Inv. Marcellier, Gapençais, fol. 82-83
05 Hautes-Alpes	Oze	Véras	Veras	1298	RD 15067, 28598	Inv. Marcellier, Gapençais, fol. 100.
05 Hautes-Alpes	Saint-André-de-Rosans	La Baume	La Batie-Rizon	1297	RD 15065 ; Estienne 2004 : 230	Inv. Marcellier, Gapençais, fol. 100.
05 Hautes-Alpes	Saint-Julien-en-Beauchêne	Beaudinar	Beaudinard	1233	RD : 7192	Durbon : 260, n°382
05 Hautes-Alpes	Savines-le-Lac	Saint-Julien	St-Julien	1340	Estienne, Nicolas 1999 : 28	
05 Hautes-Alpes	Val Buëch-Méouge	Rocher de Saint-Etienne	Saint-Etienne	1241	RD : 24756, 26857	
05 Hautes-Alpes	Ventavon	Le Château	Ventavon	1329	RD : 24385, 26592	ADI, B2612
26 Drôme	Arpavon	La Gardette	Bayte	1263	RD : 10113 ; Estienne 2004 : 128	
26 Drôme	Beauregard-Barret	La Jonchere	La Jonchere	1333	RD : 23652, 23653, 28921	Inv. Dauph. 1346 : 62, n°313 (1235), 35, n°161 (1237)
26 Drôme	Beausemblant	La château	Bastila	1297	RD : 14959	ADI, B3009

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources
26 Drôme	Beauvoisin	La Bâtie	Beauvoisin	1324	RD : 22085	
26 Drôme	Bellecombe-Tarendol	Col de Soubeyrand	Col de Soubeyrand	1231	RD : 7067, 8513, 10900 ? , 25017 ; Estienne 2004 : 127	Inv. Dauph 1346 : 1236 (1231)
26 Drôme	Bellecombe-Tarendol		Pennafort	1270	RD : 10900 ; Estienne 2004 : 128	
26 Drôme	Bezaudun-sur-Bine	La-Batie-Saint-Romain	Saint-Romain	1295	RD : 14490	ADD, E49
26 Drôme	Bourg-les-Valence	Confolens	Confolens	1238	RD : 7654	Huillard-Breholles 1857 : V, 261-265
26 Drôme	Brette	La Batie	Brette	1322	RD : 21564, 29168	Valbonnay : II 550 (1347) ;
26 Drôme	Buis-les-Baronnies		Batie-devant-Buis	1296	RD : 14654, Estienne 2004 : 129	ADI, B2622
26 Drôme	Chamaloc	Le Château	Chamaloc	1203	RD : 5849	Die : 41-43, n XVI (1203) ; Valbonnais : II, 91 (1299)
26 Drôme	Chavannes	Mouchet	Mouchet	1344	BOIS, BURGHART p. 178	
26 Drôme	Clerieux	Pont-de-l'Herbasse	Pont Roman	1330	Bois, Burgard2004, p. 42	
26 Drôme	Etoile-sur-Rhône		Lésignan	1238	RD : 7654	Huillard-Breholles 1857 : V, 261-265
26 Drôme	Eyroles	Col du Roux	Roux	1242	RD : 7920, ; Estienne 2004 : 127	A.D.I., B3638
26 Drôme	Geyssans	Geyssans	Geyssans	1302	RD : 16039, 16172, 20554, 20571, 22355, 22724, 24982, 25011, 25014, 26127, 26245, 28915, 29321, 32363-32365, 32404, 32608, 33556-33559, 34594, 36530	Inv. Dauph 1346 : 256
26 Drôme	La Batie-Rolland	Le Châtelas (Lerat)	Batie-Rolland	1212	RD : 23189, 28090, 25458, 25514, 31636, 35344, 36104, t. 7, 531, 685, 767	ADD, Inventaire La Garde (1713), n°333
26 Drôme	La-Batie-des-Fonds	Roc de la Tour	Beauvoir	1246	Dic. Top. 26 26 Drôme	
26 Drôme	La-Batie-des-Fonds	Le Chatelard	La Batie	1220	RD : 14349, t. 7, 632	Chevalier (J.) 1897 : 84-85.
26 Drôme	La-Batie-des-Fonds	Roc de la Tour	Peloux	1210	RD: 6114, 11997,	Die : 49-51, n XXI (1210) ; Valbonnais : II, 550 (1347)
26 Drôme	La-Chapelle-en-Vercors	Le Château	Vercors	1245	RD : 8984, t. 7, 868	Die : 100 (1313)
26 Drôme	Le-Poet-Sigillat	La-Batie-Guillaume	La Batie Guillaume	1317	RD : 19837	
26 Drôme	Lemps	Saint-Castor	Ban	1251	Estienne 2004 : 128 et 130	
26 Drôme	Marsanne	Les Tours	Mas sous Marsanne	1305	RD : 16752	
26 Drôme	Mirabel-aux-Baronnies	Tour de Mialon	Mialon	1330	RD : 27174	
26 Drôme	Miscon		Miscon	1279	RD : 12092	
26 Drôme	Montaulieu	La Batie	Coste-Chaude	1231	RD : 7067, 24767, 24770, 26570, 27204, 30832,	Valbonnais : II, 118 (1284), II, 165 (1317) Valbonnais : I, 35 (1293) Inv. Dauph. 1346 : 230 (1334)
26 Drôme	Montaulieu	Col de Sierry	Siellat	1270	RD : 10900 ; Estienne 2004 : 127-128	ADI B1088
26 Drôme	Montelier	Château de Monteynard / la Batie	Mont Musard	1290	RD : 13717	
26 Drôme	Montréal-les-Sources	Col de Bascoulet	Marsoin	1231	RD : 7111 ; Estienne 2004 : 127	Inv. Dauph 1346 : 240 (1231), 241 (1293), 243 (1294)
26 Drôme	Plan-de-Baix	Château de Montrond	Poncet	1292	RD : 13995, 17086	
26 Drôme	Pontaix		Pontaix	1221	RD : 6243,	Die : 60, XXVIII
26 Drôme	Roche-Saint-Secret-Béconne	Château d'Alençon	Alance	1322	RD : 21564, 29168	

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources
26 Drôme	Roche-Saint-Secret-Béconne	Béconne	Béconne	1283	RD : 29168 ; Die : 24-27, n VIII (1201) ; Valbonnais : II, 550 (1347) ; Estienne 2004 : 130 (1283)	
26 Drôme	Rochebrune	Col du Serre de Saint-Vincent	Linceuil	1270	RD 10900 ; Estienne 2004 : 127	
26 Drôme	Rochefort-Samson	Chateau Ruiné	Rochefort	1280	RD : 18857 ; BOIS, BURGHART p. 180	Leoncel : 245-247, n CCXLI (1280) ; Chevalier 1888 : 53-53, n 268 (1314)
26 Drôme	Romans-sur-Isère	Chapelier	Beau-Secours	1340	RD : 30429, 31502, 31384, 31385-31387, 31437, 31715, 32286, 32325, 32747, 32880, 33019, 33075 Mention également d'une bastide construite par l'archevêque de Vienne (RD : t. 7, 1422)	
26 Drôme	Saint-Jalle	Col d'Ey	Ey	1231	Estienne 2004 : 127	A.D.I., B2635 (1231)
26 Drôme	Saint-Laurent-en-Royans	Le Chateau	La Batie	1250	RD : 8645, 13090,	Chevalier 1874 : 197
26 Drôme	Saint-Maurice-sur-Eygues		St-Maurice	1283	RD : 12614, 12633, 17393	Inv. Dauph 1346 : 1435 (1283)
26 Drôme	Saint-Paul-Trois-Château	Le Chameau	Cameyer	1329	RD : 24670	
26 Drôme	Saint-Sauveur-Gouvernet	La Batie-Verdun	Batie-Verdun	1262	RD : 9882, 10680, 11710, 11779, 13713, 14476 ; Estienne 2004 : 130 (1276)	Valbonnais : II, 118 (1284) ; Inv. Dauph. 1346 : 243 (1294) ; RD 9882 (1262)
26 Drôme	Saint-Sauveur-Gouvernet	Le château	Gouvernet	1284	RD : 12772 , 14208 ; Estienne 2004 : 130-131	Valbonnais 1722 : t.I, 35 (1293)
26 Drôme	Saou	Le Chateau-d'Eurre	Montchamp	1339	RD : 30296 ? ; Dictionnaire topographique de la Drôme : château d'Eurre (p. 75)	
26 Drôme	Saulce-sur-Rhône	Chateau-la-Tour-de-Veyre	Veyre	1342	Dictionnaire topographique de la Drôme :	inv. Dauph 1346 : 490 (1342)
26 Drôme	Savasse		Leyne	1306	RD : 16945, 17059	ADI, B3561)
26 Drôme	Val-Maravel	La Batie Crémezin	Thoranne	1301	RD : 15939	ADD, E4100
26 Drôme	Vercoiran		Batie-devant-Vercoirans	1362	Estienne 2004 : 129	ADI, B2622
26 Drôme	Véronne	Bastet	Aigubelle	1240	RD : 7783, 8045, 11652	Chevalier (J.) 1888 : 342
26 Drôme	Eurre		Eurre	1342	RD : 31615	
38 Isère	Allevard		Bastide d'Allevard	1313		A.D.I., 8B4, fol. 7
38 Isère	Allevard	La Batie	Batie-d'Arvillard	1328	RD : 33174 ; Sirot 2007 : 32	
38 Isère	Bourgoin-Jailleu	Les Bâties	Bourgoin	1345		
38 Isère	Brezins		Bocsozel	1400		
38 Isère	Chapareillan	Les Eaux-Mortes	Bellemarche	1338	RD : 29632, 34418	8B34, fol. 22V -23 ; Devaux, Ronjat 1912.
38 Isère	Chapareillan	Les Eaux-Mortes	Marches	1338	Oury 2018 : 555-556	ADS, SA9345, Peaux 12-13 ; SA9360, Peau 11
38 Isère	Châtel-en-Trièves	La Bâtie	Troussepaille	1338		
38 Isère	Châtelus	Méselier	Meselier	1300		
38 Isère	Châtonnay	La Bâtie	Chatonnay	1300		
38 Isère	Cognin-les-Gorges		Cognin	1350		
38 Isère	Crêts-en-Belledonne	La Roche	La Roche	1339	RD : 29887	
38 Isère	Genas	Azieu	Azieu	1310	RD : 17706	ADI, B3614
38 Isère	Gillonnay	Montgontier	Gillonnay	1323		Chevalier 1874 : 198

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources
38 Isère	Gresse-en-Vercors		Gresse	1211	RD : 6153, 6167 ; Sirot 2007 : 32 ; Chevalier (J.), Essai historique sur l'église et la ville de Die. Tome 1er, Depuis les origines jusqu'en l'année 1276, t. 1, 1888, p. 235, 437.	Chevalier (J.) 1888 : 466-468 ; ADI, B3120, fol 128 ; ADI, B4443, fol 79 v°
38 Isère	La Chapelle-de-la-Tour	Le Molard	Chapane	1304	RD : 16417	
38 Isère	La chapelle-de-Surieu		Surieu	1400		
38 Isère	La-Batie-Montgascon	Château de La Bâtie	Montgascon	1320		
38 Isère	Le Passage	La motte	Le Passage	1342		
38 Isère	Les Abrets-en-Dauphiné	Les Monins	La Bâtie-Divisin	1306	RD : 20957, 29184	
38 Isère	Les Abrets-en-Dauphiné	La Bâtie Neuve	Les Abrets	1343	RD : 32902, 33467	
38 Isère	Les Avenières Veyrins-Thuellins	Villeneuve de Ciers	Chaisenne	1314	RD : 32138	
38 Isère	Les Côtes-d'Arey	Le château	Les Côtes	1265	RD : 10309	Inv. Dauph 1346 : 357 (1265)
38 Isère	Lieudieu	La Tour	Lieudieu	1358		
38 Isère	Meylan	Château Corbeau	Meylan	1284	RD : 17433, 17436	ADI, H-B3
38 Isère	Moidieu-Détourbe	Moidieu	Moydieu	1343	RD : 32286, 32325	
38 Isère	Moirans		Bellecoste	1404		
38 Isère	Montagnieu	Château du Châtelard	Châtelard	1314	RD : 18933	ADI, B2963
38 Isère	Ornacieux-Balbins	Croix Ste Béatrice	Ornacieux	1400		
38 Isère	Réaumont	Planaise	Planaise	1301	RD : 15790, 16165 ; Perrin 1891 : 7	Perrin 1891 : 7-8, n. 7.
38 Isère	Renage		Renage	1340	RD : 30622, 34667	
38 Isère	Rochetoirin	Romanèche	Romanèche	1303		
38 Isère	Romagnieu	Le château	Romagnieu	1381		
38 Isère	Roybon		Roybon	1300		
38 Isère	Saint-André-en-Royans		Saint-André	1251	RD : 8788, 30995, 32111, t. 7, 1065	
38 Isère	Saint-Baudille-et-Pipet	La Tour	Avanne	1249	RD : 24554	ADI, B2958, fol. 66, B3006, B3009
38 Isère	Saint-Bernard	La Batie	Saint-Bernard	1300		
38 Isère	Saint-Chef	La Tour du Poulet	Saint-Chef	1300		
38 Isère	Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs		Saint-Etienne	1342	RD : 31395	
38 Isère	Saint-Hilaire de la Côte	Neyroux	Neyroux			
38 Isère	Saint-Hilaire de la Côte	Charlière	Saint-Hilaire	1300		
38 Isère	Saint-Ismier	La Batie	La-Batie-Champrond	1240	RD : 7834, 10847	ADI, B3358
38 Isère	Saint-Julien-de-Raz		La Perrière	1313		
38 Isère	Saint-Martin-d'Uriage	Pinet	Pinet	1339		
38 Isère	Saint-Maximin		Avalon	1313	Oury 2018 : 510.	ADI, 8B4, fol. 7
38 Isère	Saint-Maximin	La Perrière (disp.)	La Perrière	1312	Oury 2018 : 553-554	ADS, SA9333, Peau 25
38 Isère	Saint-Maximin	Les bretonnières	Montbreton	1312	Oury 2018 : 510, 553-554	ADS, SA9334, Peaux 3-7
38 Isère	Saint-Michel-les-Portes	La bâtie d'Ambel	Thoranne	1250		
38 Isère	Saint-Nicolas-de-Mâcherin	Hautefort	Saint-Nicolas	1349		
38 Isère	Saint-Quentin-sur-Isère		Saint-Quentin	1346	RD : 34654	
38 Isère	Séchilienne	La Bâthie	Séchilienne	1343		
38 Isère	Tullins	L'isle Alpine		1278		

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources
38 Isère	Varces-Allière-et-Risset	Bâtie du Chatelard	Varces	1339		
38 Isère	Vézéronce-Curtin	La Tour	Vézéronce	1313	RD : 22606	Valbonnais 1722 : t, I, 132.
38 Isère	Vienne	La Batie	La Bâtie	1258	RD : 9422	
38 Isère	Vif	Le Gua	Le Gua	1339		
38 Isère	Vinay		Vinay	1346	RD : 34654, 34698	
38 Isère	Voiron	Montclair	Montclar	1338		
38 Isère	Vourey	Château de La Bâtie	Vourey	1446	RD : 17166	
69 Rhône	Jonage		Jonage	1330	DEMOTZ, p.477, Kersuzan 2005 : 72.	
69 Rhône	Meyzieu		Meyzieu	1242	RD : 7933	Morand 1890 : 504-505
73 Savoie	Montcel	La Bathie-d'Albanais	Soirier	1329	RD : 25537, 25550, 25721, 26851	
74 Haute-Savoie	Allinges	La Bastie	Allinges	1250		
74 Haute-Savoie	Arthas-Pont-Notre-Dame		Dardelle	1278	RD : 12003 ; Blondel 1956 : p. 321.	inv. Dauph 1346 : 1495 (1279)
74 Haute-Savoie	Bassy	La Bathie	Bassy	1307		
74 Haute-Savoie	Cornier	La Bathie	Cornier			
74 Haute-Savoie	Eloise	La Batie	Eloise			
74 Haute-Savoie	La Balme-de-Sillingy	Château de la Balme	Cosengier	1332	RD : 25678	Gabotto, Miscellanea valdostana (1903), 363
74 Haute-Savoie	La Balme-de-Sillingy	La Bathie	Sillingy	1308		
74 Haute-Savoie	Les Gets	La Batiaz	Les Gets			
74 Haute-Savoie	Leschaux	La Batie	Leschaux			
74 Haute-Savoie	Lornay	La Batie	Lornay			
74 Haute-Savoie	Lullin	Montforchet	Montforchet	1305		
74 Haute-Savoie	Lullin	Le château	Saint-Oyend	1304		
74 Haute-Savoie	Saint-Eustache	Lavray, La Tour	Saint-Eustache	1327		
74 Haute-Savoie	Reyvroz	Le linage	Chanalet			
84 Vaucluse	Visan		Sérignan	1270	RD : 10805	
91 Piémont	Pontechianale		Pont	1360	Falque-Vert 1997 : 382-384	
91 Piémont	Suse	Lisimonte	Peladru	1325	RD : 22610, 22869, 22938, 24930, 26019, 26851, 27697, 28290	ADI, 8B611, fol. 23
92 Canton de Genève	Choulex	Choulex	Rouelbeau	1318	RD : 21007, voir aussi RD 25524, 26846, 29733, 30849	Valbonnais 1722 : t, II, 191.
92 Canton de Genève	Genève	Saint-Gervais	Saint-Gervais	1287	RG : p. 303, n°1249	
			Vareille	1326	RD : 23299	

3.2.9 Réflexion sur les maisons fortes

La réflexion sur les maisons forte aurait dû nous occuper une partie de ce plan triennal, malheureusement les mesures sanitaires strictes limitant nos déplacements nous ont éloignés des sites intéressants à étudier pour commencer nos investigations. Nous avons choisi de reporter nos efforts sur les bâties afin de nous pencher sur le cas de la maison forte lors du prochain triennal. Néanmoins, plusieurs études ont pu être réalisées dans le cadre du PCR en profitant de travaux réalisés par les propriétaires. Les maisons fortes de Sallanches (maison forte de La Frasse et maison forte des Rubins) en Haute-Savoie, étudiées par Loïc Benoit sont présentées dans le volume 3 car

elle participent à l'établissement d'une chrono-typologie des structures architecturales. Celle de Theys, en Isère, sur laquelle s'est penchée Annick Clavier, a fait l'objet d'une communication lors des journées d'étude de fin de triennal du PCR et sera publiée prochainement (vraisemblablement dans la collection des DARA). La maison forte de Loche à Magland, présentée ci-dessous et étudiée par Auriane Lorphelin et Loïc Benoit, constitue également un édifice de choix pour établir ces caractéristiques.

3.2.10 Étude sur la maison forte de Loche (Magland, Haute-Savoie)

Auriane Lorphelin (Archeodunum), Loïc Benoit (SAPB)

3.2.10.1 Objectifs et méthodologie

3.2.10.1.1 Problématique et stratégie

La maison forte de Loche à Magland est connue comme l'un des édifices castraux de petite envergure parmi les mieux conservés de Haute-Savoie. S'il a par le passé été abordé lors des études d'Élisabeth Sirot¹⁷⁵, il n'a jamais bénéficié d'étude de bâti complète ni de relevé exhaustif.

Les axes 2 et 3 du PCR « Fortifier les Alpes »¹⁷⁶ ont été l'occasion de nous pencher de manière plus poussée sur cet édifice finalement peu connu. Il s'agissait alors de nous intéresser à l'architecture de la maison, aux éléments la composant, aux évolutions subites par le bâtiment ainsi qu'à l'organisation générale et aux circulations propres à cette fortification. Pour cela, il a été envisagé de traiter la maison forte en plusieurs phases en commençant par les façades extérieures avant de s'intéresser aux intérieurs les années suivantes.

Outre les objectifs susmentionnés, Loche fait partie des édifices ayant bénéficié de datations dendrochronologiques par le passé. Elle se révèle donc d'un intérêt de premier ordre pour l'établissement d'une typochronologie des éléments architecturés. Aussi, cette approche du bâti est essentielle à la bonne compréhension de ces éléments.

3.2.10.1.2 Méthodologie

3.2.10.1.2.1 *Les relevés*

Afin de n'avoir aucun impact physique sur les maçonneries, l'étude archéologique des éléments architecturaux présents sur la zone d'étude s'est appuyée sur des relevés photogrammétriques et photographiques associés à un enregistrement méthodique et systématique des données. Cet assemblage de méthodes nous a permis d'obtenir des relevés exhaustifs de l'ensemble des façades de la maison forte. Ainsi, l'analyse des structures s'appuie sur un support graphique qui se veut le plus complet et le plus neutre possible.

Les relevés des façades ont été réalisés en utilisant la technique de corrélation de points. Cette dernière utilise une série de photographies rapprochées de la structure étudiée pour créer un nuage de point donnant un modèle 3D. Les clichés répondent tous au même réglage de l'appareil photo et ont un recouvrement entre elles de deux tiers. Des points de géoréférencement sont alors pris sur les façades à l'aide d'une station totale puis ils sont injectés dans le modèle. À partir du nuage de point

¹⁷⁵ Brocard, Sirot 1981; Sirot 1995; Sirot 1998

¹⁷⁶ Oury *et alii* R-2019: Axe 2 : Caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés alpins ; Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des ensembles castraux en milieu montagnard.

et donc du modèle 3D, nous pouvons extraire une ortho-image servant pour faire du relevé en plan ou dans notre cas en élévation. Le nombre de clichés utilisés pour la création du modèle varie en fonction de la surface étudiée. Dans notre cas, chaque façade a bénéficié d'environ 300 clichés. Enfin, l'image est traitée via Adobe Photoshop puis Adobe Illustrator pour obtenir un cliché à l'échelle 1/20. Ces relevés ont ensuite servi de support aux observations archéologiques de terrain avec un total de sept jours-hommes.

La maison forte de Loche étant encore en élévation jusqu'à sa toiture, il nous était impossible de réaliser les clichés manuellement. Aussi, nous avons déployé une journée de relevés au drone afin de pouvoir couvrir l'intégralité de la construction¹⁷⁷.

Concernant l'étude en plan du bâtiment, nous avons pu bénéficier du concours de la mairie, du CAUE et du cabinet d'architectes Alep qui avait réalisé l'ensemble des plans par étage et des coupes transversales de la maison. Toute cette documentation nous a été mise à disposition nous permettant d'apposer nos observations par-dessus.

Enfin, le travail de couverture photographique a été fait avec deux appareils différents : un Nikon D5500 (24 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-120 mm et un Pentax K7 (14 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm pour les photographies de terrain et autres détails.

3.2.10.1.2.2 Le système d'enregistrement

Le système d'enregistrement mis en place a été traité sur le logiciel Excel. Les murs ont été numérotés selon un numéro d'unité murale (UM) et les observations effectuées sur le bâti ont été enregistrées en unités construites (UC). Les minutes de terrain ainsi que les photographies ont fait l'objet d'inventaires, disponibles en annexes. Les relevés de terrain ont été traités sous Adobe Illustrator. Tous les inventaires (UM, UC, minutes de terrain et photographies sont disponibles ci-dessous dans la section « inventaire » de ce volume).

3.2.10.2 Localisation

Département : Haute-Savoie

Commune : Magland

Code INSEE : 74159

Lieu-dit ou adresse : Maison forte de Loche, rue nationale, 74300 Magland.

Coordonnées Lambert 93 : X : 980019 / Y : 6553223 / Z : 503 m

3.2.10.3 Bref état des connaissances

3.2.10.3.1 Situation

La commune de Magland se situe en haute vallée de l'Arve, à 6.5 km au sud-est de Cluses et à environ 11 km au nord de Sallanches (**fig. 146**). Elle est bordée à l'ouest par la rivière de l'Arve tandis que le massif des grandes Platières (2480 m) vient clôturer le front oriental.

La maison forte de Loche est installée en centre-bourg sur un terrain relativement plat, en face de l'actuelle mairie à une altitude moyenne de 504 m NGF¹⁷⁸ (**fig. 147**). En fond de vallée, elle se situe sur l'axe historique reliant Chamonix à Genève, lui conférant ainsi une position de choix

¹⁷⁷ Cette acquisition a été réalisée par Jocelyn Laidebeur en présence de Loïc Benoit et Evelyne Chauvin-Desfleurs.

¹⁷⁸ Baud, Mariotte 1981, p.271 ; IGN.

comme marqueur sociétal, mais également en tant que point de contrôle, les horizons sud, nord et ouest étant dégagées de tout relief¹⁷⁹.

3.2.10.3.2 Historiographie

La maison forte de Loche à Magland, bien que visible depuis la route départementale menant de Cluses à Sallanches, ne suscite finalement que peu l'intérêt des chercheurs. De même, son statut de résidence privée et de fortification secondaire la prive, semble-t-il, d'une présence importante dans les sources médiévales qui nous sont parvenues. Pour autant, cet édifice, peu touché par le temps, est l'un des représentants les mieux conservés au sein des maisons fortes haut-savoyardes. N'ayant pas fait l'objet d'une étude de grande envergure, il était nécessaire de réaliser un rappel sur l'historiographie du site ainsi qu'un bref résumé concernant sa situation et son histoire.

Comme avoué dans le paragraphe précédent, peu de chercheurs se sont intéressés à la maison forte de Loche.

Si Amédée de Foras dans son armorial des familles de Savoie consacre plusieurs pages à la famille de Loche et son parcours, l'édifice fortifié fait partie des grands absents des publications du XIXe et du début du XXe siècle. Il faut attendre les années 80 pour que soit évoquée de manière plus large la ville de Magland et son patrimoine. En 1981 deux publications successives proposent une notice synthétique sur le bâtiment et son histoire. Dans leur dictionnaire des communes de Haute-Savoie, Henry Baud et Jean-Yves Mariotte¹⁸⁰, propose une notice sur la commune et aborde très rapidement les différentes maisons fortes qui la composent ainsi que le patrimoine plus récent. Élisabeth Sirot et Michèle Brocard reprendront, la même année, cette notice tout en l'augmentant légèrement dans leur ouvrage sur les châteaux et maisons fortes savoyardes¹⁸¹. Il faut ensuite attendre le milieu des années 90 pour qu'une première approche archéologique de la bâtisse soit proposée par Élisabeth Sirot dans le cadre de ses travaux sur les maisons fortes¹⁸². Cette étude permet la réalisation de relevés des éléments architecturaux remarquables, de différents plans ainsi que de plusieurs datations dendrochronologiques sur un plafond à caissons encore en place au 1^{er} étage du bâtiment¹⁸³. Un complément de recherche dans les sources est également effectué permettant ainsi de cerner un peu mieux l'histoire du bâtiment. Néanmoins, aucun relevé pierre à pierre des façades n'est réalisé à cette occasion, l'étude n'étant pas centrée sur le phasage du bâti. La qualité des nombreux vestiges encore présents au sein de la maison la fait également apparaître dans des ouvrages plus généraux sur les maisons fortes¹⁸⁴.

Enfin, depuis 2017, la commune de Magland, propriétaire du site, envisage une réhabilitation de la construction afin de la préserver. Aussi, elle fait réaliser de nouveaux plans par le cabinet de géomètres-experts Carrier ainsi qu'un diagnostic par le cabinet d'architecte Alep en 2019¹⁸⁵. Ce dernier permet, outre de nouveaux plans et coupes, de faire réaliser plusieurs études complémentaires, dont une, sur la structure du bâtiment¹⁸⁶ ainsi qu'une autre sur les décors peints conservés.

179 *Idem*.

180 Baud, Mariotte 1981, p.271-276.

181 Brocard, Sirot 1981, p.309.

182 Sirot R-1995 et R-1998.

183 Archéolabs dans Sirot R-1995 et R-1998 ; **Annexe 2**.

184 Sirot 2007.

185 ALEP 2019.

186 Étude qui débouchera sur la mise en place d'une structure en bois à l'intérieur de l'édifice afin d'éviter la chute des planchers.

3.2.10.3.3 *Jalons historiques*

Si une occupation ancienne est attestée du fait du mobilier retrouvé dans les grottes parsemant les falaises voisines¹⁸⁷, c'est essentiellement durant le Moyen Âge que Magland semble se faire connaître¹⁸⁸.

Magland est une paroisse dépendante de la châtelainie de Sallanches au bas Moyen Âge¹⁸⁹. En 1339, cette paroisse compte 23 villages abritant 247 feux soit un peu plus de 1000 personnes¹⁹⁰. Malgré cela et du fait qu'elle n'est pas le chef-lieu de la châtelainie, l'agglomération ne possède pas de château comtal. Pour autant, elle n'est pas dépourvue de défenses comme l'attestent les différentes maisons fortes connues au sein de la paroisse. En effet, six bâtiments fortifiés sont connus par des mentions dans les sources médiévales ; il s'agit des maisons fortes de Bellegarde, Loche, de Thoyre, de la Vulpillière, de la tour de Clerton et de la tour noire¹⁹¹. Au sein de ce corpus, seules les maisons fortes de Loche et de Bellegarde sont encore visibles aujourd'hui. À ces deux édifices s'ajoute la maison forte de Thural dont les origines nous sont inconnues.

La famille de Loche apparaît dans la documentation au début du XIVe siècle avec Jean de Loche (*Ochia* en latin), clerc ou notaire de Magland et homme taillable d'Aymon de Thoyre¹⁹². Cette lignée ne semble alors ni noble ni en possession d'une demeure fortifiée personnelle. Cette donnée est confirmée par l'enquête delphinale de 1339 dans laquelle aucun membre de la famille de Loche n'apparaît dans la liste des nobles résidant ou non dans le mandement de Sallanches et y possédant une maison forte¹⁹³. Toutefois, un noble non résidant porte un nom assez proche, il s'agit de *Iohannetus de Achie*. Loche venant du latin *Ochie*, la ressemblance est forte. Néanmoins, il ne possède pas de maison forte et nous ne l'avons retrouvé nulle part ailleurs¹⁹⁴. Il faut attendre 1358 pour voir apparaître une maison forte en lien avec la lignée de Loche. Riffet et son frère Pierre, tous deux clercs à Magland, se reconnaissent comme hommes taillables des nobles de Thoyre et reconnaissent également tenir de ces derniers une maison avec tour et verger à Magland¹⁹⁵. En 1372, lors d'arbitrages entre les communiars de Magland et la chartreuse du Reposoir au sujet des alpages environnants, l'acte réglant cette affaire est proclamé et signé devant la maison de Loche à Magland même, constituant ainsi la deuxième mention de l'édifice¹⁹⁶.

Dans le courant du XVe siècle, la lignée de Loche prend de l'importance et semble acquérir ses titres de noblesse à cette époque. Ils sont alors régulièrement témoins pour divers actes au sein du Faucigny. Dans le dernier tiers du XVIe siècle, Jean de Loche prend une tout autre envergure. Coseigneur de Servoz et bailli de Faucigny, il rachète en 1576, aux nobles de Thoyre, un chosal de tour à Magland, dénommée tour noire, ainsi que tous les droits et hommes associés pour la somme colossale de 550 écus d'or. L'acte d'achat est alors signé dans sa maison forte de Magland¹⁹⁷. Cet acte constitue la dernière mention médiévale de l'édifice. Le fils de Jean de Loche, Pierre, sera également grand bailli du Faucigny jusqu'à sa mort en 1616, preuve de son statut au sein de la

187 Baud, Mariotte 1981 ; Bertrand *et alii* 2000.

188 Observation à l'aune des connaissances actuelles.

189 Blondel 1956 ; Carrier, Corbière 2005, p.93.

190 Carrier, Corbière 2005, p.93.

191 Baud, Mariotte 1981, p.273 ; Foras 1893, p.272-277 ; Sirot R-1995 et R-1998.

192 *Idem*.

193 Carrier, Corbière 2005, p.93-95.

194 Carrier, Corbière 2005, p.95.

195 Baud, Mariotte 1981, p.273 ; Foras 1893, p.272-277 ; Sirot R-1995 et R-1998.

196 *Idem* ; Brocard, Sirot 1981, p.309 ; Acte de Méry : archives privées.

197 *Idem*.

société¹⁹⁸. Durant cette période, cette famille acquière également d'autres biens dans le mandement de Sallanches dont la maison forte des Rubins qu'ils garderont jusqu'en 1754¹⁹⁹.

La lignée de Loche semble disparaître dans la toute fin du XVIIIe siècle, période durant laquelle ils semblent également perdre la maison forte de Magland²⁰⁰. Cette dernière sera transformée entre le XIXe et le XXe siècle en auberge et prendra alors le nom de maison Perollaz du fait de l'enseigne présente en façade. Néanmoins, l'auberge n'occupera que la moitié orientale du bâtiment laissant le reste de l'édifice dans un état plus ancien. En 1994, la fortification et notamment ses plafonds seront inscrits au titre des monuments historiques.

3.2.10.3.4 *Bibliographie*

Alep 2019 : Cabinet d'architecte ALEP, *Réhabilitation de la maison forte de Loche – Diagnostic*, Magland, Haute-Savoie, 2019.

Baud, Mariotte 1981 : BAUD (H.), MARIOTTE (J.-Y.), *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.

Benoit 2021 : BENOIT (L.), *Maison forte des Rubins : Elévations intérieures (Sallanches, Haute-Savoie)*, RFO de suivi de travaux, UAPB, 2021.

Bertrand et alii 2000 : BERTRANDY (F.), CHEVRIER (M.), SERRALONGUE (J.), *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie 74*, Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.

Blondel 1956 : BLONDEL (L.), *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Brocard, Sirot 1981 : BROCARD (M.), SIROT (E.), *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, Horvath, 1981.

Carrier, Corbière 2005 : CARRIER (N.), CORBIERE (M. de la), *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005

Chatelain 1995 : CHATELAIN (A.), *Châteaux forts, Images de pierre des guerres médiévales*, coll. Patrimoine vivant, 5^e ed, Paris, 1995.

Chalmin-Sirot 1988 : CHALMIN-SIROT (E.), *Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève*, Université Lumière - Lyon 2, 1988.

Chalmin-Sirot 1992 : CHALMIN-SIROT (E.), *Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, Université Lumière - Lyon 2, 1992.

Chalmin-Sirot 1995 : CHALMIN-SIROT (E.), *Rapport final d'opération triennale, Les Résidences seigneuriales dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, Université Lumière - Lyon 2, 1995.

Chalmin-Sirot 1998 : CHALMIN-SIROT (E.), *Rapport final d'opération triennale, Les maisons nobles rurales*, Université Lumière - Lyon 2, 1998

Chalmin-Sirot 1998 : CHALMIN-SIROT (E.), *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.

D'Agostino et alii 2010 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, *Les sites castraux de la Haute-Savoie*. RFO de prospection, 3vol. , SDAHs – Hadès, 2010.

D'Agostino et alii 2019 : D'AGOSTINO (L.), CECI (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.), *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.

198 Foras 1893, p.272-274.

199 Baud, Mariotte 1981, p.498 ; Benoit R-2021 ; Blondel 1956, p.288 ; Pierre 1974, p.162.

200 Foras 1893, p.274-276.

Duparc 1955 : DUPARC (P.), *Le comté de Genève – IXe-XVe siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.

Foras 1893 : FORAS (A. de), *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - For-Men*, III, Grenoble, E. Allier, 1893.

Mouillebouche 2002 : MOUILLEBOUCHE (H.), *Les maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIIIe au XVIe siècle*, 2002.

Oury et alii 2019 : OURY (B.), D'AGOSTINO (L.), BENOIT (L.), BOIS (M.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.), CLAVIER (A.), KERSUZAN (A.), MOYNE (J.-P.), POISSON (J.-M.), *Projet Collectif de Recherche : Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe siècles) : du Rhône à la Durance*, Rapport d'opération probatoire, 2019.

Payraud 2009 : PAYRAUD (N.), *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie : du milieu du XIIIe siècle à la fin du XVe siècle*, Thèse de doctorat effectuée sous la direction d'Étienne HUBERT, Université Lumière Lyon 2.

Siroton 2007 : SIROT (É.), *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIIe au début du XVIe siècle.*, Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.

3.2.10.4 Approche archéologique

3.2.10.4.1 Contraintes et objectifs

Comme cela a été dit précédemment, l'étude de la maison forte de Loche à Magland s'inscrit dans les axes de recherches du PCR « Fortifier les Alpes »²⁰¹ et a donc pour but de documenter l'édifice et non de réaliser une étude de bâti exhaustive.

De ce fait, les murs gouttereaux, objets de l'étude, n'ont subi aucune intervention préalable destinée à faire apparaître les maçonneries. Aujourd'hui, seuls quatre parements extérieurs sur sept sont dépourvus d'enduit. Néanmoins, bien que l'appareil de construction soit majoritairement visible sur ces murs, de nombreuses zones conservent les vestiges d'enduit ou un mortier débordant, notamment dans les parties basses. Les observations effectuées sont donc, pour certaines, soumises à caution en raison de l'absence de visibilité.

Le travail réalisé s'appuie sur un relevé des façades en orthophotographies. L'absence d'accès aux élévations par le biais d'un échafaudage ne permet pas d'effectuer les vérifications nécessaires, notamment pour les limites exactes des réfections et insertions. Ainsi, nous proposons une lecture du bâti pour laquelle une étude complémentaire serait nécessaire dans le cadre d'une opération d'archéologie du bâti.

Enfin, dans le cadre de cette approche archéologique, seuls les extérieurs sont concernés. Une visite de l'intérieur de la maison forte a été réalisée lors des cinq jours d'intervention, dévoilant une moitié orientale de l'édifice ayant conservé son aménagement et donc ses revêtements muraux du XIXe siècle, et une moitié occidentale dans un inquiétant état de délabrement. Bien que des observations complémentaires aient pu être effectuées, ces contraintes ne permettent aujourd'hui que difficilement de mettre en relation les éléments mis en exergue sur les extérieurs.

La présente approche archéologique a donc pour vocation de débiter la documentation des spécificités architecturales de la maison forte et de les caractériser, à travers les quatre parements extérieurs aujourd'hui accessibles. Cela permet de proposer un premier phasage des constructions et de souligner les modifications au fil des siècles.

201 Oury et alii 2019

3.2.10.4.2 *Description des unités murales*

La maison forte de Loche est un édifice quadrangulaire possédant une petite tour subrectangulaire à l'extrémité orientale de son parement NORD (**fig. 148 et 149**). L'édifice est couvert d'une toiture à quatre pans avec une avancée au NORD pour la tour.

La façade principale se trouve aujourd'hui à l'EST (UM1001), le long de la route départementale. Se développant sur quatre niveaux, le rez-de-chaussée n'est pas visible sur le mur gouttereau EST (**fig. 148, 149 et 159**). L'accès à la maison forte est installé au centre du mur avec une large porte à arc surbaissé, à laquelle on accède par un escalier à double volée. De part et d'autre de la porte se trouvent deux fenêtres. Au deuxième étage, et parfaitement symétriques avec le premier étage, trois autres fenêtres sont visibles. Toutes ces ouvertures possèdent un linteau en arc surbaissé.

Le mur gouttereau oriental présente les caractéristiques du XIX^e siècle, date à laquelle l'édifice est partiellement aménagé en auberge. Le millésime gravé au-dessus de la porte d'entrée indique que les transformations datent de 1889 et la typologie de cette ouverture permet d'affirmer que toutes les baies aujourd'hui visibles sur la façade appartiennent à la même campagne de travaux (**fig. 148, 149 et 159**). L'enduit conservé sur l'intégralité du mur ne permet pas d'observation archéologique, néanmoins, les négatifs de sept créneaux apparaissent en partie haute de la façade.

Le mur gouttereau SUD (UM1002) mesure 21,72 m de long pour 11,31 m de haut (**fig. 148, 149 et 160**). La maçonnerie est ici presque entièrement visible et se compose d'un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés. La répartition des aménagements témoigne d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un niveau supplémentaire de combles où l'on peut voir sept créneaux, dont deux sont bouchés. De nombreuses ouvertures sont visibles avec notamment trois portes (**fig. 157**). L'une se trouve à l'extrémité OUEST du mur gouttereau tandis que la deuxième est relativement centrale et se présente comme une porte à arc brisé, aujourd'hui condamnée. La troisième porte se trouve au premier étage, à l'EST, et mène à un balcon. Ensuite, pas moins de onze baies sont dénombrées (**fig. 157**). Les différentes typologies qui les caractérisent témoignent des nombreuses modifications subies par la maison forte, comme nous le verrons ultérieurement. De même, ces ouvertures possèdent des altitudes très variables, nous interrogeant sur les niveaux de circulations internes.

Le mur gouttereau OUEST (UM1003) mesure 17,78 m de long pour 11,36 m de hauteur (**fig. 148, 149 et 161**). La maçonnerie, presque entièrement visible, présente un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés (**fig. 155**). La répartition des aménagements témoigne de la présence d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un niveau supplémentaire de combles où l'on peut voir six créneaux, dont l'un est actuellement bouché.

Au rez-de-chaussée se trouvent une porte bouchée, une fenêtre condamnée et cinq fenêtres aux caractéristiques variables. Le premier et le deuxième étage possèdent, tous deux, deux baies quadrangulaires au NORD et au SUD du parement. Plusieurs désordres dans la maçonnerie illustrent les modifications au fil des siècles, mais nous interrogent aussi sur les niveaux de circulations internes (**fig. 155**).

Le mur gouttereau NORD (UM1004) mesure 16,47 m de long pour 10,58 m de hauteur (**fig. 148, 149 et 162**). Sa maçonnerie, en grande partie visible, présente un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés (**fig. 153**). Les aménagements

indiquent la présence d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un niveau supplémentaire de combles où l'on peut voir six créneaux aujourd'hui bouchés.

Au rez-de-chaussée, quatre petites ouvertures sont aménagées. Ces ouvertures possèdent des altitudes variables. Le premier et le deuxième étage contiennent, tous deux, trois baies quadrangulaires (**fig. 153**).

Dans la moitié inférieure du mur et à l'extrémité EST, le négatif d'un bâtiment en matériaux légers est encore visible sur le mur gouttereau NORD. Ces traces indiquent qu'il s'agit selon toute vraisemblance d'un ajout moderne, aujourd'hui disparu (**fig. 163**).

La tour nord se compose de trois unités murales (UM1005 à l'OUEST, UM1006 au NORD et UM1007 à l'EST) (**fig. 148 et 149**). Les murs NORD (UM1006) et EST (UM1007) sont aujourd'hui recouverts par le même enduit que la façade EST, datant du XIX^e siècle (*Cf. supra*).

Le mur NORD (UM1006) présente une baie à arc surbaissé en partie basse, que l'on peut rapprocher de la typologie des baies de la façade EST de la maison forte (**fig. 159 et 162**). Un négatif de toiture est également conservé, fonctionnant vraisemblablement avec celui du mur gouttereau NORD (UM1004) de la bâtisse.

Le mur EST (UM1007) possède quant à lui deux archères, à deux niveaux différents et légèrement désaxées (**fig. 162**).

Le mur gouttereau OUEST (UM1005) mesure 3,11 m de long pour 10,11 m de hauteur maximale (**fig. 148, 149 et 162**). L'appareil est ici visible et se compose de moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés. Seules deux archères sont conservées dans la maçonnerie, mais plusieurs désordres témoignent de transformations du bâti, notamment à l'époque moderne avec l'ajout du petit édifice en appui sur les maçonneries et dont les négatifs sont encore visibles (**fig. 163 et 151**).

Les maçonneries du corps de bâtiment sont toutes chaînées, indiquant que les murs gouttereaux sont édifiés dans un même temps.

La présence de l'enduit et d'un mortier débordant sur les maçonneries entre la tour (UM1005) et le mur gouttereau NORD (UM1004) ne permettent pas d'affirmer la contemporanéité d'édification de la tour et du reste de l'édifice. Toutefois, les premières observations permettent de fortement le supposer (**fig. 163**).

3.2.10.4.3 *L'esquisse d'une chronologie relative*

L'approche archéologique réalisée sur les extérieurs de la maison forte de Loche permet aujourd'hui d'identifier plusieurs états de construction. L'établissement d'une chronologie relative de ces éléments est possible grâce à certaines caractéristiques du bâti. Néanmoins, l'étude seule des extérieures, avec des maçonneries parfois partiellement masquées par les rejointoiements, implique la présence d'inconnues et de nombreuses hypothèses. La chronologie relative proposée s'appuie également sur les résultats de la dendrochronologie commandée en 1994 par Elisabeth Sirot²⁰², sur le plafond à caissons de la grande salle du premier étage²⁰³. Les résultats obtenus indiquent un abattage des arbres en automne/hiver 1438/1439 et induisent donc une construction dans le courant

202 **Annexe 1.**

203 Chalmin-Sirot R-1988/1998

du XVe siècle. Le niveau de poutraison et donc de circulation augmente ici notre réflexion, lié aux observations typo-chronologiques et au phasage du bâti.

3.2.10.4.3.1 Premier état : XIVE siècle ?

Le premier état de construction identifié compose la grande majorité de la maison forte. En effet, la maçonnerie de l'édifice appartient presque intégralement à la première phase visible du bâtiment (UC1005.1 ; UC1004.1 ; UC1003.1 ; UC1002.1) (**fig. 151, 153, 155 et 157**). Elle est composée de moellons équarris, dont les modules, de taille irrégulière, varient entre 0,64 x 0,29 m, pour les plus grands, et 0,09 x 0,02 m pour les plus petits. Les roches utilisées sont nombreuses, dont notamment une pierre calcaire blanche, mais aussi des roches métamorphiques. Nous notons également la présence de galets. Les assises sont relativement régulières, mais de très nombreuses petites pierres de calages viennent compenser les irrégularités des modules et rattraper les assises. Les chaînes d'angle sont formées, dans la moitié inférieure, de moellons ébauchés dans des natures de la pierre diverses tandis que dans la moitié supérieure, seul du calcaire blanc est utilisé.

Le mortier que nous avons pu observer en profondeur est un mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne, assez compact, et contenant des nodules de chaux. Toutefois, en surface sa granulométrie est plus importante, ce qui nous permet de nous interroger sur la présence d'enduits ou de rejointoiements. Le mortier n'a pu être observé en profondeur que sur le mur gouttereau NORD (UM1004) (**fig. 148 et 149**).

Plusieurs trous de boulin sont visibles dans la maçonnerie (**fig. 152, 154, 156 et 160**). Ces derniers, globalement carrés, ont des dimensions comprises entre 16 cm et 25 cm de côté. Si plusieurs alignements ont été identifiés, certains de ces trous de boulin paraissent isolés et pourraient fonctionner avec d'autres phases de chantier.

Dix ancrages, répartis sur les murs OUEST (UM1003), NORD (UM1004) et le mur OUEST de la tour (UM1005) sont identifiés (**fig. 152 à 156**). À l'OUEST (UM1003), à une altitude de 508,70 m NGF, deux ancrages mesurant 0,28 x 0,53 m sont alignés entre les baies du premier étage (**fig. 155 et 156**). Dans la moitié supérieure du parement extérieur de l'UM1003, deux alignements de trous sont visibles, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de trous de boulin ou d'ancrages, en raison de leurs dimensions très variées. Le premier alignement, à une altitude de 513,51 m NGF, se compose de deux structures mesurant 0,30 x 0,39 m et 0,29 x 0,28 m. Le deuxième alignement, à une altitude de 514,26 m NGF, se compose de deux trous mesurant 0,24 x 0,23 m et 0,23 x 0,52m. Au NORD (UM1004), en partie haute du parement et à une altitude de 514,06 m NGF, deux grands ancrages mesurent 0,32 x 0,38 m. Enfin, sur le mur OUEST de la tour (UM1005), deux ancrages peu profonds sont visibles, à une hauteur de 513,76 m NGF et espacés de 0,99 m. Un troisième ancrage pouvait se trouver dans la reprise de maçonnerie UC1005.2 au NORD.

La présence de six ancrages sur ces trois murs, à une altitude comprise entre 513,51 m NGF et 514,26 m NGF, permet d'envisager l'installation d'une structure en bois sur le pourtour de la maison forte, en lien avec le crénelage conservé (*Cf. infra*). Les ancrages situés à une altitude de 508,70 m NGF sur le mur OUEST (UM1003) et centrés dans la maçonnerie recevaient potentiellement une autre structure (**fig. 155 et 156**).

Le premier aménagement notable du premier état de construction concerne le crénelage conservé au sommet de la maçonnerie (**fig. 153, 155 et 157**). Ce dernier se retrouve sur le mur SUD UM1002 avec sept créneaux, sur le mur OUEST UM1003 avec six créneaux et sur le mur NORD avec

six créneaux également. Sept créneaux se devinent à travers l'enduit de la façade EST UM1001 (**fig. 159**). Ils mesurent en moyenne 0,90 à 0,95 m de large et 0,70 à 0,90 m de haut et se trouvent à une altitude de 515,70 m NGF.

Enfin, plusieurs ouvertures et traces d'ouvertures peuvent appartenir à cette première phase de construction (**fig. 151 à 158**). Toutefois, plusieurs doutes subsistent en raison de la maçonnerie souvent masquée par le mortier débordant.

Dans mur UM1005, mur NORD de la tour, deux archères sont visibles à une altitude de 507,80 m NGF et 511,78 m NGF (**fig. 151 et 152**). L'archère supérieure mesure 0,70 m de haut et 0,12 m de large et se compose de piédroits en moellons. L'archère inférieure mesure 0,55 m de haut et a une largeur de 0,06 m. Ses piédroits sont formés de deux moellons plats disposés verticalement. Ces différences dans la mise en œuvre et les dimensions nous interrogent sur la contemporanéité de ces éléments, toutefois aucune césure n'est visible en raison de l'enduit moderne dans la moitié inférieure.

Dans le mur NORD UM1004, les ouvertures identifiées comme appartenant au premier état de construction se trouvent au rez-de-chaussée (**fig. 153 et 154**). À l'EST, une petite baie quadrangulaire en calcaire, à une altitude de 503,76 m NGF, peut être contemporaine, mais la quantité de mortier sur cette partie du parement ne permet pas de l'affirmer (**fig. 164**). Elle mesure 0,36 m de large pour 0,44 m de haut et présente des chanfreins sur les piédroits et le linteau monolithe. L'appui n'est pas visible en raison du niveau de sol actuel qui le dissimule. Au centre du parement, une petite baie quadrangulaire en calcaire est partiellement conservée à une altitude de 506 m NGF. Le piédroit OUEST a été modifié postérieurement, comme le montre l'insertion (UC1004.6). Elle mesure 0,48 m de large et 0,50 m de haut et présente des chanfreins sur les piédroits, le linteau monolithe et l'appui. À l'extrémité OUEST du parement, une dernière baie quadrangulaire a été identifiée, dont seul l'appui est contemporain de l'état 1, comme en témoigne la césure de réinsertion des autres éléments (UC1004.4). Il se situe à une altitude de 504,79 m NGF et présente un chanfrein.

Un désordre dans la maçonnerie, au centre du mur gouttereau, entre le premier étage et le rez-de-chaussée, semble attester d'un aménagement appartenant au premier état de construction (**fig. 153 et 154**). Le bouchage qui en résulte (UC1004.10 puis une reprise plus tardive au ciment UC1004.9), provoqué probablement par le percement des baies du premier étage (état 2a), ne permet pas de caractériser la structure. Toutefois, le désordre est confirmé à l'intérieur du bâtiment. En effet, une plaque en bois aujourd'hui fixée dans le mur ferme l'accès à un aménagement dans la profondeur du mur (**fig. 165**).

Dans le mur OUEST UM1003 et dans sa moitié SUD, les vestiges d'une baie sont visibles à une altitude de 504,78 m NGF (**fig. 155 et 156**). L'ouverture mesure 0,72 m de large, mais l'absence d'appui ne permet pas de déterminer sa hauteur, aujourd'hui de 1,02 m. Maçonnée en pierre de taille calcaire, elle se compose de piédroits chanfreinés et d'un linteau monolithe chanfreiné également. Si sa contemporanéité avec la maçonnerie du premier état est à confirmer, son ouverture, bien plus haute que les ouvertures actuelles, indique un changement interne des niveaux de circulation (**fig. 156**).

Au NORD du mur et au rez-de-chaussée, le bouchage UC1003.6 indique la présence d'une ouverture (*cf. infra*) (**fig. 156 et 167**). Bien qu'aucun élément ne soit conservé, il est fort probable

que celle-ci appartienne au premier état de construction. En effet, la forme du bouchage reprend celui d'une baie ou d'une porte, sans aucune trace d'insertion visible.

Le tiers inférieur du mur SUD (UM1002) a subi de nombreuses modifications dont résulte une épaisse couche de mortier débordant rendant les observations impossibles. Ainsi, de nombreux doutes subsistent quant à la phase de construction des ouvertures suivantes (**fig. 157 et 158**).

Dans la moitié orientale du mur UM1002, au rez-de-chaussée, une première ouverture en arc brisé apparaît (**fig. 168**). Maçonnée en pierre de taille calcaire, elle est chanfreinée et possède une finition à la laye. Elle mesure 1,38 m de large pour 1,60 m de haut, et le sommet de l'arc se trouve à une altitude de 504,74 m NGF. À l'EST de cette dernière, et construite dans un même temps, une baie à meneau est aménagée. Construite en pierre de taille calcaire, les chanfreins sont ici remplacés par des cavets et la finition s'apparente plus à de la brettelle. Elle mesure 1,61 m de large et 0,97 m de haut et son appui se trouve à une altitude de 504,25 m NGF.

À l'EST de ces éléments, un deuxième ensemble apparaît et se compose d'une fenêtre à meneau et d'une baie accolée de mêmes dimensions (**fig. 169**). Maçonnés en pierre de taille calcaire, les piédroits et les linteaux sont chanfreinés. Les piédroits possèdent également en partie basse des congés simples, tout comme le meneau. L'appui monolithe est quant à lui débordant et présente une moulure en cavet. Les ouvertures mesurent 0,68 m de large pour 1,31 m de haut et l'appui se trouve à une altitude de 503,34 m NGF.

Enfin, deux ouvertures dans la moitié EST du mur, situées au deuxième étage et à une altitude de 512,63 m NGF interrogent également quant à leur appartenance au premier état de construction. Si aucune césure n'a été identifiée, ces deux baies présentent des particularités différentes (**fig. 156**).

La baie OUEST mesure 0,65 m de large pour 1,29 m de haut. Elle est construite en pierre de taille calcaire et ses piédroits ainsi que son linteau présentent un chanfrein. Elle possède un bloc de pierre de taille calcaire en guise d'allège.

La baie EST mesure actuellement 0,74 m de large et 1,24 m de haut. Toutefois, son piédroit EST et son appui ont été modifiés, comme l'indique le désordre dans la maçonnerie (UC1002.7) et l'ouverture taillée dans le linteau, plus large que l'ouverture actuelle (**fig. 169**). Le piédroit OUEST présente un congé simple, contrairement au piédroit EST qui est simplement chanfreiné.

Ces différences dans les dimensions, mais aussi dans la sculpture, interrogent sur la contemporanéité de ces deux ouvertures, mais aussi sur leur rattachement à la première phase identifiée de la construction.

Dans la moitié OUEST du mur UM1002 et au rez-de-chaussée, deux linteaux monolithes sont conservés dans la maçonnerie et semblent appartenir au premier état de construction identifié (**fig. 156 et 166**). En pierre de taille calcaire, ces anciennes baies sont perturbées par l'installation des aménagements postérieurs. Les linteaux sont chanfreinés et possèdent une ciselure périphérique appuyée. L'altitude de l'encadrement de l'ouverture est située à 505,54 m NGF. Ils possèdent une ouverture supposée de 0,52 m de large, sont alignés et espacés de 2,02 m. Leur altitude, plus haute que les ouvertures actuelles, indique une modification dans les niveaux de circulation interne.

3.2.10.4.3.2 Deuxième état : XIVe siècle – 1^{ère} moitié du XVe siècle ?

Le deuxième état de construction de la maison forte de Loche se caractérise avant tout par une modification des ouvertures sur l'extérieur. Deux phases ont été identifiées dans le bâti, mais leur chronologie n'est, à ce jour, pas arrêtée. Plusieurs autres aménagements sont également visibles.

▪ L'état 2a

La première phase du second état de construction voit le percement de sept ouvertures, réparties entre le mur gouttereau NORD (UM1004) et le mur gouttereau OUEST (UM1003) (**fig. 153 à 156**).

Ces dernières se concentrent avant tout au premier étage, avec trois baies au NORD (UC1004.4) et deux baies à l'OUEST (UC1003.4). Les deux dernières ouvertures se trouvent au rez-de-chaussée, l'une au NORD (UC1004.4) et l'autre à l'OUEST (UC1003.4). Celles-ci possèdent les mêmes particularités, permettant de les rattacher à une même phase de travaux.

Au NORD (UM1004), trois baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1004.1 (**fig. 153, 154 et 170**). Les poches de réfection sont situées à une altitude moyenne de 507,46 m NGF et les baies mesurent 0,59 m de largeur pour 1,25 m de hauteur. Elles sont toutes trois construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Une ciselure très marquée est visible sur le pourtour de l'ouverture, créant un liseré de 0,018 m de large. Ce dernier est surtout conservé sur le linteau, mais se devine également sur les piédroits. Les insertions reprennent assez largement la maçonnerie autour des baies et sont formées de moellons en calcaire et en roches métamorphiques, non assisés, avec un épais mortier les masquant partiellement. En raison de l'altitude des fenêtres, le mortier n'a pas pu être caractérisé.

Au rez-de-chaussée et à l'extrémité OUEST du mur gouttereau UM 1004, une ouverture quadrangulaire mesurant 0,41 m de large et 0,58 m de hauteur, à une altitude de 504,83 m NGF, reprend partiellement les mêmes caractéristiques (**fig. 153, 154 et 164**). Si l'appui est vraisemblablement en place dans la maçonnerie du premier état UC1004.1 (*Cf. supra*), les piédroits et le linteau sont des reprises comme l'atteste l'insertion. Cette dernière se compose également de moellons en calcaire et en roches métamorphiques non assisés, liés par un épais mortier. Ce dernier est un mortier de chaux blanc/gris, assez friable, contenant des nodules de chaux et à la granulométrie fine. Les pierres de taille calcaires utilisées pour les piédroits et le linteau monolithe sont chanfreinées et le linteau présente une ciselure appuyée mesurant 0,018 m de large.

À l'OUEST (UM1003), deux baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1003.1 (**fig. 155, 156 et 171**). L'insertion est située à une altitude de 506,34 m NGF au NORD et 506,20 m NGF au SUD. Leur ouverture mesure 0,63 m de largeur pour 1,23 m de hauteur. Elles sont toutes les deux construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Une ciselure très marquée est visible sur le pourtour de l'ouverture, créant un liseré de 0,018 m de large. Ce dernier est surtout conservé sur le linteau, mais se devine également sur les piédroits.

La baie NORD a toutefois la particularité de présenter deux congés sur ses piédroits. Ces derniers sont très détériorés, mais pourraient correspondre à des congés pyramidaux (**fig. 171**).

Les insertions reprennent la maçonnerie autour des baies et sont formées de moellons en calcaire et en roches métamorphiques, non assisés, avec un épais mortier les masquant partiellement.

En raison de l'altitude des fenêtres, le mortier n'a pas pu être caractérisé.

Au rez-de-chaussée, une ouverture mesurant 0,45 m de large et 1,01 m de haut est aménagée (**fig. 171**). L'altitude inférieure du percement est de 502,83 m NGF. Située au SUD du mur gouttereau, cette dernière se trouve parfaitement alignée avec la baie méridionale du premier étage. Elle est maçonnée en pierre de taille calcaire et se compose d'un appui monolithe, de piédroits chanfreinés et d'un linteau monolithe. Une ciselure très marquée est également visible sur le linteau, créant un liseré de 0,02 m de large.

Le mortier et l'enduit conservés dans la moitié inférieure du mur gouttereau OUEST ne permettent pas de déterminer les limites exactes de cette insertion ni de caractériser le mortier de construction.

L'ensemble de ces ouvertures est donc construit en pierre de taille calcaire et présente des chanfreins périphériques. Toutes possèdent une ciselure appuyée sur le pourtour de l'ouverture et des dimensions semblables.

Dans le mur gouttereau UM1002, le bouchage UC1002.10, au rez-de-chaussée, permet d'identifier la présence d'un aménagement appartenant à la deuxième phase de construction (**fig. 158**). En effet, l'installation de cette dernière condamne les ouvertures de l'état 1, dont il ne reste aujourd'hui que deux linteaux (*Cf. supra*). Bien qu'aucun élément ne soit conservé de cette structure, la maçonnerie UC1002.1 (état1) en partie basse du bouchage (UC1002.10) possède des traces notables de rubéfaction (**fig. 172**). Ainsi, il est possible de supposer l'aménagement d'une structure, tel qu'un four, dont seul subsisterait aujourd'hui une assise ayant servi de sole et le négatif de la voûte.

▪ *L'état 2b*

Dans un second temps, le deuxième étage de la maison forte est également percé de plusieurs baies. L'absence d'un réel alignement avec les baies du premier étage, mais aussi les différences de mise en œuvre, telles que l'absence de ciselures appuyées ou l'utilisation d'un mortier moins couvrant, tendent à placer ces modifications dans une autre phase de travaux.

L'installation des ouvertures du deuxième étage est aujourd'hui visible sur les murs gouttereaux NORD (UM1004 - UC 1004.3) et OUEST (UM1003 – UC 1003.3) (**fig. 153 à 156**).

Au NORD (UM1004), trois baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1004.1 (UC1004.3) (**fig. 153, 154 et 173**). Les poches de réfection sont situées à une altitude moyenne de 510,70 m NGF. Les ouvertures des fenêtres mesurent 0,58 m de largeur pour 1,26 m de hauteur. Leur mise en œuvre est similaire et elles sont toutes trois construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Un grand bloc de pierre de taille calcaire est également mis en place sous les appuis comme allège. Les insertions reprennent assez largement la maçonnerie autour des baies avec toutefois un appareil très similaire à celui de l'état 1 (UC1004.1) du bâtiment. Les matériaux utilisés sont les mêmes avec un emploi des moellons calcaire et des roches métamorphiques ainsi que des petites pierres de calage. Les insertions suivent également et

approximativement les assises de l'appareil UC1004.1, ce qui ne permet pas toujours de distinguer les limites de ces dernières.

À l'OUEST (UM1003), deux baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1003.1 (UC1003.3) (**fig. 155, 156 et 174**). Les insertions sont situées à une altitude comprise entre 511,50 m NGF au SUD et 511,05 m NGF au NORD. Leur ouverture mesure 0,59 m de largeur pour 1,29 m de hauteur. Toutes deux sont construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Un grand bloc de pierre de taille calcaire est également mis en place sous les appuis comme allège. Les insertions reprennent peu la maçonnerie autour des baies avec avant tout de nombreuses petites pierres de calage. Les matériaux utilisés sont les mêmes que la globalité de la maçonnerie avec un emploi des moellons calcaire et des roches métamorphiques. Les insertions suivent approximativement les assises de l'appareil UC1004.1.

En raison de l'altitude des fenêtres, le mortier n'a pas pu être observé.

Le mur gouttereau SUD (UM1002) voit l'installation de trois baies correspondant à la construction de l'escalier à vis à l'intérieur du bâtiment (UC1002.3) (**fig. 157 et 158 et 175**). S'il n'est pas possible de rattacher cet aménagement précisément à la phase 2 du deuxième état de construction, il est indéniable que celui-ci survient avant l'installation du plafond du premier étage, daté par dendrochronologie de la première moitié du XV^e siècle (*Cf. supra*). En effet, à l'intérieur du bâtiment il est actuellement possible de voir que le plafond dissimule des moulures en partie haute de la cage de l'escalier, vraisemblablement destinés à être vues (**fig. 175**). De même, l'escalier prend appui contre le linteau de la porte à arc brisé du rez-de-chaussée du mur SUD UM1002, supposée contemporaine du premier état de construction de la maison forte (**fig. 168**).

Les trois baies superposées, à des altitudes respectives de 505,95 m NGF, 509,35 m NGF et 513,85 m NGF sont percées dans la maçonnerie de l'état 1 (UC1002.1) (**fig. 175**). Elles mesurent 0,40 m de large et 1,20 m de haut et sont maçonnées en pierre de taille calcaire. Nous pouvons y voir des traces de broches et une finition à la laye. Les appuis et les linteaux sont monolithes et tous les éléments présentent un cavet sur le pourtour de l'ouverture.

Les percements empiètent assez largement sur la maçonnerie initiale et sont reconstruits à l'aide des mêmes matériaux, c'est-à-dire des moellons de calcaire et de roches métamorphiques, plus ou moins assisés. Nous pouvons noter la présence plus importante de petits moellons. Les modules oscillent entre 0,55 x 0,26 m pour les plus grands et 0,10 x 0,03 m pour les plus petits. L'appareil, assez proche de la maçonnerie UC1002.1, ne permet pas d'être catégorique quant aux limites des césures.

3.2.10.4.3.3 Troisième état : 2^{ème} moitié du XV^e siècle ?

Le troisième état de construction de la maison forte de Loche intervient après le changement des niveaux de circulation du XV^e siècle, dont nous avons la date grâce à la dendrochronologie effectuée sur le plafond du premier étage (*Cf. supra*). Aussi, les ouvertures créées correspondent à la nouvelle emprise des étages et la typochronologie de ces dernières permet de supposer leur contemporanéité (**fig. 157 et 158**).

Ainsi, sur le mur gouttereau SUD (UM1002), au premier étage et dans la moitié OUEST, une fenêtre à meneau et croisillon est percée dans la maçonnerie UC1002.1 (UC1002.5) (**fig. 157, 158 et 176**). L'appui de la fenêtre se trouve à une altitude de 507,14 m NGF. L'ouverture mesure 1,60 m

de large et 2,22 m de haut. Maçonnée en pierre de taille calcaire, son linteau est composé de deux blocs, déposés sur des piédroits et un meneau à congés pyramidaux. Un croisillon, aujourd'hui en mauvais état, fonctionne avec cet ensemble. Les éléments possèdent tous un chanfrein sur le pourtour de l'ouverture. L'appui quant à lui a vraisemblablement été modifié dans un second temps (UC1002.6), que nous pouvons supposer proche de l'état 4 en raison de la typologie de la sculpture (*Cf. infra*). L'insertion de la baie dans la maçonnerie UC1002.1 semble assez fine et se caractérise avant tout par un espace entre l'appareil et la baie de quelques centimètres, rempli par un épais mortier gris.

Sur le même mur et dans la moitié SUD, une deuxième baie est percée au premier étage et reprend une typologie assez proche (UC1002.8) (**fig. 157, 158 et 176**). La fenêtre, dont l'insertion est située à une altitude de 506,32 m NGF, possède une ouverture mesurant 1,58 m de large et 1,28 m de haut. Construite en pierre de taille calcaire, elle possède un appui simple, mais des piédroits ainsi qu'un linteau avec des chanfreins sur le pourtour de l'ouverture. Un bloc de pierre calcaire fait office d'allège. Le meneau possède également des chanfreins, mais aussi deux congés pyramidaux en partie basse.

La maçonnerie de l'insertion n'est lisible que partiellement en raison du mortier débordant. Toutefois, cette dernière semble relativement proche de la baie et ne provoque qu'un léger désordre peu perceptible.

Bien qu'aucune donnée archéologique ne le confirme en l'état actuel des recherches, il est possible de supposer que la destruction du four, au rez-de-chaussée du mur SUD UM1002 (*Cf. supra*), intervienne dans un même temps (**fig. 157, 158 et 172**). En effet, tous ces aménagements semblent coïncider avec une volonté de déplacer la façade principale. Le bouchage du four (UC1002.10) est appréhendé par plusieurs désordres. En partie haute, ce dernier utilise de gros modules de moellons calcaires, dont la taille peut aller jusqu'à 0,52 x 0,29 m. Sur les pourtours, les moellons sont plus petits avec une taille moyenne de 0,17 x 0,10 m. Le bouchage mesure 2,21 m de large et 1,61 m de haut. Sa limite inférieure se situe à une altitude de 503,16 m NGF.

Enfin, l'ouverture au rez-de-chaussée du mur gouttereau OUEST (UM1003), identifiée grâce au bouchage UC1003.6 (*cf. supra*), peut hypothétiquement être supprimée dans un même temps (**fig. 155, 156 et 167**). En effet, la circulation interne de la maison forte semble se modifier dans la deuxième moitié du XVe siècle, pouvant alors entraîner une condamnation des accès préexistants. Aussi, bien qu'une fenêtre de l'époque moderne ait été aménagée par la suite dans le bouchage UC1003.6, le parement interne du mur UM1003 conserve, au SUD, un piédroit supposé de cheminée ainsi que ses traces d'insertion. Des désordres sont également visibles au NORD, sans que l'on puisse les interpréter à ce jour (**fig. 167**). Une transformation des aménagements a donc lieu avec la suppression de l'ouverture et l'édification supposée d'une cheminée à son emplacement.

3.2.10.4.3.4 Quatrième état : XVIe siècle ?

Le quatrième état de construction de la maison forte est caractérisé par l'aménagement d'une nouvelle ouverture au deuxième étage du mur gouttereau SUD UM1002 (UC1002.4) (**fig. 157 et 156**). Cette dernière est une baie quadrangulaire, dont l'insertion se trouve à une altitude de 511,02 m NGF, dans la moitié OUEST du bâtiment (**fig. 177**). Elle mesure 0,84 m de large et 1,83 m de haut et est construite en pierre de taille calcaire. Elle possède un linteau et un appui monolithes, ainsi qu'un croisillon. Piédroits, croisillon et linteau présentent une moulure en cavet, formant une accolade sur le linteau. Les piédroits possèdent des congés pyramidaux en partie basse. L'appui

quant à lui est débordant et présente une mouluration avec un cavet. Un bloc d'allège est installé sous l'appui.

Le percement effectué pour installer la baie est une fois de plus assez large et la reprise de maçonnerie est effectuée à l'aide de moellons majoritairement en calcaire et peu assisés dont les modules varient entre 0,64 x 0,29 m, pour les plus grands, et 0,20 x 0,06 m pour les plus petits.

Le mortier n'a pas pu être observé, mais paraît beige et plus gras que le mortier d'origine.

La typologie de cette baie à accolade est à rapprocher du XVI^e siècle. La mise en œuvre de cette ouverture permet également de supposer que le changement de l'appui de la baie à meneau et croisillon (UC1002.6) intervient dans un même temps. En effet, ces derniers présentent la même mouluration.

3.2.10.4.3.5 Cinquième état : XVIIIe – XIXe siècle.

Les transformations de la maison forte au XVIIIe siècle se concentrent sur les murs gouttereaux OUEST (UM1003) et SUD (UM1002) et se traduisent par le percement de nombreuses ouvertures (**fig. 155 à 158**).

Au SUD (UM1002), deux portes sont aménagées et présentent des piédroits et linteaux en pierre de taille calcaire (UC1002.9) (**fig. 178**). Les linteaux sont monolithes et tous les éléments présentent une finition à la boucharde. Les linteaux sont en arc surbaissé. Au rez-de-chaussée, la porte est située dans la moitié OUEST et le linteau se trouve à une altitude de 505,08 m NGF. Elle mesure 0,97 m de large et 1,86 m de haut. Elle possède sur son linteau l'inscription "G D 1787", nous permettant de dater plus précisément ces modifications.

Au premier étage et à l'EST, à une altitude de 509,33 m NGF, la porte menant au balcon mesure 0,94 m de large et 2,28 m de haut (**fig. 178**).

De même, bien qu'aucun élément ne permette de situer avec certitude l'ouverture UC1002.11 dans la campagne de travaux du XVIIIe siècle, sa morphologie permet néanmoins de l'attribuer à l'époque moderne (**fig. 158 et 172**). Formée d'un linteau, d'un appui et de piédroits en poutres en bois, une plaque métallique condamne aujourd'hui cet aménagement. Les limites de l'insertion ne sont pas visibles en raison du mortier couvrant les maçonneries. Elle devait mesurer environ 1,88 m de large et 0,99 m de haut.

À l'OUEST (UM1003), cinq ouvertures présentent des appuis, piédroits et linteau en pierre de taille calcaire (UC1003.5) (**fig. 155 et 156**). Les appuis et les linteaux sont monolithes et tous les éléments présentent une finition à la boucharde. Les linteaux sont en arc surbaissé.

Dans la moitié NORD, une première baie mesure 0,82 m de large et 1,38 m de haut (**fig. 179**). Son appui est à une altitude de 503,55 m NGF. Son linteau est légèrement plus haut que les deux baies suivantes et cela semble correspondre à une contrainte que l'on ne peut actuellement pas interpréter. Pour rehausser l'ouverture, deux plaquettes de bois sont utilisées entre le linteau et les piédroits.

Les deux baies suivantes mesurent 0,80 m de large et 1,35 m de haut et se situent également à une altitude de 503,50 m NGF. La quatrième ouverture est une fenêtre de moindre taille située à une altitude de 503,60 m NGF et mesurant 0,59 m de large et 0,70 m de haut.

Enfin, une porte est aménagée au SUD du mur gouttereau et présente les mêmes caractéristiques. Elle mesure 0,94 m de large et 1,60 m de haut et son linteau se situe une altitude de 502,90 m NGF (**fig. 155 et 179**).

Les insertions dans la maçonnerie de l'état 1 sont partiellement dissimulées par une épaisse couche de mortier. Toutefois, lorsqu'il est possible de les distinguer (au NORD et au SUD), nous pouvons voir qu'elles sont composées majoritairement de petits moellons et pierres de natures diverses, sans assises réglées. Le mortier n'a pas pu être observé.

La deuxième insertion de baie (à partir du NORD) présente la spécificité de comporter trois morceaux de bois en partie haute, au-dessus du linteau (altitude : 505,46 m NGF) (**fig. 156 et 167**). Cette particularité semble s'expliquer par le fait que l'aménagement de cette ouverture se fait dans le bouchage UC1003.6, antérieur à l'aménagement de la baie (*Cf. supra*). Ces éléments peuvent servir au maintien de la maçonnerie UC1003.6 et à faciliter l'insertion de la baie de l'UC1003.5 dans ce désordre.

Entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle, l'angle des murs UM1004 et UM1005 voit l'installation d'un bâtiment accolé. Ce dernier, aujourd'hui disparu, a laissé de nombreux négatifs, notamment de sa toiture et de son plancher (**fig. 173**). Un accès à ce bâtiment a, selon toute vraisemblance, été aménagé dans le mur UM1005 comme en témoigne le bouchage UC1005.3 (**fig. 151 et 152**). Situé à une hauteur de 505,36 m NGF pour sa partie basse et 508,65 m NGF en partie haute, il se compose de moellons équarris non assisés liés au ciment gris. Les modules utilisés ont une taille maximale de 0,32 x 0,20 m et minimale de 0,05 x 0,07 m.

Si la limite NORD est bien dessinée, la limite SUD quant à elle est plus irrégulière. De même, sa limite haute est parfaitement verticale tandis que la partie basse s'apparente à un arrachement. Les dimensions du bouchage sont de 2,61 m de haut pour 1,06 m de large.

Également, sur le mur gouttereau UM1004, un négatif ainsi qu'un massif en béton sont visibles à l'extrémité orientale de la maçonnerie (UC1004.11). Ces installations correspondent à la mise en place d'un conduit d'évacuation, comme l'atteste l'installation de latrines modernes à l'intérieur du bâtiment (**fig. 154, 155 et 173**).

Une fenêtre est aménagée à l'extrémité ouest du mur UM1004 (**fig. 153 et 154**). Il s'agit d'une ouverture quadrangulaire mesurant 0,59 m de large pour 0,90 m de haut, à une altitude de 513,14 m NGF. Le percement de cette petite ouverture est irrégulier et la reprise de la maçonnerie se fait à l'aide d'éclats de tuiles ou de briques fines. Le linteau consiste en une fine pièce de bois et le tout est maçonné à l'aide d'un épais mortier.

Enfin, comme nous avons pu le dire précédemment, au XIX^e siècle, une auberge est installée dans la moitié EST de la maison forte. Le mur gouttereau EST est alors enduit et les ouvertures sont intégralement modifiées (**fig. 159**). À l'intérieur du bâtiment, les aménagements du XIX^e siècle subsistent masquant ainsi les maçonneries.

3.2.10.4.3.6 *Des interventions indéterminées*

Plusieurs désordres et aménagements dans la maçonnerie du premier état de construction identifié (UC1002.1 ; UC1003.1 ; UC1004.1 ; UC1005.1) ne peuvent être actuellement rattachés à une phase de travaux.

Ainsi, sur le mur gouttereau NORD (UM1004), au rez-de-chaussée, la modification du piédroit UC1004.6, le percement de la baie UC1004.7 et le bouchage de la baie UC1004.8 ne peuvent être datés (**fig. 153 et 154**).

Sur le mur gouttereau OUEST (UM1003), la reprise de maçonnerie UC1003.8, au SUD, ne peut actuellement pas être interprétée (**fig. 155 et 156**).

Sur le mur gouttereau SUD (UM1002), la modification du piédroit EST et de l'appui de la fenêtre du deuxième étage, UC1002.7, ne peut être rattachée à une phase de construction, tout comme les désordres UC1002.14, UC1002.13 et UC1002.12 (**fig. 157 et 158**).

Sur le mur OUEST de la tour, UM1005, la reprise de la maçonnerie en partie haute, UC1005.2, même si elle semble contemporaine de l'installation de la toiture, n'est actuellement pas rattachée à une époque précise (**fig. 151 et 152**).

Enfin, les bouchages des créneaux, UC1002.2, UC1003.2 et UC1004.2, semblent dater de plusieurs phases de travaux, sans que l'on puisse les déterminer plus précisément (**fig. 151 à 158**).

3.2.10.5 Synthèse

L'approche archéologique et historique de la maison forte de Loche à Magland permet aujourd'hui de mettre en avant un édifice dont la construction d'origine est encore, de nos jours, parfaitement conservée. L'évolution du bâtiment au fil des siècles témoigne d'une adaptation aux besoins, notamment en matière de lumière, mais aussi d'une évolution stylistique. En effet, les modifications visibles sur les murs extérieurs de la maison forte concernent majoritairement l'insertion de baies et cela à toutes époques. Aussi, les différentes hauteurs de ces ouvertures, ainsi que la création de plusieurs accès, témoignent de changements dans les circulations que seule une étude de bâti sur les intérieurs de la maison pourrait caractériser. L'apport scientifique de la dendrochronologie (*Cf. supra*) sur le plafond du premier étage permet toutefois d'affiner la lecture du bâti et de proposer une chronologie relative en se basant sur ce niveau daté de la première moitié du XVe siècle.

Le premier état identifié sur le bâtiment correspond à la majorité des maçonneries visibles. Ainsi, la forme actuelle de la maison forte paraît être celle de sa construction, entre le XIVe siècle et le XVe siècle. Si peu d'aménagements notables apparaissent aujourd'hui, il est toutefois possible de restituer des murs crénelés en partie haute avec une structure en bois sur le pourtour. En effet, la présence de deux alignements d'ancrages sur les murs NORD (UM1004) et OUEST (UM1003), ainsi que le mur OUEST de la tour (UM1005), peuvent correspondre à la mise en place d'un système défensif tel qu'un hourd. L'absence de ces ancres sur le mur SUD (UM1002) peut interroger, mais les nombreuses modifications présentes sur la maçonnerie ont pu entraîner la disparition de ces derniers. De même, quelques ouvertures du premier état subsistent, avec notamment les petites baies du rez-de-chaussée au NORD (UM1004). Ces dernières, par leur morphologie et leur altitude, correspondent selon toute vraisemblance, à des ouvertures sur des niveaux semi-enterrés, comme c'est encore le cas de nos jours. La baie bouchée, dont il ne reste que les piédroits et le linteau au SUD du mur gouttereau OUEST (UM1003), ainsi que les deux linteaux dans la moitié OUEST du mur SUD (UM1002), témoignent ici d'un niveau de circulation visiblement plus haut dans le premier état de la maison forte. Aussi, cela implique une organisation et des niveaux internes différents entre la moitié NORD, plus basse et la moitié SUD du bâtiment. Enfin, une porte devait se trouver dans le mur gouttereau OUEST (UM1003), comme en témoigne le bouchage UC1003.6.

Plusieurs autres ouvertures présentent sur le mur gouttereau SUD (UM1002) peuvent appartenir au premier état de construction (*Cf. supra*), toutefois il est aujourd'hui impossible de l'affirmer. Néanmoins, la porte à arc brisé paraît d'ores et déjà en place lors de l'installation de l'escalier à vis, attribué à la deuxième phase de construction.

La deuxième phase de construction, antérieure à la première moitié du XVe siècle en raison des niveaux de circulation²⁰⁴, semble débiter par l'insertion de plusieurs baies au premier étage des murs NORD (UM1004) et OUEST (UM1003), et de deux baies au rez-de-chaussée. Leur morphologie peut se rapprocher des baies condamnées du premier état, notamment dans l'exécution d'une ciselure périphérique appuyée. Ces percements condamnent les premières baies et indiquent un premier changement dans les niveaux de circulation avec des ouvertures plus basses. Aussi, et vraisemblablement dans un même temps, une structure de chauffe est installée au rez-de-chaussée du mur SUD (UM1002), identifiée aujourd'hui grâce à la rubéfaction de la maçonnerie. Son envergure projetée ainsi que l'emplacement de la rubéfaction permettent de proposer ici la construction d'un four avec une voûte saillante sur l'extérieur²⁰⁵.

Dans un temps que nous supposons assez proche, les baies du deuxième étage sont percées sur les murs NORD (UM1004) et OUEST (UM1003), avec une rythmique similaire aux baies du premier étage sans toutefois s'aligner parfaitement. Si la morphologie des fenêtres entre ces deux étages est assez semblable, quelques différences sont notables, notamment dans la finition avec l'absence de la ciselure, la présence systématique d'une pierre d'allège, et des ouvertures plus hautes et moins larges.

Lors de cette deuxième phase, la maison forte se voit également dotée d'un escalier à vis provoquant le percement de trois baies sur le mur gouttereau SUD (UM1002). Les observations faites à l'intérieur du bâtiment permettent de confirmer que ce dernier est antérieur à 1438. En effet, des moulures dans les murs de la cage d'escalier sont actuellement dissimulés par la poutraison du plafond du premier étage et ne sont donc pas, a priori, contemporaines.

La troisième phase de construction impactant la maison forte semble être motivée par un désir d'adapter l'esthétique de la maison forte avec notamment l'installation d'une large fenêtre à meneau et croisillons, mais aussi d'une deuxième fenêtre à meneau, le tout dans le mur gouttereau SUD (UM1002). L'altitude de ces éléments paraît coïncider avec les niveaux de circulation inhérents à la modification du plafond du premier étage, soit le XVe siècle. Il est alors possible de supposer que dans ce même temps la voûte du four au rez-de-chaussée du mur SUD (UM1002) est détruite, afin d'homogénéiser la façade. Aussi, bien que rien ne permette à ce jour de l'attester, la porte du rez-de-chaussée du mur OUEST (UM1003) peut également être bouchée à cet instant, afin d'installer une cheminée dont le piédroit ouvragé est conservé sur le parement interne du mur UM1003.

La quatrième phase d'aménagement est bien peu représentée, mais semble poursuivre ce but esthétique avec l'installation d'une fenêtre à accolade au deuxième étage du mur SUD (UM1002). La typonomie permet de rapprocher cet état de construction du XVIe siècle.

Enfin, à l'époque moderne, plusieurs baies et portes sont percées dans les murs gouttereaux, comme l'attestent notamment les millésimes « 1787 » au SUD (UM1002) et « 1889 » à l'EST

204 Observations basées sur le niveau actuel du plancher daté de 1438/1439.

205 Si aucun parallèle archéologique n'a été trouvé, ces constructions sont fréquentes dans les maisons dites « paysannes ».

(UM1001). De même, un bâtiment est accolé à la maison forte au NORD, laissant aujourd'hui ses négatifs, ses percements et ses aménagements visibles dans la moitié orientale de l'édifice.

La maison forte de Loche connaît donc plusieurs phases de travaux modifiant avant tout les ouvertures et les niveaux de circulation. Toutefois, elle conserve jusqu'à nos jours sa forme originelle avec une permanence de son organisation. En effet, le rez-de-chaussée paraît avoir été de tout temps une zone de service avec l'installation de zones de stockage semi-enterrées au NORD et des aménagements au SUD tel que le four. Le premier étage quant à lui est de toute évidence l'espace de vie principal, avec un soin tout particulier apporté à la moitié OUEST de l'édifice, signalant de ce fait la zone résidentielle. Enfin, le deuxième étage ne possède pas d'aménagement particulier, mais contient de nombreuses ouvertures qui attestent de l'utilisation de l'espace comme zone de vie dès le deuxième état de construction. À l'origine, nous pouvons supposer que le deuxième étage devait permettre l'accès au crénelage et aux défenses.

Enfin, si l'entrée de l'auberge se trouve aujourd'hui à l'EST, les choix esthétiques apportés au mur gouttereau SUD semble indiquer qu'à partir du XVe siècle, il s'agissait de la façade principale. L'entrée du bâtiment dans son premier état n'est à ce jour pas déterminée.

L'approche archéologique effectuée permet l'ébauche d'un phasage des constructions extérieures de la maison forte de Loche, mais une étude de bâti plus complète serait indispensable pour appréhender plus largement ses états et son évolution. De même, une mise en parallèle de ces informations avec une étude des intérieurs serait nécessaire afin d'approfondir la documentation de ce bâtiment dont l'état de conservation est remarquable.

3.3 Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des ensembles castraux en milieu montagnard

Dans le cadre de l'axe 3, l'ensemble des réflexions menées et coordonnées par Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs ont porté : d'une part sur l'étude et le rassemblement des données sur des sites castraux ciblés accompagnée d'une description précise de l'architecture et des propositions de restitutions du fonctionnement des places fortes abordées et, d'autre part, sur la poursuite de la mise en place d'une chrono-typologie des ouvertures de tir dans l'espace montagnard. Les recherches de cet axe se sont déroulées en s'appuyant sur une méthodologie, commune, adaptée et claire, mise en place en 2019. Le suivi du protocole de recherche et la mise à disposition de notices et de normes à suivre garanti une facilité de dialogue entre les chercheurs. Cette recherche à la fois globale et détaillée sur les formes architecturales du château médiéval constitue de solides jalons en vue d'une synthèse sur l'organisation des espaces castraux et de leurs évolutions dans le temps et dans l'espace.

Les chrono-typologies des formes architecturales contribuent régulièrement à la datation des édifices étudiés par l'archéologie du bâti. Selon une approche commune aux historiens de l'art et aux archéologues, les datations reposent beaucoup sur des critères stylistiques. La multiplication des fouilles, des inventaires et des études de bâti contribue à alimenter un corpus de sites étudiés de plus en plus finement et sur lesquels sont associées des études documentaires, des analyses archéologiques et des datations en laboratoire susceptibles de préciser l'évolution des bâtiments et de leurs différentes composantes architecturales. Elles permettent d'affiner les chronologies, basées non plus uniquement sur des critères de style toujours discutables, mais sur des faisceaux de preuves concordantes mieux étayées. Le PCR « *Fortifier les Alpes au Moyen Âge* » consacré aux châteaux et fortifications est l'occasion de faire le point sur les données acquises depuis 30 à 40 ans sur plusieurs dizaines de sites et de mettre à profit les études et les analyses de laboratoire disponibles pour réviser et, en grande partie, élaborer des chrono-typologies régionales qui seront, à terme, autant d'outils à disposition des chercheurs.

3.3.1 Résumé des résultats des recherches menées dans le cadre de l'axe 3

Durant l'année probatoire (2019) et les trois années du programme triennal qui en a découlé (2020-2022), un protocole strict de rédaction et de présentation des notices de site a été établi afin que les comparaisons soient possibles et aisées. Le vocabulaire a aussi été précisé, bien qu'il restera à harmoniser selon les cas rencontrés dans le futur. Ce protocole vise aussi à disposer de notices facilement publiables en l'état sous forme de catalogue. De nombreuses notices de sites ont déjà été constituées. Elles portent pour le moment essentiellement sur des châteaux, bâties ou maisons fortes situées dans les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ces études ont été faites en fonction des opportunités (travaux, études dans le cadre de l'archéologie préventive, accessibilité des sites). Les autres territoires seront abordés dans un second temps durant le prochain programme triennal. Les exemples abordés sont encore trop peu nombreux pour proposer véritablement une synthèse et les efforts sont à poursuivre pour enrichir encore ce corpus dont la liste des sites n'est pas fermée et dont bon nombre restent encore à étudier (**tab. 19**).

Les résultats de ces recherches sont présentés dans le volume 3 de ce rapport. Il montre un aperçu de l'aspect du catalogue sous forme de publication papier et donne une bonne vision du travail effectué durant ce programme triennal tant en rassemblement de données et de mise en forme qu'en interprétation et dégagement de problématiques. Ces avancées ne sont donc pas une nouvelle fois détaillées ici, se reporter directement au volume 3.

Tableau 19 : Liste d'avancement des sites à étudier dans le cadre de l'Axe 3

Département	Commune	Nom du site	Partie/édifice concerné(e)	Période/Datation	Auteur pressenti	Notes (intérêt, particularités, spécificités...)	État d'avancement
01 – Ain	Ambérieu-en-Bugey	Château des Allymes	Tours enceinte	et 1312-1321	L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Porte d'entrée à pont-levis Jours à 1 coussiège Portes à coussinets avec pierres d'échelle	En cours
01 – Ain	Ambérieu-en-Bugey	Château de St-Germain		Vers 1325 ?	L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Archères du logis Porte d'entrée de la cour haute	
01 – Ain	Haut Valromey	Châteauneuf-en-Valromey	Bâtiment de la cour haute	à préciser	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Porte à chasse-roue du bâtiment sud Porte d'entrée de la cour Cheminée de la salle basse	
01 – Ain	St-Denis-en-Bugey	Tour de Saint-Denis	Tour	1323-1326	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino, A. Kersuzan	Relevé global plan/élévations Baies-créneaux à coussinets et volets Portes, baies à coussièges	Achevé
01 – Ain	Pont-d'Ain	Château de Pont-d'Ain	Aula	XIIIe – XIVe s.	C. Delomier	Baies de la grande salle	
01 – Ain	Thol	Château de Thol	Aula, courtines, tours	XIIIe – XIVe s.	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino	Belle série de baies géminées de la fin du XIIIe et du XIVe s., archères, portes, chemin de ronde Etude de bâti en cours (RO E. Chauvin-Desfleurs), données à intégrer progressivement	
...							
05 – Hautes-Alpes	Château-Ville-Vieille	Château-Queyras	A voir (plusieurs)	XIVe-XVe (à préciser)	N. Nicolas, B. Oury	Un des rares châteaux haut-alpin à être conservé intégralement. Des ajouts ont été opérés à l'époque moderne et contemporaine, mais des éléments médiévaux persistent et sont à préciser avec Nicolas Payraud (
	Crots	Château de Picomtal	A détailler (partie sud)	XIVe (à préciser)	N. Nicolas, B. Oury	Château conservé.	
	Tallard	Château de Tallard	A détailler	XIVe-XVe (à préciser)	N. Nicolas, B. Oury	Château en partie conservée	
	Réallon	Fort de Réallon	Tour ronde (4 ou 6 ouvertures de tir)	Vers 1371	N. Nicolas, B. Oury	Enceinte villageoise plutôt bien située dans la chronologie	
	Réallon	Fort de Réallon	Tour carrée (1 ouverture de tir et plusieurs fenêtres)	Vers 1371	N. Nicolas, B. Oury	Enceinte villageoise plutôt bien située dans la chronologie	
	Rousset	Château de Rousset	Tour ronde (2 canonnières)	XVe s.	N. Nicolas, B. Oury	Canonnières installée à la base de la tour	
	Saint-Clément-sur-Durance	Tour sarrasine	Toutes les ouvertures de tir	XIVe (à préciser)	N. Nicolas, B. Oury		
	La Bâtie-des-Vigneaux	Mur des Vaudois	Ouvertures de tir de l'enceinte	XIVe	N. Nicolas, B. Oury	Mur édifié dans le cadre de la défense du Dauphiné contre les compagnies de Routiers	
...							
26 – Drôme	Alixan	Château d'Alixan	Enceinte castrale	Vers 1300	E. Chauvin-Desfleurs	Poterne sous l'église	
26 – Drôme	Rochechinard	Château de Rochechinard	Tours à canons	Vers 1475	J. Derbier	Canonnières à la française Porte à pont-levis	

Département	Commune	Nom du site	Partie/édifice concerné(e)	Période/Datation	Auteur pressenti	Notes (intérêt, particularités, spécificités...)	État d'avancement
26 – Drôme	Montclar-sur-Gervanne	Château de Vachères	Tours à canons	Vers 1480 – 1550	L. D'Agostino	Canonnières Arquebusières Latrines	
...							
38 – Isère	Bressieux	Château de Bressieux	Châtelet d'entrée Courtines	XIIIe s.	L. D'Agostino	Porte à pont-levis Crénelages Mâchicoulis D'après publication d'Y. Harlé-Sambet	
...							
73 – Savoie	Chambéry	Château de Chambéry	Tour Trésorerie	à préciser, datation vers 1380 supposée d'après textes mais mal établie et peu probable	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Tour d'artillerie. Fentes de tir pour plusieurs armes différentes Batterie d'archères-canonnières en partie basse flanquant le fossé du château côté ville et la porte de Maché. Canonnières à la française dans les combles sous mâchicoulis (à voir, niveau non visité) Propriété du CD73	En cours
73 – Savoie	Chambéry	Château de Chambéry	Salles basses	1315-1319 ?	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Baie trilobée, oculus trilobé	Achevé
73 – Savoie	St-Pierre-d'Albigny	Château de Miolans	Boulevard d'entrée, tour maîtresse, courtines		L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Multiples formes de fentes de tir, notamment artillerie à poudre Nombreux éléments de confort (cheminées, baies)	En cours
73 – Savoie	St-Michel-de-Maurienne	Tour de Chambarlet		XIIIe s.	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Porte d'accès à la tour Embrasures de tir D'après étude de Cécile Randon (2014)	
73 – Savoie	Albertville	Conflans, Maison forte de la Cour (tour sarrasine)	Tour sarrasine	XIIe s.	E. Chauvin-Desfleurs	Etude préventive Organes de confort (portes, fenêtres)	Achevé
73 – Savoie	Albertville	Enceinte urbaine de Conflans	Tour-porche tarine	1375-1390	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino	Relevé et étude en 2021	Achevé
73 – Savoie	Albertville	Conflans, Maison Rouge		Fin XIVe s.	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino	Portes ogivales, baies géminées	
73 – Savoie	Barby	Château de La Bâtie	à préciser		N. Faucherre	Tour d'artillerie Publication partielle. Absence de réponse pour l'instant	
73 – Savoie	La Bâthie	Château de La Bâthie (Chantemerle)	à préciser	XIIe s. - XVe s.	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino, L. Benoit, A. Lorphelin, V. Borrel	Nombreux bâtiments successifs, embrasures de tir, latrines, portes...	
...							
74 – Haute-Savoie	Allinges	Château-Vieux	Enceinte du bourg	XIIIe s.	L. D'Agostino	Archères à ébrasement simple	
74 – Haute-Savoie	Allinges	Château-Neuf	Mur bouclier nord-est	XIIIe s.	E. Chauvin-Desfleurs	Archères à niche	
74 – Haute-Savoie	Allinges	Château-Neuf	Enceinte du bourg	Vers 1590 ?	E. Chauvin-Desfleurs	Canonnière / adaptation au tir au mousquet ?	
74 – Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Tour maîtresse	XIIIe s. ? Avant 1325-1327	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Archères/arbaletrières Portes à pont-levis sur courtines Organes de confort	En cours
74 – Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Tour St-Pierre	1430-1444	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Fenêtres dites « à la française » (rectangulaires simples à 1 coussiège) Potentiellement portes et cheminée à l'intérieur	Achevé

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

Département	Commune	Nom du site	Partie/édifice concerné(e)	Période/ Datation	Auteur pressenti	Notes (intérêt, particularités, spécificités...)	État d'avancement
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Vieux Logis	1428-1444	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Organes de confort (grandes croisées, baie double de la cuisine)	En cours
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Logis Perrière	1445 / vers 1482-1483	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Archères-canonnières à louche	
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Tour « sans nom »	Entre 1445 et 1533	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Salle basse d'artillerie (archères-canonnières à croisillon) + fenêtres à coussiège et fente de tir en trou de serrure)	Achevé
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Logis Nemours et Tour du Trésor	1533-1565	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Salles basses avec canonnières à la française sous fenêtres Organes de confort dans les étages (grandes croisées, cheminées)	Achevé
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Barbacane	Vers 1541	L. D'Agostino	Archères-canonnières en batterie. D'après fouille préventive de J. Crozier	
74 - Haute-Savoie	Lully	Maison forte de Buffavent		XVe s.	M. Caillet	Corps carré à 4 tours rondes avec canonnières à la française Organes de confort	Achevé
74 - Haute-Savoie	Bonneville	Château de Bonneville		XIIIe s. ?	S. Bocquet	Archères à niche et à ébrasement simple Portes, latrines	En cours
74 - Haute-Savoie	Les Houches	Château de St-Michel-du-Lac	Logis	XIIIe s. ?	L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Salle à tour ronde avec batterie d'archères à ébrasement simple dans l'aula	Achevé
74 - Haute-Savoie	Clermont-en-Genevois	Château de Regard		Vers 1575	L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Palais résidentiel Portes et fenêtres Renaissance	Achevé
74 - Haute-Savoie	Duingt	Château de Dhéré	Logis, tour	XIVe-XVIe s.	L. Benoit	Canonnière, baie, cheminées. D'après étude V. Levert	Achevé
74 - Haute-Savoie	Epagny	Maison forte d'Epagny	Porte et pont		A. Poirot	Pont en bois	Achevé
74 - Haute-Savoie	Marlioz	Château de Sallenôve	Logis, tour	XIIIe-XVIe	L. Benoit	Des relevés anciens de F. Havette complétés plus tard par des dendro (E. Sirot): Fenêtres, pilier, linteau,...	
74 - Haute-Savoie	Magland	Maison forte de Loches	Logis	XIVe-XVI s.	L. Benoit, A. Lorphelin	Relevés fenêtres, cheminées, portes d'E. Sirot + de nouveaux compléments à venir	En cours
74 - Haute-Savoie	Magland	Tour de Clerton	logis	XIVe	L. Benoit	baie géminée	
74 - Haute-Savoie	Passy	Tour de Dingy	Tour	XIVe-XVIe s.	L. Benoit, L. D'Agostino	Ensemble daté par dendro dont les relevés pourraient aider à la chrono-typo	
74 - Haute-Savoie	Sallanches	Maison forte des Rubins	Logis	XIVe - XVIe s.	L. Benoit	Fenêtre, cheminée	Achevé
74 - Haute-Savoie	Sallanches	Maison forte de La Frasse		XIVe - XVIIe s.	L. Benoit		Achevé
74 - Haute-Savoie	Thonon-les-Bains	Tour et Chapelle Saint-Bon	tour, chapelle	XIIIe-XVe s.?	L. Benoit	Porte, fenêtre, relevés ancien d'après A. Bouvier, datation a revoir ?	
74 - Haute-Savoie	Thonon-les-Bains	Château de Rives				Etude préalable de C. Corvisier	
74 - Haute-Savoie	Yvoire	Enceinte urbaine	Tours-porches	XIVe s.	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino	Portes à herse, archères à coussièges. Etude documentaire de L. Toullec, relevés à faire	

4 Conclusions du programme triennal 2020-2022

Le PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge, auquel participent une dizaine de chercheurs de tous horizons (jeunes docteurs, archéologues, universitaires) a bien poursuivi son cours, après une année probatoire débutée en 2019, pour une programmation triennale (2020-2022). Suite à ces trois années supplémentaires, il est l'heure du bilan de ces activités et de la mise en évidence des perspectives pour les années à venir.

Malgré un contexte de recherches peu favorable aux travaux de terrain et de groupe, lié à la situation sanitaire du pays et aux différentes mesures gouvernementales prises à partir de 2020, la dynamique de travail du PCR ne s'est jamais essouffée et les recherches ont pu être menées à bien dans de nombreux domaines. Bien que certains travaux prévus dans notre calendrier ont dû être reportés, voire annulés, l'équipe s'est toujours adaptée pour continuer à faire avancer nos investigations d'une manière ou d'une autre. Il est à souligner qu'aucune défection n'est à déplorer dans le courant de ce programme triennal, c'est même le renfort de David Billoin qui est venu s'ajouter dès 2020. Cette cohésion et cette énergie de groupe nous ont permis d'organiser deux journées d'études en trois ans. La première, thématique, sur les bâties en décembre 2020 et la seconde sur la thématique générale couverte par le PCR, à savoir les fortifications de montagne. A chaque fois, les contributions de membres du PCR furent nombreuses.

Dans le cadre des axes de recherche définis lors de l'année probatoire (2019), les investigations ont considérablement progressé sous différents aspects.

- **Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace alpin.** Après un premier inventaire de sites connus par les sources ou par des données archéologiques assez restreint, avec beaucoup de sites attestés sur la fin du haut Moyen Âge et très peu sur le début de cette période, les recherches se sont portées sur le recensement de sites probablement occupés à une période antérieure à 1032. Par l'application d'une méthodologie croisant observations topographiques et toponymiques, étude de la carte archéologique et visites de terrain pour contrôler nos hypothèses, la liste de sites s'est considérablement agrandie. Sous la direction de David Billoin, les inventaires concernant les départements de l'Ain et de l'Isère sont quasiment achevés, donnant lieu à une représentation cartographique précieuse qui permet d'observer l'implantation de ces sites (17 pour l'Ain et 20 pour l'Isère). Toutefois, avant de réaliser toute synthèse et d'arriver à des conclusions, le travail doit nécessairement se poursuivre pour les autres départements concernés par le projet (Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Hautes-Alpes) et des vérifications plus poussées doivent être menées sur bon nombre de sites détectés. Cependant, les efforts réalisés durant ce plan triennal ont permis d'esquisser les modalités d'implantation des « premiers châteaux » en milieu alpin, aperçu qui ne demande qu'à être développé et affiné.
- **Axe 2 : Terminologie et forme des édifices fortifiés.** Dans cet axe de recherches, nos interrogations se sont d'abord orientées vers un type d'édifice très particulier rencontré en Dauphiné et en Savoie médiévales : la bâtie ou bastide. Elle n'a rien à voir avec les fondations nouvelles observées dans le Sud-Ouest à partir du XIIIe siècle, et, avant de nous plonger dans ce processus de définition, nous pensions

que l'édification de ces bâties étaient liée au conflit delphino-savoyard (fin XIIIe – milieu XIVe s.) car mieux connues et étudiées tant par les sources historiques qu'archéologiques. Or, la mise en commun des données de chacun sur tout le territoire de recherche de PCR a mis en lumière une implantation assez ancienne à la fin du XIIe siècle dans les territoires méridionaux (Baronnies, Gapençais, Embrunais) sans rapport avec un quelconque conflit. Ce constat a donné lieu à l'organisation d'une journée d'étude pour discuter de la définition de ces édifices au travers de monographies de site ou de synthèses sur des territoires qui débouchera sur une publication en 2023 dans la collection « Espaces médiévaux » du Ciham.

Les recherches se sont aussi portées sur les bâties présente sur le territoire de la Haute-Savoie, jusqu'alors peu étudiées. Sur les 13 sites retenus par la toponymie ou par des mentions textuelles, 6 se sont révélés positifs sur le terrain et ont donné lieu à des notices détaillées. Si la majorité de ces bâties sont érigées dans le cadre du conflit delphino-savoyard, deux semblent plus correspondre au modèle méridional, à savoir un édifice fortifié secondaire perenne positionné de manière à contrôler un axe de circulation (rivière, route, col, etc.).

En parallèle à ces questionnements, les recherches sur les maisons fortes ont également débuté par quelques études de cas intéressants dont l'étude était possible par la conjoncture (travaux réalisés par les propriétaires). Ce sujet sera l'objet de nos recherches dans les années à venir pour parvenir à une classification ou du moins une définition plus fine de ce phénomène.

- **Axe 3 : Morphologie et évolution des ensembles castraux.** Le projet de catalogue chrono-typologique des éléments architecturaux des châteaux de la fin du Moyen Âge, témoignant de leur évolution, a été mis en place dès le commencement du PCR avec pour objectif une publication détaillée accompagnée d'une synthèse. Sous la direction de Laurent D'Agostino et mobilisant un bon nombre de chercheurs d'horizons différents, cet axe de recherche a progressé petit à petit, rassemblant site après site des informations et permettant la création de notices détaillées et inédites. Au bout de ces trois années, un aperçu déjà conséquent peut être présenté et presque publiable en l'état. Le travail de synthèse n'est cependant pas commencé car il manque encore plusieurs notices de sites, et surtout une répartition plus homogène de ces observations sur tout le territoire du PCR, pour permettre de vérifier des hypothèses ou de tirer des conclusions générales. Ce travail, très encourageant au vu des résultats, et à poursuivre dans les années futures et donnera lieu à une publication dont les modalités sont encore à débattre.

En parallèle, une base de données rassemblant tous les sites entrant dans notre corpus a été mise en place ayant pour finalité une publication de ces données en ligne sous la forme d'un SIG accessible à tous. Les trois années qui viennent de s'écouler ont été consacrées à créer l'architecture théorique de la base de données, de vérifier sa cohérence et son bon fonctionnement et de trouver les solutions techniques pour sa mise en œuvre, notamment son hébergement. Si des solutions satisfaisantes ont pour le moment été trouvées, la base n'est cependant pas encore opérationnelle en l'état et nécessite encore quelques ajustements qui auront lieu prochainement. Les formulaires de

saisie des différentes données, site par site, sont néanmoins opérationnels et permettent d'ores et déjà de rassembler les données sous un format commun avant importation dans la base.

5 Perspectives pour un prochain triennal (2023-2025)

Les recherches entamées durant ce premier programme triennal ont donné des résultats très intéressants qui ne demandent qu'à être consolidés. Les investigations qu'il reste à mener sont toujours nombreuses et doivent être menées avec la même assiduité et la même énergie pour aboutir à une synthèse. Les différents axes doivent être poursuivis afin de bonifier d'autant plus les résultats déjà acquis.

- **Axe 1** : Si l'inventaire des sites fortifiés antérieurs à 1032 est déjà quasiment achevé, tout reste à faire pour les départements de la Drôme, de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Hautes-Alpes. Les trois prochaines années seront donc consacrées à ces quatre territoires afin de pouvoir proposer une comparaison des implantations fortifiées à l'échelle de notre zone d'étude. Le même protocole d'identification des sites sera appliqué afin d'avoir la même cohérence entre chaque département. Il est à saluer la parution de la nouvelle Carte Archéologique de la Gaule pour le département des Hautes-Alpes qui faisait grandement défaut pour nos investigations.

- **Axe 2** : Si la publication des actes de la journée d'étude *Bastida* suit son cours, les recherches sur cette thématique ne sont pas encore achevées. Un projet de notice détaillée de la bâtisse de Jonage (Rhône) est envisagé. Ce serait l'occasion d'étudier une bâtisse particulière du conflit delphino-savoyard, construite non pas pour la défense du territoire, mais pour la prise du château de Jonage. La mairie est très ouverte au projet et une visite de terrain a été réalisée fin décembre 2022 pour estimer la faisabilité du projet. Les investigations en Savoie et Haute-Savoie, territoires les moins bien renseignés sur ce sujet, vont se poursuivre afin de pouvoir établir une synthèse générale sur ces édifices.

De la même manière, les travaux tout juste débutés sur la caractérisation des maisons fortes de l'espace delphino-savoyard seront poursuivis de manière plus intense. Pour ne pas se disperser vu l'important nombre de sites, il a été choisi de s'intéresser aux maisons fortes qualifiées comme telles dans l'enquête de 1339 qui détaille chaque territoire du Dauphiné en vue de sa cession au Pape. Un long travail d'inventaire, d'identification, de localisation et de description s'ouvre et aboutira à un corpus conséquent et comparable puisque contemporain et faisant partie, administrativement au moins, de la même catégorie de site. En parallèle, certaines notices pourront aussi venir alimenter le catalogue mis en place dans l'axe 3 comme ça a été le cas des maisons fortes des Rubens et de La Frasse à Sallanches.

- **Axe 3** : La création de notices et les investigations sur les autres sites de notre corpus se poursuivra en étendant les recherches aux départements qui ont moins été étudiés pour le moment. Les recherches seront également étendues aux fortifications villageoises qui valident le cahier des charges établi (élément architectural bien situé dans la chronologie) L'investissement ponctuel de Nathalie Nicolas (Inrap) permettra de mettre en place des recherches et de créer des notices sur des édifices du département des Hautes-Alpes dont la liste est encore à établir, mais quelques sites sont déjà envisagés.

Une journée d'étude est déjà prévue pour clore le triennal. Elle se déroulera à Grenoble en 2025 (dates encore à établir) et se tiendra dans le cadre de la grande exposition sur les fortifications de montagne organisée par le département de l'Isère.

Sources

- Bernard, Bruel 1876-1903** : BERNARD (A.), BRUEL (A.). – *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I-VI. Paris : Impr. Nationale, 1876-1903. 6 vol. (Collection de documents inédits de l'histoire de France. Première série, Histoire politique). Édition en latin.
- Brun-Durand 1890** : Brun-Durand (J.). – *Censier de l'évêché de Die à Die, Montmaur et Aurel, document du XIIIe siècle en langue vulgaire*, Paris-Lyon, 1890.
- Cattin 1977** : CATTIN Paul, « Les sources écrites de l'histoire du château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 5-22.
- Cattin 1979** : CATTIN Paul. – Compte de construction de la bastide de Gironville. *Cahiers René de Lucinge*, n° 22, 1979, p. 3-18.
- Cattin 1980-1981** : CATTIN Paul. – Le château de Luisandre dans les comptes de la châtelainie de Saint-Rambert (1312-1317). *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 5-24.
- Cattin 1983** : CATTIN (P.). – Extraits de comptes relatifs à la construction de la bastide de Gironville. *Cahiers René de Lucinge*, n°24, 1982-1983. Paris : Association des Amis du Chateau des Allymes, 1983. p. 21-24. Source en latin, notes en français.
- Cattin, 1982-1983** : CATTIN Paul. – Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtelainie de Saint-Rambert (1317-1330). *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.
- Cattin 1995** : CATTIN Paul, « Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du XIV^e siècle d'après les comptes de la châtelainie », *Cahiers René de Lucinge*, n° 30, 1995.
- Chevalier 1869b** : CHEVALIER (C.-U.-J.) – *Inventaire des archives des Dauphins à Saint-André de Grenoble en 1277 : publié d'après l'original avec table alphabétique et pièces inédites*. Lyon : A. Brun, 1869. 48 p. (Documents historiques inédits sur le Dauphiné ; 1). Édition en latin, introduction en français.
- Chevalier 1871** : CHEVALIER (U.) éd. – *Ordonnances des rois de France et autres princes souverains relatives au Dauphiné*. Colmar : impr. Hoffmann, 1871. 185 p.
- Chevalier 1913-1926** : CHEVALIER (U.). – *Regeste dauphinois : ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*, t. I-VII. Valence : impr. Valentinoise, 1913-1926.
- Guérard 1857** : GUÉRARD (B.) Éd. – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*. t. II. Paris : Ch. Lahure, 1857. 944 p. (Collection des cartulaires de France ; 9). Édition des sources en latin.
- Guillaume 1888** : GUILLAUME (P.) Éd. – *Chartes de Notre-Dame de Bertaud : monastère de femme de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*. Gap : S.E.H.A., 1888. 368 p. Édition des sources en latin, introduction en français.
- Guillaume 1901** : GUILLAUME (P.) Éd. – *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790 : Hautes-Alpes, Série G., secrétariat de l'évêché de Gap, mutonis, notaires, chapitre de Gap*, t. 4, vol. 6. Gap : L. Jean et Peyrot, 1901. 476 p.
- Guillaume 1893** : GUILLAUME (P.) Éd. – *Chartes de Durbon : quatrième monastère de l'Ordre des Chartreux, diocèse de Gap*. Montreuil-sur-Mer : Imprimerie Notre-Dame-des-Prés, 1893. 904 p. Éd. en latin, introduction en français.
- Guillaume 1910** : GUILLAUME (P.). – *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Hautes-Alpes, Série E, mandement et marquisat de Savine*. Gap : impr. et librairie alpines, 1910. 348 p.
- Hausmann 1969** : HAUSMANN (F.) éd. – *Diplomatum regum et imperatorum Germaniae : Conradi III et filii ejus Henrici diplomata*, t. 10. Cologne : H. Bohaus, 1969. 824 p. Édition des sources en latin, notice et introduction en allemand.

Krush 1896 : KRUSH (B.), éd. – *Scriptores rerum Merovingicarum : Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici et antiquiorum aliquot*, t. 3. Hannovre : *Monumenta Germaniae Historica*, 1896. 686 p. Édition en latin.

Lullin, Le Fort 1866 : LULLIN (P.-E.), LE FORT (C.-G.). – *Regeste genevois ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*. Genève : chez les principaux libraires, 1866. 542 p. Introduction et analyse des sources en français.

Poupardin 1901 : POUPARDIN (R.). – *Le Royaume de Provence sous les carolingiens (855-933?)*. Paris : Émile Bouillon, 1901. 468 p.

Bibliographie

Bailly 1985 : BAILLY (R.). – *Dictionnaire des communes : Vaucluse*. Avignon : A. Barthélemy 1985. 475 p.

Bailly-Maitre 2006 : BAILLY-MAÎTRE (M.-C.). – Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans. In : ETTTEL (P.) éd., FLAMBARD-HÉRICHER (A.-M.) éd., MAC NEILL (T.) éd. – *Château et peuplement*, actes du colloque international de Voiron, Isère, France, 28 août-4 septembre 2004. Caen : Publications du C.R.A.H.M., 2006. p. 13-26. (Château Gaillard ; 22).

Benoit, Tournier R-2019 : BENOIT (L.), TOURNIER (C.). – *Château médiéval de Clermont : Les environs de la tour maîtresse et les communs*, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2019.

Benoit, Duriez R-2019 : BENOIT (L.), DURIEZ (M.). – *Château des sires de Faucigny : La cour des prisons*, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2019.

Billoin 2015 : BILLOIN (D.). – *Pressiat (Ain) Le mont châtel. Programme Collectif de Recherche Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV^e-IX^e siècle)*, Rapport de prospection thématique, 2015, 99 p.

Billoin 2020a : BILLOIN (D.). – Historiographie des établissements perchés et fortifiés dans l'Ain, In : BILLOIN (D.), LEGENDRE (J.-P.), CANO (D.), SOUBIGOU (G.), *L'établissement de hauteur du Mont Châtel. Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien*, Patrimoines et archéologie en Auvergne-Rhône-Alpes, 6, p.36-38.

Billoin 2020b : BILLOIN (D.). – *L'habitat perché et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen âge dans le massif jurassien (IV^e-IX^e siècle)*, Thèse de 3^e cycle, université Paul-Valéry, Montpellier 3, 3 vol., 2020.

Billoin, Gandel 2014-2016 : BILLOIN (D.), GANDEL (P.). – *Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV^e-IX^e siècle)*, Programme collectif de recherche, 2014-2016.

Boucharlat 2009 : BOUCHARLAT (É.). – Panorama de l'archéologie castrale en France, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 48, 2009, p. 232-234.

Boucheron, Chiffolleau 2004 : BOUCHERON (P.), CHIFFOLLEAU (J.). – *Les palais dans la ville, espaces urbains et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale*. Lyon : PUL, 2004, 341 p.

Bourgeois 2006 : BOURGEOIS (L.). – Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1995-2005), *Cahiers de civilisation médiévale*, 2006, vol. 49, n° 194, p.113-141.

Bouticourt R-2018 : BOUTICOURT (E.). – *Annecy – Palais de l'isle : Élévations extérieurs et charpentes*, RFO de fouilles archéologiques, Archeodunum, 2018

Blondel 1956 : BLONDEL (L.). – *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Bois 1992 : Bois (M.). – *Le sud du département de la Drôme entre le Xe et le XIIIe siècle, l'organisation du terroir, fortifications et structures d'habitat*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence (Aix-Marseille I) centre d'Aix, histoire et civilisation de l'Antiquité et du Moyen Âge, sous la direction de G. Démians d'Archimbaud, décembre 1992 à Aix-en Provence, 4 vol (texte 195 p., catalogues 187 p. & 152 p., Annexes).

- Bois 1994** : Bois (M.). – Aurel et son territoire : éléments de topographie médiévale, *Études Drômoises*, n°1/2 - 1994, p.17-25.
- Bois, Burgard 2004** : BOIS (M.), BURGARD (C.). – *Fortifications et châteaux dans la Drôme, des premières positions défensives aux châteaux de Plaisance*. Valence : Conservation départementale du Patrimoine, Créaphis, 2004.
- Bois et alii 1992** : BOIS M., FEUILLET M-P., LAFONT P-Y., MAZARD C., POISSON J-M., SIROT E.. – Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne-Provence (Xe-XIIe s.). In : *Château Gaillard*, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen, 1992.
- Carrier, La Corbière 2005** : CARRIER (N.), LA CORBIÈRE (M. de). – *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2005. 401 p.
- Chalmin-Sirot R-1988** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève*, Université Lumière - Lyon 2, 1988.
- Chalmin-Sirot R-1992** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, Université Lumière - Lyon 2, 1992.
- Chalmin-Sirot R-1996** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1996.
- Chalmin-Sirot R-1997** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1997.
- Chalmin-Sirot R-1998** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
- Clavier, Moyné à paraître** : CLAVIER (A.), MOYNE (J.-P.), « Les bâties du territoire isérois, méthodes d'approche et premiers résultats », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.
- Clavier 2007** : CLAVIER (A.). – Un exemple des problèmes de terminologie à la lumière de l'enquête delphinale de 1339 en Grésivaudan. In : SIROT (E.). – *Noble et forte maison : L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XIIe au début du XVIe*. Paris : Éditions Picard, 2007. p. 31-33. (Espaces Médiévaux).
- Clément 2011** : CLEMENT (N.). – *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche entre le V^e et le X^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2011.
- Colardelle, Verdel 1993** : COLARDELLE (M.) dir., VERDEL (E.) dir. – *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XIe siècle*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1993. 416 p. (D.A.F. ; 40).
- Constant 1972** : CONSTANT (M.), *L'établissement de la Maison de Savoie au sud du Léman ; La châtellenie d'Allinges-Thonon (XIIe -1536)*, Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, T. LX, 1972.
- Corbière 2002** : CORBIÈRE (M. de la). – *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.
- Cottaz 1937** : COTTAZ (J.). – Notes relatives au "Castrum de Pipet" à Vienne (Isère). *Rhodania*, Congrès de Mâcon, 1935. Aix-en-Provence : A. Dragon, 1937. p. 72-88.
- Coulet 1980a** : COULET (N.), La naissance de la bastide provençale, *Géographie historique du village et de la maison rurale. Actes du colloque de Bazas, 19-21 octobre 1979*, Paris, Cnrs, 1980, p. 145-159.
- Coulet 1980b** : COULET (N.), La bastide provençale au bas Moyen Âge : contribution à une histoire de l'habitat rural dispersé en Provence, *Archeologia medievale*, 7, 1980, p. 55-71.
- Dadure 2016** : DADURE (M.). – Les fortifications privées secondaires dans la Provence du XIIIe siècle : regard archéologique sur la bastide, *Provence historique, fascicule 260*, 2016, p.303-326.

D'Agostino 2016 : D'AGOSTINO (L.). – Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) ». In : *Les vies de château*, catalogue d'exposition, Musée-château d'Annecy, Annecy, 2016. p. 269-275.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017a : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.), *Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain). Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre*, RFO de Prospection thématique, Atelier d'Archéologie Alpine, 2017.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017b : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.), *Ambérieu-en-Bugey (01), château des Allymes. Rapport intermédiaire (tranche 1) : la tour carrée et le logis*, rapport de fouille préventive, Eveha, 2017.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2021 : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.). – *Château des Allymes, Ambérieu-en-Bugey (01)*, rapport de fouille préventive, Eveha, dactyl., 2021.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs (à paraître) : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.), *Ambérieu-en-Bugey (01), château des Allymes. Rapport intermédiaire (tranches 2 et 3) : la tour ronde et les courtines*, rapport de fouille préventive, Eveha (à paraître).

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs (à paraître) : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.), « Les bâties de la guerre delphino-savoyarde (1282-1355) : des fortins de bois aux châteaux de pierre. Réflexions à partir des vestiges archéologiques », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012 : D'AGOSTINO (L.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.). – Les châteaux du Moyen Age en Haute-Savoie, entre recherches et mises en valeur. Etat de la question et perspectives. *Actes du colloque de clôture du projet AVER*, Aoste 29,30 novembre et 1er décembre 2012, Aoste, 2012, p. 67-98.

D'Agostino et alii R-2010 : D'AGOSTINO (L.) dir., GUFFOND (C.), CECI (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (E.), CHEVALIER (M.). – *Les sites castraux de la Haute-Savoie*. RFO de prospection, 3vol. , SDAHs – Hadès, 2010.

D'Agostino et alii R-2012 : D'AGOSTINO (L.) dir., GUFFOND (C.), CECI (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (E.), CHEVALIER (M.). – *Les châteaux d'Allinges*. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHs – Hadès, 2012.

D'Agostino et alii R-2019 : D'AGOSTINO (L.) (DIR.), CECI (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (É.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.), *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.

D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012 : D'AGOSTINO (L.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.). – Les châteaux du Moyen Age en Haute-Savoie, entre recherches et mises en valeur. État de la question et perspectives. *Actes du colloque de clôture du projet AVER*, Aoste 29,30 novembre et 1er décembre 2012, Aoste, 2012, p. 67-98.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017 : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (E.). – *Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre*. Atelier d'Archéologie Alpine, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.

Debord 2000 : DEBORD (A.). – *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*. Paris, Picard, 2000 (espace médiévaux)

Delestre et al. 2005 : DELESTRE (X.), PÉRIN (P.), KASANSKY (M.), GUILCHER (A.) (dir.). – *La méditerranée et le monde mérovingien*, actes des XXIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles 11-13 octobre 2002, Aix-en-Provence : Association Provence Archéologie, 2005.

Duby 1988 : DUBY (G.). – *Hommes et structures du Moyen Âge*, vol. 1 *La société chevaleresque*. Paris : Flammarion, 1988. 222 p.

Ducourthial 2002 : DUCOURTHIAL (C.). – *Inventaire des châteaux de Savoie mentionnés dans la documentation du XIe s.*, rapport de prospection thématique. Lyon : CIHAM, 2002.

Duparc 1955 : DUPARC (P.). – *Le comté de Genève – IXe-XVe siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.

- Dupratz, Fraisse 2001** : DUPRATZ (J.), FRAISSE (C.). – *Carte archéologique de la Gaule : L'Ardèche*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris 2001, 496 p.
- Estienne, Nicolas 1999** : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.). – *Châteaux Médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : impr. Louis Jean, 1999. 224 p. (Les Cahiers du Patrimoine Haut-Alpin ; 1).
- Fixot 1973-74** : FIXOT (M.). – La construction des château dans la campagne d'Apt et de Pélissane du XIe au XIIIe siècle, *Archéologie Médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 245-296.
- Fixot 1985** : FIXOT (M.). – *Bastida de Banniols*. Cadrix revisited, *Provence historique*, 34, 1985, p. 289-298.
- Foras 1878** : FORAS (A. De). – *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II*, Grenoble, E. Allier, 1878.
- Francovich, Hodges 2003** : FRANCOVICH (R.), HODGES (R.). – *Villa to village : the transformation of the roman countryside in Italy : 400-1000*, London, Duckworth, 2003.
- Gabayet 2019** : GABYET (F.). – *La bâtie de Vieu-sous-Varey à Saint-Jean-le-Vieu*, rapport de fouilles, Inrap, 2019.
- Guilleré, Biolzi, Macherat 2019** : GUILLERÉ (C.), BIOLZI (C.), MACHERAT (S.), *Les sources du financement de la guerre en Savoie (1308-1354) : les comptes des guerres avant les trésoriers des guerres*, Université Savoie-Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, 2019.
- Guilleré, Macherat 2022** : GUILLERÉ (C.), MACHERAT (S.), *Comptes des receveurs et Trésoriers de Savoie. Tome 1 : les finances d'Amédée V de Savoie (1285-1308)*, Université Savoie-Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, 2022.
- Joguïn-Regelin 2011** : JOGUIN-REGELIN (M.), « Le Château de Rouelbeau (Meinier) » [fouille de 2010], *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011, Patrimoine et architecture, Série archéologique*, n° 1, p. 62–65.
- Joguïn-Regelin 2015** : JOGUIN-REGELIN (M.), « Meinier, château de Rouelbeau », Notice, *Archéologie genevoise 2014-2015*, p. 77.
- Joguïn-Regelin à paraître** : JOGUIN-REGELIN (M.), « Les fouilles de la bâtie Rouelbeau », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.
- Kersuzan 2005** : KERSUZAN (A.). – *Défendre la Bresse et le Bugey : les châteaux savoyard dans la guerre contre le Dauphiné, 1282-1355*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2005. 433p. (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales ; 14).
- Kersuzan 2010** : KERSUZAN (A.). – *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV^e siècle*, Chambéry, 2010.
- Kersuzan 2015** : KERSUZAN (A.). – *Châteaux et fortifications au Moyen Âge dans l'Ain des montagnes*. Bourg-en-Bresse : Patrimoine des Pays de l'Ain, 2015. 192 p.
- Kersuzan 2019a** : KERSUZAN (A.). – *La tour de Saint-Denis*, Amis de Saint-Germain, 2019.
- Kersuzan 2019b** : KERSUZAN (A.). – *Le château de Rémens (Château-Gaillard)*, Amis de Saint-Germain, 2019.
- Kersuzan à paraître** : KERSUZAN (A.), « Les bâties du comté de Savoie et du nord Dauphiné au XIVe siècle. Essai de terminologie d'après les sources comptables », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.
- Lorphelin R-2019** : LORPHELIN (A.). – *Le château de Châtillon-sur-Cluses*, RFO de fouilles archéologiques, Imbrex patrimoine, 2019.
- Lucas 2016** : LUCAS (G.). – *Vienne dans les textes grecs et latins : Chroniques littéraires sur l'histoire de la cité, des Allobroges à la fin du Ve siècle de notre ère*. Lyon : MOM Editions, 2016. 345 p. (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée ; 72)

- Malebois 1932** : MALBOIS (E.), – *La Batie des Reynaud à Bollène*. BSASD, t. 63, n° 253, janvier 1932. p. 240-241.
- Manteyer 1908** : MANTEYER (G. de). – Les fouilles de Faudon opérées par M. Jean Brenier avec le plan de l'enceinte, levé par M. Victor Perrot (1184-1214). *B.S.E.H.A.*, 27^e année, 3^e sér., n°25, 1908. Gap : L. Jean et Peyrot, 1908. p. 129-200, pl. I-IV.
- Manteyer 1932** : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *B.S.E.H.A.*, 6e s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.
- Marteaux 1935** : MARTEAUX (C.), « Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 – Lettre A à CHE », *Mémoires et documents de l'académie Florimontane*, Annecy, 1935.
- Martinez 2017** : MARTINEZ (D.). – *De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (V^e-X^e siècles) : une approche archéologique*. Thèse de 3^e cycle, université Clermont-Auvergne, 2017.
- Mesqui 1993** : MESQUI (J.). – *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*. T.2, Paris, Picard, 1993, 382 p.
- Nicolas 1996** : NICOLAS (N.). – *État des fortifications en Embrunais à partir de 1368, avec des comparaisons en Gapençais et en Champsaur*. Mémoire de DEA, dir. M. Fixot, 3 vol. Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille I, 1996. 178 p., 93 p. et 28 p.
- Nicolas 2005** : NICOLAS (N.). – *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné : étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2005. 377 p.
- Oury 2011** : OURY (B.). – *Les châteaux delphinaux de l'Embrunais d'après la comptabilité delphinale et les données archéologiques*. Mémoire de Master 2, 2 vol. Université Lyon 2, sous la direction de J.-M. Poisson. 2011. 258 p et 138 p. (Ed. des sources en latin).
- Oury 2018** : OURY (B.). – *Exploitation minière et implantation castrale en Dauphiné médiéval (Xe-XVe siècles) : Surveiller, organiser et prélever la production minière*. Thèse de doctorat, dir. M. Arnoux, 3 vol. Lyon : EHESS, 2018. 765 p., 666 p. et 244 p.
- Oury et al. 2019** : OURY (B.), D'AGOSTINO (L.), BENOIT (L.), BOIS (M.), CHAUVIN-DESFLEURS (E.), CLAVIER (A.), KERSUZAN (A.), MOYNE (J.-P.), POISSON (J.-M.). – *Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V^e-XVI^e siècles) : du Rhône à la Durance*, Projet Collectif de Recherche, rapport d'activité 2019, nov. 2019, 256 p.
- Ouzoulias et al. 2001** : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAUNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) : – *Les campagnes de la Gaule de la fin de l'Antiquité*, IV^e colloque de l'association AGER, Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1998, Éditions APDCA, Antibes, 2001, 640 p.
- Poisson 1984** : POISSON (J.-M.). – Une controverse inédite du XVIII^e siècle. A propos de la bastide de Gironville. Camp romain ou « Fort Sarrasin » ? *Cahiers René de Lucinge*, 5, 1984, p. 3-15.
- Poisson 1985** : POISSON (J.-M.), « Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle : la bastide de Gironville (Fort Sarrazin, Ambronay, Ain) », *Château-Gaillard, Oostduinkerke et Floreffe (Belgique)*, 1984, 12, Caen, 1985, p. 225-236.
- Poisson 1986** : POISSON (J.-M.). – Une fortification de terre et de bois édifée en 1324 : la bastide de Gironville à Ambronay (Ain). In : BUR (M.) éd. – *La maison forte au Moyen Âge : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson*, 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éditions du CNRS, 1986. p. 241-248.
- Poisson 1992** : POISSON (J.-M.) dir. – *Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- Porte 2011** : PORTE (P.). – *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, édition Séguiet, Paris, 2 t.

- Raynaud. 2016** : RAYNAUD (F.). – *Le château et la seigneurie du Vuache*, Haute-Savoie, DARA, Alpara, Lyon, 2016, 205 p.
- Regelin, Terrier 2008** : REGELIN (M.), TERRIER (J.). – Le château de Rouelbeau - une bâtie en bois édifée au bas Moyen Âge dans les environs de Genève. – *Mittelalter-Moyen Âge*, 14, Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins, 2009/4. p.113-133.
- Ricou 2010** : RICOU (F.). – ANCELLE, Faudon. *Bulletin Scientifique Régional 2009*, Aix-en-Provence : SRA PACA, 2010. p. 39.
- Roman 1887** : ROMAN (J.). – *Tableau historique du département des Hautes-Alpes : État ecclésiastique, administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent*, t. 1. Paris : A. Picard, 1887. 204 p.
- Roman 1888** : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : impr. Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).
- Schneider 2020** : SCHNEIDER (L.). – Dynamique de peuplement et forme de l'habitat en Occitanie méditerranéenne durant le haut Moyen Âge, in : HERNANDEZ (J.), SCHNEIDER (L.), SOULAT (J.), dir, *L'habitat rural du haut Moyen Age en France (V^e-XI^e siècle) : Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*, Actes des 36^{èmes} Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'A.F.A.M., Montpellier, 1er-3 octobre 2015, Supplément n° 9 à Archéologie du Midi Médiéval. Carcassonne, C.A.M.L., 2020, p. 13-40.
- Segura 2014** : SEGURA (J.-A.). – *De la plaine aux sommets, habitats et dynamiques paysagères en basse Provence durant les V^e-X^e siècles : l'exemple du massif des Maures*, Thèse en cours depuis 2014, Université de Caen, en cours.
- Serrières 2007** : SERRIÈRES (L.). – *Les sites fortifiés de hauteur de l'âge du fer dans les Alpes du Nord, rapport de prospection thématique*, 2007.
- Sirot 2007** : SIROT (E.). – *Noble et forte maison : L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XII^e au début du XVI^e*. Paris : Éditions Picard, 2007. 207 p. (Espaces Médiévaux).
- Steuer, Bierbrauer 2008** : STEUER (H.), BIERBRAUER (V.). – *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*. De Gruyter, Berlin, New York, Ergänzungsbände zum Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 58.
- Terrier, Joguin-Regelin 2009** : TERRIER (J.), JOGUIN-REGELIN (M.). – « Rouelbeau : un château en bois édifé en 1318 au sommet d'un tertre artificiel », *Archäologie der Schweiz*, XXXII, Basel, 2009, p. 54-63.
- Terrier, Joguin Regelin 2016** : TERRIER (J.), JOGUIN-REGELIN (M.). – Le château de Rouelbeau. In : ABALLEA Sylvie (dir.), *Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, Catalogue d'exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Genève, 2016, p. 23-27.
- Tournier 1903** : TOURNIER (J.). – Les Camps des Portes, *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de l'Ain*, n° 30, 1903, p. 8-18.
- Venco 2015** : VENCO (C.). – *Le Haut-Comminges à l'épreuve de la longue durée. Dynamiques de peuplement et construction des paysages dans un espace de piémont de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge*, Thèse en cours depuis 2015, Université de Toulouse Jean-Jaurès, en cours.

Table des tableaux

- *Tableau 1 : Liste des sites antérieurs à 1032 identifiés grâce aux mentions historiques et à la méthodologie mise en place.....65*
- *Tableau 2 : Liste des sites présentant l'état d'avancement des recherches ainsi que les perspectives futures.....76*
- *Tableau 3 : Liste des sites fortifiés potentiellement anciens en Haute-Savoie.....82*
- *Tableau 4 : Liste des lignages anciens de Haute-Savoie.....83*
- *Tableaux 5 et 6 : Données de l'enquête de 1339 d'après les documents d'archives conservés.....107*
- *Tableau 7 : Les fortifications du mandement de Cornillon.....108*
- *Tableaux 8-9 : Le château du Gua d'après les données de l'enquête de 1339.....112*
- *Tableau 10: Les fortifications du mandement du Gua.....112*
- *Tableau 11: Les nobles dans l'enquête de 1339, comparaison des versions.....113*
- *Tableaux 12-13-14 : Le mandement de Seyssinet-Pariset d'après l'enquête de 1339....119*
- *Tableau 15: Les fortifications du mandement de Seyssinet-Pariset d'après l'enquête de 1339.....120*
- *Tableau 16 : Liste des mentions du château de Pipet dans les sources textuelles et des événements importants touchant la ville de Vienne.....122*
- *Tableau 17 : Tableau récapitulatif des prospections menées en Haute-Savoie sur les bâties.....146*
- *Tableau 18 : Inventaire des bâties recensées dans l'espace de recherche du PCR.....158*
- *Tableau 19 : Liste d'avancement des sites à étudier dans le cadre de l'Axe 3.....184*

SECTION 3

Inventaires

Inventaire des photographies de la prospection des bâtées de Haute-Savoie 2020-2021

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
Allinges (2021)								
74	005	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Fossé sud du site peu marqué.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Angle sud-est du site, avec départs de deux fossés peu prononcés. Présence d'une borne.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Fossé oriental du site. Borne (Lat. 46.33285169. Long. 6.48836219. Altitude 620 m)	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Vue panoramique du large fossé oriental.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Extrémité nord du fossé oriental, zone en eau.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Extrémité nord du fossé oriental, zone en eau.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Extrémité nord du fossé oriental, aménagement pour la gestion de l'eau.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Au nord, double fossé.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Au nord, double fossé.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Vue panoramique du large fossé occidental vu depuis l'angle nord-ouest. Fossé moins visible mais marqué par des alignements d'arbres.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Vue panoramique de la plateforme vue depuis l'angle nord-ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0012	Photographie	jpeg	Vue de la plateforme en direction de l'angle nord-est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0013	Photographie	jpeg	Vue de la plateforme en direction de l'angle nord-est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0014	Photographie	jpeg	Vue de la plateforme en direction de l'angle nord-est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0015	Photographie	jpeg	Zone d'accès au site.	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0016	Photographie	jpeg	Fossé sud. Mise en place de pieux et comblement du fossé (12/10/2021, un mois après les prospections).	E. Chauvin-Desfleurs
74	005	2213765	PN	0017	Photographie	jpeg	Fossé sud. Mise en place de pieux et comblement du fossé (12/10/2021, un	E. Chauvin-Desfleurs

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
							mois après les prospections).	
Arthaz-Pont-Notre-Dame (2021)								
74	021	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés au nord du site. Probable mur d'enceinte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés au nord du site. Probable mur d'enceinte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés au nord du site. Probable tableau d'ouverture.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés au nord du site. Probable tableau d'ouverture.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés au nord du site. Probable mur d'enceinte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Tuiles en terre cuite découvertes en surface, en bordure au nord-ouest du site, proche de deux dépressions du terrain correspondant probablement à des structures effondrées.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Ambiance de travail. Réalisation de croquis de terrain.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés à l'est du site. Probable mur d'enceinte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Vestiges maçonnés à l'est du site. Détail mortier à gros gravillons du blocage d'un mur.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Vue générale de la zone d'accès au site depuis le chemin.	E. Chauvin-Desfleurs
74	021	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Vue panoramique de la zone de l'ancien accès (à gauche) et de l'emplacement du mur d'enceinte nord-est (à droite).	E. Chauvin-Desfleurs
La Balme Sillingy (2020)								
74	026	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pierres et mortier. Vestiges d'un mur ? sur 1ère courbe de niveau.	L. Benoit
74	026	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Rupture de pente 2ème courbe de niveau.	L. Benoit
74	026	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Rupture de pente 2ème courbe de niveau.	L. Benoit
74	026	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Cône d'effondrement.	L. Benoit
74	026	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Fossé de 31 m de largeur.	L. Benoit
74	026	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pente sous la	E. Chauvin-

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
							plateforme en direction du sud	Desfleurs
74	026	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pierres et mortier. Vestiges d'un mur ?sur 1ère courbe de niveau.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pierres et mortier. Vestiges d'un mur ?sur 1ère courbe de niveau.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pierres et mortier. Vestiges d'un mur ?sur 1ère courbe de niveau.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pente sous la plateforme en direction du nord	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pente sous la plateforme en direction du nord	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0012	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Pente sous la plateforme en direction du nord	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0013	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Cône d'effondrement.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0014	Photographie	jpeg	Flanc oriental. Fossé de 31 m de largeur.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0015	Photographie	jpeg	Plateforme côté oriental en direction du sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0016	Photographie	jpeg	Plateforme côté oriental extrémité nord.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0017	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Fossé au S-O départ.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0018	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Fossé au S-O fin dans les pentes à l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0019	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Plateforme en direction du sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0020	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Plateforme extrémité nord.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0021	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Mur conservé, élévation interne.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0022	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Mur conservé, élévation interne.	E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0023	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Mur conservé, élévation externe.	L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0024	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Mur conservé, élévation externe.	L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs
74	026	2213765	PN	0025	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Mur conservé, élévation externe.	L. Benoit, E. Chauvin-

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
								Desfleurs
74	026	2213765	PN	0026	Photographie	jpeg	Flanc occidental. Mur conservé, élévation externe.	L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs
Bassy (2020)								
74	029	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Falaise en molasse.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Vue générale au N-O.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Vue générale au S-O.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Chemin en direction du S-O.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Falaise en molasse.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Plateforme circulaire en saillie avec mur de soutènement conservé au sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Plateforme circulaire en saillie avec mur de soutènement conservé au sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Plateforme circulaire en saillie avec mur de soutènement conservé au sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Rupture de pente occidentale. Plateforme circulaire en saillie avec mur de soutènement conservé au sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Vue générale en direction de la plateforme vers l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Vue générale en direction de l'est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	029	2213765	PN	0012	Photographie	jpeg	Vue générale en direction du nord.	E. Chauvin-Desfleurs
Cornier (2021)								
74	090	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	La Bathie. Structure maçonnée au sud-ouest du site. Probable mur de soutènement d'un ancien chemin.	L. Benoit
74	090	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	La Bathie. Structure maçonnée, probable mur de soutènement d'un ancien chemin.	L. Benoit
74	090	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	La Bathie. Vue panoramique depuis l'angle ouest, emprise de la parcelle.	L. Benoit

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	090	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	La Bathie. Emprise de la parcelle en direction du nord-ouest.	L. Benoit
74	090	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Le Molard. Bâtiments sur la parcelle.	L. Benoit
74	090	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Le Molard. Détail d'un bâtiment de la parcelle.	L. Benoit
Eloise (2020)								
74	109	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme en direction de l'ouest.	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme en direction de l'est.	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme et mur de soutènement en pierre sèche en partie basse.	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme et mur de soutènement en pierre sèche en partie basse.	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme et mur de soutènement en pierre sèche en partie basse.	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme et mur de soutènement en pierre sèche en partie basse.	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Flanc sud. Pente sous la plateforme	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Flanc nord. Pente sous la plateforme	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Flanc nord. Pente sous la plateforme	L. Benoit
74	109	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Vue générale depuis chemin d'accès vers l'est.	L. Benoit
Leschaux (2020)								
74	148	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Zone 1. Plateforme au nord dans les pentes surplombant la rivière.	L. Benoit
74	148	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Zone 1. Plateforme au nord dans les pentes surplombant la rivière.	L. Benoit
74	148	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Zone 1. Plateforme au nord dans les pentes surplombant la rivière.	L. Benoit
74	148	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Zone 1. Plateforme au nord dans les pentes surplombant la rivière.	L. Benoit

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	148	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Zone 1. Plateforme au nord dans les pentes surplombant la rivière.	L. Benoit
74	148	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Zone 2. Plateforme en partie sommitale et légère dépression à l'ouest.	L. Benoit
74	148	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Zone 2. Plateforme en partie sommitale et légère dépression à l'ouest.	L. Benoit
74	148	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Zone 2. Plateforme en partie sommitale et légère dépression à l'ouest.	L. Benoit
Lornay (2020)								
74	151	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers l'est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers l'est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers le nord (château de Clermont-en-Genavois).	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers le sud (gorges du Chéran).	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers le sud (gorges du Chéran).	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers le sud-est et l'est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers la butte orientale en contrebas (MOISENOTTE).	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte ouest vers la butte orientale en contrebas (MOISENOTTE).	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte orientale (MOISENOTTE) vers l'est.	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte orientale (MOISENOTTE) vers le sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte orientale (MOISENOTTE) vers le nord.	E. Chauvin-Desfleurs
74	151	2213765	PN	0012	Photographie	jpeg	Vue générale depuis la butte orientale (MOISENOTTE) vers le nord.	E. Chauvin-Desfleurs
Reyvroz (2021)								
74	222	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment mis en œuvre avec des modules de granite gris.	E. Chauvin-Desfleurs

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	222	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment à double porte et piédroit commun en granite gris.	E. Chauvin-Desfleurs
74	222	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Le Linage. Pierre de pressoir en granite gris.	E. Chauvin-Desfleurs
74	222	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment millésimé 1792, avec une double porte et piédroit commun en calcaire rouge .	E. Chauvin-Desfleurs
74	222	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment millésimé 1792,détails porte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	222	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment millésimé 1792,détails porte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	222	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment millésimé 1792,détails porte.	E. Chauvin-Desfleurs
74	222	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Le Linage. Bâtiment millésimé 1792,détails porte.	E. Chauvin-Desfleurs
Saint-Eustache (2020)								
74	232	2213765	PN	0001	Photographie	jpeg	Vestiges de la tour ronde.	L. Benoit
74	232	2213765	PN	0002	Photographie	jpeg	Vue générale de la butte en direction du nord.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0003	Photographie	jpeg	Vestiges d'un mur accolé à l'ouest de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0004	Photographie	jpeg	Vestiges d'un mur accolé à l'ouest de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0005	Photographie	jpeg	Vestiges d'un mur accolé à l'ouest de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0006	Photographie	jpeg	Emprise plateforme.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0007	Photographie	jpeg	Partie sommitale de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0008	Photographie	jpeg	Partie sommitale de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0009	Photographie	jpeg	Partie sommitale de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0010	Photographie	jpeg	Partie sommitale de la tour.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0011	Photographie	jpeg	Vestiges d'un mur accolé à l'ouest de la tour. Parement sud.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0012	Photographie	jpeg	Vestiges d'un mur accolé à l'ouest de la tour. Parement nord.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0013	Photographie	jpeg	Vestiges d'un mur accolé à l'ouest de la tour. Parement nord.	E. Chauvin-Desfleurs

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	232	2213765	PN	0014	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation au nord-ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0015	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation au nord-ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0016	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation à l'est et mortier de chaux.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0017	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation à l'est et mortier de chaux.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0018	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation à l'est et mortier de chaux.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0019	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation à l'est et mortier de chaux.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0020	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation à l'est et mortier de chaux.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0021	Photographie	jpeg	Partie nord de la plateforme. Talus en limite de rupture de pente, vestiges d'un mur ?	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0022	Photographie	jpeg	Partie nord de la plateforme. Talus en limite de rupture de pente, vestiges d'un mur ?	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0023	Photographie	jpeg	Partie nord de la plateforme. Talus en limite de rupture de pente, vestiges d'un mur ?	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0024	Photographie	jpeg	Emprise plateforme. Vue générale en direction de l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0025	Photographie	jpeg	Tour. État de conservation au nord.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0026	Photographie	jpeg	Vue générale de la butte et rupture de pente en direction de l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0027	Photographie	jpeg	Vue générale de la butte et rupture de pente en direction de l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0028	Photographie	jpeg	Vue générale de la butte et rupture de pente en direction de l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs
74	232	2213765	PN	0029	Photographie	jpeg	Vue générale de la butte et rupture de pente en direction de l'ouest.	E. Chauvin-Desfleurs

Inventaire des Unités Murales – Maison forte de Loche (Magland, 74)

UM	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
1001	Mur gouttereau EST de la maison forte. (Hors étude) Entièrement enduite, la maçonnerie n'est aujourd'hui pas visible. Le mur témoigne de grandes modifications au XIXe siècle, comme l'indique l'inscription sur le linteau de la porte d'entrée, au centre de la façade (L P 1899). L'accès à la porte se fait par un escalier à double volée. De part et d'autre de la porte sont percées deux fenêtres, et symétriquement aux ouvertures du rez-de-chaussée, trois fenêtres sont percées à l'étage. Toutes ces ouvertures ont la même typologie, avec des appuis, piédroits et linteaux en pierre de taille calcaire. Une finition à la boucharde est visible sur les blocs. Les linteaux forment tous les mêmes arcs surbaissés. Sept créneaux se devinent sous l'enduit de la façade.	Chaîné à: UM1002 Hors étude	
1002	Mur gouttereau SUD de la maison forte. Le mur gouttereau SUD mesure 21,72 m de long pour 11,31 m de hauteur. Il présente un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés. Il se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un niveau supplémentaire où l'on peut voir 7 créneaux. De nombreuses ouvertures sont visibles avec tout d'abord trois portes dont l'une menant à un balcon au premier étage. Ensuite, pas moins de onze baies sont dénombrées, aux diverses caractéristiques. Trois d'entre elles correspondent à la montée de l'escalier à vis, à l'intérieur du bâtiment. Ces nombreuses ouvertures possèdent des altitudes très variables, nous interrogeant alors sur les niveaux de circulations internes.	Chaîné à: UM1001 UM1003	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1003	Mur gouttereau OUEST de la maison forte. Le mur gouttereau OUEST mesure 17,78 m de long pour 11,36 m de hauteur. Il présente un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés. Il se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un niveau supplémentaire où l'on peut voir 6 créneaux. Au rez-de-chaussée, on note la présence d'une porte et de cinq fenêtres aux caractéristiques variables. Au premier et au deuxième étage, deux baies sont également aménagées. Plusieurs désordres dans la maçonnerie témoignent de modifications au fil des siècles. Les ouvertures possèdent des altitudes variables, nous interrogeant alors sur les niveaux de circulations internes.	Chaîné à: UM1002 UM1004	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
1004	Mur gouttereau NORD de la maison forte. Le mur gouttereau NORD mesure 16,47 m de long pour 10,58 m de hauteur. Il présente un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés. Il se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un niveau supplémentaire où l'on peut voir 6 créneaux. Les deuxième et premier étages possèdent tous deux trois baies. Au rez-de-chaussée, quatre petites ouvertures sont aménagées. Ces ouvertures possèdent des altitudes variables, nous interrogeant alors sur les niveaux de circulations internes. A l'EST du mur gouttereau, le négatif d'un bâtiment accolé, vraisemblable moderne, est visible. La relation stratigraphique entre l'UM1004 et l'UM1005 n'est actuellement pas visible.	Chaîné à: UM1003	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1005	Mur OUEST de la tour, au NORD Le mur mesure 3,11 m de long pour 10,11 m de hauteur maximum. Il présente un appareil en moellons de calcaires et de roches métamorphiques, majoritairement assisés. Seules deux archères sont conservées dans la maçonnerie, mais plusieurs désordres témoignent de transformations du bâti. La relation stratigraphique entre l'UM1005 et l'UM1004 et l'UM1006 n'est actuellement pas visible.	Invisible	G29 - G30
1006	Mur NORD de la tour, au NORD (Hors étude) Entièrement enduite, la maçonnerie n'est pas visible. Une baie est aménagée au centre du mur, au rez-de-chaussée. Piédroits et linteau sont en pierre de taille calcaire et le linteau est taillé en arc surbaissé. Le négatif d'un pan de toiture apparaît dans l'enduit de façade, confirmant les observations et l'hypothèse d'un agrandissement provisoire et moderne accolé à la façade NORD	Invisible	Hors étude
1007	Mur EST de la tour, au NORD (Hors étude) Entièrement enduite, la maçonnerie n'est pas visible. Seules deux archères sont aménagées.	Invisible	Hors étude

Inventaire des Unités Construites – Maison forte de Loche (Magland, 74)

UM	UC	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
UM 1005 : Retour orienté NORD/SUD, au NORD du corps de bâtiment (tour)				
1005	1005.1	<p>Premier état de maçonnerie identifié sur le parement extérieur de l'UM1005.</p> <p>Cette maçonnerie est majoritaire sur le parement extérieur, toutefois, des aménagements modernes en partie basse ont laissé une épaisse couche d'enduit masquant en grande partie l'appareil. De même, l'enduit de façade recouvre encore largement la chaîne d'angle au NORD.</p> <p>La maçonnerie est composée de moellons équarris, dont les modules, de taille irrégulière, varient entre 0,64 x 0,29 m pour les plus grands et 0,09 x 0,02 m pour les plus petits. Les roches utilisées sont nombreuses, dont notamment une pierre calcaire blanche, mais aussi des pierres métamorphiques. Nous notons également la présence de galets.</p> <p>Les assises sont relativement régulières, mais de très nombreuses petites pierres de calages viennent compenser les irrégularités des modules et rattraper les assises.</p> <p>Le mortier n'a pas pu faire l'objet d'observation.</p> <p>Deux lignes de trous de boulins ont été identifiées, à une altitude de 509,34 m NGF et 510,81 m NGF. Elles possèdent chacune deux trous de boudin. Sur la ligne inférieure, ils sont espacés de 1,46 m tandis que sur la ligne supérieure ils sont espacés de 1,19 m. Mesurant en moyenne 0,17 x 0,17 m, ces derniers sont plus ou moins alignés et peuvent fonctionner ensemble.</p> <p>En partie haute, deux ancrages peu profonds sont visibles, à une hauteur de 513,76 m NGF et espacés de 0,99 m.</p> <p>Deux archères sont aménagées dans la maçonnerie, à une altitude de 507,80 m NGF et 511,78 m NGF. L'archère supérieure mesure 0,70 m de haut et 0,12 m de large et se compose de piédroits en moellons. L'archère inférieure à une hauteur de 0,55 m et une largeur de 0,06 m. Ses piédroits sont formés de deux moellons plats et dressés.</p> <p>Ces différences dans la mise en oeuvre et les dimensions nous interrogent sur la contemporanéité de ces éléments.</p>	Antérieure à: UC1005.3 UC1005.2	G29 - G30
1005	1005.2	<p>Reprise de maçonnerie en partie haute du mur UM1005, sur le parement extérieur.</p> <p>La reprise débute à une altitude au NORD de 513,73 m NGF et se termine en haut du mur UM1005, à une altitude au SUD de 516,35 m NGF. La maçonnerie est composée de moellons équarris beige/brun aux modules variables compris entre 0,40 x 0,20 m pour les plus grands et 0,10 x 0,10 m pour les plus petits. Les assises sont globalement assises, à l'exception de la partie basse de l'extrémité NORD, où l'on peut voir de très nombreuses petites pierres.</p> <p>Le mortier n'a pas pu faire l'objet d'observation, toutefois ce dernier a l'air ici très peu conservé et en retrait.</p> <p>Cette reprise pourrait correspondre à une réfection lors de l'installation de la toiture.</p>	Postérieure à: UC1005.1	G29 - G30
1005	1005.3	<p>Bouchage dans le mur UM1005, sur le parement extérieur.</p> <p>Situé à une hauteur de 505,36 m NGF pour sa partie basse et 508,65 m NGF en partie haute, le bouchage observé se compose de moellons équarris non assisés liés au ciment gris. Les modules utilisés ont une taille maximale de 0,32 x 0,20 m et minimale de 0,05 x 0,07 m.</p> <p>Si la limite NORD est bien dessinée, la limite SUD quant à elle est plus irrégulière. De même, sa limite haute est bien verticale tandis que la partie basse semble témoigner d'un arrachement.</p> <p>Les dimensions de ce bouchage, 2,61 m de haut pour 1,06 m de large, tendent à nous indiquer qu'il s'agit ici du bouchage d'une ouverture percée dans le parement UC1005.1 postérieurement.</p> <p>Aussi, cet aménagement paraît fonctionner avec l'enduit moderne au NORD (comprenant des fragments de TCA) qui s'arrête nettement au niveau du seuil projeté de l'ouverture, mais également avec les trois ancrages carrés à une altitude de 505,75 m NGF qui correspondent selon toute vraisemblance à la mise en place d'un niveau de sol.</p> <p>Au-dessus du bouchage et sur le parement UC1005.1, à une altitude de 509,67 m NGF, le négatif d'une toiture est conservé dans un enduit épais.</p> <p>Ces différents éléments nous indiquent qu'un agrandissement en matériaux légers a été installé à l'angle des murs UM1005 et UM1004, vraisemblablement à l'époque Moderne.</p> <p>L'UC1005.3 serait alors le bouchage de l'accès à cet agrandissement par l'intérieur de la maison forte.</p>	Postérieure à: UC1005.1	G29 - G30

UM 1004 : Mur gouttereau NORD du corps de bâtiment				
1004	1004.1	<p>Premier état de maçonnerie identifié sur le parement extérieur de l'UM1004.</p> <p>Cette maçonnerie est majoritaire sur le parement extérieur. Elle est composée de moellons équarris, dont les modules, de taille irrégulière, varient entre 0,48 x 0,26 m pour les plus grands et 0,08 x 0,04 m pour les plus petits. Les roches utilisées sont nombreuses, dont notamment une pierre calcaire blanche mais aussi des pierres métamorphiques. Nous notons également la présence de galets.</p> <p>Les assises sont relativement régulières mais de très nombreuses petites pierres de calages viennent compenser les irrégularités des modules et rattraper les assises.</p> <p>Plusieurs planées sont visibles dans la maçonnerie et semblent marquer une variation dans le choix des matériaux avec une utilisation majeure de moellons calcaire en partie haute de la maçonnerie. Les planées visibles se trouvent à des hauteurs comprises entre 511,07 m NGF et 509,80 m NGF.</p> <p>Le mortier que nous avons pu observer en profondeur est un mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne, assez compact, et contenant des nodules de chaux. Toutefois, en surface sa granulométrie est plus importante ce qui nous permet de nous interroger sur la présence d'enduits ou de rejointoiements.</p> <p>14 trous de boulin sont visibles en partie basse de l'UM1004. Il est possible d'identifier quatre lignes de trous de boulin. La ligne inférieure, située à 504,27 m NGF, possède 3 trous de boulin. La ligne du dessus, située à 505,58 m NGF, possède 6 trous de boulin. La ligne suivante, située à 507,08 m NGF, possède 3 trous de boulin. Enfin, la ligne supérieure, à 508,20 m NGF, possède 2 trous de boulin. Ils ont une mesure moyenne de 0,18 x 0,18 m.</p> <p>À une altitude de 509,80 m NGF, 4 petits ancrages alignés sont identifiés de part et d'autre des fenêtres UC1004.4. Ils mesurent en moyenne 0,08 x 0,14 m.</p> <p>En partie haute du parement, à une altitude de 514,06 m NGF, deux grands ancrages alignés mesurant 0,32 x 0,38 m semblent indiquer la présence d'une structure dans le premier état de construction de la maison forte.</p> <p>En partie haute du mur UM1004, 6 créneaux sont aménagés à une altitude de 515,78 m NGF. Ils mesurent 0,90 m de large et 0,92 m de haut.</p> <p>La partie basse de la maçonnerie conserve des ouvertures, ou éléments d'ouverture, appartenant au premier état de construction de la maison forte. À l'EST, une petite baie quadrangulaire en calcaire, à une altitude de 503,76 m NGF peut être contemporaine mais la quantité de mortier sur cette partie du parement ne permet pas d'en être certain. Elle mesure 0,36 m de large et 0,44 m de haut et présente des chanfreins sur ses piédroits et son linteau monolithe. L'appui n'est pas visible en raison du niveau de sol actuel qui le dissimule. Au centre du parement, une petite baie quadrangulaire en calcaire est partiellement conservée à une altitude de 506 m NGF. Le piédroit OUEST a été modifié postérieurement. Elle mesure 0,48 m de large et 0,50 m de haut et présente des chanfreins sur ses piédroits, son linteau monolithe et son appui.</p> <p>À l'extrémité OUEST du parement, une dernière baie quadrangulaire a été identifiée, dont seul l'appui est contemporain de l'état 1. Il se situe à une altitude de 504,79 m NGF et présente un chanfrein.</p>	<p>Antérieure à :</p> <p>UC1004.3 UC1004.4 UC1004.5 UC1004.6 UC1004.7 UC1004.2 UC1004.8 UC1004.9 UC1004.10</p> <p>Sert d'appui à :</p> <p>UC1004.11</p>	<p>G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28</p>
1004	1004.2	<p>Bouchage des créneaux</p> <p>Les 6 créneaux du mur UM1004, situés à une altitude de 515,78 m NGF, sont bouchés postérieurement à l'aide de moellons en béton. Le créneau EST quant à lui est également bouché avec des briques creuses.</p>	<p>Postérieure à :</p> <p>UC1004.1</p>	<p>G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28</p>
1004	1004.3	<p>Insertion de trois baies dans la maçonnerie UC1004.1 : Deuxième étage.</p> <p>Trois baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1004.1, au niveau du deuxième étage de la maison forte. Les poches de réfection sont situées à une altitude moyenne de 510,70 m NGF. Les ouvertures des baies mesurent 0,58 m de largeur pour 1,26 m de hauteur.</p> <p>Leur mise en oeuvre est similaire puisqu'elles sont toutes trois construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Un grand bloc de pierre de taille calcaire est également mis en place sous les baies comme allège.</p> <p>Les insertions reprennent assez largement la maçonnerie autour des baies avec toutefois un appareil très similaire à celui de l'état 1 du bâtiment. Les matériaux utilisés sont les mêmes avec un emploi des moellons calcaire et des roches métamorphiques ainsi que des petites pierres de calage. Les insertions suivent également et approximativement les assises de l'appareil UC1004.1, ce qui ne permet pas toujours de distinguer avec certitude les limites de ces dernières dans la présente étude.</p> <p>En raison de l'altitude des baies, le mortier n'a pas pu être observé.</p>	<p>Postérieure à :</p> <p>UC1004.1</p>	<p>G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28</p>

1004	1004.4	<p>Insertion de trois baies et reprise d'une ouverture dans la maçonnerie UC1004.1: Premier étage et rez de chaussée.</p> <p>Trois baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1004.1, au niveau du premier étage de la maison forte. Les poches de réfection sont situées à une altitude moyenne de 507,46 m NGF et les ouvertures mesurent 0,59 m de largeur pour 1,25 m de hauteur.</p> <p>Leur mise en oeuvre est similaire puisqu'elles sont toutes trois construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Une ciselure très marquée est visible sur le pourtour de l'ouverture, créant un liseré de 0,18 m de large. Ce dernier est surtout conservé sur le linteau mais se devine également sur les piédroits.</p> <p>Les insertions reprennent assez largement la maçonnerie autour des baies et sont formées de moellons en calcaire et en roches métamorphiques, non assisés et avec un épais mortier les masquant partiellement.</p> <p>En raison de l'altitude des baies, le mortier n'a pas pu être caractérisé.</p> <p>Au rez-de-chaussée et à l'extrémité OUEST du mur gouttereau, une ouverture quadrangulaire mesurant 0,41 m de large et 0,58 m de hauteur, et à une altitude de 504,83 m NGF, reprend partiellement les mêmes caractéristiques. Si l'appui est vraisemblablement en place dans la maçonnerie du premier état UC1004.1, les piédroits et le linteau sont des reprises comme l'atteste l'insertion. La reprise de maçonnerie se compose également de moellons en calcaire et en roches métamorphiques non assisés, liés par un épais mortier. Ici, le mortier est un mortier de chaux blanc/gris, assez friable, contenant des nodules de chaux et à la granulométrie fine. Les pierres de taille calcaire utilisées pour les piédroits et le linteau monolithe sont chanfreinées et le linteau présente la ciselure appuyée mesurant 0,18 m de large.</p>	Postérieure à: UC1004.1	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1004	1004.5	<p>Insertion d'une ouverture moderne dans la maçonnerie UC1004.1: Deuxième étage.</p> <p>Ouverture quadrangulaire mesurant 0,59 m de large pour 0,90 m de haut, à une altitude de 513,14 m NGF, à l'extrémité OUEST du mur gouttereau.</p> <p>Le percement de cette petite ouverture est irrégulier et la reprise de la maçonnerie se fait à l'aide d'éclats de tuiles ou briques fines, qui constituent également les piédroits de l'ouverture. Le linteau est constitué d'une étroite pièce de bois et le tout est maçonné à l'aide d'un épais mortier.</p> <p>En raison de l'altitude de la baie, le mortier n'a pas pu être caractérisé.</p>	Postérieure à: UC1004.1	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1004	1004.6	<p>Reprise du piédroit OUEST de la baie quadrangulaire: Rez-de-chaussée.</p> <p>Une petite baie quadrangulaire, aménagée dans la maçonnerie du premier état de la maison forte (UC1004.1), à une altitude de 506 m NGF, a fait l'objet d'une reprise avec un changement de son piédroit OUEST. Ce dernier s'adapte à l'ouverture en reprenant les dimensions et le chanfrein initial, toutefois une fine insertion s'identifie grâce aux nombreuses pierres de calage mais aussi aux collages de mortiers.</p> <p>La reprise est maçonnée à l'aide d'un mortier de chaux gris à granulométrie fine et friable.</p>	Postérieure à: UC1004.1	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1004	1004.7	<p>Insertion d'une baie quadrangulaire: Rez-de-chaussée.</p> <p>Baie quadrangulaire dont l'insertion mesure 2,29 m de long et 1,76 m de large. L'ouverture mesure 0,31 m de large et 0,64 m de haut et se trouve à une altitude de 503,59 m NGF.</p> <p>Composée d'un appui monolithe en calcaire, de deux piédroits en pierres de taille calcaire et d'un linteau monolithe calcaire, seuls les piédroits et le linteau sont chanfreinés.</p> <p>Un désordre dans les assises de la maçonnerie sur le pourtour de l'ouverture semble indiquer une reprise et donc une insertion de cette baie. Aussi, plusieurs collages de mortiers apparaissent. Le mortier est un mortier de chaux blanc/gris, à granulométrie relativement fine.</p> <p>Néanmoins, il est difficile d'être catégorique quant à cette insertion et une vérification avec une intervention d'archéologie du bâti serait nécessaire.</p>	Postérieure à: UC1004.1	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1004	1004.8	<p>Bouchage moderne de l'ouverture quadrangulaire à l'EST du mur gouttereau: Rez-de-chaussée.</p> <p>Bouchage au béton de la petite ouverture EST, au rez-de-chaussée, à une altitude de 503,76 m NGF. L'ouverture, et donc le bouchage, mesure 0,36 m de large et 0,44 m de haut.</p>	Postérieure à: UC1004.1	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1004	1004.9	<p>Reprise moderne du parement entre le premier étage et le rez-de-chaussée, à l'OUEST du mur gouttereau.</p> <p>À une altitude de 505,96 m NGF, d'une hauteur de 2,28 m et d'une largeur de 0,98 m, la reprise se compose d'une maçonnerie en moellons équarris calcaire aux modules compris entre 0,33 x 0,24 m pour les plus grands et 0,08 x 0,10 m pour les plus petits. Le tout est lié au ciment gris. Cette reprise moderne peut correspondre à une consolidation de la reprise UC1004.10, à l'OUEST.</p>	Postérieure à: UC1004.1 UC1004.10	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
1004	1004.10	<p>Reprise du parement entre le premier étage et le rez-de-chaussée, à l'OUEST du mur gouttereau.</p> <p>Située à l'OUEST de la reprise UC1004.9, il s'agit potentiellement de la reprise initiale, confortée par la suite.</p> <p>À une altitude de 506,37 m NGF, d'une hauteur de 1,88 m et d'une largeur de 0,50 m, la reprise se compose d'une maçonnerie en moellons équarris calcaire et en roches métamorphiques, aux modules compris entre 0,40 x 0,16 m pour les plus grands et 0,12 x 0,10 m pour les plus petits.</p> <p>Les assises ne sont pas réglées et de très nombreuses petites pierres de calage sont visibles. Le mortier n'a pas pu être observé.</p>	Postérieure à: UC1004.1 Antérieure à: UC1004.9	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28

1004	1004.11	<p>Aménagement moderne à l'est du gouttereau.</p> <p>Maçonnerie en béton d'une hauteur de 1,64 m et d'une largeur de 0,67 m, reposant contre le mur gouttereau en partie basse. Elle servait à recevoir une évacuation d'eaux usées (vérification effectuée à l'intérieur du bâtiment), contemporaine de la transformation de la maison forte en auberge (XIXe siècle). La perturbation de la maçonnerie, provoquée par l'installation de l'évacuation, est visible de l'appui de la fenêtre du deuxième étage (altitude: 511,68 m NGF), au sommet du socle en béton (altitude: 505,66 m NGF).</p>	S'appuie contre: UC1004.1	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28
UM 1003 : Mur gouttereau OUEST du corps de bâtiment				
1003	1003.1	<p>Premier état de maçonnerie identifié sur le parement extérieur de l'UM1003.</p> <p>Cette maçonnerie est majoritaire sur le parement extérieur. Elle est composée de moellons équarris, dont les modules, de taille irrégulière, varient entre 0,55 x 0,40 m pour les plus grands et 0,10 x 0,07 m pour les plus petits. Les roches utilisées sont nombreuses, dont notamment une pierre calcaire blanche mais aussi des pierres métamorphiques. Nous notons également la présence de galets. Les assises sont relativement régulières mais de très nombreuses petites pierres de calages viennent compenser les irrégularités des modules et rattraper les assises. Une planée est visible à une altitude de 510,57 m NGF. Le mortier que nous avons pu observer en profondeur est un mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne, assez compact, et contenant des nodules de chaux. Toutefois, en surface sa granulométrie est plus importante ce qui nous permet de nous interroger sur la présence d'enduits ou de rejointoiments.</p> <p>Dans la moitié inférieure du parement extérieur de l'UM1003, 10 trous de boulins sont nettement identifiés tandis que trois trous de boulins supplémentaires sont supposés. Les nombreuses modifications du gouttereau OUEST ne permettent pas aujourd'hui de mettre en avant tous les alignements. Seuls 4 trous de boulins sont parfaitement alignés, à une altitude de 509,82 m NGF. Les dimensions des trous de boulins sont ici variables et sont comprises entre 0,20 x 0,20 m et 0,16 x 0,16 m. À une altitude de 508,70 m NGF, deux ancrages mesurant 0,28 x 0,53 m sont alignés entre les baies du premier étage. Dans la moitié supérieure du parement extérieur de l'UM1003, deux alignements de trous sont visibles, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de trous de boulins ou d'ancrages, en raison de leurs dimensions très variées. Le premier alignement, à une altitude de 513,51 m NGF, se compose de deux trous mesurant 0,30 x 0,39 m et 0,29 x 0,28. Le deuxième alignement, à une altitude de 514,26 m NGF, se compose de deux trous mesurant 0,24 x 0,23 m et 0,23 x 0,52m.</p> <p>En partie haute du mur UM1003, 6 créneaux sont aménagés à une altitude de 515,66 m NGF. Ils mesurent 0,88 m de large et 0,97 m de haut.</p> <p>Les vestiges d'une baie, contemporaine du premier état identifié de la maison forte, sont visibles à une altitude inférieure de 504,78 m NGF. L'ouverture mesure 0,72 m de large, mais l'absence d'appui ne permet pas de déterminer sa hauteur, aujourd'hui de 1,02 m. Maçonnée en pierre de taille calcaire, elle se compose de piédroits chanfreinés et d'un linteau monolithe chanfreiné également.</p> <p>Il est à noter la présence, dans la moitié inférieure du mur, de petits ancrages ronds dont certains contiennent encore des morceaux de bois. Néanmoins ces derniers percent le mortier et l'enduit des installations des baies modernes (UC1003.5) et sont de ce fait soit contemporains soit postérieurs.</p>	Antérieure à: UC1003.3 UC1003.4 UC1003.5 UC1003.6 UC1003.8 UC1003.2	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
1003	1003.2	<p>Bouchage du créneau en partie haute de l'UM1003.</p> <p>Sur le mur gouttereau OUEST, seul un créneau est bouché. Le bouchage se compose de moellons de calcaire et de roches métamorphiques, globalement assisés. Plusieurs pierres de calages servent à compenser les assises. Le mortier n'a pas pu être observé.</p>	Postérieure à: UC1003.1	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
1003	1003.3	<p>Insertion de deux baies dans la maçonnerie UC1003.1 : Deuxième étage.</p> <p>Deux baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1003.1, au niveau du deuxième étage de la maison forte. Les insertions sont situées à une altitude comprise entre 511,50 m NGF au sud et 511,05 m NGF au nord. Leur ouverture mesure 0,59 m de largeur pour 1,29 m de hauteur. Leur mise en oeuvre est similaire puisqu'elles sont toutes les deux construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Un grand bloc de pierre de taille calcaire est également mis en place sous les baies comme allège.</p> <p>Les insertions reprennent peu la maçonnerie autour des baies avec avant tout de nombreuses petites pierres de calage. Les matériaux utilisés sont les mêmes avec un emploi des moellons calcaire et des roches métamorphiques. Les insertions suivent approximativement les assises de l'appareil UC1004.1, ce qui ne permet pas toujours de distinguer avec certitude les limites de ces dernières dans la présente étude. En raison de l'altitude des baies, le mortier n'a pas pu être observé.</p>	Postérieure à: UC1003.1	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9

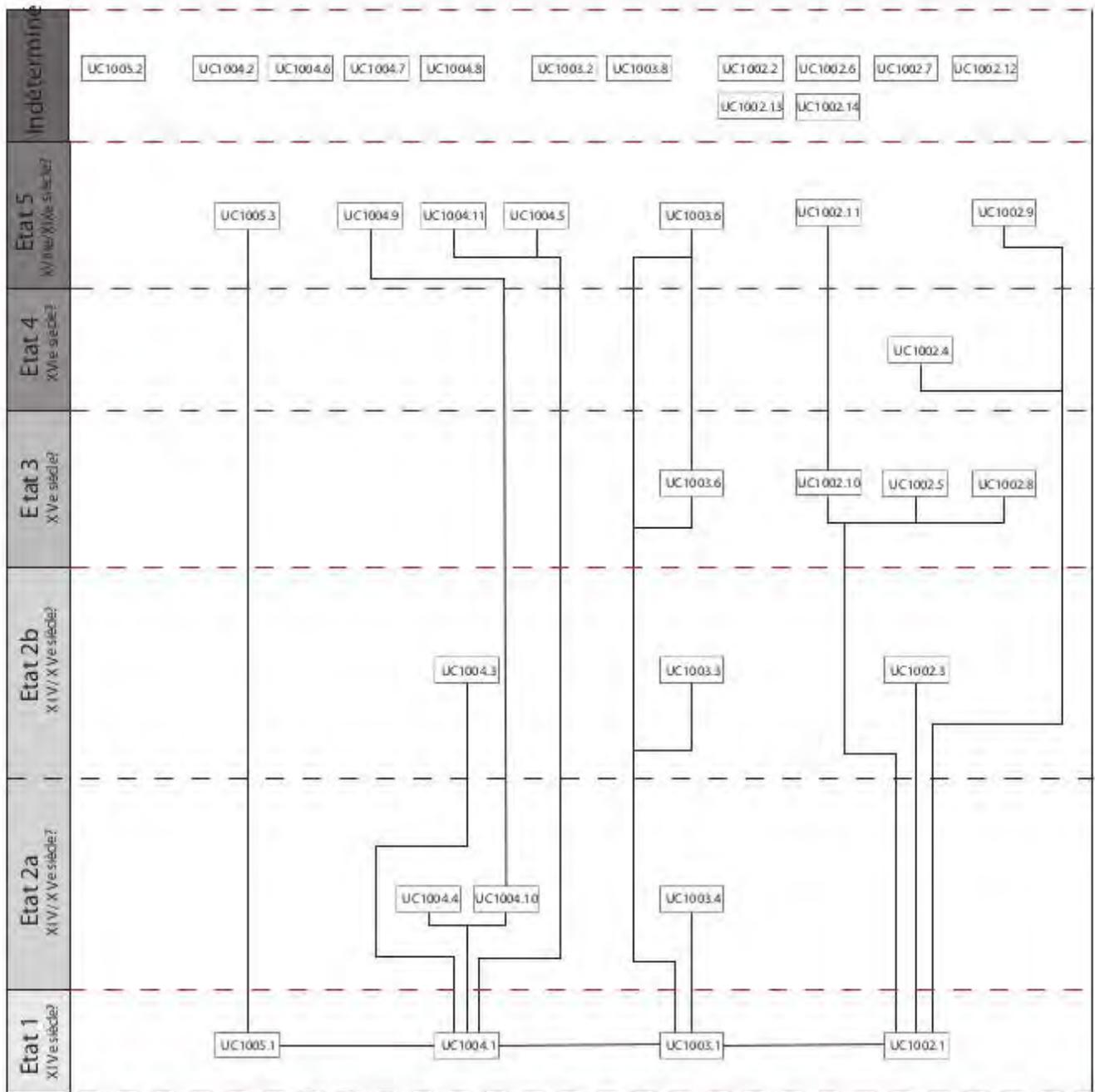
1003	1003.4	<p>Insertion de deux baies au premier étage et insertion d'une baie au rez-de-chaussée, dans la maçonnerie UC1003.1</p> <p>Deux baies quadrangulaires sont insérées dans la maçonnerie UC1003.1, au niveau du premier étage de la maison forte. L'insertion est située à une altitude de 506,34 m NGF au NORD et 506,20 m NGF au SUD. Leur ouverture mesure 0,63 m de largeur pour 1,23 m de hauteur.</p> <p>Leur mise en oeuvre est similaire puisqu'elles sont toutes les deux construites en blocs de pierre de taille calcaire, avec un appui monolithe chanfreiné, deux piédroits formés à l'aide de plusieurs blocs, également chanfreinés, et un linteau monolithe chanfreiné. Une ciselure très marquée est visible sur le pourtour de l'ouverture, créant un liseré de 0,018 m de large. Ce dernier est surtout conservé sur le linteau mais se devine également sur les piédroits.</p> <p>La baie nord a toutefois la particularité de présenter deux congés en partie basse des piédroits. Ces derniers sont très détériorés mais pourraient correspondre à des congés pyramidaux.</p> <p>Les insertions reprennent la maçonnerie autour des baies et sont formées de moellons en calcaire et en roches métamorphiques, non assisés et avec un épais mortier les masquant partiellement.</p> <p>En raison de l'altitude des baies, le mortier n'a pas pu être caractérisé.</p> <p>Au rez-de-chaussée, à une altitude inférieure du percement de 502,83 m NGF, une baie mesurant 0,45 m de large et 1,01 m de haut est aménagée. Ses caractéristiques permettent de supposer qu'elle a été mise en oeuvre dans un même temps que les deux baies supérieures. Situé au SUD du mur gouttereau, cette dernière se trouve parfaitement alignée avec la baie SUD du premier étage. Elle est maçonnée en pierre de taille calcaire et se compose d'un appui monolithe, de piédroits chanfreinés et d'un linteau monolithe. Une ciselure très marquée est également visible sur le linteau, créant un liseré de 0,02 m de large.</p> <p>Le mortier et l'enduit conservés dans la moitié inférieure du mur gouttereau OUEST ne permettent pas de déterminer les limites exactes de cette insertion ni de caractériser le mortier de construction.</p>	Postérieure à: UC1003.1	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
1003	1003.5	<p>Insertions modernes de quatre baies et d'une porte dans l'UC1003.1: Rez-de-chaussée.</p> <p>Les cinq ouvertures, contemporaines de la transformation de la maison forte aux XVIIIe/XIXe siècle, présentent des appuis, piédroits et linteau en pierre de taille calcaire. Les appuis et les linteaux sont monolithes et tous les éléments présentent une finition à la boucharde. Les linteaux sont en arc surbaissé.</p> <p>Dans la moitié NORD, une première baie est insérée et mesure 0,82 m de large et 1,38 m de haut. Son appui est à une altitude de 503,55 m NGF. Son linteau est légèrement plus haut que les deux baies suivantes et cela semble correspondre à une contrainte que l'on ne peut actuellement pas interpréter.</p> <p>Pour rehausser l'ouverture, deux plaquettes de bois sont utilisées entre le linteau et les piédroits.</p> <p>Les deux baies suivantes mesurent 0,80 m de large et 1,35 m de haut et ont également à une altitude de leurs appuis à 503,50 m NGF. La quatrième ouverture est une baie de moindre taille située à une altitude de 503,60 m NGF et mesurant 0,59 m de large et 0,70 m de haut.</p> <p>Enfin, une porte est aménagée au SUD du mur gouttereau et présente les mêmes caractéristiques. Elle mesure 0,94 m de large et 1,60 m de haut et à une altitude supérieure de 502,90 m NGF.</p> <p>Les insertions dans la maçonnerie de l'état 1 sont partiellement dissimulées par une épaisse couche de mortier. Toutefois, lorsqu'il est possible de les distinguer (au NORD et au SUD), nous pouvons voir qu'elles de composent majoritairement de petits moellons et pierres de nature diverse, sans assises réglées.</p> <p>Le mortier n'a pas pu être observé.</p> <p>La deuxième insertion de baie (à partir du NORD) présente la spécificité de comporter trois morceaux de bois en partie haute, au-dessus du linteau (altitude: 505,46 m NGF). Cette particularité semble s'expliquer par le fait que l'aménagement de cette ouverture se fait dans le bouchage UC1003.6, antérieur à l'aménagement de la baie. Ces éléments peuvent servir au maintien de la maçonnerie UC1003.6 et à faciliter l'insertion de la baie de l'UC1003.5 dans ce désordre.</p>	Postérieure à: UC1003.1 UC1003.6	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
1003	1003.6	<p>Bouchage d'une ouverture dans la maçonnerie UC1003.1: Rez-de-chaussée.</p> <p>Le bouchage, dont la limite NORD n'est pas clairement identifiée en raison du mortier recouvrant l'appareil, se trouve dans la moitié NORD du mur gouttereau OUEST. Une des baies UC1003.5 est percée dans ce bouchage ce qui le laisse uniquement visible en partie basse jusqu'au niveau de sol actuel (altitude comprise entre: 502,80 m NGF et 503,23 m NGF) et en partie haute, jusqu'à une altitude de 506,91 m NGF. Il mesure 3,40 m de haut pour une largeur supposée d'environ 2,18 m. Ses dimensions, ainsi que sa forme, permettent de supposer un premier aménagement dans la maçonnerie de l'état 1, comme par exemple une porte.</p> <p>Le bouchage se compose en partie basse de moellons calcaire de grande dimension puisqu'ils peuvent mesurer jusqu'à 0,72 x 0,39 m. Quelques moellons de calcaire et de roches métamorphiques sont également visibles mais se retrouvent avant tout en partie haute. Leurs dimensions sont de 0,06 x 0,07 m pour les plus petits et 0,25 x 0,20 m pour les plus grands. De petites pierres de calage sont visibles et les assises sont irrégulières.</p> <p>Le mortier est ici très détérioré et n'a pas pu faire l'objet d'observation.</p>	Postérieure à: UC1003.1 Antérieure à: UC1003.5	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
1003	1003.7	<p>Bouchage de la porte moderne dans la moitié SUD du mur gouttereau OUEST: Rez-de-chaussée</p> <p>Bouchage de la porte moderne UC1003.5, à l'aide de béton ou ciment.</p>	Postérieure à: UC1003.5	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9

1003	1003.8	<p>Désordre dans la maçonnerie: partie haute du rez-de-chaussée - extrémité SUD</p> <p>Un désordre, à une altitude inférieure de 504,77 m NGF et mesurant 1,60 m de long et 0,75 m de haut est visible dans la maçonnerie.</p> <p>Les assises réglées de l'UC1003.1 s'interrompent et un appareil en petits moellons et petites pierres est visible. Les modules mesurent 0,30 x 0,22 m pour les plus grands et 0,06 x 0,03 m pour les plus petits.. Le mortier n'a pas pu être observé.</p> <p>Aucune explication n'est à ce jour connue.</p>	Postérieure à: UC1003.1	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9
UM 1002: Mur gouttereau SUD du corps de bâtiment				
1002	1002.1	<p>Premier état de maçonnerie identifié sur le parement extérieur de l'UM1002.</p> <p>Cette maçonnerie est majoritaire sur le parement extérieur. Elle est composée de moellons équarris, dont les modules, de taille irrégulière, varient entre 0,81 x 0,30 m pour les plus grands et 0,10 x 0,05 m pour les plus petits. Les roches utilisées sont nombreuses, dont notamment une pierre calcaire blanche mais aussi des pierres métamorphiques. Nous notons également la présence de galets.</p> <p>Les assises sont relativement régulières mais de très nombreuses petites pierres de calages viennent compenser les irrégularités des modules et rattraper les assises.</p> <p>Les nombreuses perturbations postérieures en partie basse du mur n'ont pas permis d'observer le mortier de construction. De même, les nombreuses modifications sur l'intégralité du mur semblent entraîner des perturbations dans l'appareil dont les limites n'ont pas pu être ici déterminées ou simplement confirmées.</p> <p>Neuf trous de boulins ont été identifiés dans la maçonnerie, et deux supplémentaires sont supposés. Reparties sur l'ensemble du parement, il est possible de repérer quatre niveaux d'alignements horizontaux, contenant deux à trois trous de boulins chacun. Le premier se situe à une altitude de 505,82 m NGF et ils mesurent environ 0,24 x 0,28 m. Le deuxième se situe à une altitude de 507,50 m NGF et ils mesurent environ 0,16 x 0,16 m. Le troisième se trouve à une altitude de 510,60 m NGF et ils mesurent environ 0,20 x 0,28 m. Le quatrième se trouve à une altitude de 513,66 m NGF et ils mesurent environ 0,20 x 0,20 m.</p> <p>Dans le tiers inférieur de la maçonnerie, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, trois petits ancrages sont visibles, à une altitude moyenne de 505,76 m NGF et mesurant 0,10 x 0,10 m. La fonction de ces derniers n'est pas déterminée et leur contemporanéité avec l'état 1 de la maçonnerie n'est pas avérée.</p> <p>Au sommet de la maçonnerie, à une altitude de 515,70 m NGF, sept créneaux sont aménagés. Ils mesurent 0,97 m de large pour 0,69 m de haut.</p> <p>Le tiers inférieur de la maçonnerie a subi de nombreuses modifications dont résulte une épaisse couche de mortier débordant, rendant les observations impossibles. Ainsi, de nombreux doutes subsistent quant à la contemporanéité de certaines ouvertures et cela devra être vérifié lors d'une opération d'archéologie du bâti.</p> <p>Dans la moitié orientale du mur UM1002, au rez-de-chaussée, une première ouverture en arc brisé apparaît. Maçonnée en pierre de taille calcaire, elle est chanfreinée et possède une finition à la laye. Elle mesure 1,38 m de large et 1,60 m de haut, et le sommet de l'arc se trouve à une altitude de 504,74 m NGF. À l'EST de cette dernière, et semblant construite dans un même temps en raison du départ taillé dans le piédroit oriental de la porte, une petite baie à meneau est aménagée. Construite en pierre de taille calcaire, les chanfreins sont ici remplacés par des cavets et la finition s'apparente plus à la brettelle. Elle mesure 1,61 m de large et 0,97 m de haut et son appui se trouve à une altitude de 504,25 m NGF.</p> <p>La présence importante de mortier sur l'appareil environnant ne permet pas d'établir avec certitude sa contemporanéité avec le premier état de construction identifié de la maison forte.</p> <p>À l'EST de ces éléments, un deuxième ensemble apparaît et se compose d'une fenêtre à meneau et d'une baie accolée de mêmes dimensions et contemporaine. Maçonnés en pierre de taille calcaire, les piédroits et les linteaux sont chanfreinés. Les piédroits possèdent également en partie basse des congés simples, tout comme le meneau. L'appui monolithique est quant à lui débordant et présente une moulure en cavet. Les ouvertures mesurent 0,68 m de large pour 1,31 m de haut et l'appui se trouve à une altitude de 503,34 m NGF.</p> <p>Une fois de plus, la présence de mortier et d'un enduit en béton ne permettent pas d'établir la contemporanéité de cet ensemble avec le premier état de construction de la maison forte.</p> <p>Deux ouvertures dans la moitié EST, situées au deuxième étage et à une altitude de 512,63 m NGF (appuis) interrogent également quant à leur appartenance au premier état de construction. Si aucune césure n'a été identifiée, ces deux baies présentent des particularités différentes.</p>	Antérieure à: UC1002.2 UC1002.3 UC1002.4 UC1002.5 UC1002.6 UC1002.7 UC1002.8 UC1002.9 UC1002.10 UC1002.11 UC1002.12 UC1002.13 UC1002.14	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19

		<p>La baie OUEST mesure 0,65 m de large pour 1,29 m de haut. Elle est construite en pierre de taille calcaire et ses piédroits ainsi que son linteau présentent un chanfrein. Elle possède un bloc de pierre de taille calcaire en allège.</p> <p>La baie EST mesure actuellement 0,74 m de large et 1,24 m de haut. Toutefois, son piédroit EST semble avoir été modifié, tout comme l'appui, comme l'indique le désordre dans la maçonnerie et surtout le linteau dont l'ouverture aménagée est plus large. La mesure de l'ouverture basée sur le linteau est de 0,78 m. L'appui actuel ne peut fonctionner avec cette taille d'ouverture.</p> <p>Élément notable également, le piédroit OUEST présente un congé simple.</p> <p>Ces différences dans les dimensions mais aussi dans la sculpture, interrogent sur la contemporanéité de ces deux ouvertures mais aussi sur leur rattachement à la première phase identifiée de la construction. Une investigation plus profonde serait nécessaire.</p> <p>Dans la moitié OUEST du parement et au rez-de-chaussée, deux linteaux monolithes sont conservés dans la maçonnerie. En pierre de taille calcaire, ces anciennes baies sont perturbées par l'installation des aménagements postérieurs. Ces linteaux sont chanfreinés et possèdent une ciselure périphérique appuyée. L'altitude de l'encadrement de l'ouverture est située à 505,54 m NGF et possèdent une ouverture supposée de 0,52 m de large, ces derniers sont alignés et espacés de 2,02 m. Ils semblent en place dans la maçonnerie du premier état de la maison forte.</p>		
1002	1002.2	<p>Bouchage de deux créneaux en partie haute de la maçonnerie UC1002.1.</p> <p>Deux créneaux sont bouchés à l'aide de moellons et de moellons en béton. Une épaisse couche de mortier les recouvre.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.3	<p>Insertion des fenêtres de l'escalier dans la maçonnerie UC1002.1</p> <p>Trois baies quadrangulaires, à des altitudes respectives (appuis) de 505,95 m NGF, 509,35 m NGF et 513,85 m NGF sont percées dans la maçonnerie les unes au-dessus des autres. Elles correspondent à l'escalier à vis intérieur. Elles mesurent 0,40 m de large et 1,20 m de haut et sont maçonnées en pierre de taille calcaire. Nous pouvons y voir des traces de broches et une finition à la laye. Les appuis et les linteaux sont monolithes et tous les éléments présentent un cavet sur le pourtour de l'ouverture.</p> <p>Les percements empiètent assez largement sur la maçonnerie initiale et sont reconstruits à l'aide des mêmes matériaux, c'est-à-dire des moellons calcaire et de roches métamorphiques, plus ou moins assisés. Nous pouvons noter la présence plus importante de petits moellons. Les modules oscillent entre 0,55 x 0,26 cm pour les plus grands et 0,10 x 0,03 cm pour les plus petits.</p> <p>L'appareil, assez proche de la maçonnerie UC1002.1, ne permet pas d'être catégorique quant aux limites des césures sans étude plus approfondie.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.4	<p>Insertion d'une baie à croisillon et accolade dans la maçonnerie UC1002.1: Deuxième étage.</p> <p>Une baie quadrangulaire, dont l'insertion est à une altitude de 511,02 m NGF, dans la moitié OUEST du bâtiment, est percée dans la maçonnerie. Elle mesure 0,84 m de large et 1,83 m de haut. Construite en pierre de taille calcaire, elle possède un linteau et un appui monolithes, ainsi qu'un croisillon. Piédroits, croisillon et linteau présentent une moulure en cavet, formant une accolade pour le linteau. Les piédroits possèdent des congés pyramidaux en partie basse. L'appui quant à lui est débordant et présente une mouluration avec un cavet également. Un bloc d'allège est installé sous l'appui.</p> <p>Le percement effectué pour installer la baie est une fois de plus assez large et la reprise de maçonnerie est effectuée à l'aide de moellons majoritairement calcaire et peu assisés dont les modules varient entre 0,64 x 0,29 m pour les plus grands et 0,20 x 0,06 m pour les plus petits.</p> <p>Le mortier n'a pas pu être observé mais paraît beige et plus gras que le mortier d'origine.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.5	<p>Insertion d'une fenêtre à meneau et croisillon dans la maçonnerie UC1002.1: Premier étage.</p> <p>Située dans la moitié OUEST du mur UM1002, l'appui de la fenêtre se trouve à une altitude de 507,14 m NGF. L'ouverture mesure 1,60 m de large et 2,22 m de haut. Maçonnée en pierre de taille calcaire, son linteau est composé de deux blocs, déposés sur des piédroits et un meneau. Un croisillon aujourd'hui en mauvais état fonctionne avec cet ensemble. Les éléments possèdent tous un chanfrein sur le pourtour de l'ouverture.</p> <p>L'appui quant à lui a vraisemblablement été modifié dans un second temps (UC1002.6).</p> <p>L'insertion de la baie dans la maçonnerie UC1002.1 semble assez fine et se caractérise avant tout par un espace entre l'appareil et la baie de quelques centimètres, rempli par un épais mortier gris.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.6	<p>Reprise de l'appui de la fenêtre à meneau et croisillon UC1002.5: Premier étage.</p> <p>Insertion d'un nouvel appui en roche métamorphique pour la baie à meneau et croisillon UC 1002.5. L'appui est débordant et présente une moulure en cavet. Un bloc en pierre calcaire est installé comme allège.</p> <p>La maçonnerie autour de l'appui est très perturbée et fragilisée. De nombreuses petites pierres de calcaires et de roches métamorphiques sont utilisées mais le mortier qui devait les lier n'est aujourd'hui plus visible. L'insertion mesure 2,43 m de long et 0,80 m de haut.</p>	Postérieure à: UC1002.1 UC1002.5	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19

1002	1002.7	<p>Reprise du piédroit EST et de l'appui de la fenêtre EST du deuxième étage de l'UM1002.</p> <p>Modification du piédroit EST, comme l'indique non seulement le décalage avec la mouluration du linteau mais également les désordres causés par l'insertion de ce dernier. Dans un même temps, l'appui a vraisemblablement été modifié, comme tend à nous le montrer sa taille, adaptée au nouveau piédroit, mais aussi la maçonnerie. La reprise se situe à une altitude de 511,50 m NGF.</p> <p>Le piédroit, composé de deux blocs de pierre de taille calcaire, possède un chanfrein le long de l'ouverture. L'appui quant à lui est simple et un bloc de pierre calcaire est installé en allège.</p> <p>La maçonnerie du percement est assez fine et fait surtout appel à des petites pierres nos assises liées au mortier. Ce dernier n'a pas pu être observé.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.8	<p>Insertion d'une fenêtre à meneau dans la maçonnerie UC1002.1: Premier étage.</p> <p>La baie, dont l'insertion est située à une altitude de 506,32 m NGF, possède une ouverture mesurant 1,58 m de large et 1,28 m de haut. Construite en pierre de taille calcaire, elle possède un appui simple mais des piédroits ainsi qu'un linteau avec des chanfreins sur le pourtour de l'ouverture. Un bloc de pierre calcaire fait office d'allège. Le meneau possède également des chanfreins mais également deux congés pyramidaux en partie basse.</p> <p>La maçonnerie de l'insertion n'est lisible que partiellement en raison du mortier débordant. Toutefois, cette dernière semble relativement proche de la baie et ne provoque qu'un léger désordre peu perceptible. Les limites seraient à vérifier lors d'une étude d'archéologie du bâti.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.9	<p>Insertion de deux portes modernes dans la maçonnerie UC1002.1: Rez-de-chaussée et premier étage.</p> <p>Les deux ouvertures, contemporaines de la transformation de la maison forte aux XVIIIe/XIXe siècle, présentent des piédroits et linteaux en pierre de taille calcaire. Les linteaux sont monolithes et tous les éléments présentent une finition à la boucharde. Les linteaux sont en arc surbaissé.</p> <p>Au rez-de-chaussée, la porte est située dans la moitié OUEST et le linteau se trouve à une altitude de 505,08 m NGF. Elle mesure 0,97 m de large et 1,86 m de haut. Elle possède sur son linteau l'inscription "G D 1787".</p> <p>Au premier étage, à une altitude de 509,33 m NGF, la porte (qui donne sur un balcon), mesure 0,94 m de large et 2,28 m de haut.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.10	<p>Bouchage d'un aménagement de chauffe dans la maçonnerie UC1002.1: Rez-de-chaussée.</p> <p>Dans la moitié OUEST du mur UM1002, au rez-de-chaussée et à l'EST de la porte UC1002.9, un aménagement est bouché. Si le mortier est débordant sur l'intégralité du parement au niveau du rez-de-chaussée, plusieurs désordres sont visibles nous permettant d'appréhender les limites du bouchage. En partie haute, le bouchage utilise de gros modules de moellons calcaire, dont la taille peut aller jusqu'à 0,52 x 0,29 m. Sur les pourtours, les moellons sont ici plus petits avec une taille moyenne de 0,17 x 0,10 m.</p> <p>Le bouchage mesure 2,21 m de large et 1,61 m de haut. Sa limite inférieure se situe à une altitude de 503,16 m NGF.</p> <p>Sous le bouchage, les assises du parement UC1002.1 sont en place mais présentent une forte rubéfaction ce qui laisse supposer qu'il s'agissait ici d'un dispositif de chauffe (four?).</p> <p>Dans ce bouchage, une ouverture est par la suite aménagée puis condamnée (UC1002.11), ce qui masque partiellement la structure.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.11	<p>Ouverture aménagée dans le bouchage UC1002.10: Rez-de-chaussée.</p> <p>Ouverture formée d'un linteau, d'un appui et de piédroits en poutres en bois. Une plaque métallique condamne aujourd'hui cette ouverture. Les limites de l'insertion ne sont pas visibles en raison du mortier couvrant les maçonneries.</p> <p>Elle devait mesurer environ 1,88 m de large et 0,99 m de haut.</p>	Postérieure à: UC1002.10	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.12	<p>Désordre dans la maçonnerie: Rez-de-chaussée.</p> <p>Désordre caractérisé par une rupture des assises et un mortier au béton, situé à l'EST de la porte en arc brisé. Altitude inférieure: 502,57 m NGF. Elle mesure 1,39 m de large et 1,37 m de haut.</p> <p>Aucune interprétation n'est aujourd'hui possible sans investigations plus poussées.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.13	<p>Désordre dans la maçonnerie: Premier étage.</p> <p>Désordre caractérisé par une rupture des assises et un mortier blanc omniprésent, situé entre le balcon UC1002.9 et la baie à meneau UC1002.8. Altitude inférieure: 506,36m NGF. Elle mesure 1,80 m de large et 1,11 m de haut.</p> <p>Aucune interprétation n'est aujourd'hui possible sans investigation plus poussée.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19
1002	1002.14	<p>Désordre dans la maçonnerie: Premier étage.</p> <p>Désordre caractérisé par une rupture des assises, un parement lacunaire et un mortier omniprésent. Il se trouve à l'OUEST de la chaîne d'angle EST, au premier étage. Altitude inférieure: 507,21 m NGF. Elle mesure 0,73 m de large et 1,31 m de haut.</p> <p>Aucune interprétation n'est aujourd'hui possible sans investigation plus poussée.</p>	Postérieure à: UC1002.1	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19

La maison forte de Loche - Diagramme stratigraphique



Inventaire des minutes – Maison forte de Loche (Magland, 74)

Dép.	INSEE	Opération	Année	Minutes	Fait concerné	Echelle	Auteur(s)
74	74159	13765	2020	G10 - G11 G12 - G13 G14 - G15 G16 - G17 G18 - G19 G31	UM1002	1/20°	A. Lorphelin L. Benoit
74	74159	13765	2020	G1 - G2 G3 - G4 G5 - G6 G7 - G8 G9 - G32	UM1003	1/20°	A. Lorphelin L. Benoit
74	74159	13765	2020	G20 - G21 G22 - G23 G24 - G25 G26 - G27 G28 - G33	UM1004	1/20°	A. Lorphelin L. Benoit
74	74159	13765	2020	G29 - G30 G34	UM1005	1/20°	A. Lorphelin L. Benoit

Inventaire des photographies – Maison forte de Loche (Magland, 74)

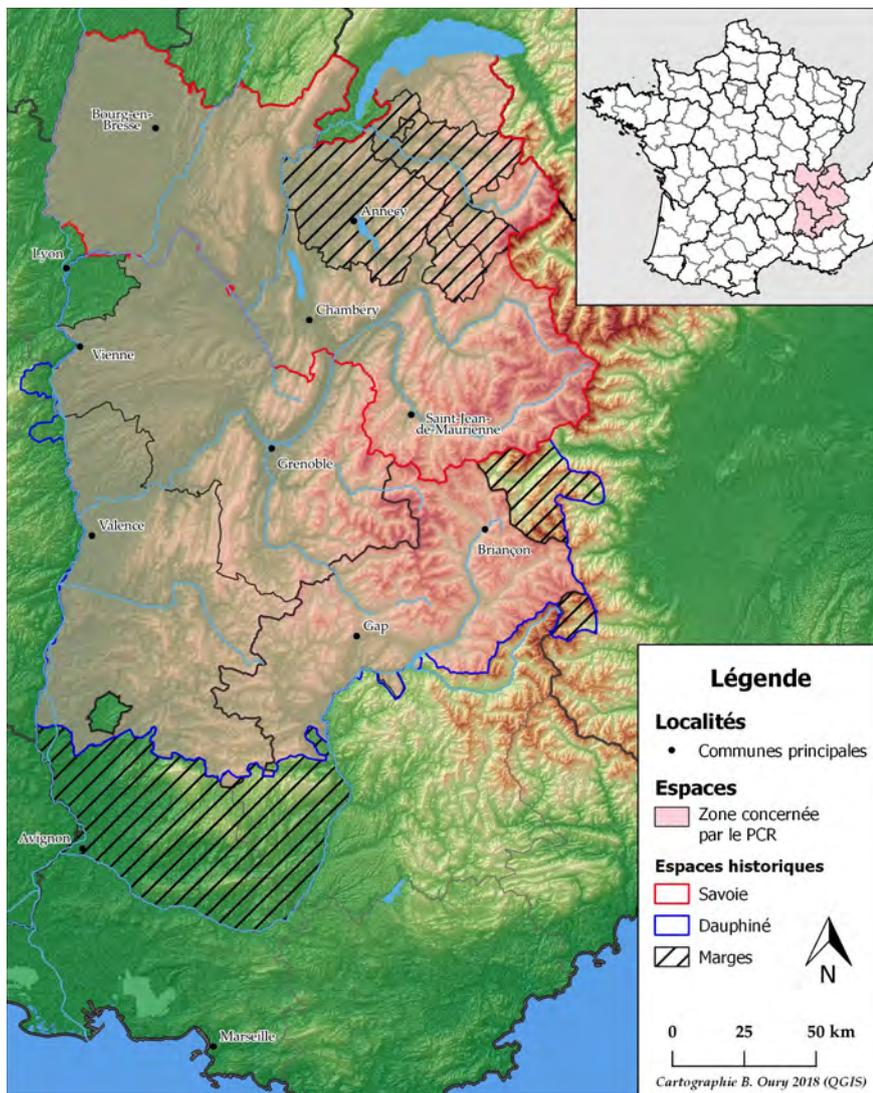
Photos	Description	Vue	Auteur
P1190408	UM1002 - Parement intérieur - Deuxième étage - Baie à accolade UC1002.4.	Nord	A.Lorphelin
P1190413	UM1003 - Parement intérieur - Baie à linteau en arc surbaissé UC1003.5.	Est	A.Lorphelin
P1190416	UM1003 - Parement intérieur - Piédroit (cheminée?) entre deux baies UC 1003.5 - Au sud de l'UC1003.6.	Nord-est	A.Lorphelin
P1190418	UM1003 - Parement intérieur - Détail de l'insertion du piédroit (cheminée?) entre les deux baies UC1003.5 - Au sud de l'UC1003.6.	Est	A.Lorphelin
P1190443	UM1004 - Parement intérieur - Rez-de-chaussée - Insertion de la petite baie UC 1004.7.	Sud	A.Lorphelin
P1190460	UM1002 - Parement intérieur - Rez-de-chaussée - Baie double - Appartenant à un état indéterminé.	Nord	A.Lorphelin
P1190462	UM1002 - Parement intérieur - Rez-de-chaussée - Détail de la séparation interne de la baie double.	Nord-est	A.Lorphelin
P1190466	UM1002 - Parement intérieur - Rez-de-chaussée - Porte à arc brisé condamnée - Appartient à un état indéterminé - L'escalier à vis prend appui sur le linteau.	Nord	A.Lorphelin
P1191468	UM1002 - Parement intérieur - Rez-de-chaussée - Relation et perturbation entre le mur de refend et la baie en arc brisé.	Nord-ouest	A.Lorphelin
P1190470	UM1004 - Parement intérieur -Premier étage - Baies UC1004.4 dans la moitié est.	Sud	A.Lorphelin
P1190471	Détail de la cage d'escalier à vis - Premier étage - Moulures partiellement dissimulées par le plafond.	Ouest	A.Lorphelin
P1190475	UM1002 - Parement intérieur - Premier étage - Baie à meneau et croisillon UC 1002.5.	Nord	A.Lorphelin
P1190480	UM1003 - Parement intérieur - Premier étage - Baie nord UC1003.4	Est	A.Lorphelin
P1190487	UM1004 - Parement intérieur - Premier étage - Désordre que l'on peut relier aux UC1004.9 et 1004.10 observées sur le parement extérieur.	Sud-ouest	A.Lorphelin
P1190489	UM1004 - Parement intérieur - Premier étage -Baie ouest UC1004.4.	Sud	A.Lorphelin
P1190494	UM1002 - Parement intérieur - Deuxième étage - Baie à l'extrémité est.	Nord	A.Lorphelin
P1190503	UM1003 - Parement intérieur - Deuxième étage - Baie sud.	Est	A.Lorphelin
P1190505	UM1003 - Parement intérieur - Deuxième étage - Baie nord.	Est	A.Lorphelin
P1190510	UM1004 - Parement intérieur - Deuxième étage - Baie à l'extrémité ouest.	Sud	A.Lorphelin
P1190514	UM1004 - Parement intérieur - Deuxième étage - Baie centrale.	Sud	A.Lorphelin
P1190516	UM1004 - Parement intérieur -Deuxième étage - Baie à l'extrémité est et aménagement de latrines modernes.	Sud	A.Lorphelin
P1190519	UM1002 - Parement intérieur - Baie centrale de l'escalier à vis.	Nord-est	A.Lorphelin
P1190519	UM1004 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Baie partiellement modifiée (UC1004.4) à l'extrémité ouest du mur.	Nord	A.Lorphelin
P1190524	UM1004 -Parement extérieur - UC1004.9 et UC1004.10	Nord	A.Lorphelin
P1190527	UM1004 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Baie partiellement modifiée dans la moitié ouest du mur (UC1004.6).	Nord	A.Lorphelin
P1190534	UM1004 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Baie UC1004.7.	Nord	A.Lorphelin
P1190538	UM1004 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Bouchage UC1004.8 de la baie.	Nord	A.Lorphelin
P1190542	UM1004 et UM1005 - Parements extérieurs - Vue d'ensemble des négatifs du bâtiment moderne accolé à la maison forte puis détruit.	Nord-ouest	A.Lorphelin
P1190545	UM1004 - Parement extérieur - Vue d'ensemble du premier et deuxième étage.	Nord-est	A.Lorphelin
P1190549	UM1006 -Parement extérieur - Vue de la moitié inférieur du mur avec sa baie et son négatif de toiture.	Nord	A.Lorphelin
P1190551	UM1004 - Parement extérieur - Vue des baies orientales (premier et deuxième étage), du négatif de bâtiment et de la reprise UC1004.11.	Nord	A.Lorphelin
P1190551	UM1004 - Parement extérieur - Vue des baies centrales (premier et deuxième étage).	Nord	A.Lorphelin
P1190555	UM1004 - Parement extérieur - Premier étage - Baie centrale (UC1004.3)	Nord	A.Lorphelin
P1190557	UM1004 - Parement extérieur - Vue des baies occidentales (premier et deuxième étage)	Nord	A.Lorphelin
P1190558	UM1004 - Parement extérieur - Premier étage - Baie ouest (UC1004.3)	Nord	A.Lorphelin
P1190561	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Baies modernes UC1003.5, moitié nord.	Ouest	A.Lorphelin
P1190566	UM1003 - Parement extérieur - Vue générale.	Sud-ouest	A.Lorphelin
P1190567	UM1003 - Parement extérieur - Vue de baies nord (premier et deuxième étage).	Ouest	A.Lorphelin

P1190568	UM1003 - Parement extérieur - Premier étage - Baie nord (UC1003.4).	Ouest	A.Lorphelin
P1190569	UM1003 - Parement extérieur - Deuxième étage - Baie nord (UC1003.3).	Ouest	A.Lorphelin
P1190570	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Insertion de la baie moderne (UC1003.5) et bouchage antérieur UC1003.6.	Ouest	A.Lorphelin
P1190573	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Insertion d'une baie moderne UC1003.5.	Ouest	A.Lorphelin
P1190576	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Moitié sud - Insertions des ouvertures modernes (UC1003.5), de la baie UC1003.4 et ouverture antérieure.	Ouest	A.Lorphelin
P1190579	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Détail de la fenêtre supposée de l'état 1.	Ouest	A.Lorphelin
P1190581	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée et premier étage - Vue d'ensemble du tiers sud du parement.	Ouest	A.Lorphelin
P1190582	UM1003 - Parement extérieur - Premier étage - Baie sud UC1003.4.	Ouest	A.Lorphelin
P1190584	UM1003 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Baie UC1003.4 et porte moderne bouchée UC1003.5/1003.7.	Ouest	A.Lorphelin
P1190590	UM1003 - Parement extérieur - Vue d'ensemble du tiers sud du mur.	Ouest	A.Lorphelin
P1190592	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Insertion de la porte UC1002.9 et linteau appartenant à l'état 1 - Extrémité ouest.	Sud	A.Lorphelin
P1190594	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Détail de l'inscription sur le linteau de la porte UC1002.9 - " G D 1787".	Sud	A.Lorphelin
P1190596	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Bouchage de l'aménagement de chauffe UC1002.10 et aménagement d'une ouverture UC1002.11.	Sud	A.Lorphelin
P1190598	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Linteau conservé dans la maçonnerie et supposé de l'état 1.	Sud	A.Lorphelin
P1190600	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Détail de la rubéfaction sous le bouchage UC1002.10.	Sud	A.Lorphelin
P1190603	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Vue d'ensemble de la porte UC1002.9 et de l'aménagement UC1002.11.	Sud	A.Lorphelin
P1190604	UM1002 - Parement extérieur - Premier et deuxième étage - Fenêtre à meneau et croisillon UC1002.5 et de la fenêtre à accolade UC1002.4.	Sud	A.Lorphelin
P1190607	UM1002 - Parement extérieur - Premier étage - Fenêtre à meneau et croisillon UC1002.5.	Sud	A.Lorphelin
P1190608	UM1002 - Parement extérieur - Deuxième étage - Fenêtre à accolade UC1002.4.	Sud	A.Lorphelin
P1190609	UM1002 - Parement extérieur - Vue générale des trois baies de l'escalier à vis UC1002.3.	Sud	A.Lorphelin
P1190611	UM1002 - Parement extérieur - Fenêtre inférieure de l'escalier à vis UC 1002.3.	Sud	A.Lorphelin
P1190613	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Porte à arc brisé appartenant à un état indéterminé.	Sud	A.Lorphelin
P1190614	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée - Porte à arc brisé et fenêtre à meneau liée appartenant à un état indéterminé.	Sud	A.Lorphelin
P1190617	UM1002 - Parement extérieur - Premier étage - Fenêtre à meneau et congés pyramidaux UC1002.8.	Sud	A.Lorphelin
P1190621	UM1002 - Parement extérieur - Rez-de-chaussée et premier étage - Porte et balcon modernes UC1002.9 et fenêtre à meneau et fenêtre simple appartenant à un état indéterminé. Extrémité est.	Sud	A.Lorphelin
P1190622	UM1002 - Parement extérieur - deuxième étage - Baie partiellement modifiée (UC 1002.7) à l'extrémité est du mur.	Sud	A.Lorphelin
P1190623	UM1002 - Parement extérieur - Vue générale.	Sud-est	A.Lorphelin
P1190626	UM1001 (et UM1007) - Parement extérieur - Vue générale.	Est	L.Benoit
P1190631	UM1001 - Parement extérieur - Détail de l'inscription au-dessus de la porte - "L P 1899".	Est	L.Benoit
DJI_0649	Vue générale de la maison forte.	Nord-ouest	J. Laidebeur
DJI_0632	Vue générale de la maison forte.	Sud-est	J. Laidebeur
DJI_0642	Vue générale de la maison forte.	Nord-est	J. Laidebeur
DJI_0332	Vue générale de la maison forte.	Est	J. Laidebeur
DJI_0627	Vue générale de la maison forte.	Sud	J. Laidebeur

Inventaire des minutes – Axe 3, Savoie (ville de Conflans, château de Miolans) et Haute-Savoie (château d'Annecy)

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur(s)
Savoie, Albertville, ville de Conflans								
73	011	2213765	G	001	Doc. Graphique	Calque	Albertville (Savoie). Conflans. Porte Tarine, relevé ouverture de tir. Echelle 1/20. 2021	L. D'Agostino
Savoie, Saint-Pierre-d'Albigny, château de Miolans								
73	270	2213765	G	001	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Plan commenté. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	002	Doc. Graphique	Calque / Papier	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Châtelet d'entrée, première porte. Plan, coupe. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	003	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Châtelet d'entrée, canonnière à louche double du mur ouest, angle nord. Plan, coupe, élévation. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	004	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Châtelet d'entrée, canonnière à louche simple du mur nord. Plan, coupe, élévation. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	005	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Châtelet d'entrée, arquebuserie du mur ouest, étage, ouverture nord. Plan, coupe, élévation. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	006	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte. Coupe O/E. Echelle 1/20	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	007	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Courtine est de la cour haute. Canonnière / arquebuserie. Plan. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	008	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Courtine est de la cour haute. Canonnière / arquebuserie. Coupe, élévation. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	009	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Courtine est de la cour haute. Porte à pont-levis. Coupe E/O. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	010	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Tour maîtresse, fond de fossé, canonnière est. Plan, coupe, élévation. Echelle 1/20. 2020	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	011	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Gaine d'escarpe nord-est, archère-canonnière à croisillon. 1/20. 09/2022	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	012	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Gaine d'escarpe nord-ouest, arquebuserie à visée longue. 1/20. 09/2022	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	013	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Gaine d'escarpe nord-ouest, canonnière à bouches multiples. 1/20. 09/2022	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur(s)
73	270	2213765	G	014	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Gaine d'escarpe nord-ouest, canonnière à mire courte ; mâchicoulis de la tour d'escalier de la tour maîtresse. 1/20. 09/2022	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
73	270	2213765	G	015	Doc. Graphique	Calque	St-Pierre-d'Albigny (Savoie). Château de Miolans. Tour maîtresse, étage supérieur, arquebusière à redents. Appendice des latrines contre la tour maîtresse, arquebusière à redents. 1/20. 09/2022	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Haute-Savoie, Annecy, château des comtes de Genève								
74	010	2213765	G	001	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Tour de la Reine, porte de l'escalier intramural (R+2). 1/20. 11/2022	A. Tourasse
74	010	2213765	G	002	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Logis Perrière, R+1, porte entre les deux salles du logis. 1/20. 11/2022	A. Tourasse
74	010	2213765	G	003	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Tour et logis Perrière, canonnières. 1/20. 11/2022	L. D'Agostino
74	010	2213765	G	004	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Tour de la Reine (R+2), porte à pont-levis. 1/20. 11/2022	L. D'Agostino
74	010	2213765	G	005	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Logis Nemours, porte. 1/20. 11/2022	L. D'Agostino
74	010	2213765	G	006	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Logis Perrière (R+0), cheminée. 1/20. 12/2022	A. Tourasse, L. D'Agostino
74	010	2213765	G	007	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Logis Perrière (R+2), cheminée de la salle ouest. 1/20. 12/2022	L. D'Agostino
74	010	2213765	G	008	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Logis Perrière, porte de la façade ouest. 1/20. 12/2022	L. D'Agostino
74	010	2213765	G	009	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Vieux Logis, façade sud. Porte de l'escalier et porte de la salle basse (cellier). 1/20. 12/2022	L. D'Agostino
74	010	2213765	G	010	Doc. Graphique	Calque	Annecy (Haute-Savoie). Château d'Annecy. Logis Perrière (R+2), cheminée de la salle est. 1/20. 12/2022	A. Tourasse



Créé en 2019, le *Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge »* regroupe des personnes d'horizons divers, entre jeunes chercheurs docteurs et archéologues confirmés, historiens, acteurs de la conservation du patrimoine ou de l'archéologie préventive. Il a pour objectif de dynamiser la recherche en castellologie alpine et de rassembler des données récoltées souvent revisitées afin de les confronter et de permettre de réaliser une synthèse sur les connaissances des édifices de montagne. L'aire géographique concernée pour ce premier programme triennal de recherche correspond aux anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné, ainsi que de leurs marges directes (notamment le Faucigny).

Trois axes de recherches spécifiques ont été constitués :

- 1 / Les ouvrages fortifiés de hauteur entre Antiquité tardive et l'an mille précédant l'apparition des mottes et le phénomène castral du second Moyen Âge.
- 2 / Définition et caractérisation des structures fortifiées
- 3 / Élaboration de référentiels chrono-typologiques des formes architecturales employées dans l'architecture élitaires et dans les fortifications